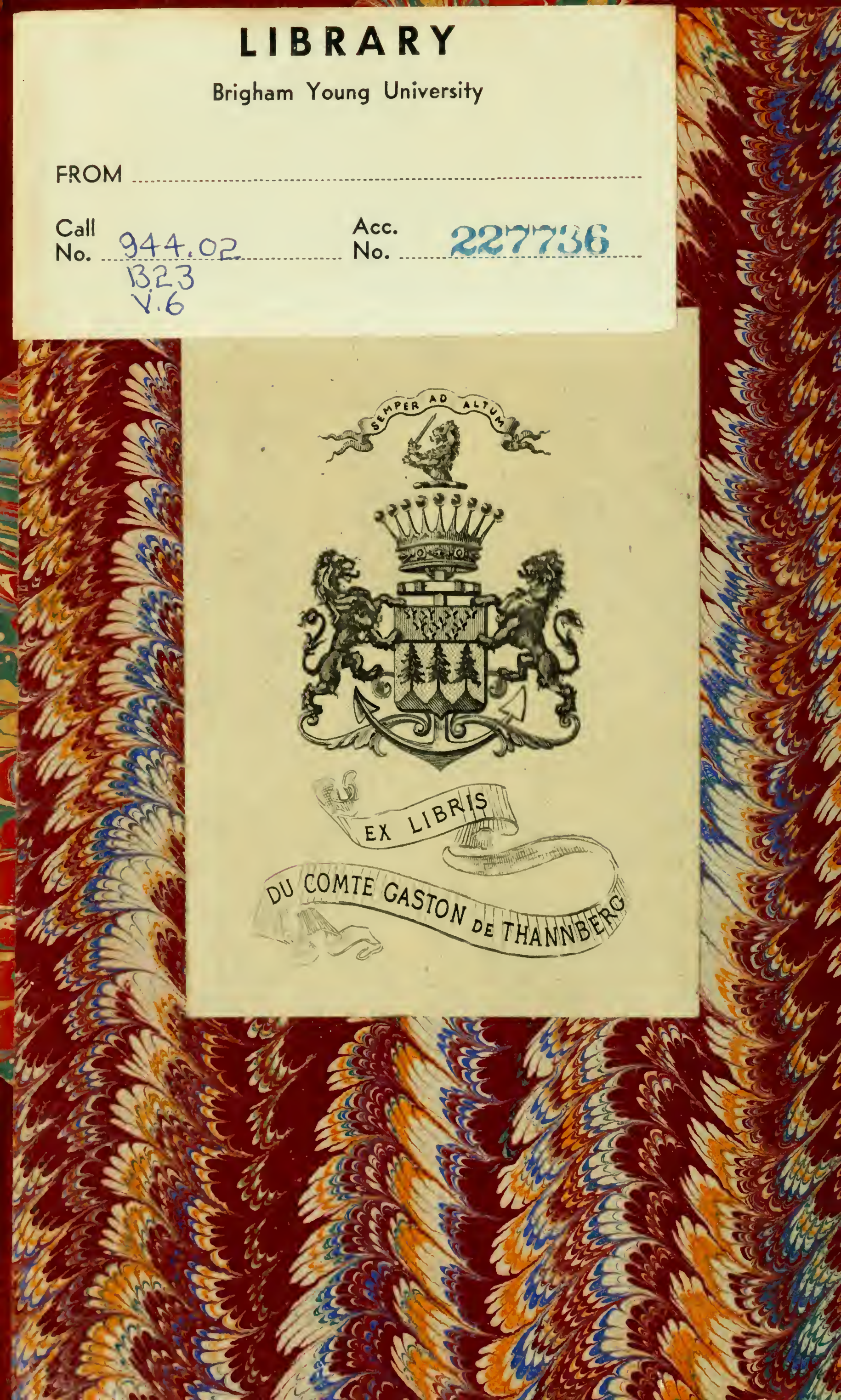




LIBRARY
Brigham Young University
FROM
Call No. 944.02 B23 V.6
Acc. No. 227736
SEMPER AD ALTUM
EX LIBRIS
DU COMTE GASTON DE THANNBERG



HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME SIXIÈME.

IMPRIMERIE DE J. TASTU,
RUE DE VAUGIRARD, N° 36.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

1364—1477;

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

TOME VI.

PHILIPPE-LE-BON.

A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES,

AU PALAIS-ROYAL.

1825

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE-LE-BON.

1419 — 1467.

LIVRE TROISIÈME.

Le roi est sacré à Rheims. — La Pucelle attaque Paris. — Premières négociations entre le roi et le duc de Bourgogne. — Siége de Compiégne. — La Pucelle prisonnière. — Guerre en Dauphiné. — Succès des Français. — Procès de la Pucelle. — Guerre de Lorraine. — Négociations pour la paix.

Aussitôt après la journée de Patai, Jeanne était retournée auprès du roi, et l'avait de nouveau pressé d'entreprendre le voyage de

Rheims[1]. Les affaires étaient en si bon train, qu'on se résolut à écouter son conseil, bien qu'il ne parût pas très-conforme à la prudence. D'autres proposaient d'aller auparavant réduire Cosne et la Charité pour être entièrement maîtres de la Loire; mais ces villes étaient comprises dans les trèves conclues par le duc de Savoie entre la France et la Bourgogne. D'ailleurs on prit bonne espérance aux promesses de la Pucelle, qui semblaient venir de Dieu. Elle ne réussit pas aussi bien à persuader le roi de se réconcilier avec le connétable. Il ne voulut jamais que ce prince fût du voyage de Rheims. En vain le connétable fit-il supplier le sire de la Trémoille de le laisser servir le roi, et qu'il ferait tout ce qu'il lui plairait, fût-ce même de lui embrasser les genoux[2]; le sire de la Trémoille fut inébranlable dans son obstination, et maintint le roi en si grande colère, qu'il fit dire au connétable de s'en aller, et qu'il aimerait mieux ne jamais être couronné que de le voir au sacre. Le comte de la Marche eut

[1] Chartier. — Chronique de la Pucelle. — [2] Mémoires de Richemont.

aussi ordre de ne point venir. C'était perdre de puissans secours pour une entreprise périlleuse.

Ce n'est pas qu'il ne continuât à arriver de tous côtés des gentilshommes ; mais ceux-là même étaient assez mal reçus du sire de la Trémoille. Il lui semblait toujours qu'il y en eût trop ; soit qu'il n'eût point d'argent pour leur solde, car il ne put faire donner que trois francs par homme d'armes ; soit qu'il craignît que quelque cabale se formât contre lui. Il était si méfiant, que le roi se trouvant pour lors à Sully, près d'Orléans, ne vint pas, bien que la Pucelle le lui demandât, visiter sa bonne ville, qui s'était si bravement défendue. Les habitans l'attendaient cependant avec grand amour, et lui avaient préparé une noble réception [1].

On partit de Gien le 28 de juin. Hormis le connétable et le comte de la Marche, qui était aussi dans la disgrâce du roi, tous les chefs de guerre se trouvaient dans cette entreprise. Le maréchal de Boussac avec le sire de Raiz, la Hire et Saintraille étaient à l'a-

[1] Chronique de la Pucelle.

vant-garde. On comptait environ douze mille combattans, tous vaillans, remplis de bonne espérance et de courage, s'inquiétant peu de traverser un pays dont les villes, les forteresses, les châteaux étaient garnis d'Anglais et de Bourguignons [1].

On arriva devant Auxerre; le duc de Bourgogne tenait alors cette ville en gage pour les sommes qui lui étaient dues. Le conseil de Bourgogne avait assemblé des forces à Autun afin de défendre le duché s'il était attaqué, et envoya un serviteur du sire Jean de la Trémoille à son frère George de la Trémoille, celui qui gouvernait le roi, pour savoir si les Français entendaient observer les trèves. La ville députa aussi vers le roi, offrit de fournir, moyennant paiement, des vivres à l'armée, qui en avait un pressant besoin, et de rendre obéissance au roi, si ceux de Troyes, de Châlons et de Rheims se soumettaient [2]. Le traité fut accepté, au grand dépit de la Pucelle et des gens de guerre. On assura que le sire de la Trémoille avait reçu deux mille écus pour

[1] Chartier. — Tripaut. — Chronique de la Pucelle. — Monstrelet. — [2] Histoire de Bourgogne.

traiter si favorablement une ville où, disait-on, il eût fallu entrer d'assaut.

De là on marcha sur Troyes. La ville fut sommée de se rendre et s'y refusa. La garnison était de cinq ou six cents Bourguignons; ils firent d'abord une sortie sur l'avant-garde. Après avoir passé cinq ou six jours campé devant la ville, le roi se trouva dans une situation difficile. Tout son monde manquait de vivres. Il y avait déjà huit jours que les sept ou huit mille hommes qu'il avait avec lui n'avaient mangé de pain, et se soutenaient seulement en égrainant des épis ou cueillant des féves vertes. On n'avait amené ni bombardes ni artillerie. Gien était le lieu le plus proche dont on pût tirer des munitions, et il y avait au moins trente lieues de distance. Personne dans le camp n'avait d'argent; on manquait de tout. Sans cesse on parlementait avec les gens de la garnison et de la ville, mais ils ne semblaient pas avoir envie de se soumettre, et l'on n'avait pas de quoi leur faire peur. Ce fut toutes ces raisons que l'archevêque de Rheims chancelier de France, représenta au conseil du roi, et il proposa de re-

venir vers la Loire. Il n'avait jamais eu grande foi en la Pucelle; ce jour-là, voyant l'embarras où se trouvait le roi, presque tout son conseil fut de l'avis du chancelier. Cependant Robert le Masson sire de Trèves, quand vint son tour de parler, représenta qu'il fallait envoyer quérir la Pucelle [1]. « Lorsque le roi a entrepris ce voyage, » dit-il, ce n'est pas à cause de la grande » puissance de gens d'armes qu'il pouvait » avoir : ce n'est pas à cause de l'argent qu'il » avait pour les payer : ce n'est point parce » que cette entreprise semblait possible, mais » par les avis de Jeanne la Pucelle, qui disait » que c'était la volonté de Dieu, et qu'on » trouverait peu de résistance. Donc il faut » entendre comment elle s'expliquera ; si » elle n'a rien de plus à dire que ce qui a été » dit au conseil, alors on suivra l'opinion » commune, et le roi s'en reviendra. » Jeanne fut mandée : le chancelier lui expliqua dans quelle perplexité on se trouvait, les doutes

[1] Chartier. — Chronique de la Pucelle. — Déposition de Dunois. — Tripaut.

qui avaient été débattus dans le conseil, et lui demanda ce qu'il croyait qu'il fallait faire.

« Serai-je crue de ce que je dirai? demanda-
» t-elle au roi. — Si vous dites des choses
» raisonnables et profitables, je vous croirai,
» répondit le roi. — Serai-je crue? répéta-
» t-elle. — Oui, dit encore le roi, selon ce
» que vous direz. — Hé bien, noble dauphin,
» dites à vos gens de venir et d'assaillir la
» ville, car, par mon Dieu, vous entrerez en
» la ville de Troyes par amour ou par puis-
» sance, d'ici à deux jours, et les traîtres de
» Bourguignons en seront tout consternés.
» — Jeanne, reprit le chancelier, qui serait
» certain de l'avoir dans six jours, on atten-
» drait bien; mais je ne sais si ce que vous
» dites est véritable. — Oui, dit-elle, vous
» en serez maître demain. »

Sur sa foi, on résolut de tenter l'assaut. Elle prit son étendard, et pressant tout le monde, elle fit jeter dans le fossé les planches, les portes, les chevrons, les bois de toute sorte, dont les gens d'armes avaient fait les logis du camp; on apporta des fagots et des fascines pour se retrancher le plus près pos-

sible de la muraille, et pour masquer les petits canons qu'on menait en campagne. Le lendemain matin, tout était prêt pour commencer l'attaque.

Cependant la garnison n'était pas nombreuse; les bourgeois avaient peu d'envie de se défendre contre leur seigneur et leur roi; ils avaient passé la nuit à prier dans les églises. Frère Richard, ce fameux prédicateur, était venu chez eux quand on l'avait chassé de Paris, et il n'était pas pour les Anglais. D'ailleurs le nom de la Pucelle, les merveilles qu'on en racontait, effrayaient les habitans et même la garnison. Ils doutaient beaucoup qu'elle vînt de Dieu, mais ne l'en craignaient que davantage. De dessus les murailles ils la voyaient agiter son étendard, et les plus simples d'entre eux assuraient qu'une multitude de papillons blancs voltigeaient tout à l'entour [1].

Lorsqu'on vit donc que le roi allait faire livrer l'assaut, les pourparlers recommencèrent; l'évêque, les chefs de la garnison, les

[1] Déposition de la Pucelle. — Chronique de la Pucelle.

principaux bourgeois vinrent au camp pour traiter. Il fut convenu que la garnison sortirait librement avec ses armes, ses chevaux et tout son avoir; les bourgeois obtinrent du roi une abolition complète pour leur rebellion, et il fut défendu aux gens de guerre, sous peine de la hart, de leur faire le moindre tort[1].

Comme la garnison avait droit d'emporter ses biens, les gens d'armes voulurent emmener leurs prisonniers, dont la rançon leur était bien loyalement acquis. Mais ces pauvres gens, lorsqu'on les conduisait hors la ville, supplièrent la Pucelle de les délivrer. « Par » mon Dieu, dit-elle, ils ne les emmèneront » pas! » La querelle commençait à s'émouvoir; le roi en fut informé, et paya aussitôt la rançon[2].

Jeanne allait ensuite entrer dans la ville, lorsque frère Richard se présenta devant elle, faisant des signes de croix et des aspersions

[1] Monstrelet. — Chartier. — Chronique de la Pucelle. — Lettres d'abolition du 9 juillet 1429.

[2] Vigiles de Charles VII. — Chartier. — Tripaut. — Chronique de la Pucelle.

d'eau bénite. Il venait de la part des habitans, s'assurer si elle ne procédait point du démon. « Allons, approchez, dit-elle, je ne m'envolerai pas. » Puis elle retourna près du roi, et lorsqu'il fit son entrée, elle était près de lui, portant son étendard [1].

Depuis ce jour, frère Richard se mit à la suite du roi, et chevauchait avec les gens d'armes, leur prêchant de bien faire; il exhortait les villes à se soumettre au roi, et souvent les persuadait par son langage [2]. On disait aussi de lui des choses merveilleuses; on racontait que ces féves que, grâce à Dieu, les Français avaient trouvées aux environs de la ville, et qui, peut-être, les avaient empêchés de mourir de faim, provenaient des bons soins de frère Richard ; selon ce qu'on rapportait, il avait beaucoup répété dans ses prédications : « Semez toujours ; celui qui doit cueillir viendra bientôt. » Quand les Parisiens surent qu'il s'était ainsi fait Armagnac, ils perdirent leur amour pour lui, et plusieurs en prirent occasion de retourner à leurs jeux de cartes et de dés.

[1] Déposition de la Pucelle. — [2] Journal de Paris.

Châlons ne fit aucune résistance au roi; l'évêque et les principaux bourgeois vinrent au-devant de lui, présenter leur soumission. La Pucelle promit au roi qu'il en irait de même pour Rheims. En effet, le seigneur de Châtillon et le sire de Saveuse, n'ayant qu'une petite garnison, assemblèrent les habitans et voulurent leur persuader de se défendre; mais les bourgeois ne les écoutèrent point, et répondirent même avec assez de dureté et d'insolence[1]. Ils avaient grande terreur de la Pucelle, car chaque jour ce qu'on en publiait était plus miraculeux. D'ailleurs, le seigneur Regnault de Trie archevêque de Rheims et chancelier de France, avait des intelligences dans sa ville. Les capitaines bourguignons furent donc contraints à se retirer.

Le roi fit donc son entrée solennelle; deux jours après, le 17 juillet 1429, il fut sacré dans la cathédrale de Rheims, après avoir été fait chevalier par le duc d'Alençon[2]. Le duc de Bourgogne était alors le seul pair du royaume au triple titre de Flandre, d'Artois et de

[1] Monstrelet. — [2] Chartier. — Chronique de la Pucelle. — Interrogatoires de la Pucelle.

Bourgogne. Sa place et celle des autres pairies vacantes fut tenue par les principaux seigneurs de la suite du roi; mais aucun d'eux n'était regardé autant que Jeanne la Pucelle : c'était à elle qu'on devait attribuer ce voyage et ce couronnement. Pendant la cérémonie, elle se tint près de l'autel, portant son étendard; et lorsqu'après le sacre elle se jeta à genoux devant le roi, qu'elle lui baisa les pieds en pleurant, personne ne pouvait retenir ses larmes en écoutant les paroles qu'elle disait : « Gentil roi, or est exécuté le plaisir de Dieu, » qui voulait que vous vinssiez à Rheims, rece- » voir votre digne sacre, pour montrer que » vous êtes vrai roi, et celui auquel doit ap- » partenir le royaume. »

Le jour même du couronnement, elle avait fait écrire une lettre au duc de Bourgogne. Les conseillers du roi, sachant les discordes de ce prince avec les Anglais, avaient espoir de le détacher des anciens ennemis du royaume, et cherchaient depuis quelque temps à traiter avec lui. Déjà la Pucelle, trois semaines auparavant, lui avait envoyé par un héraut une première lettre pour l'engager à se trouver

au sacre. Depuis, le maréchal de Bourgogne lui avait fait savoir les paroles pacifiques du sire de la Trémoille, pendant les pourparlers tenus au sujet de la ville d'Auxerre[1]. Cette fois, pour faire plus encore, on résolut que le chancelier, les sires de Gaucourt et de Dampierre, et le doyen du chapitre de Paris, se rendraient bientôt après en ambassade à Arras, auprès du duc Philippe. Il dut recevoir, un peu auparavant, la lettre de la Pucelle, conçue en ces termes : [2]

✠

JHESUS MARIA.

« Haut et redouté prince, duc de Bourgogne, Jehanne la pucelle vous requiert de par le Roi du ciel, mon droiturier souverain Seigneur, que le roi de France et vous, fassiez bonne paix, ferme qui dure longuement. Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, entièrement, ainsi que doivent faire loyaux chrétiens; et s'il vous plaît guerroyer, allez sur le Sarrazin. Prince de Bour-

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] L'original est aux archives de Lille.

gogne, je vous prie, supplie et requiers tant humblement que je vous puis requérir, que ne guerroyiez plus au saint royaume de France; et faites retraire incontinent et briè-vement vos gens qui sont en aucunes places et forteresses dudit royaume. De la part du gentil roi de France, il est prêt de faire paix avec vous, sauf son honneur; et il ne tient qu'à vous. Et je vous fais savoir, de par le Roi du ciel, mon droiturier et souverain Seigneur, pour votre bien et pour votre honneur, que vous ne gagnerez point de bataille contre les loyaux Français; et que tous ceux qui guerroyent audit saint royaume de France, guerroyent contre le roi Jhésus, roi du ciel et de tout le monde, mon droiturier et souverain Seigneur. Et vous prie et vous requiers à jointes mains que ne fassiez nulle bataille, ni ne guerroyiez contre nous, vous, vos gens et vos sujets. Croyez sûrement, quelque nombre de gens que vous ameniez contre nous, qu'ils n'y gagneront mie; et sera grand pitié de la grande bataille et du sang qui sera répandu de ceux qui y viendront contre

nous. Il y a trois semaines que je vous ai écrit et envoyé de bonnes lettres par un hérault, pour que vous fussiez au sacre du roi qui, aujourd'hui dimanche dix-septième jour de ce présent mois de juillet, se fait en la cité de Rheims. Je n'en ai pas eu réponse, ni onc depuis n'ai ouï nouvelles du hérault. A Dieu vous recommande et soit garde de vous, s'il lui plaît, et prie Dieu qu'il y mette bonne paix. Écrit audit lieu de Rheims, le 17 juillet. »

En attendant ce qui arriverait de ces propositions de paix, le roi se trouvait assez de puissance pour entrer dans l'île de France, et se rapprocher de Paris, où Jeanne avait plus d'une fois témoigné l'espoir d'entrer [1]. Le régent anglais était sorti de Paris pour hâter l'arrivée des gens d'armes de la croisade que conduisait le cardinal de Winchester. Quant au duc de Bourgogne,, il n'avait point assemblé ses hommes, ni en Picardie ni dans son duché. René d'Anjou, héritier des duchés de Lorraine et de Bar, le damoisel de Commercy,

[1] Lettre de Guy de Laval. — Lettre de Jeanne au comte d'Armagnac.

qui précédemment avaient traité avec l'Angleterre ou les Bourguignons, étaient venus à Rheims offrir leurs services au roi. Tout semblait lui prospérer.

Il commença, selon l'usage des rois après leur sacre, par se rendre en pélerinage au tombeau de saint Marcou à Corbeny, pour y recevoir, par les mérites de ce saint, qui fut, disait-on, de la race royale, le pouvoir de guérir les écrouelles en les touchant. De là on vint à la petite ville de Vailly, du diocèse de Rheims, qui se rendit tout aussitôt[1]. Bientôt arrivèrent les députés de Laon et de Soissons, apportant la soumission de ces deux bonnes et fortes villes. Le roi passa trois jours à Soissons, où les habitans lui montrèrent beaucoup d'amour et de joie. Pendant ce temps, Crecy, Coulommiers, Provins, et plusieurs autres forteresses de la Brie, reconnaissaient aussi son obéissance.

Il semblait que Château-Thierry dût mieux se défendre; Jean de Croy, le sire de Brimeu, le sire de Châtillon et d'autres grands

[1] Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Monstrelet.

seigneurs bourguignons y étaient renfermés, et leur garnison s'était augmentée des gens qui avaient abandonné les autres forteresses. Mais les bourgeois se montraient tout Français et voulaient reconnaître le roi. La Pucelle parut à la vue des murailles [1]; le bruit se répandit encore qu'on voyait des papillons blancs voltiger autour de son étendard; la peur gagna dans la ville [2]. Les assiégeans crurent un instant que les Anglais arrivaient du côté de Paris; Jeanne maintint leur courage; un moment après, la garnison rendit la ville et sortit sauve de corps et de bien.

S'approchant toujours de Paris, le roi arriva à Provins. Déjà les Parisiens du parti anglais et bourguignon commençaient à s'effrayer. Ils voyaient se réfugier dans la ville les habitans des campagnes, qui, dans la crainte de voir arriver les Armagnacs, s'enfuyaient, emmenant leurs récoltes et leur bétail. Il n'y avait en ce moment aucun grand seigneur à Paris que le sire de l'Isle-Adam avec quelques Bourguignons. Cependant le 24 juillet, les Parisiens furent rassurés par

[1] Interrogatoires de la Pucelle. — [2] Monstrelet.

le retour du duc de Bedford, qui fit son entrée avec le cardinal de Winchester et les gens qu'il amenait d'Angleterre. En peu de jours, avec les hommes qu'il avait tirés des garnisons de Normandie, les Bourguignons et la milice de la commune de Paris, il se trouva à la tête de dix mille combattans. Le 4 août, il sortit de la ville et s'en alla par Corbeil et Melun jusqu'à Montereau; de là il écrivit au roi une lettre où il le défiait, à peu près en ces termes :

« Nous, Jean de Lancastre, régent et gouverneur de France, savoir faisons à vous, Charles de Valois, qui aviez coutume de vous nommer dauphin de Viennois, et maintenant sans causes, vous dites roi : vous avez de nouveau formé entreprise contre la couronne et seigneurie de très-haut et très-excellent prince Henri, par la grâce de Dieu, vrai, naturel, droiturier roi de France et d'Angleterre; vous donnez à entendre au simple peuple, que vous venez pour lui rendre paix et sûreté, ce qui n'est pas, et ne peut être d'après les moyens dont vous usez pour séduire ce peuple ignorant; car vous vous aidez

de gens superstitieux et réprouvés, comme d'une femme désordonnée et diffamée, portant habits d'homme, et de conduite dissolue; et aussi d'un frère mendiant, apostat et séditieux; tous les deux, comme nous en sommes informés, abominables à Dieu. Par force et par puissance d'armes, vous avez occupé au pays de Champagne aucunes cités, villes et châteaux appartenant à mon seigneur le roi, et vous avez contraint les sujets à se parjurer de la paix jurée par les grands seigneurs, les pairs, les prélats, les barons et les trois États du royaume. Nous, pour garder et défendre le vrai droit de mon seigneur le roi, et nous rebouter hors de sa seigneurie, nous sommes mis sus et tenons les champs en notre personne; et nous avons poursuivi et poursuivons de lieu en lieu sans avoir pu encore vous rencontrer. Nous, qui désirons de tout notre cœur l'abrègement de la guerre, nous vous sommons et requerrons, si vous êtes un prince qui cherchez l'honneur, d'avoir compassion du pauvre peuple chrétien, lequel tant longuement a été, pour votre cause, foulé, opprimé, et inhumainement traité; et

sans plus continuer la guerre, de prendre au pays de Brie, où nous sommes si proches l'un de l'autre, une place convenable et raisonnable, et un jour aussi prochain que peut le permettre notre proximité. Si vous voulez comparaître au jour, et à la place marquée, même avec cette femme indigne, cet apostat, tous les parjures que vous voudrez, et toute la puissance que vous pourrez avoir, nous y comparaîtrons aussi par le bon plaisir de notre roi, et pour représenter sa personne. Alors, si vous voulez offrir ou mettre en avant aucune chose touchant le bien de la paix, nous ferons ce qu'un bon prince catholique peut et doit faire; car nous sommes toujours enclins à une bonne paix non dissimulée, qui ne soit ni parjurée, ni violée, comme à Montereau, où par votre coulpe et votre consentement s'ensuivit le terrible, détestable et cruel meurtre, commis contre l'honneur et la loi de chevalerie, sur la personne de mon cher et très-aimé père, le duc de Bourgogne, à qui Dieu pardonne; par où les nobles et autres sujets de ce royaume et d'ailleurs sont demeurés quittes et exempts

de vous, de votre seigneurie, et de tous sermens de loyauté, subjection et feauté, comme vous l'aviez déclaré d'avance par vos lettres-patentes, signé es votre main et de votre scel.

» Toutefois, si par l'iniquité et la malice des hommes, on ne peut obtenir le bien de la paix, chacun de nous gardera, et défendra par l'épée, sa cause et sa querelle; et Dieu, qui est seul juge, auquel mon seigneur doit répondre et non à aucun autre, lui en donnera la grâce. Nous le supplions humblement, lui qui sait et connaît le vrai droit et la légitime querelle de mon seigneur, de disposer à son plaisir, pour que le peuple de ce royaume puisse demeurer sans tort de foulement et d'oppression, en longue paix et en repos, comme tous les rois et princes chrétiens qui ont gouvernement doivent le requérir et demander. Ainsi faites-nous savoir hâtivement, sans plus différer, ni perdre de temps en écritures, ni en argumens, ce que vous en voudrez faire; car si, par votre défaut, adviennent de plus grands maux, continuation de la guerre, pillerie, rançonne-

mens, occisions, dépopulation du pays, nous prenons Dieu à témoin, et protestons devant lui et devant les hommes, que nous n'en serons point cause, que nous avons fait notre devoir, et que nous avons proposé des termes de raison et d'honneur, soit préalablement au moyen de la paix, soit par journée de bataille, comme il doit être par droit de prince, lorsqu'entre si grandes et puissantes parties, on ne peut faire autrement. »

Lorsque Bedford, héraut du régent anglais, eut porté cette lettre au roi de France, ce prince, et les chefs de guerre qui l'entouraient, montrèrent joyeuse contenance. « Ton maître, dit le roi, aura peu de peine à » me trouver; c'est bien plutôt moi qui le » cherche[1]. » Les Français s'avancèrent encore un peu vers Paris, et placèrent leur camp près du château de Nangis. Tout fut disposé pour la bataille, avec prudence et habileté. C'était plaisir de voir le maintien guerrier de Jeanne, et sa diligence à ordonner les apprêts du combat. On disait qu'elle s'y en-

[1] Hollinshed.

tendait aussi bien qu'aucun homme d'armes, tant expert qu'il pût être[1].

Le duc de Bedford avait bien l'intention de recevoir la bataille, mais point de l'aller chercher; quand il vit que le roi tenait la campagne, mais ne venait pas l'attaquer, il se hâta de revenir à Paris, dont les Français étaient en ce moment plus près que lui. L'alarme y était déjà grande; on avait fermé la porte Saint-Martin; et la foire Saint-Laurent, où du reste il ne vint pas nombreuse foule, se tint pour cette fois dans la grande cour de l'abbaye Saint-Martin[2].

L'entreprise du roi sur Paris se trouvait ainsi manquée. Plusieurs de ses conseillers proposèrent alors de revenir vers la Loire[3]. Les chefs de guerre étaient d'avis contraire; ils disaient que les ennemis n'ayant osé combattre, il fallait pousser en avant, et toujours conquérir. Le roi ne fut pas de leur opinion, et l'on marcha vers Brai pour y passer la Seine sur le pont; mais les Bourgui-

[1] Chronique de la Pucelle. — Chartier. — [2] Journal de Paris. — [3] Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Tripaut.

gnons s'étaient, pendant la nuit, emparés de la ville; ils défendaient le passage, et il fallait le gagner par la force. Ceci fit changer la résolution prise, et, à la grande joie de la Pucelle, du duc d'Alençon, du duc de Bar, et de la plupart des capitaines, on revint à Château-Thierry; puis on s'avança jusqu'auprès de Dammartin, à dix lieues de Paris. Partout les habitans des villages et le pauvre peuple, espérant la fin de leurs misères, criaient : « Noël, » en voyant le roi, et couraient dans les églises chanter : *Te Deum laudamus*. La Pucelle, touchée à cette vue, dit alors au bâtard d'Orléans : « En mon Dieu, voici un bon » peuple, et bien dévot. Quand je devrai » mourir, je voudrais que ce fût en ce pays. » — Jeanne, dit le Bâtard, savez-vous quand » vous mourrez, et en quel lieu? — Je ne » sais, répliqua-t-elle, c'est à la volonté de » Dieu; j'ai accompli ce que Messire m'a » commandé, qui était de lever le siége d'Orléans, et de faire sacrer le gentil roi. Je » voudrais bien qu'il voulût me faire ramener auprès de mes père et mère qui au» raient tant de joie à me revoir. Je garderais

» leurs brebis et bétail, et ferais ce que j'avais » coutume de faire. » Parlant ainsi, ses yeux étaient tournés vers le ciel, et jamais les seigneurs, qui étaient là présens, n'avaient si bien vu qu'elle venait de la part de Dieu, et non du démon, ainsi que les Anglais s'obstinaient à le publier [1].

Sa grande renommée l'avait laissée aussi simple et aussi modeste. On voyait en elle la même piété; elle était partout assidue aux églises, et priait tant qu'elle en avait le loisir. Sa chasteté et sa pudeur étaient si grandes, que sa présence chassait jusqu'aux mauvaises pensées des hommes d'armes et des grands seigneurs, qui parfois avaient fantaisie de lui faire des propositions déshonnêtes. Chaque soir elle allait prendre son logis dans la maison de la plus honnête femme du lieu, et souvent même couchait dans son lit; autrement elle passait la nuit sans se désarmer, et jamais ne voulait quitter ses habillemens d'homme; afin, disait-elle, de mieux garder sa

[1] Chronique de la Pucelle. — Déposition du comte de Dunois.

chasteté[1]. Elle était douce, surtout pour les pauvres gens, et les secourait quand elle pouvait. Pour ne les point rudoyer, et de crainte de leur faire de la peine, elle ne les renvoyait point lorsqu'ils venaient baiser ses mains et ses vêtemens; cette sorte d'adoration lui semblait néanmoins messéante; car, sauf qu'elle se disait envoyée de Dieu, elle ne cherchait point à faire croire qu'elle eût un pouvoir miraculeux. Jamais on ne lui avait entendu dire, ou qu'elle ne serait point blessée, ou qu'elle pouvait empêcher quelqu'un de l'être. Beaucoup d'hommes d'armes, qui n'étaient pas, il est vrai, de grands seigneurs, avaient quitté leur propre bannière, pour porter un étendard semblable au sien; elle ne le donnait pourtant ni pour béni, ni pour merveilleux, pas plus que son épée. Elle tâchait de prêter courage à tous par son exemple, et par sa confiance aux promesses de Dieu qu'elle publiait: c'était tout son savoir-faire. « Mon » fait, disait-elle, n'est qu'un ministère[2]. »

[1] Dépositions de frère Pasquerel et du sire Daulon. — Interrogatoires.

[2] Déposition de frère Pasquerel.

Et quand on répondait que jamais on n'avait rien vu de pareil, même dans les livres, « Mon Seigneur, répliquait-elle, a un livre » où aucun clerc ne peut lire, tant parfait » qu'il soit en cléricature[1]. »

Le duc de Bedford, sachant le roi si près de Paris, sortit encore une fois avec dix ou douze mille combattans, et vint se camper dans une forte position, au village de Mittry, près Dammartin. Les Français se placèrent de leur côté, à Lagny-le-Sec, et attendirent la bataille. La Hire et d'autres allèrent reconnaître l'ennemi, et il y eut quelques escarmouches au village de Thieux, sur la Beuvronne. Le régent anglais était résolu à attendre l'attaque; lorsqu'il vit que les Français avaient aussi la même volonté, il retourna tout aussitôt à Paris. Il était toujours inquiet de ce qui pourrait s'y passer pendant que le roi en était si peu éloigné, et ne s'assurait pas beaucoup en la fidélité des Parisiens; surtout lorsqu'il voyait toutes les villes du pays de France se soumettre l'une après l'autre avec empressement[2].

[1] Déposition de frère Pasquerel. — [2] Hollinshed.

En effet, le roi reçut à ce moment même la soumission de Compiègne et de Beauvais, d'où les habitans avaient chassé leur évêque, Pierre Cauchon ; bien qu'il fût natif de France, il était toujours un des plus furieux pour le parti anglais.

Le duc de Bedford, sur ces nouvelles, quitta encore Paris, craignant que le roi ne prît route vers la Normandie. Les Anglais voulaient, avant tout, garder cette province. C'était là qu'ils avaient jeté l'ancre en France. Leurs communications avec l'Angleterre étaient promptes et faciles par cette voie ; en outre, leur pensée était toujours qu'ils la pourraient garder, même s'il leur fallait traiter avec le roi de France. Le régent se porta donc, avec toute sa puissance, vers Senlis. Le roi était à Crespy. Il se rapprocha aussi de Senlis, et campa près du village de Baron, sous le mont Piloy. Saintraille et Ambroise de Loré furent envoyés pour reconnaître l'ennemi ; il était arrivé par la route de Senlis, avait passé la rivière de Nonette, qui coule de Baron à Senlis, et commençait à se retrancher. Le duc de Bedford prit soin de

choisir une forte situation près de l'abbaye de la Victoire, fondée jadis par Philippe-Auguste, après la bataille de Bovines. Des haies et des fossés couvraient les flancs; la rivière et un grand étang étaient par derrière. Sur le front, les archers avaient planté leurs pieux aiguisés, et se tenaient serrés. Dans ce camp anglais, la bannière de France était portée en même temps que la bannière d'Angleterre; c'était le sire de l'Isle-Adam qui la tenait. Toute la droite était formée des Picards et des Bourguignons, au nombre de sept ou huit cents hommes d'armes. Les meilleurs chevaliers du duc Philippe se trouvaient là. Les sires de Croy, de Créquy, de Béthune, de Fosseuse, de Saveuse, de Lannoy, de Lalaing, le bâtard de Saint-Pol, et d'autres jeunes seigneurs, furent armés chevaliers par le duc de Bedford. Personne ne doutait que quelque grande bataille ne fût sur le point de se livrer.

Du côté des Français, tout se disposait avec non moins de prudence; l'avant-garde était commandée par le duc d'Alençon et le comte de Vendôme; le corps de bataille par les ducs

de Bar et de Lorraine; les maréchaux de Boussac et de Raiz conduisaient un troisième corps qui formait l'aile de l'armée. Le sire de Graville grand-maître des arbalétriers, et Jean Foucault chevalier limousin, menaient les archers.

Le roi avait pour la garde de sa personne, le comte de Clermont, le sire de la Trémoille, et beaucoup d'autres, composant une assez nombreuse compagnie d'hommes d'armes. Enfin une autre troupe, avec le sire d'Albret, le bâtard d'Orléans, la Hire, Saintraille, était destinée à se porter d'un lieu à l'autre, et à engager des escarmouches avec les Anglais. C'était là qu'était la Pucelle; quelques-uns racontaient qu'elle était incertaine et diverse dans ses paroles: tantôt disant qu'il fallait combattre, tantôt qu'il ne le fallait point [1].

Le roi semblait avoir grande envie d'attaquer; lui-même, avec le sire de la Trémoille et le comte de Clermont, chevaucha plus d'une fois au front de son armée, non loin des Anglais, qui n'étaient qu'à deux traits

[1] Monstrelet.

d'arbalète des Français. Mais l'ennemi était si bien retranché et dans une place si forte, qu'il y aurait eu un très-grand danger à attaquer. Le roi fit savoir au duc de Bedford, que s'il voulait sortir de son parc, on combattrait; mais il ne répondit point. Alors on tenta d'attirer les Anglais en rase campagne. Beaucoup de vaillans Français, soit à pied, soit à cheval, venaient jusqu'à leurs fortifications pour les provoquer au combat; quelques-uns sortaient en effet, surtout parmi les Picards et les Français du parti anglais; ainsi s'engageaient de fortes escarmouches, où de chaque côté on venait secourir les siens, lorsqu'ils étaient repoussés. Jamais on n'avait de part et d'autre combattu avec tant de vaillance, de haine et de cruauté. On ne faisait nulle merci; aucun homme, de quelque état qu'il fût, n'était admis à rançon: tous étaient mis à mort sans miséricorde [1]. Le sire de la Trémoille courut ainsi un grand péril; c'était un des plus brillans chevaliers parmi ceux du parti du roi. Il voulut se distinguer ce jour-là par quelque fait d'armes.

[1] Monstrelet.

Monté sur un grand coursier, couvert d'une armure magnifique, il mit la lance au poing, sera les éperons, et se lança à travers l'escarmouche. Par malheur son cheval s'abattit, et l'on eut grand peine à le retirer du milieu des ennemis.[1]

Sur le soir, au coucher du soleil, le combat devint plus vif entre les Français et les Picards qui étaient sortis de leur enceinte. La chaleur était grande; le jour baissait; à peine pouvait-on se reconnaître à travers les nuages de poussière. Les archers français s'étaient approchés, et tiraient serrés contre les Anglais, qui répondaient de la même sorte. La foule des combattans s'accroissait de moment en moment. Les hommes qui avaient l'expérience de la guerre, voyant comme l'affaire s'engageait, n'hésitaient pas à croire qu'elle finirait par la complète destruction d'un des deux partis. Cependant quand la nuit fut tombée, les Français retournèrent à leur camp sous le mont Piloy.

Le duc de Bedford vint aussitôt le long de la troupe des Picards, et il s'arrêtait de place

[1] Chronique de la Pucelle.

en place pour les remercier de leur vaillance : « Mes amis, disait-il, vous êtes de braves » gens; vous avez supporté pour nous tout » le poids de la bataille ; nous vous remer- » cions bien grandement, et nous vous prions, » s'il nous survient d'autres affaires, de vous » comporter avec la même hardiesse. » Le bâtard Saint-Pol et le sire Jean de Croy s'étaient distingués entre tous. Le dernier avait reçu une blessure à la jambe [1].

Le roi, s'étant ainsi assuré que les ennemis ne voulaient jamais sortir de leurs remparts, revint à Crespy, et prit sa route vers Compiègne, qui venait de lui ouvrir ses portes. Le duc de Bedford retourna à Paris ; mais malgré l'inquiétude qu'il avait sur cette ville, il n'y resta guère. Les affaires des Anglais étaient chaque jour en plus mauvais état. Toutes les villes se rendaient au roi. Le connétable s'avançait dans le Maine ; il avait pris Gallerande, Rameffort et Malicorne. On craignait qu'il ne marchât sur Évreux. La Normandie même commençait à ne plus être si assurée aux Anglais. De tous côtés les Français reprenaient courage,

[1] Saint-Remi.

formaient des entreprises, et trouvaient partout des intelligences. Ainsi revinrent entre leurs mains Aumale et Torcy près de Dieppe, Estrepagny proche Gisors, Bon-Moulin et Saint-Celerin du côté d'Alençon.

Mais ce qui devait sembler plus grave au régent anglais, le duc de Bourgogne négociait avec le roi; il avait reçu ses ambassadeurs à Arras, et depuis les premiers jours du mois d'août, de publics pourparlers avaient lieu dans cette ville. C'était donc le moment de s'assurer de la Normandie, et de veiller sur la plus précieuse conquête des Anglais. Il envoya au duc de Bourgogne deux de ses conseillers flamands, l'évêque de Tournay et le sire de Lannoy, pour lui rappeler ses sermens, et l'empêcher de traiter [1]; puis, laissant Paris entre les mains de Louis de Luxembourg, évêque de Therouane, chancelier de France pour les Anglais, du sire de l'Isle-Adam et des capitaines picards, de Simon Morhier prévôt de Paris qui y avait grande autorité et avait commandé la milice à la journée des Harengs, et de sir Thomas Ratcliff, chef des

[1] Hollinshed.

Anglais, qu'avait amenés le cardinal de Winchester, le duc de Bedford s'en alla à Rouen tenir les États de Normandie, et leur faire de grandes promesses, pour les engager à ne le point abandonner.

Le roi n'avait pas moins d'intérêt à se réconcilier avec le duc de Bourgogne, que les Anglais à le conserver pour ami. Ainsi la puissance de ce prince ne pouvait que s'accroître par le besoin que les deux partis avaient de lui. Le chancelier et les ambassadeurs de France avaient d'abord été admis en sa présence, devant son conseil, ses chevaliers et ses principaux serviteurs [1], et s'étaient résolus à proposer les conditions suivantes :

1°. Le roi Charles reconnaîtra par lui-même ou par ses fondés de pouvoir que l'événement de la mort du duc Jean était mauvais et damnable : que cette mort a été consommée damnablement et par mauvais conseil : qu'elle lui déplaît de tout son cœur, et que s'il avait alors eu autant d'âge et d'entendement qu'aujourd'hui, il y eût pourvu ; mais il était en ce temps-là bien jeune, avait peu de connais-

[1] Monstrelet. — Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

sance, et ne sut point y aviser. Il priera le seigneur de Bourgogne d'ôter de son cœur la rancune et la haine qu'il peut avoir conçues contre lui à ce sujet, et d'avoir entre eux bonne paix et amour.

2°. Le roi Charles abandonnera ceux qui accomplirent cette action ou y consentirent; et s'il les peut tenir, les punira ; autrement il les bannira à jamais, sans grâce ni rappel; et ils seront hors de tous traités.

3°. Le roi Charles fondera à Montereau une chapelle de vingt-quatre chartreux pour le repos de l'âme du feu duc Jean et des autres trépassés pendant les guerres.

4°. On restituera les joyaux que le duc Jean avait sur lui lors de son décès.

5°. Le duc de Bourgogne conservera les terres et seigneuries provenant de la couronne qu'il tient aujourd'hui ; d'autres lui seront données.

6°. Les dettes pour pensions, dons ou autres causes que le feu roi avait envers le duc de Bourgogne seront payées.

7°. Le seigneur de Bourgogne et ses sujets sont exempts de faire aucun serment de feauté

au roi Charles, et ledit seigneur n'aura aucune obligation envers lui.

8°. On restituera les biens et joyaux de ceux qui furent présens au décès du duc Jean.

9°. Abolition générale sera accordée, et chacun recouvrera ses biens, sauf certaines exceptions.

10°. Pour sûreté, il sera donné des ôtages, et consenti des peines corporelles et séculières aussi bien que des soumissions à l'Église.

Le Duc reçut avec bonté ces premières propositions, promit d'y répondre, et commit plusieurs de ses conseillers pour en conférer avec les ambassadeurs du roi, et aussi avec les ambassadeurs qu'avait envoyés le duc de Savoie[1], que chacune des parties avait prié de se porter pour médiateur.

Ils ajoutèrent que, pour parvenir à une paix générale et même pour traiter celle-ci, il fallait conclure une suspension de guerre, et assigner un temps et un lieu convenables pour traiter.

Ce fut à ce moment qu'arrivèrent de Paris l'évêque de Tournay et le sire de Lannoy,

[1] Guichenon.

pour représenter au duc Philippe, de la part du régent anglais, ses engagemens avec l'Angleterre. Par là, les négociations se trouvèrent retardées, et le Duc résolut d'envoyer une ambassade au roi de France pour connaître mieux ses intentions. Cependant tout le monde, et surtout les gens de bas et de moyen état se réjouissaient de cette paix[1]. Les ambassadeurs du roi de France étaient fêtés de tous, et bien qu'il n'y eût encore ni paix ni trêve, bien que ce fût dans une ville dont le duc de Bourgogne était seigneur direct, on venait en foule s'adresser au chancelier pour avoir de lui des lettres de rémission, des ordonnances royales, et d'autres expéditions, comme si le roi eût retrouvé sa pleine puissance. Les chevaliers et les conseillers de Bourgogne se montraient hautement favorables à la paix; ils avaient le cœur français, et n'avaient jamais incliné pour l'Angleterre, comme les conseillers flamands; ceux-ci songeaient toujours au commerce et à la richesse de leur province.

Jean de Luxembourg, l'évêque d'Arras et les sires de Brimeu et de Charny arrivèrent

[1] Monstrelet.



Deveria del. E. Mague sc.

DUNOIS.

à Compiègne avec les ambassadeurs de France et de Savoie [1]. Le roi fit mettre sous ses yeux les articles que ses ambassadeurs avaient cru nécessaire de proposer. Ils furent examinés dans le conseil où se trouvaient le duc de Bar, le comte de Clermont, M. de Vendôme, M. d'Albret, le chancelier, les évêques de Seez et de Castres, M. de la Trémoille, le bâtard d'Orléans, les seigneurs de Trèves, de Gaucourt, d'Argenton, de Mareuil, de Mortemart, et le doyen du chapitre de Paris.

Le roi et son conseil firent peu d'observations sur ces articles [2]; on demanda, 1°. que le duc de Bourgogne nommât une fois pour toutes ceux qu'il suspectait de la mort de son père, afin qu'il leur fût permis de présenter leur justification selon le droit et la coutume, et qu'après cette nomination personne ne pût être inquiété à ce sujet.

2°. On désigna particulièrement les seigneuries qui pourraient être détachées de la couronne pour être ajoutées à l'apanage du Duc; les principales étaient les comtés d'Auxerre et de Mâcon.

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne. — [2] Dutillet.

3°. On se réserva de discuter les dettes réclamées par le Duc.

4°. On expliqua formellement que lui seulement, et non pas ses héritiers et successeurs, serait dispensé du serment de feauté envers le roi vivant, mais non pas envers les héritiers et successeurs du roi.

5°. On ne voulut point d'exception à la remise générale faite à chacun de ses biens, sans remboursement de dommages.

6°. Le roi se refusa absolument à donner des ôtages pour sûreté du traité.

Enfin, comme le Duc voulait que les Anglais fussent admis à traiter, le roi déclara qu'il y consentait, pourvu que les princes prisonniers en Angleterre depuis quinze années fussent délivrés ou admis à rançon. Il s'engagea aussi d'avance à abandonner toute la Guyenne jusqu'à la Dordogne.

Telles furent les conditions arrêtées à Compiègne le 27 août pour servir à négoçier la paix définitive. En attendant, une trève fut conclue le 28 pour les pays de la rive droite de la Seine, depuis Nogent jusqu'à Honfleur. Paris était excepté, ainsi que les villes servant

de passage sur la rivière. Le roi se réservait de les attaquer, et le Duc de les défendre. La trêve devait être commune aux Anglais, toutefois après leur consentement.

Pendant qu'on traitait ainsi à Compiègne, la guerre avait continué avec la même activité. La Hire avec quelques hardis compagnons s'en alla jusqu'à sept lieues de Rouen, devant la forteresse de Château-Gaillard, passa la Seine durant la nuit, et donna l'assaut. Le commandant anglais, qui se nommait Kingston, se voyant surpris, obtint la vie sauve, et se hâta de partir[1]. On trouva dans le château le brave sire de Barbazan, qui, depuis neuf ans qu'il avait été pris à Melun, vivait en prison. Il était enfermé dans une étroite cage de fer. On en rompit les barreaux; mais le chevalier ne voulut point sortir. Il avait promis à Kingston d'être son loyal prisonnier, et il fallait que sa parole fût dégagée. On envoya courir après ce capitaine anglais, qui revint délivrer le sire de Barbazan. Le roi fut bien joyeux de revoir cet illustre et vaillant chevalier, qu'on tenait presque pour mort.

[1] Hollinshed.

A peine les Anglais avaient-ils quitté Senlis, que les habitans envoyèrent présenter leur soumission au roi. Il résolut alors de s'approcher encore de Paris, où le duc de Bedford n'était plus[1]. On eût été mieux assuré de trouver en Picardie des villes et forteresses sans défense, et des habitans tous portés de bonne volonté pour le roi[2]; mais c'était s'approcher beaucoup des frontières du duc de Bourgogne, qui pouvait mettre ses gens d'armes en campagne; ce motif et l'espoir d'arriver à la paix avaient décidé le conseil à conclure la trève. D'ailleurs les pourparlers continuaient, et les ambassadeurs de Savoie et de Bourgogne suivaient le roi. Ce fut donc à Senlis qu'il se rendit. Déjà son avant-garde avait, dès le 25 août, pris Saint-Denis qui ne s'était point défendu, et dont les principaux habitans se retirèrent à Paris[3]; lui-même y arriva le 29 août. Toute la contrée se soumettait à l'envie. Creil, Chantilly, Gournay-sur-Aronde, Luzarches, Choisy, Lagny, firent actes d'obéissance. Les seigneurs de Montmorency et de Mouy prê-

[1] Chartier. — Chronique de Berri. — [2] Monstrelet. — [3] Journal de Paris.

tèrent leur serment au roi et se mirent à son service[1].

Il y avait quelque espoir d'entrer dans Paris. La ville était défendue par peu de gens de guerre, et l'on pouvait croire que les partisans du roi, le sachant si proche avec toute sa puissance, se déclareraient fortement. Néanmoins, tout le conseil n'était pas d'opinion qu'il fallût essayer cette entreprise[2]. Le sire de la Trémoille ne le voulait point; d'autres aussi pensaient que les termes où l'on était avec le duc de Bourgogne, que l'assurance donnée chaque jour par messire de Luxembourg du désir de faire la paix, que les paroles meilleures encore du sire de Charny qui avait laissé penser que son maître remettrait bientôt Paris aux mains du roi, que la médiation du duc de Savoie, valaient mieux qu'une attaque incertaine, et que tout pourrait échouer ou se retarder beaucoup, si cette attaque venait à manquer[3].

Mais la Pucelle s'assurait d'entrer à Paris, et elle avait alors plus grande renommée que

[1] Monstrelet. — [2] Chronique de Berri. — [3] Histoire de Bourgogne.

jamais [1]. Elle s'en vint avec l'avant-garde où commandaient le duc d'Alençon, les maréchaux de Raiz et de Boussac, le sire d'Albret, le comte de Vendôme et les principaux chevaliers, loger à la chapelle Saint-Denis. Toute l'armée du roi se répandit dans les villages voisins, devant les portes Saint-Honoré et Saint-Denis.

Il y avait plus à compter sur les intelligences qu'on pourrait pratiquer dans la ville, que sur le succès de l'assaut. Le duc d'Alençon écrivit au prévôt de Paris, au prévôt des marchands, aux échevins, les appelant chacun par leur nom, leur parlant un langage doux et flatteur, leur faisant des promesses [2]. Ils en furent peu touchés; c'étaient des gens dévoués aux Anglais et aux Bourguignons. Le Parlement, les magistrats de tout rang, les quarteniers, avaient pour la plupart trop offensé le roi pour se fier à sa bonté; ils se souvenaient trop d'avoir mis à mort ses plus fidèles

[1] Lettre de Jeanne au comte d'Armagnac, Compiègne, 22 août. — Monstrelet. — Saint-Remi. —

[2] Registres du Parlement. — Journal de Paris.

serviteurs, lors du massacre des Armagnacs[1]; aussi rien ne fut-il oublié pour se bien défendre. Les barrières furent réparées, les fossés creusés; des pierres furent entassées sur les murailles, les sermens furent renouvelés publiquement; les dépôts judiciaires, l'argent des églises, la bourse des principaux bourgeois, furent mis à contribution pour payer les gens d'armes. La populace fut animée contre messire Charles de Valois et les Armagnacs; on lui fit accroire que la ville de Paris devait, si elle était prise, être renversée, et que la charrue devait en labourer la place[2].

La façon dont se comportaient les gens d'armes de France ne pouvait que donner crédit à ces mensonges; ils ne recevaient point de paye, et la victoire les rendait insolens; de sorte qu'ils se livraient à mille désordres; rien ne les pouvait retenir. La Pucelle en cela n'était point écoutée. Son courroux était si grand, qu'un jour, rencontrant des gens d'armes qui faisaient la débauche avec une fille de mauvaise vie, elle se mit à les battre du plat de son épée, si fort que l'arme se rompit.

[1] Monstrelet. — [2] Registres du Parlement.

C'était l'épée trouvée dans l'église de Fierbois, et qui venait de faire de si belles conquêtes. Ce fut un sujet de chagrin pour tous, et même pour le roi. « Vous deviez, dit-il à » Jeanne, prendre un bon bâton et frapper » dessus, sans aventurer ainsi cette épée qui » vous est venue divinement, comme vous » dites [1]. » La Pucelle en eut aussi beaucoup de regret ; elle était bien attachée à cette épée, parce qu'elle venait de l'église de Sainte-Catherine qu'elle aimait tant. Toutefois elle préférait beaucoup, voire quarante fois mieux son étendard, disait-elle. Car elle se servait peu de l'épée [2]. Elle ne voulait tuer personne, et se contentait de s'en aller la première, avec son étendard, écartant ceux qui l'attaquaient avec la lance ou avec une petite hache qu'elle portait suspendue à sa ceinture.

Enfin, après huit jours passés à Saint-Denis, les Français se présentèrent devant la porte Saint-Honoré, et se rangèrent en bataille dans le marché aux pourceaux, sous la butte des Moulins, à peu près au lieu où est aujourd'hui

[1] Chartier. — Déposition du duc d'Alençon. — Chartier. — [2] Interrogatoires de la Pucelle.

la rue Traversière. Ils amenaient avec eux une nombreuse artillerie qu'ils placèrent sur la butte, et un grand nombre de chariots remplis de fagots et de fascines pour combler les fossés [1].

Les Parisiens étaient pour lors à la grand' messe ; c'était le jour de la Nativité de la Vierge [2]. Tout à coup le bruit se répandit que les Armagnacs attaquaient la ville. Ceux qui les favorisaient criaient : « L'ennemi est en- » tré, tout est perdu. » Mais il n'y eut aucune émeute ; presque tous les habitans rentrèrent aussitôt chez eux, dans l'angoisse de ce qui allait advenir ; d'autres s'en allèrent bravement défendre Paris, et se joindre aux Anglais, aux Bourguignons et à la milice, qui s'étaient portés au lieu attaqué. Les Français voyaient aller et venir, le long des murailles, les étendards des chevaliers bourguignons, et la bannière blanche à la croix rouge.

Bientôt le combat s'engagea main à main. Jeanne et quelques chevaliers, entre autres le sire de Saint-Vallier, s'en allèrent attaquer

[1] Journal de Paris. — Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Monstrelet. — [2] Registres du Parlement.

la première barrière; ils y mirent le feu et entrèrent ainsi dans le boulevard du dehors. Il y avait encore deux fossés avant d'arriver à la muraille. La Pucelle voulut continuer l'attaque; elle voyait que le premier fossé n'était pas difficile à passer, mais le second était profond et rempli d'eau. Quelques-uns des hommes d'armes auraient bien pu le lui dire; mais sans doute, parce que Jeanne commençait à leur déplaire et à exciter leur envie, ils la laissèrent aller [1].

Si toute la puissance des Français se fût employée à cet assaut, les Anglais, pendant ce temps-là, auraient pu sortir par la porte Saint-Denis et tomber sur les assaillans. Aussi le duc d'Alençon, le comte de Clermont, le sire de Montmorency, qu'on venait de faire chevalier, et la plus grande part des capitaines restèrent en bataille au flanc de la butte des Moulins, qui les mettait à l'abri de l'artillerie des Parisiens.

Pendant ce temps-là, Jeanne, le maréchal de Raiz et d'autres seigneurs en assez bon nombre, passèrent aisément le premier fossé. Quand on fut au second, on le vit large, pro-

[1] Chronique de la Pucelle.

fond, rempli d'eau et de boue; la Pucelle s'en allait, sondant de place en place avec sa lance où l'on pourrait risquer le passage. Elle ne s'épouvantait point, et commanda qu'on apportât les fagots et les fascines pour essayer de le combler[1]. On lui obéissait vaillamment, et les Français semblaient résolus à ce périlleux assaut. Non-seulement les canons et les coulevrines portaient en cet endroit, mais les traits des archers y pleuvaient sans relâche. Les gens des deux partis, qui se voyaient et s'entendaient, s'adressaient mille menaces et mille injures. Jeanne leur criait : « Rendez la » ville au roi de France, » et ne recevait pour toute réponse que des outrages grossiers et des paroles déshonnêtes. Rien ne pouvait l'arrêter ni la troubler. Mais bientôt, atteinte d'une flèche à la jambe, ayant vu tomber le vaillant homme d'armes qui portait son étendard, elle fut contrainte de se coucher par terre, sur le revers du tertre qui séparait les deux fossés. Là, elle ordonnait encore l'attaque, et ne voulait point qu'on se retirât de l'assaut.

[1] Chronique de la Pucelle. — Chartier. — Monstrelet.

Cependant la nuit approchait; il n'y avait nul espoir de passer ce fossé profond; on n'apercevait point qu'aucun mouvement eût éclaté parmi les habitans de la ville. L'ordre arriva du seigneur de la Trémoille pour revenir vers Saint-Denis [1]. Jeanne ne voulait point entendre parler de s'en aller; chacun s'en retournait qu'elle restait encore couchée près du fossé, sans écouter les remontrances qu'on lui pouvait faire; toutes les instances étaient inutiles. Le duc d'Alençon l'envoya conjurer de se laisser ramener; enfin il vint lui-même la chercher, et parvint à la décider [2].

La retraite des Français ne fut troublée par aucune sortie. Ils ramassèrent leurs morts qui étaient en assez grand nombre, les enfermèrent dans une grange de la ferme des Mathurins, et les brûlèrent [3].

Le voyage du roi vers Paris était maintenant sans but; il manquait d'argent; il se trouvait loin des provinces qui pouvaient lui en donner et fournir des munitions [4]. Le ré-

[1] Chartier. — [2] Chronique de la Pucelle. — Journal de Paris.

[3] Journal de Paris. — [4] Amelgard.



A. Deveria del.

Croutelle sculp.

COSTUME D'UNE JEUNE FILLE NOBLE

AU XVE SIÈCLE.

gent allait revenir avec de plus grandes forces. Les gens d'armes ne se sentaient plus le même espoir ni le même courage. La discorde régnait dans le conseil; les uns rappelaient qu'ils n'avaient pas voulu cette attaque de Paris, les autres que, si elle eût été entreprise avec plus de forces et continuée avec plus de constance, un parti se fût déclaré dans Paris pour le roi. Beaucoup murmuraient contre la Pucelle, qui leur avait promis, disaient-ils, de coucher cette nuit même à Paris [1]. Enfin, dans ce chagrin de tous, il fut résolu de retourner vers la Loire. Jeanne, sans doute avec la volonté de quitter le service de guerre, suspendit son armure blanche sur le tombeau de saint Denis, avec une épée qu'elle avait conquise sur un Anglais dans l'assaut de Paris. Mais on s'employa si bien à la consoler; on loua si fort sa bonne volonté et sa vaillance; on lui répéta tellement que si l'on eût fait tout ce qu'elle avait dit, la chose eût mieux réussi, qu'elle consentit à suivre le roi. Depuis elle assura que l'entreprise sur Paris s'é-

[1] Chartier. — Interrogatoires de la Pucelle. — Tripaut.

tait faite contre le conseil de ses voix, et qu'elle avait eu tort de ne leur point obéir.

Le roi laissa de fortes garnisons et de vaillans capitaines dans les forteresses qu'il avait conquises. Guillaume de Flavy fut capitaine de Compiègne; Ambroise de Loré à Lagny; Jacques de Chabannes à Creil; le comte de Vendôme à Saint-Denis et à Senlis. Le chancelier et le comte de Clermont devaient se tenir à Beauvais, pour continuer à traiter avec les ambassadeurs de Bourgogne. Puis le roi, prenant la route de Lagny, de Provins, de Bray et de Sens, revint à Gien et dans les provinces de la Loire.

A peine les Français se furent-ils éloignés, que le duc de Bedford rentra à Paris; bientôt le duc de Bourgogne se mit en route pour y venir aussi, et ramener sa sœur qui venait de passer deux mois avec lui. Il avait annoncé au roi de France qu'il allait faire ce voyage, et qu'il s'emploierait à traiter de la paix, aussi avait-il un sauf-conduit[1]. En outre, les capitaines de Compiègne et de Pont-Sainte-Maxence avaient ordre de lui remettre ces

[1] Chartier.

villes pour assurer le passage des rivières de l'Aisne et de l'Oise. Mais Guillaume de Flavy, désobéissant au commandement qu'il avait reçu, refusa de donner entrée dans sa ville[1].

Le Duc voyageait avec grand appareil, accompagné de trois ou quatre mille combattans. Sa sœur la duchesse de Bedford cheminait près de lui, suivie de ses femmes, montées comme elle sur de belles haquenées. Lorsque ce noble cortége passa devant la ville de Senlis, les Français sortirent en foule pour voir le Duc. Le chancelier de France se présenta pour lui rendre ses hommages, et bientôt après arriva aussi le comte de Clermont, accompagné d'environ soixante chevaliers. Les deux beaux-frères ôtèrent leurs chaperons, se saluèrent courtoisement; mais ne s'embrassèrent point, et leur maintien ne témoignait ni joie, ni amitié. Le comte de Clermont se tourna ensuite vers sa sœur, madame de Bedford, et l'embrassa. L'entrevue ne se prolongea point davantage, et le Duc montra, par l'air de son visage, qu'il ne voulait point entrer en conférence avec

[1] Monstrelet.

son beau-frère ni le chancelier. Il poursuivit sa route vers Paris. Son entrée fut solennelle. Le duc de Bedford, les gens du conseil, les prévôts et les échevins, vinrent au-devant de lui. Le régent l'embrassa tendrement; chacun lui faisait honneur. Le peuple criait Noël, et jamais ne lui avait montré tant d'affection. Précédé des hérauts et des trompettes, il suivit la rue Saint-Martin et la rue Maubuée, pour aller rendre grâces à Dieu dans l'église Sainte-Avoie. De là, il conduisit sa sœur à l'hôtel Saint-Paul, où demeurait le régent [1].

Pour lors commencèrent de grands conseils, où voyant le désir général des Parisiens, et combien ils étaient peu amis des Anglais, le duc de Bedford, à son grand regret, sur la demande expresse de l'Université, du Parlement et de la bourgeoisie, consentit à remettre la régence au duc de Bourgogne, et à se contenter du gouvernement de la Normandie.

Le duc Philippe se fit beaucoup prier par

[1] Journal de Paris. — Registres du Parlement. — Monstrelet.

son beau-frère, par le cardinal de Winchester, par les Parisiens. La suite fit voir bientôt après que les Anglais faisaient sagement de suivre enfin le conseil de leur roi Henri V, et de ne rien ménager pour conserver l'amitié du duc de Bourgogne. Cependant il ne rompit point encore ouvertement les négociations commencées avec la France. Le chancelier et les conseillers du roi arrivèrent, sur un sauf-conduit, de Senlis à Saint-Denis. Les sires de Luxembourg et de Lannoy s'y rendirent de leur côté. Par suite de ces pourparlers, la trève conclue à Compiègne, qui avait, le 28 septembre, été étendue à la ville de Paris et aux ponts de Saint-Cloud et de Charenton, fut solennellement publiée à Paris en même temps que la régence du duc de Bourgogne. Deux jours après il écrivit au duc de Savoie, lui témoigna encore son désir de faire la paix, et l'espérance d'y voir consentir son beau-frère le duc de Bedford [2]. Il indiquait comme lieu de conférences la ville d'Auxerre, et priait le duc de Savoie de s'y rendre en personne pour

[1] Monstrelet. — Registres du Parlement.

[2] Preuves de l'Histoire de Savoie.

servir de médiateur conjointement avec le sire de Luxembourg, les cardinaux que le pape avait conjuré d'y envoyer, et les ambassadeurs de l'empereur. Les envoyés du duc de Savoie s'en allèrent de là auprès du roi, à Issoudun, et il écrivit dans le même sens à leur maître.

Mais on ne croyait plus à toutes ces protestations pacifiques. Chacun, de son côté, s'apprêtait à reprendre la guerre avec plus de force. La trève devait finir à Noël; en attendant elle n'était observée par personne. Les capitaines des garnisons françaises n'obéissaient en aucune façon au comte de Clermont, que le roi avait laissé pour son lieutenant dans les pays de la rive droite de la Seine. Chacun faisait à son gré des entreprises sur l'ennemi; les Anglais et les Bourguignons s'efforçaient aussi de reprendre les forteresses qu'ils avaient perdues [1]. Ainsi la contrée était redevenue plus malheureuse que jamais. Les ravages s'étendaient jusqu'à la porte de Paris; la disette y avait recommencé, et les cinq ou six mille Picards, que le duc

[1] Chartier. — Monstrelet. — Journal de Paris.

de Bourgogne avaient amenés, ne faisaient qu'accroître le désordre. Pour observer la trève, on ne les employait pas contre les Français, mais ils pillaient leurs hôtes à Paris, et dans les villages où ils étaient logés. Ce fut là tout ce que les Parisiens tirèrent de ce duc de Bourgogne qu'ils avaient si bien reçu. Après quinze jours, le duc de Bedford étant parti pour Rouen avec les Anglais, le Duc s'en alla aussi avec presque tous ses gens, laissant la ville sans défense; seulement pour apaiser les murmures, il recommanda publiquement que, si les Armagnacs revenaient, on eût à se bien défendre, et confia le gouvernement de Paris au maréchal de l'Isle-Adam.

Il était en effet pressé de retourner en Flandre[1]. Déjà, depuis assez long-temps, il avait négocié son mariage avec madame Isabelle, fille du roi Jean Ier de Portugal et de madame Philippe de Lancastre. Les sires de Roubais et de Toulongeon, de Noyelle et d'autres seigneurs bourguignons[2], étaient allés la chercher; elle s'était embarquée avec un des infans ses frères, pour arriver par mer en

[1] Journal de Paris. — [2] Saint-Remi.

Flandre. Déjà elle était en vue du port de l'Écluse, on s'assemblait sur le rivage pour fêter sa venue, lorsqu'une furieuse tempête la rejeta en mer. On fut plusieurs jours sans savoir ce qui lui était advenu, et craignant qu'elle n'eût péri dans quelque naufrage. C'était l'inquiétude qu'avait le duc Philippe, lorsqu'il quitta ainsi Paris en toute hâte. Peu après il sut que le vaisseau, long-temps balotté sur la mer, avait enfin été jeté sur la côte d'Angleterre[1]; la princesse avait reçu bon accueil des gouverneurs de ce royaume, qui même lui avaient prêté cent livres pour ses dépenses. A son arrivée en Flandre elle fut reçue avec une magnificence jusqu'alors inconnue, et qui surpassait le faste déjà si célèbre de la maison de Bourgogne. Ce fut à Bruges, le 10 janvier 1430, que les noces se célébrèrent. Le Duc avait fait construire des salles toutes neuves pour agrandir son château. Les rues étaient tendues de ces beaux tapis de Flandre, tels qu'on n'en faisait nulle part de pareils. La duchesse de Bedford, la duchesse de Clèves, étaient ve-

[1] Acta publica : Rymer.

nues faire honneur au mariage de leur frère. La comtesse de Namur, la comtesse de Lorraine, madame de Luxembourg et d'autres nobles dames formaient aussi le cortége de la nouvelle Duchesse. Les grands seigneurs et les puissans gentilshommes étaient en foule à ces cérémonies. Comme eux, les riches bourgeois de Bruges, qui commerçaient dans tout le monde, rivalisaient de luxe et de dépense. Les fêtes durèrent huit jours entiers sans interruption ; non-seulement le palais, mais la ville étaient nuit et jour en festin, en danses, en courses de chevaux, en jeux de toute sorte. Rien ne parut plus splendide que trois fontaines placées devant le palais. L'une était un lion de pierre, et versait sans cesse du vin du Rhin ; l'autre un cerf, d'où coulait du vin de Beaune ; la troisième était une licorne qui, aux heures des repas, faisait jaillir de l'eau de rose pour se laver les mains, puis tour à tour du vin de Malvoisie, du vin de la Romanée, du vin muscat et de l'hypocras. Aussi ne voyait-on par toute la ville que gens de la populace, ivres, se gourmant les uns les

[1] 1430-1429 (v. s.). — L'année commença le 16 avril.

autres, ou couchés çà et là dans les rues; tandis que, dans le palais, ceux qui approchaient du Duc se livraient à de plus nobles divertissemens [1]. Il régla pour sa femme un train de maison bien plus magnifique et composé d'un beaucoup plus grand nombre de serviteurs que n'en avait aucune reine de la chrétienté [2].

Il donna ainsi à ce troisième mariage un tout autre éclat qu'aux deux premiers, soit qu'il se trouvât alors plus comblé de gloire et de prospérité, soit qu'il voulût faire paraître plus de galanterie envers cette nouvelle épouse. Ce fut à cette occasion et à cause d'elle, dit-on, qu'il prit la devise : « Autre » n'aurai, » l'appliquant sans doute au mariage seulement; car pour les amours il ne s'en fit faute pas plus après qu'auparavant. En ce moment même on racontait qu'il aimait beaucoup une dame de Bruges; et ce fut en son honneur, selon le bruit populaire, qu'il

[1] Monstrelet. — Meyer. — Heuterus. — Saint-Remi.

[2] Preuves des Mémoires de France et de Bourgogne. — Ordonnance du 5 janvier 1429 (v. s.).

institua ce fameux ordre de la Toison-d'Or, le plus grand ornement sans doute de la fête de son mariage, et qui lui sembla toujours depuis un des plus beaux signes de sa gloire et de sa puissance. On disait qu'il avait voulu venger cette dame des moqueries de quelques seigneurs de sa cour, et leur proposer pour objet d'ambition et d'envie un souvenir de cette couleur dorée, qu'ils avaient indiscrètement raillée [1].

Quoi qu'on en ait dit, le duc Philippe donna et eut sans doute de plus dignes motifs pour instituer, dans une occasion solennelle, une chevalerie si conforme à ses nobles inclinations, et au goût qu'il montra toute sa vie pour ce genre de cérémonies et de devoirs. Voici comment il exposa sa pensée, lorsqu'un an après, il régla en définitif son ordre de la Toison-d'Or, dont les vingt-quatre premiers chevaliers avaient paru dans tout leur éclat au mariage.

« A tous présens, à venir, savoir faisons

[1] Favin, Théâtre d'honneur. — Colomiès (d'après Vossius, qui disait l'avoir lu dans une chronique). Recueil de particularités.

» qu'à cause du grand et parfait amour que
» nous avons pour le noble état et ordre de
» chevalerie, dont par notre ardente et sin-
» gulière affection nous désirons accroître
» encore l'honneur, afin que par son moyen,
» la vraie foi catholique, l'état de notre sainte
» mère l'Église, la tranquillité et la prospé-
» rité de la chose publique, soient, autant
» qu'ils peuvent l'être, défendus, gardés, et
» conservés; nous, pour la gloire et la louange
» du Créateur tout-puissant et de notre Ré-
» dempteur, pour la vénération de la glo-
» rieuse Vierge sa mère, pour l'honneur de
» monseigneur saint André, glorieux apôtre
» et martyr, pour l'exaltation de la foi et de
» la sainte Église, pour l'excitation aux ver-
» tus et aux bonnes mœurs, le 10e de jan-
» vier 1429, qui était le jour de la solennité
» du mariage célébré à Bruges entre nous
» et notre très-chère et très-aimée épouse
» Élisabeth, avons institué, créé et ordonné,
» comme par les présentes nous instituons,
» créons et ordonnons un ordre et confrérie
» de chevalerie et d'association amicale d'un
» certain nombre de chevaliers que nous avons

» voulu appeler du nom de la Toison-d'Or
» conquise par Jason, et sous les conditions
» ci-après [1]. »

L'ordre devait se composer de trente-un chevaliers, gentilshommes de nom et d'armes et sans reproche. Leur chef suprême devait être le duc Philippe, sa vie durant, et après lui ses successeurs ducs de Bourgogne.

Les chevaliers devaient quitter tout autre ordre, hormis les souverains qui pouvaient garder l'ordre dont ils étaient chefs.

Le collier qui portait la toison-d'or était donné par le Duc et devait lui être renvoyé après le décès du chevalier. Il se composait de briquets, nommés alors fusils, faisant jaillir des étincelles de leurs pierres. C'était depuis long-temps la devise du Duc; elle signifiait, disait-on, que le heurter, c'était l'enflammer. Le grand manteau de l'ordre était d'écarlate, traînant jusqu'à terre, avec fourrure de vair; le chaperon de même couleur.

Les quatre-vingt-quatorze articles de cette ordonnance contenaient les devoirs imposés

[1] Meyer. — Pontus Heuterus (leurs textes offrent quelques différences).

aux chevaliers, tous se rapportant à la fidélité envers la sainte Église, à l'intégrité de la foi catholique, à la loyauté envers le souverain, à l'amitié et à la fraternité entre les chevaliers de l'ordre, à l'honneur dans les armes, aux révélations qu'il leur était prescrit de faire de tout ce qui serait contraire ou injurieux au souverain ou aux membres de l'ordre. Les cérémonies, les réceptions, les sermens, les procédures contre les chevaliers délinquans, étaient aussi réglés par le plus menu détail. Enfin le Duc désignait les articles de cette longue ordonnance qui pouvaient être dans la suite expliqués et changés par le chapitre de l'ordre, et ceux qui devaient être immuables. C'était assurément le plus beau code d'honneur et de vertu chevaleresque, et aussi le moyen d'attacher et de rendre de plus en plus docile au duc de Bourgogne toute cette grande noblesse qui l'environnait et le servait.

Après les fêtes de Bruges, le Duc se rendit à Gand et dans les principales villes de Flandre, pour montrer à ses sujets leur nouvelle souveraine. Elle reçut partout un grand accueil et de riches présens. Ce fut à ce moment

qu'éclata une sédition à Grammont. Les gens de métier se révoltèrent contre les magistrats qui voulaient les soumettre à une taxe; mais le Duc, qui se sentait puissant, fut sévère contre les rebelles, et tel il se montra toujours. Son baillif, le sire d'Hallwin, fit trancher la tête aux chefs des mutins, et les autres furent bannis [1].

Au mois de février, continuant toujours à se faire voir à leurs bonnes villes, le Duc et la Duchesse se trouvèrent à Arras; là, ils publièrent un grand tournoi; cinq des plus illustres chevaliers français, qui guerroyaient dans le voisinage, et qui avaient, peu de jours auparavant, soutenu un combat très-vif contre la garnison de Clermont en Beauvoisis, vinrent défier cinq chevaliers bourguignons; c'étaient Saintraille, Valperga, d'Abrécy, Dubiet et de Nully [2]. Leurs adversaires furent le sire de Beaufremont seigneur de Charny, le sire de Lalaing, Jean de Vauldrey, Nicolas et Philibert de Menthon. La joûte dura cinq jours. Elle fut brillante; le Duc et la Duchesse siégeaient sur un échafaud, entourés de toute leur chevalerie. C'était Jean de Luxem-

[1] Meyer. — [2] Monstrelet.

bourg qui approchait les lances aux champions de Bourgogne, et Alard de Mouhi aux Français. Le sire de Beaufremont blessa grièvement le sire d'Abrécy, et le sire de Nully fut aussi fortement atteint par Philibert de Menthon; Valperga, après un rude et long combat contre le sire de Lalaing, fut abattu. Le Duc fit rendre de grands soins aux blessés, et accueillit le plus courtoisement leurs compagnons. Puis on recommença des deux parts à s'apprêter à la guerre plus cruellement que jamais.

La trève, comme on a vu, ne s'observait pas. Les garnisons françaises, bourguignones, anglaises, sans obéir à personne, ne faisaient que courir et piller le pays[1]. Le comte de Clermont, que le roi avait laissé pour lieutenant, voyant que nul ne voulait lui obéir, s'était en allé, laissant le commandement au comte de Vendôme. Le pays, qui commençait à se reposer, lorsqu'un seul parti y était maître, n'avait jamais été plus malheureux. Les habitans reprenaient leurs habitudes de brigandages; il y avait même des gens de

[1] Chartier.

Paris, qui, laissant femmes et enfans, s'en allaient par bandes piller sur les grandes routes aux environs de la ville et beaucoup de riches bourgeois, pour trouver quelque sûreté, se réfugiaient dans les pays du duc de Bourgogne [1].

De l'autre côté de la Loire, les trèves n'étaient pas mieux gardées. Le duc d'Alençon avait voulu s'en aller avec la Pucelle en Normandie, pour reconquérir son apanage : mais le sire de la Trémoille s'y opposa. Le duc d'Alençon alors y envoya ses gens, et manda le vaillant Ambroise de Loré, capitaine de la forteresse de Lagny, pour être le maréchal de cette entreprise. Pendant ce temps, le conseil du roi revint au dessein de s'assurer de tout le cours de la Loire. Perrinet Grasset, cet aventurier bourguignon, qui ne reconnaissait de chef que le duc Philippe, encore semblait-il que ce fût plus de nom que de fait, et qui traitait avec tant d'arrogance le maréchal de Bourgogne et tous les grands seigneurs du duché, tenait encore en ce mo-

[1] Journal de Paris. — Chartier. — Chronique de Berri. — Vigiles de Charles VII.

ment la Charité et les places de cette contrée [1]. On lui fit proposer de se déclarer pour le roi, mais il n'y voulut point entendre. Alors on assembla à Bourges un certain nombre de gens d'armes. Le sire d'Albret fut leur chef, et s'en alla, avec la Pucelle, assaillir Saint-Pierre-le-Moutier.

Ce fut encore là un des plus beaux exploits de Jeanne. Les Français n'étaient pas nombreux; leurs plus fameux capitaines étaient occupés dans d'autres entreprises ou dans diverses garnisons. Le siége durait depuis quelques jours; les assiégeans se défendaient bien. Déjà plusieurs attaques avaient échoué. Un jour, que les Français repoussés se retiraient en désordre, et que les meilleurs hommes d'armes pensaient à lever le siége, Jeanne, demeurée presque seule, ne voulut point s'éloigner du rempart [2]. Le sire d'Aulon, son écuyer, accourut pour l'emmener : « Vous êtes seule, » dit-il. — Non, dit-elle en ôtant son casque; » j'ai cinquante mille hommes, et il faut » prendre la ville. » Elle lui sembla insensée;

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne. — [2] Déposition de Daulon.

mais sans s'arrêter à ses discours, la Pucelle se mit à appeler tous ses gens, leur criant d'apporter des claies et des fascines. Sa voix les ranima; ils obéirent à ses ordres. Elle ne cessait de les presser. En un instant le fossé fut comblé, l'assaut recommencé, la ville prise. La Pucelle ne fit jamais rien qui parût plus merveilleux, ni plus divin.

En ce temps là, il était venu près du roi une autre sainte femme qui se disait aussi prophétesse [1]. Elle se nommait Catherine, et venait de La Rochelle, promettant de même de grandes choses au roi. Elle n'allait point à la guerre, mais son fait était de prêcher, au nom du ciel, qu'on apportât de l'argent au roi, et elle disait qu'elle saurait bien connaître ceux qui tiendraient leurs trésors cachés. Elle avait aussi des visions, et souvent, disait-elle, il lui apparaissait une dame blanche vêtue d'or. Jeanne, nonobstant qu'il y eut grand besoin d'argent pour payer les gens d'armes, ne voulut point croire aux discours de Catherine. Elle demanda à voir la dame blanche. Catherine la fit coucher avec elle pour

[1] Journal de Paris. — Interrogatoires de la Pucelle.

être témoin de la vision qui venait toujours la nuit. La Pucelle veilla long-temps sans rien voir apparaître; mais s'étant endormie, Catherine assura que c'était alors que la dame était venue. La lendemain Jeanne dormit durant la journée pour pouvoir se tenir éveillée toute la nuit. En effet elle ne ferma pas l'œil, et elle demandait toujours à Catherine « Viendra-t-elle point? — Oui, bientôt, » disait l'autre; mais rien ne parut.

Cependant Jeanne ne pouvait pas plus montrer ses visions que Catherine, et disait à ceux qui lui en parlaient, qu'ils n'étaient point assez dignes ni vertueux pour voir ce qu'elle voyait. Il était donc raisonnable qu'elle ne regardât point comme une preuve contre cette femme de La Rochelle le fait de ne pouvoir communiquer ses visions à d'autres. Alors elle résolut d'en parler, ainsi qu'elle le raconta, à sainte Catherine et à sainte Marguerite, qui lui dirent qu'il n'y avait que folie et mensonge dans la femme de La Rochelle. Aussi voulut-elle la renvoyer à son ménage nourrir ses enfans, et dit au roi qu'il ne la fallait point écouter. Ce fut, à ce qu'il semble, l'avis

de tous. Frère Richard, toutefois, lui était favorable, et tous deux étaient contraires à Jeanne [1].

Après la prise de Saint-Pierre-le-Moutier, on alla assiéger la Charité. Le maréchal de Boussac et le sire d'Albret y étaient avec Jeanne. Catherine avait conseillé de n'y point aller, parce qu'il faisait trop froid. On était au cœur de l'hiver. La ville était merveilleusement bien fortifiée. Perrinet Grasset était un habile et vaillant capitaine. Les Français n'étaient pas fort nombreux. Ils demeurèrent un mois devant les murailles sans avancer en rien. On livra plusieurs assauts sanglans, et toujours sans succès. Enfin une fausse alerte, donnée par Perrinet Grasset, mit en déroute les Français, et ils revinrent, laissant leurs canons. Jeanne assura ensuite que son avis eût été de ne point tenter cette entreprise.

Alors, après avoir assemblé un plus grand nombre de combattans, le conseil du roi revint au projet de porter la guerre dans les

[1] Déposition de Daulon. — Interrogatoires de la Pucelle.

environs de Paris, sur la Seine [1]. Les affaires du roi allaient mieux de ce côté-là. Les garnisons françaises avaient presque toutes réussi à se conserver et à se défendre. Les habitans de Melun s'étaient délivrés des Anglais, et avaient appelé chez eux le commandeur de Giresme. Saint-Denis avait été surpris. La Hire avoit pris Louviers, et courait jusqu'aux portes de Rouen. Cette ville même avait failli revenir aux mains des Français par le complot de quelques bourgeois. En outre, Paris se remplissait chaque jour de mécontens. Abandonnés du duc de Bourgogne et du régent, affamés par les compagnies qui dévastaient la contrée, se voyant sans défense, apprenant sans cesse que les Armagnacs avaient partout meilleure fortune, les Parisiens détestaient de plus en plus la guerre et les Anglais. Une grande conjuration se forma, pour faire entrer dans la ville les gens de guerre du parti du roi [2]. Un clerc de la chambre des comptes, deux procureurs au Châtelet, de riches bourgeois, un religieux de l'ordre des carmes, qui con-

[1] Monstrelet. — Chronique de Berri. — Chartier. — [2] Journal de Paris.

duisait toute l'affaire, et environ cent cinquante autres furent découverts. Les uns furent écartelés ou décapités ; d'autres jetés à la rivière ; il y en eut qui moururent à la torture ; les plus riches se rachetèrent ; un grand nombre s'enfuit. L'entreprise fut ainsi manquée. Mais une autre pareille pouvait se former. Le roi envoya donc toutes ses forces vers Paris ; la Pucelle s'y rendit aussi ; son avis était [1] qu'on ne pouvait trouver la paix qu'au bout de la lance, tandis que Catherine disait au contraire qu'il fallait traiter avec le duc de Bourgogne, et que si l'on voulait elle s'en irait persuader ce prince.

Dès que Jeanne et les secours qu'elle amenait furent arrivés, tout commença à prospérer mieux encore pour les Français. La garnison anglaise de Corbeil, et les gens venus de Paris, furent repoussés devant Melun, qu'ils voulaient reprendre. Saint-Maur, proche Vincennes, fut surpris. Une nouvelle conjuration éclata dans Paris, parmi les prisonniers qui étaient à la Bastille ; ils étaient sur le point d'égorger le capitaine, et

[1] Interrogatoires de la Pucelle.

de livrer la porte Saint-Antoine, lorsque le sire de l'Isle-Adam arriva au plus vite ; frappant lui-même de sa hache ceux qui venaient de tuer la garde des portes, il arrêta le succès de l'entreprise, et fit noyer tous ces malheureux prisonniers [1].

Vers le même moment, un des plus vaillans chefs des compagnies bourguignones, nommé Franquet d'Arras, courait le pays avec trois cents Anglais ou Bourguignons, et commettait mille cruautés. Jeanne s'en alla l'attaquer; il avait de bons archers, et se retrancha fortement; tout son monde avait mis pied à terre ; par deux fois, Jeanne et les Français furent repoussés, bien que leur attaque fut hardie et vigoureuse; enfin, la garnison de Lagny, commandée par le valeureux sire de Foucaud, arriva avec de l'artillerie. Franquet, après s'être défendu obstinément, fut forcé derrière son rempart [2]. Presque tous ses gens furent passés au fil de l'épée, et lui fut prisonnier. La Pucelle voulait le garder pour l'échanger avec un brave Parisien, maître d'une fameuse hôtellerie à

[1] Journal de Paris. — [2] Monstrelet. — Chartier.

l'enseigne de l'Ours, que l'on retenait en prison pour quelque entreprise faite en faveur du roi[1]. Le baillif de Senlis et les juges de Lagny demandaient au contraire que Franquet leur fût livré afin de punir ses brigandages. Jeanne ayant appris que l'aubergiste était mort : « En ce cas, dit-elle, faites de » celui-ci ce que justice voudra. » Son procès fut suivi, et il fut décapité. La mort de ce fameux chef de guerre, que le duc de Bourgogne et les Anglais aimaient beaucoup, et que sa grande vaillance avait rendu cher à tous les hommes d'armes, donna un courroux extrême aux ennemis. On assura que Jeanne avait violé la foi promise, et avait manqué à toutes les lois de la guerre[2]. Cela augmenta la réputation de cruauté qu'elle avait parmi les adversaires du roi. Ils répandirent même qu'elle avait tué Franquet de sa main. Jamais elle n'avait inspiré tant de terreur aux Anglais, et par conséquent une si grande haine à leurs chefs. Les archers et les gens d'armes qu'on enrôlait en Angleterre prenaient la fuite, et se cachaient plutôt

[1] Interrogatoires de la Pucelle. — [2] Hollinshed.

que de venir en France combattre contre la Pucelle, et l'on était contraint de publier de sévères ordonnances contre les capitaines et les soldats qui tardaient à partir, ou s'y refusaient, effrayés de ses sortiléges [1].

Pour ranimer le courage des Anglais qui étaient en France, pour relever l'espoir des Parisiens, il fut résolu par le conseil d'Angleterre d'envoyer le jeune roi Henri VI, qui avait pour lors neuf ans, se faire couronner roi de France à Saint-Denis. On fit grand bruit de cette nouvelle à Paris; on ordonna d'avance des fêtes; on annonça qu'il arriverait avec un grand nombre de soldats; on disait aussi, pour se rendre le peuple favorable, que le duc de Bourgogne assemblait une forte armée.

Il semblait en effet que tout projet de faire la paix fût maintenant bien éloigné. Le Duc, à qui le régent anglais avait promis la Champagne et la Brie, et donné d'énormes sommes d'argent, allait tenter de nouveaux efforts pour détruire le roi de France [2]. Déjà il avait envoyé plusieurs de ses conseillers à Amiens et dans

[1] Meyer. — Hollinshed. — Rymer, *Acta publica*, tome X. — [2] Rymer, *Acta publica*. — Rapin Thoyras.

les villes de Picardie, pour les empêcher de se mettre de l'autre parti, comme elles paraissaient y incliner beaucoup. Il leur avait promis sa puissante protection, et leur laissait même espérer qu'il pourrait obtenir pour elles la suppression des aides et des gabelles [1]. Par ses bonnes paroles, il avait réussi à se les rendre favorables, et avait assemblé encore une fois les gens de cette province, qui avaient coutume de porter les armes.

En même temps Louis de Châlons, prince d'Orange, assemblait une autre armée de Bourguignons et de Savoyards, pour aller conquérir le Dauphiné, qui, comme on croyait, devait être partagé entre lui et le duc de Savoie d'après les nouvelles alliances du duc Philippe et du régent anglais [2].

Après Pasques 1430, le Duc et Jean de Luxembourg, qui était toujours son principal capitaine dans les pays du nord, vinrent assiéger Gournay-sur-Aronde, forteresse qui appartenait au comte de Clermont. Le capitaine promit de la rendre, s'il n'était pas secouru avant le mois d'août, et en attendant

[1] Monstrelet. — [2] Chartier.

de ne commettre aucun acte de guerre [1]. De là le sire de Luxembourg se portant vers Beauvais, contraignit le sire Louis de Gaucourt de s'y renfermer, et délivra le pays d'une bande de brigands anglais, qui s'étaient saisis du château de Provenlieu, ravageant toute la contrée, sans connaître amis ou ennemis. Ils furent presque tous mis à mort. Le duc de Bourgogne alla ensuite mettre le siége devant Choisy-sur-Oise [2]. La Pucelle, le comte de Vendôme et beaucoup d'autres seigneurs partirent des bords de la Marne pour venir secourir cette forteresse. Il fallait passer la rivière d'Aisne. Ils se présentèrent devant Soissons. Le comte de Clermont y avait laissé pour capitaine un écuyer picard, nommé Guichard Journel. Cet homme traitait déjà avec le duc de Bourgogne ; il ferma ses portes aux Français, persuada aux habitans qu'une nombreuse garnison, s'établissant dans la ville, ne tarderait pas à les affamer, et en même temps s'excusa auprès du comte de Vendôme sur la volonté du peuple. La troupe française était nombreuse ; il y avait là plusieurs grands sei-

[1] Monstrelet. — [2] Chartier. — Chronique de Berri.

gneurs avec un train considérable. Voyant que la route n'était point libre, que le pays manquait de vivres, ils s'en retournèrent dans le pays d'où ils venaient; la Pucelle avec quelques vaillans chevaliers s'en alla à Compiègne, mais n'y demeura guère.

Le duc de Bourgogne, pour que les vivres qui arrivaient à son camp devant Choisy par Montdidier et Noyon, ne fussent point arrêtés par la garnison française de Compiègne, avait placé à Pont-l'Évêque et dans les faubourgs de Noyon, une garde d'Anglais et de Bourguignons. Un matin à la pointe du jour, la Pucelle, Saintraille, Valperga, le sire de Chabannes et d'autres, au nombre d'environ deux mille, tombèrent avec vigueur sur les Anglais de Pont-l'Évêque, dont sir John Montgommery était chef. Déjà il était contraint de plier, lorsque les sires de Brimeu et de Saveuse arrivèrent de Noyon en toute hâte avec leurs Bourguignons, et sauvèrent les Anglais. A quelques jours de là, le sire de Brimeu fut surpris par Saintraille pendant qu'il se rendait devant Choisy, et mis à forte rançon. Toutes ces entreprises ne purent sau-

ver Choisy, que le Duc assiégeait avec une redoutable artillerie [1].

Il vint ensuite mettre le siége devant Compiègne; c'était la principale ville que les Français eussent dans le pays. Le sire Guillaume de Flavy, que le roi y avait mis pour capitaine, et qui l'avait conservée ensuite malgré ses ordres, était un vaillant homme de guerre, mais le plus dur et le plus cruel peut-être qu'on connût dans ce temps-là. Il n'y avait pas de crime qu'il ne commît chaque jour. Il faisait mourir toutes sortes de gens, sans justice ni miséricorde, dans les plus affreux supplices [2].

Ce terrible capitaine avait fait les plus grands préparatifs pour se bien défendre. La ville était suffisamment approvisionnée de vivres et de munitions. Les murailles étaient fortes et réparées à neuf; la garnison nombreuse; l'artillerie bien servie. Aussi le duc de Bourgogne assembla toute sa puissance pour un siége si difficile. Il fit entourer la ville presque de tous les côtés : le sire de

[1] Monstrelet. — [2] Mémoires de Duclercq. — Saint-Remi.

Luxembourg, le sire Baudoin de Noyelles, sir John Mongommery, et le Duc lui-même commandaient chacun les postes principaux [1].

La Pucelle, dès qu'elle apprit que Compiègne était ainsi resserrée, partit de Crespy pour aller s'enfermer avec la garnison. Dès le jour même de son arrivée, elle tenta une sortie par la porte du pont de l'autre côté de la rivière d'Aisne. Elle tomba à l'improviste sur le quartier du sire de Noyelles, au moment où Jean de Luxembourg et quelques-uns de ses cavaliers y étaient venus pour reconnaître la ville de plus près. Le premier choc fut rude; les Bourguignons étaient presque tous sans armes. Le sire de Luxembourg se maintenait de son mieux, en attendant qu'on pût lui amener les secours de son quartier qui était voisin, et de celui des Anglais. Bientôt le cri d'alarme se répandit parmi tous les assiégeans, et ils commencèrent à arriver en foule. Les Français n'étaient pas en nombre pour résister; ils se mirent en retraite [2]. La Pucelle se montra plus vaillante que jamais; deux fois elle ramena ses gens sur

[1] Monstrelet. — [2] Interrogatoires de la Pucelle.

l'ennemi; enfin, voyant qu'il fallait rentrer dans la ville, elle se mit en arrière-garde pour protéger leur marche, et les maintenir en bon ordre, contre les Bourguignons, qui, sûrs maintenant d'être bien appuyés, se lançaient vigoureusement à la poursuite. Ils reconnaissaient l'étendard de la Pucelle [1], et la distinguaient à sa huque d'écarlate, brodée d'or et d'argent; enfin, ils poussèrent jusqu'à elle. La foule se pressait sur le pont. De crainte que l'ennemi n'entrât dans la ville à la faveur de ce désordre, la barrière n'était point grande ouverte; Jeanne se trouva environnée des ennemis. Elle se défendit courageusement avec une forte épée qu'elle avait conquise à Lagny sur un Bourguignon [2]. Enfin, un archer picard, saisissant sa huque de velours, la tira en bas de son cheval; elle se releva, et combattant encore à pied, elle parvint jusqu'au fossé qui environnait le boulevard devant le pont. Pothon le Bourguignon, vaillant chevalier du parti du roi, et quelques autres étaient restés avec elle, et la défendi-

[1] Heuterus. — Saint-Remi. — [2] Interrogatoires de la Pucelle.

rent avec des prodiges de valeur. Enfin, il lui fallut se rendre à Lionel bâtard de Vendôme, qui se trouva près d'elle.

Elle fut aussitôt amenée au quartier du sire de Luxembourg, et la nouvelle s'étant répandue parmi les assiégeans, ce fut une joie sans pareille [1]. On aurait dit qu'ils eussent gagné quelque grande bataille, ou que toute la France fût à eux; car les Anglais ne craignaient rien tant que cette pauvre fille. Chacun accourait de tous côtés pour la voir. Le duc de Bourgogne ne fut pas des derniers; il vint au logis où elle avait été amenée, et lui parla, sans qu'on pût bien savoir ce qu'il lui dit. On écrivit tout aussitôt à Paris, en Angleterre, et dans toutes les villes de la domination de Bourgogne, pour annoncer cette grande nouvelle. Le *Te Deum* fut chanté en grande solennité, par ordre du duc de Bedford [2].

Ce fut au contraire un grand sujet de tristesse pour les Français. Aux regrets qu'excita cette perte, se mêlèrent de fâcheux soupçons. On disait parmi le peuple, que les chevaliers et

[1] Monstrelet (témoin oculaire). — Vigiles de Charles VII. — [2] Hume.

les seigneurs, jaloux de sa grande renommée, avaient tramé sa ruine. Le sire de Flavy, déjà si détesté, fut surtout accusé; on prétendit qu'il l'avait vendue d'avance au sire de Luxembourg, et qu'il avait fait fermer la porte sur elle, pour qu'elle demeurât aux mains des ennemis. Le bruit se répandit que ses voix lui avaient prédit sa perte, et que le jour même, comme elle était allée communier dévotement à l'église Saint-Jacques, elle s'appuya tristement contre un des piliers, et dit à plusieurs habitans et à un grand nombre d'enfans qui se trouvaient là : « Mes bons amis et mes » chers enfans, je vous le dis avec assurance, » il y a un homme qui m'a vendue; je suis » trahie, et bientôt je serai livrée à la mort. » Priez Dieu pour moi, je vous supplie; car » je ne pourrai plus servir mon roi ni le noble » royaume de France. »[1] Cependant elle ne se plaignit jamais de personne, se bornant à dire que depuis quelque temps, il lui avait été annoncé qu'elle tomberait avant la Saint-Jean au pouvoir des ennemis. Elle n'avait jamais parlé de cette prédiction à personne. Au

[1] Chroniques de Bretagne.

contraire, les hommes d'armes disaient qu'elle les avait encouragés à faire une sortie, et leur avait promis la victoire contre les Bourguignons [1]. Les récits qui s'accréditèrent contre la trahison du sire de Flavy prouvaient donc seulement la haine qu'on lui portait, et en effet, il défendit si vaillamment Compiègne, que du moins il n'est pas à croire qu'il eut des intelligences avec les ennemis.

La Pucelle n'était pas prisonnière depuis trois jours, qu'on put voir quelle ardeur de vengeance les Anglais, leurs partisans et leurs serviteurs avaient conçue contre elle. Frère Martin, maître en théologie et vicaire-général de l'inquisiteur de la foi au royaume de France, écrivit au duc de Bourgogne [2] :

« Usant des droits de notre office et de l'au-
» torité à nous commise par le saint siége
» de Rome, nous requérons instamment et
» enjoignons, en faveur de la foi catholique
» et sur les peines de droit, d'envoyer et
» amener prisonnière par devers nous ladite
» Jeanne, véhémentement soupçonnée de
» plusieurs crimes sentant hérésie, pour être,

[1] Saint-Remi. — [2] Procès de la Pucelle.

» selon le droit, par devers nous procédé
» contre elle par le promoteur de la sainte
» inquisition. »

Depuis le roi saint Louis, il y avait en effet en France un office de l'inquisition confié au provincial des Dominicains ou frères Prêcheurs et au gardien des frères Mineurs de Paris [1]. Ils devaient, par eux ou par le vicaire, qu'ils avaient dans chaque diocèse, se faire délivrer les procédures faites contre des hérétiques, ou procéder contre eux de leur propre mouvement, et implorer, s'il le fallait, le bras séculier contre lesdits hérétiques, à moins que les accusés ne se soumissent entièrement à l'Église. Mais ces inquisiteurs ne pouvaient juger que d'accord avec l'évêque du diocèse. C'est ainsi qu'on a vu qu'il avait été procédé contre Jean Petit, pour son apologie du meurtre du duc d'Orléans.

Le sire de Luxembourg, à qui le bâtard de Vendôme avait vendu sa prisonnière, ne s'arrêta point à l'injonction de l'inquisiteur; il envoya la Pucelle dans son château de Beaurevoir en Picardie, où, bien qu'elle fût gardée

[1] Histoire ecclésiastique.

sévèrement, les dames de Luxembourg lui firent un accueil doux et consolant[1].

Bientôt l'Université, c'est-à-dire, ceux de ses docteurs qui étaient restés à Paris et servaient les Anglais, écrivirent au duc de Bourgogne pour demander instamment que Jeanne fût remise à l'inquisiteur de la foi et à l'évêque de Beauvais, dans le diocèse duquel elle avait été prise. Le Duc ne répondit point, et l'Université envoya une nouvelle lettre, lui reprochant de ne pas avoir répondu, et de n'avoir pourvu encore à rien relativement à cette femme. « Nous craignons beaucoup, écri» vaient ces docteurs, que par la séduction » et la malice de l'ennemi d'enfer, et par les » subtilités des mauvaises personnes et de vos » adversaires, qui mettent, dit-on, tout leur » soin à la délivrer, elle soit mise hors de » votre puissance par quelque manière que » Dieu ne voudrait pas permettre. En vérité, » au jugement de tout bon catholique, jamais » il ne serait, de mémoire d'homme, advenu » si grande lésion de la sainte foi, si énorme » péril et dommage pour la chose publique

[1] Procès de la Pucelle.

» de ce royaume, que si elle échappait par » une voie si damnable, et sans punition con- » venable. » Ils écrivirent de même au sire de Luxembourg.

Mais ces lettres ne produisant encore nul effet, l'évêque de Beauvais, qui commença pour lors à entreprendre la mort de la Pucelle avec le zèle du plus ardent serviteur des Anglais, fit signifier au duc de Bourgogne, en présence de ses chevaliers et dans sa bastille devant Compiègne, une lettre de réquisition qui fut remise par des notaires apostoliques. Pareille injonction fut faite au sire de Luxembourg.

« Combien que, disait-il en sa lettre, cette » femme qu'on nomme Jeanne la Pucelle, ne » doive pas être regardée comme prisonnière » de guerre, néanmoins, pour la remunéra- » tion de ceux qui l'ont prise et détenue, le » roi veut libéralement leur bailler jusqu'à » la somme de six mille francs; et pour ledit » bâtard qui l'a prise, lui donner et assigner » rente pour soutenir son état jusqu'à deux » ou trois cents livres. »

Il ajoutait : « Enfin, si eux ou quelques-

» uns d'entre eux ne voulaient, pour les mo-
» tifs susdits, obtempérer à ce qui est de-
» mandé, bien que la prise de cette femme
» ne soit point pareille à celle d'un roi, d'un
» prince ou d'autres gens de grand état,
» toutefois, comme un roi, un dauphin ou
» tout autre prince, pourraient, selon le
» droit, l'usage et la coutume de France, être
» retirés du preneur en lui baillant dix mille
» francs, ledit évêque requiert les susdits
» que la Pucelle lui soit délivrée, en don-
» nant sûreté pour la somme de dix mille
» francs. »

Enfin le sire de Luxembourg se rendit à de si fortes instances, et céda la Pucelle au gouvernement des Anglais moyennant dix mille francs. Le duc de Bourgogne venait de retourner dans ses états de Flandre, laissant le siége de Compiègne aux soins des sires de Brimeu, de Lannoy et de Saveuse, et des comtes de Huntington et d'Arondel, qui venaient d'y amener un renfort considérable d'Anglais. Le sire de Luxembourg était chargé d'être chef de toute cette armée.

Des motifs d'une haute importance rappe-

laient le Duc. Les Liégeois, toujours orgueilleux, entreprenans, et portés de mauvaise volonté contre les ducs de Bourgogne qui leur avaient fait tant de mal et les avaient dépouillés de toutes leurs libertés, venaient de contraindre leur évêque à envoyer des lettres de défi au duc Philippe [1]. Ils étaient excités par le sire de la Mark et quelques seigneurs que le roi de France avait mis dans ses intérêts. Comme les Liégeois et les gens du comté de Namur faisaient sans cesse des courses les uns sur le pays des autres [2], les motifs ne manquaient jamais pour demander réparation, et ce fut la cause que Jean de Hemberch, évêque de Liége, allégua dans sa lettre de défi. Elle fut tout aussitôt suivie d'une forte invasion dans le comté de Namur, où les Liégeois commençaient à tout mettre à feu et à sang.

Le Duc ne voulait pas d'abord laisser le siége de Compiègne; il se contenta d'envoyer le sire de Croy avec huit cents combattans s'enfermer dans Namur, et défendre la ville contre cette multitude de gens des communes liégeoises, hommes sans connaissance de la

[1] Monstrelet. — [2] Philippe de Comines.

guerre, qui n'agissaient qu'en désordre et ne savaient obéir à aucun chef. En effet, le sire de Croy arrêta leurs progrès, et souvent les surprit avec grand avantage; mais ils étaient nombreux et fort animés. Deux des principaux chevaliers du Duc, les sires de Ghistelles et de Rubempré, périrent en combattant les Liégeois. Le Duc vit bien que l'affaire était grave, qu'il fallait la traîner en longueur et négocier [1].

Une plus grande affaire encore exigeait la présence du duc Philippe. Son cousin Philippe duc de Brabant, le second et le dernier fils d'Antoine de Brabant, qui avait péri à Azincourt, venait de mourir le 4 août, n'ayant survécu à son frère que trois ans. Il était âgé de vingt-six ans seulement. On crut d'abord qu'il avait été empoisonné; ceux que l'on soupçonnait furent emprisonnés et mis à la torture. Cependant les médecins ne trouvèrent, en ouvrant son corps, nulle trace de poison, et pensèrent qu'il mourait épuisé par les fatigues et les excès de la jeunesse. En effet, il avait tou-

[1] Meyer.

jours aimé les plaisirs, les tournois, les joûtes et les aventures[1]. Quelques années avant sa mort, il avait même voulu faire le voyage de Terre-Sainte, et il était allé jusqu'à Rome. Il n'avait encore contracté aucun mariage, et négociait seulement avec Réné de Sicile, héritier de Lorraine, pour épouser Iolande, sa fille[2].

Le duché de Brabant se trouvant ainsi sans héritier direct, trois branches pouvaient se présenter pour recueillir la succession : Madame Marguerite de Bourgogne, comtesse de Haynaut, mère de madame Jacqueline fille de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre par laquelle l'héritage féminin de Brabant était venu dans la maison de Bourgogne : Charles et Jean de Bourgogne, fils et héritiers du comte de Nevers, tué à Azincourt : et en troisième lieu le duc Philippe, aîné de Bourgogne.

Les États du duché de Brabant et spécialement les nobles se montrèrent aussitôt disposés à reconnaître de préférence les droits du duc Philippe, qui, mieux qu'aucun autre héritier, pouvait favoriser et protéger les

[1] Monstrelet. — [2] Le P. Anselme.

habitans ; cependant madame de Haynaut avait aussi ses partisans.

Le Duc tint d'abord de grands conseils à Lille, où il fut décidé qu'il avait le meilleur droit, et qu'il le devait soutenir. Il était le plus fort; c'était la volonté des gens du Brabant. Madame Marguerite céda. Il ne fut pour le moment fait aucune mention des jeunes princes de Nevers, dont le Duc était tuteur. Après deux mois de négociations sagement conduites, il se rendit en Brabant, reçut à Malines le serment des états, et jura de maintenir les priviléges et coutumes du Brabant : il ajouta aux titres nombreux qu'il avait déjà ceux de duc de Brabant, de Limbourg et de Louvain, marquis d'Anvers et du Saint-Empire.

Quant aux domaines que le feu duc de Brabant tenait de sa mère Jeanne de Luxembourg, ils retournèrent dans cette maison, et une vieille demoiselle de Luxembourg, qui habitait alors le château de Beaurevoir, où elle s'était montrée toute bienveillante pour la Pucelle, hérita des comtés de Saint-Pol et de Ligny ; elle donna le premier à Pierre de

Luxembourg, comte de Conversan et de Brienne, l'aîné de ses neveux; et le comté de Ligny à Jean de Luxembourg, qui commença à en porter le nom [1].

Pendant que le duc Philippe augmentait ainsi sa puissance dans les pays de Flandre, la guerre n'était point heureuse pour lui en France. Dès le mois de juin, l'entreprise du prince d'Orange sur le Dauphiné avait honteusement échoué. Le sire Raoul de Gaucourt, qui avait si vaillamment défendu Orléans, venait d'être choisi pour gouverner cette province. Le roi n'avait pu lui donner ni finance ni gens de guerre. Ce brave seigneur, ne voulant pas cependant que la province se perdît entre ses mains, prit courage, et résolut de se défendre contre la forte armée qui allait arriver de Bourgogne et de Savoie. Il s'accorda avec le sire Imbert de Grollée, baillif du Lyonnais et maréchal du Dauphiné, qui, depuis plusieurs années, avait fait très-bonne guerre aux Bourguignons. Ils allèrent chercher dans le Velay un capitaine espagnol nommé Rodrigue de

[1] Monstrelet. — Le P. Anselme.

Villandrada ; il s'y trouvait avec une compagnie de gens de toutes nations, qu'il amenait au roi de France. On rassembla aussi des hommes de bonne volonté à Lyon et dans le Mâconnais. Un emprunt fut mis sur les plus riches de ces contrées, sauf à le leur rembourser par une taille. Chacun était porté à faire de son mieux, et à ne se point laisser conquérir ni opprimer par le prince d'Orange, qui, depuis plusieurs années, entretenait la guerre dans la province [1].

On se hâta de commencer avant qu'il fût arrivé, et le sire de Gaucourt s'empara d'abord de la forteresse de Colombiers. Le prince d'Orange fut surpris de voir qu'on avait eu l'audace d'attaquer, quand il ne croyait pas qu'on pût essayer de se défendre. Il s'empressa de venir offrir la bataille. C'était pour les Français une chose grave que de l'accepter. Ils étaient moins nombreux. Le sire de Villandrada n'était pas sûr de tous les étrangers qui formaient sa compagnie. Si la bataille était perdue, c'en était fait du Lyonnais,

[1] Histoire manuscrite du Dauphiné, par Thomassin, témoin oculaire.

du Dauphiné et même du Languedoc. Le roi pouvait, de cette affaire, perdre son royaume. D'un autre côté, le prince allait ravager tout le pays ; ses forces devaient chaque jour s'augmenter. Ceux qui étaient venus combattre sous le sire de Gaucourt, et qu'avait amenés le sire de Grollée, avaient grande volonté de bien guerroyer, et bonne idée de la justice de leur cause. Le capitaine espagnol demanda qu'on lui donnât l'avant-garde, afin qu'on pût mieux s'assurer si ses gens se conduisaient bien. « Faites-moi cet honneur, disait-il, et, » avec l'aide de Dieu, je me comporterai de » façon que vous serez contens. — Allons, » Dieu nous aidera, dit le sire de Gaucourt; » ne soyons pas ébahis; s'ils sont plus que » nous, nous avons juste et raisonnable cause » de nous défendre contre le prince d'Orange, » qui nous vient assaillir malgré ses sermens. » Si vous vous battez hardiment, vous ferez » grand butin, et serez riches à jamais. » On célébra la messe; le sire de Grollée se jeta à genoux et fit sa prière à haute voix.

Cependant le prince d'Orange ne faisait pas grand compte de cette armée de Dauphinois,

si petite en comparaison de la sienne [1]. Il fut plus content encore quand il vit que les Espagnols faisaient l'avant-garde. Il ne doutait pas de les voir s'enfuir au premier choc ; mais il en fut tout autrement. Avant que les Bourguignons eussent débouché d'un bois qu'ils traversaient, et se fussent rangés dans la plaine, le sire de Villandrada et sa troupe se jetèrent si vivement sur eux, en poussant de grands cris, qu'ils les ébranlèrent. Bientôt l'attaque des Français devint tellement rude, que les ennemis furent rompus et mis dans une complète déroute. Il en périt deux ou trois cents, parmi lesquels de très-notables gentilshommes. Le prince d'Orange combattit bravement et fut blessé. Plutôt que d'être pris, il se jeta à cheval et tout armé dans le Rhône ; son cheval, malgré le poids des armures, traversa le fleuve à la nage : ce qui sembla bien merveilleux. Le sire de Montaigu, de la maison de Neufchâtel, s'enfuit des premiers, et le duc de Bourgogne, irrité de ce manque de valeur, lui ôta le collier de la Toison-d'Or. Par cette victoire d'Authon, tout le midi du

[1] Chronique de Berri. — Monstrelet.

royaume se trouva délivré des Bourguignons.

Au nord, la prise de la Pucelle n'avait point abattu les Français. Compiègne se défendait contre toutes les attaques du sire de Luxembourg ; tout nombreux que fussent ses gens, il pouvait seulement entourer la ville et en fermer toutes les avenues par des bastilles et des boulevards ; de sorte que rien n'arrivait plus ni par les routes ni par la rivière de l'Oise[1]. Les assiégés, réduits aux extrémités de la famine, envoyèrent supplier le maréchal de Boussac, le comte de Vendôme et les autres capitaines du roi, de venir à leur secours.

Après avoir assemblé environ quatre mille combattans, avec beaucoup de paysans et d'ouvriers pour couper les bois, combler les fossés, réparer les chemins, et détruire ainsi les défenses dont les assiégeans avaient entouré leurs logis, les capitaines français arrivèrent à Verberie vers la fin d'octobre.

Le sire de Luxembourg se consulta longtemps sur ce qu'il avait à faire. S'il marchait avec toutes ses forces aux ennemis, alors

[1] Monstrelet, témoin oculaire. — Chartier. — Chronique de Berri.

les bastilles et les boulevards demeuraient dégarnis ; la garnison était nombreuse et vaillante ; elle sortirait pendant ce temps-là, et pourrait détruire tous les ouvrages du siége, ou du moins se retirer en sûreté. Après beaucoup de conseils tenus entre les chefs bourguignons et anglais, il fut donc résolu d'attendre les attaques, de garder l'enceinte du siége et de s'y défendre.

La ville est située sur la rive gauche de l'Oise ; le pont avait été coupé. En face était une forte bastille commandée par le sire de Noyelles. Plus haut, en remontant la rivière, il y en avait trois autres plus petites. Au-dessous de la ville, toujours sur la rive droite, était le logis des Anglais, à l'abbaye de Venette ; le duc de Bourgogne avait fait jeter un pont en cet endroit. De l'autre côté de ce pont, sur la rive gauche, était le sire de Luxembourg, logé dans l'abbaye de Royaulieu, sur la route de Verberie. Enfin, tout auprès de la ville, sur le chemin qui conduit à Pierrefonds, à travers la forêt, était une grande bastille où commandaient les sires de Brimeu et de Créqui.

Il fut réglé que les Anglais passeraient la rivière, et viendraient, avec le sire de Luxembourg, se mettre en bataille en avant de Royaulieu, sur la route de Verberie. Néanmoins chaque bastille, chaque logis, devait demeurer suffisamment défendu, et l'on devait envoyer du secours sur les points attaqués.

Les Français se présentèrent en effet le lendemain pour offrir la bataille, et avancèrent presque jusqu'à la portée du trait. Ils étaient à cheval; les Anglais et les Bourguignons s'étaient mis à pied, selon leur coutume. Plusieurs gentilshommes se firent armer chevaliers par le sire de Luxembourg. Toute cette noblesse de Picardie et d'Artois espérait et désirait le combat; mais il eût été imprudent de l'engager; il fallait se tenir prêt à secourir les bastilles si elles étaient assaillies. De leur côté les Français ne tentaient rien de plus que de fortes escarmouches.

Pendant ce temps-là, deux troupes s'en allaient à travers la forêt, se dirigeant sur la ville. L'une, de cent hommes seulement, pouvait arriver facilement jusqu'aux portes sans être aperçue; elle amenait des vivres

aux assiégés, et devait leur ordonner de sortir tout aussitôt, pour attaquer la grande bastille, que Saintraille, avec trois cents combattans, allait bientôt assaillir en passant par la route de Pierrefonds ; car cette vaste forêt de Compiègne, qui vient jusqu'aux portes de la ville, dérobait tous les mouvemens des Français.

La chose réussit comme elle avait été résolue. Au premier avis, les assiégés, avec une merveilleuse ardeur de vengeance, s'en allèrent en foule donner l'assaut à cette bastille. Ils apportèrent des échelles et tout ce qui est nécessaire dans de telles attaques. Les sires de Brimeu et de Créqui, avec leurs Picards, n'étaient pas nombreux. Ils se défendirent avec courage, et repoussèrent vivement les gens de Compiègne; mais ceux-ci avaient une ferme volonté de détruire des ennemis qui, depuis six mois, leur faisaient tant de mal. Les bourgeois, les femmes même, sans regarder à aucun péril, se précipitaient dans les fossés de cette bastille pour la forcer. Guillaume de Flavy, le sire de Gamaches abbé de Saint-Pharon qui avait si bien défendu la ville de Meaux, d'autres encore, étaient là, excitant et

dirigeant ce brave peuple. Une seconde fois l'attaque fut repoussée ; mais en ce moment Saintraille et sa compagnie débouchèrent de la forêt, et l'assaut recommença avec plus de vigueur encore. Cependant aucun secours n'arrivait de Royaulieu aux gens de la bastille. Le sire de Luxembourg n'avait pas trop de tout son monde pour tenir en échec le maréchal de Boussac et les Français. Enfin, après une vaillante défense, la bastille fut emportée. Le carnage y fut grand ; près de deux cents hommes d'armes y périrent. Les sires de Brimeu et de Créqui et d'autres furent mis à forte rançon.

Le passage ainsi forcé, le maréchal de Boussac et tous les Français entrèrent dans la ville. La famine y était déjà, et elle allait devenir plus cruelle avec une si grande garnison. Néanmoins la joie était extrême, et l'on espérait chasser tout-à-fait les ennemis. Sans plus tarder, on alla attaquer une des bastilles du haut de la rivière, où se tenaient des Portugais venus de leur pays avec la duchesse de Bourgogne. Cette bastille n'était point forte ; elle fut prise. Une autre fut abandonnée par ceux

qui la tenaient, et ils y mirent le feu. La bastille du bout du pont était mieux défendue; elle ne put être emportée.

La journée ainsi passée, le sire de Luxembourg et le comte de Huntington se trouvèrent plus incertains qu'auparavant de ce qu'ils avaient à faire. Ils résolurent que chacun retournerait à son logis, qu'on y coucherait tout armé, et que le lendemain la bataille serait offerte aux Français, qui, nombreux comme ils étaient, ne pouvaient songer à rester enfermés dans Compiègne. Mais les Bourguignons et les Anglais étaient effrayés; ce long siége avait lassé leur patience. Sans prendre l'ordre de personne, pendant la nuit ils s'en allèrent de tous côtés. Le sire de Luxembourg, qui avait eu quelque méfiance à ce sujet, avait fait promettre au comte de Huntington de bien garder le passage du pont, pour empêcher ses gens de s'en aller ; cela fut impossible, car les Anglais se dispersèrent aussi. Les deux chefs, ainsi abandonnés de leurs hommes, n'eurent autre chose à faire que de se retirer promptement avec ce qui leur restait, abandonnant dans les bastilles les

munitions et la belle artillerie du duc de Bourgogne. Ce fut sous leurs yeux et au moment de leur départ que les gens de Compiègne vinrent s'emparer de leurs logis et détruire leurs ouvrages en leur criant mille injures. Ils s'en allèrent jusqu'en Picardie. Les Français demeurant maîtres de la campagne, y reprirent presque toutes les forteresses.

Le Duc était à Bruxelles, célébrant par de belles fêtes la naissance de son fils, qui fut nommé Antoine de Bourgogne, lorsqu'il apprit comment ses gens avaient été chassés de devant Compiègne, et comment les grands frais qu'il avait faits pour prendre cette ville se trouvaient perdus. Il partit aussitôt pour Arras; il y convoqua toute la noblesse du pays et des provinces voisines, ordonnant à chaque seigneur de venir avec ce qu'il pourrait rassembler de gens de guerre. Puis s'avança jusqu'à Péronne, et envoya son avant-garde occuper Lihons en Santerre. Elle était commandée par les sires Jacques de Heilly et Antoine de Vienne. Sir Thomas Kyriel, chevalier anglais, en faisait aussi partie avec des hommes de sa nation. Le Duc devait aller les

rejoindre, et leur amener du monde à Germigny : c'était une petite ville dont le château était occupé par une garnison française fort peu nombreuse. L'avant-garde s'en allait donc sans nulle crainte; les hommes d'armes n'avaient point pris leurs armures; en arrivant devant la forteresse, ces Bourguignons et ces Anglais virent tout à coup partir un renard dans les champs. Ne redoutant rien d'une garnison qu'ils croyaient trop faible, ils se mirent en chasse, sans précaution ni méfiance. Mais Saintraille était arrivé la veille au soir dans Germigny. Il sut par ses coureurs que l'ennemi s'avançait en désordre. Les gens qu'il avait amenés étaient vaillans et éprouvés. Il les exhorta à bien faire, et leur montra que si les ennemis étaient plus nombreux, ils étaient pris au dépourvu. Aussitôt ils tombèrent sur eux avec un grand élan et poussant des cris; ils eurent bientôt dispersé les Bourguignons. Cependant les capitaines se rassemblèrent avec quelques-uns de leurs hommes sous l'étendard de sir Thomas Kyriel, et se défendirent vaillamment. Ce courage ne put servir qu'à leur honneur; en peu de

momens ils furent tués ou pris. Jacques de Heilly, Antoine de Vienne, et environ cinquante ou soixante chevaliers bourguignons ou anglais périrent. Kyriel fut prisonnier. Le bâtard de Brimeu, qui arrivait avec la garnison de Roye pour se joindre au sire de Heilly, se crut à temps de regagner sa ville; mais il avait une armure si riche et si éclatante, qu'on le poursuivit vigoureusement, et qu'il ne put échapper. Après cette heureuse expédition, Saintraille retourna à Compiègne.

Le duc Philippe, irrité de la mort de ses chevaliers, manda auprès de lui un plus grand nombre de combattans, et envoya aussitôt le sire de Saint-Remi[1] au duc de Bedford, pour lui demander des renforts. Le sire de Luxembourg qui maintenant se nommait comte de Ligny, le sire de Saveuse, le vidame d'Amiens, le seigneur d'Antoing, arrivèrent sans tarder.

Les Français, de leur côté, se rassemblaient à Compiègne. Le maréchal de Boussac, le comte de Clermont, Jacques de Chabannes, Guillaume de Flavy, Amadoc de Vignolles,

[1] Saint-Remi, témoin oculaire.

Louis de Gaucourt, Regnaud de Fontaine se trouvant en assez grand nombre et en bon courage, résolurent de s'avancer jusqu'à Montdidier; ils rencontrèrent justement en route sir Louis Robsart, qui, à la tête d'une compagnie d'Anglais, arrivait au secours du duc de Bourgogne. Les Français étaient les plus forts. Les gens de sir Louis Robsart s'épouvantèrent et prirent la fuite. Lui, qui était chevalier de la Jarretière, craignant pour son honneur et voulant s'acquitter de son devoir, se fit vaillamment tuer en combattant. Encouragés par cette heureuse journée, les capitaines de France envoyèrent un héraut au Duc, pour le défier et lui offrir la bataille. Il eût bien voulu l'accepter, car nul n'était plus vaillant et chevaleresque. Mais son conseil lui représenta qu'il n'avait pas assez de monde; bien qu'il eût été rejoint par lord Willoughby et par une troupe d'Anglais, ses gens étaient encore tout effrayés de la levée du siége de Compiègne et de la déroute de Germigny. D'ailleurs, lui disait-on, il ne fallait pas risquer sa renommée et sa vie à combattre contre des capitaines de compagnie qui s'étaient as-

semblés sans avoir pour chef un homme de son rang. Ces motifs lui semblaient appartenir à la sagesse plus qu'à la vaillance. Cependant il les écouta, et le héraut rapporta pour réponse aux Français, que s'ils voulaient attendre un jour, le comte de Ligny viendrait les combattre. Durant ce message, les deux armées étaient en présence ; un marais seulement les séparait, et des deux parts on commençait à se provoquer par des escarmouches. Les Français répondirent qu'ils ne pouvaient demeurer plus long-temps en ce lieu, parce qu'ils manquaient de vivres. Pour lors le duc Philippe leur fit offrir de partager avec eux les vivres de son armée. Comme cependant il ne s'engageait point à combattre en personne, les Français s'en allèrent, et retournèrent à Compiègne, se raillant beaucoup de lui, et bien glorieux de ce qu'il n'avait pas osé combattre.

Ce n'était pas là encore tous les revers des Bourguignons [1]. Le roi, aussitôt après la délivrance de Barbazan, l'avait nommé capitaine de la province de Champagne. Il s'était d'abord

[1] Monstrelet. — Histoire de Bourgogne.

rendu à Sens, puis il avait surpris Villeneuve-le-Roi, sur Perrin Grasset, qui y tenait garnison, et qui se sauva lui-même à grand'peine; puis s'empara de Pont-sur-Seine, et vint mettre le siége devant la forteresse de Chappes, à deux lieues de Troyes. Le sire d'Aumont la défendait, et s'y maintint avec un grand courage durant plusieurs semaines, bien que Réné d'Anjou duc de Bar, fût venu se joindre aux Français; enfin il envoya demander des secours au conseil de Bourgogne. Le sire de Toulougeon, maréchal du duché, manda une assemblée d'hommes d'armes à Montbar, puis marcha au secours du château de Chappes. Trois fois il offrit la bataille au sire de Barbazan, qui la refusa constamment, guettant l'occasion favorable. Enfin, le maréchal ayant essayé de faire entrer une portion de ses gens dans la forteresse, Barbazan chargea sur eux; les Bourguignons vinrent les soutenir; la bataille s'engagea, et bientôt après, les Français qui avaient pris leurs avantages, mirent les ennemis en déroute. La fleur de la noblesse de Bourgogne se trouvait à ce combat; les sires de la Trémoille, de Vergy, de Chastellux,

et bien d'autres; mais ils ne purent rallier leurs gens. Le sire de Plancy et le sire de Rochefort furent faits prisonniers. La garnison de Chappes voulut sortir pour venir à l'aide du maréchal de Toulongeon. Le sire d'Aumont fut pris aussi, et le château tomba aux mains de Barbazan.

Il suivit sa route vers Châlons, s'empara de quelques autres places. Il étendait ses courses jusqu'auprès de Laon. Les garnisons de Rheims et des forteresses voisines se joignaient à lui de tous côtés; les compagnies françaises allaient sans cesse tenter des entreprises. Souvent les gens des communes y venaient en foule; pour lors la guerre était encore plus cruelle. Ils ne faisaient point de prisonniers; quand les hommes d'armes avaient reçu la foi de quelque ennemi vaincu, les communes à qui il ne devait rien revenir de ces riches rançons, n'en tuaient pas moins ceux qu'on avait ainsi reçus à composition.

Une bataille plus forte fut bientôt encore gagnée par le sire de Barbazan. Le duc de Bedford apprenant ses progrès, envoya contre lui le comte d'Arondel, le jeune sire

de Warwick qu'on nommait vulgairement l'enfant de Warwick, le sire de l'Isle-Adam, le seigneur de Châtillon, et d'autres bons capitaines, avec environ seize cents hommes d'armes. Barbazan et le sire de Conflans capitaine de la ville de Châlons, vinrent à leur rencontre du côté d'Anglures, et le combat s'engagea dans un lieu nommé la Croisette [1]. Durant la bataille, et pendant qu'on en était rudement aux mains, Barbazan envoya avertir un vaillant écuyer nommé Henri de Bourges, qui tenait une petite garnison dans un château voisin, de faire une sortie. Cette garnison ne faisait que rentrer, revenant d'une course sur le pays. Les hommes d'armes changèrent de chevaux, se coulèrent derrière des vignes, et tombèrent tout à coup sur les ennemis. Ce renfort de quatre cents combattans des plus vaillans, parmi lesquels était Regnault de Vignolles, un frère de la Hire, et bien digne de lui, jeta le trouble dans les Anglais. Le sire de l'Isle-Adam fut blessé, et toute cette troupe se retira en désordre.

Tant de défaites, que ne réparaient point

[1] Monstrelet. — Chartier.

la reprise de quelques petites forteresses aux environs de Paris, mettaient la rage au cœur des Anglais. Les Parisiens ne faisaient plus aucun compte de leur puissance à la guerre, et tenaient pour assuré qu'ils n'avaient qu'à se présenter au combat pour être vaincus. Le duc de Bedford, pour se les rendre plus favorables, n'avait su rien de mieux que d'annoncer toujours que le jeune roi Henri allait arriver. En effet, il avait débarqué à Calais au mois d'avril; mais depuis lors on le tenait à Rouen, bien qu'à Paris on fît sans cesse des préparatifs pour le recevoir, et qu'on réglât les fêtes de sa joyeuse entrée[1]. Les habitans de Paris ne mettaient d'espoir qu'au duc de Bourgogne; mais il ne songeait point à eux, n'avait pas même fait renouveler le traité qui lui avait conféré le titre de lieutenant-général, et ne s'occupait que de ses intérêts.

Ce courroux des Anglais, cette honte de leurs revers, allumèrent encore plus la haine qu'ils avaient contre la Pucelle, maintenant leur prisonnière. Elle était la première

[1] Registres du Parlement. — Journal de Paris.

origine de la ruine de leurs affaires. Quand elle avait paru, ils étaient au comble de leur gloire, et depuis rien ne leur avait prospéré. Comme en général ils étaient plus portés à la superstition que les Français, ils s'imaginaient que tout leur tournerait à mal, tant que Jeanne vivrait. Leurs chefs les plus sages avaient eux-mêmes conçu une ardeur incroyable de vengeance contre cette malheureuse fille ; ils avaient soif de sa mort. Ils voulaient aussi jeter un reproche d'infamie sur les victoires des Français et sur la cause du roi Charles VII, en y montrant un mélange de sorcelleries et de crimes contre la foi catholique. Leur rage était si grande, qu'ils firent brûler à Paris une pauvre femme de Bretagne, seulement parce qu'elle affirmait, d'après les visions qu'elle avait souvent de Dieu le Père, que Jeanne était bonne chrétienne : qu'elle n'avait rien fait que de bien, et qu'elle était venue de la part de Dieu[2].

Les Anglais avaient, pour perdre la Pucelle, un zélé et cruel serviteur dans la per-

[1] 1431 1430 (v. s.). —L'année commença le 1er avril.

[2] Dépositions diverses du procès de revision.

sonne de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Excité sans cesse par le duc de Bedford et le comte de Warwick, il conduisit toute la procédure. Les docteurs de l'Université de Paris ne furent pas moins ardens; ce sont eux qui, en apparence, mirent tout en mouvement.

Après six mois passés dans les prisons de Beaurevoir, d'Arras et du Crotoy, Jeanne avait été conduite à Rouen, où se trouvait le jeune roi Henri et tout le gouvernement des Anglais. Elle fut menée dans la grosse tour du château; on fit forger pour elle une cage de fer, et on lui mit les fers aux pieds. Les archers anglais, qui la gardaient, l'insultaient grossièrement, et parfois essayèrent de lui faire violence. Ce n'était pas seulement les gens du commun qui se montraient cruels et violens envers elle. Le sire de Luxembourg, dont elle avait été prisonnière, passant à Rouen, alla la voir dans sa prison avec le comte de Warwick et le comte de Strafford : « Jeanne, dit-il en plaisantant, je suis venu » te mettre à rançon; mais il faut promettre » de ne t'armer jamais contre nous. — Ah!

» mon Dieu, vous vous riez de moi, dit-elle;
» vous n'en avez ni le vouloir, ni le pouvoir.
» Je sais bien que les Anglais me feront mou-
» rir, croyant après ma mort gagner le
» royaume de France; mais fussent-ils cent
» mille *Goddem* de plus qu'à présent, ils
» n'auront pas ce royaume. » Irrité de ces paroles, le comte de Strafford tira sa dague pour la frapper, et ne fut arrêté que par le comte de Warwick.

Il n'y avait pas en ce moment d'archevêque à Rouen. Pour que l'évêque de Beauvais pût devenir juge de la Pucelle, qui avait été prise dans son diocèse, il fallut que le chapitre de Rouen lui accordât territoire et juridiction. Le roi Henri, sur la demande de cet évêque et de l'Université de Paris, ordonna ensuite, par lettres patentes, que la femme qui se faisait appeler la Pucelle fût livrée audit évêque pour l'interroger et procéder contre elle, sauf à reprendre la susdite, si elle n'était pas atteinte et convaincue de ce qui lui était imputé. Du reste, les Anglais ne voulurent jamais consentir à la mettre, ainsi qu'elle aurait dû être, dans la prison de l'arche-

vêque. Jeanne elle-même, ainsi que quelques docteurs, remarqua cette violation du droit, mais l'évêque de Beauvais s'en inquiéta peu.

Il ne se trouvait guère d'ecclésiastiques aussi zélés que Pierre Cauchon pour les Anglais, et aussi furieux contre Jeanne. Cependant cet évêque, tout emporté qu'il était, voulut par précaution s'environner d'autant de gens lettrés et habiles qu'il en pourrait réunir. Sa violence et les menaces des Anglais lui firent trouver beaucoup d'hommes faibles qui agissaient par peur et complaisance, et d'autres, mais en bien petit nombre, qui, comme lui, se firent serviteurs cruels et empressés du conseil d'Angleterre.

Jean Lemaître, vicaire de l'inquisiteur-général du royaume, fut des premiers. Il chercha tous les moyens de ne point prendre part aux iniquités qu'il voyait préparer contre la malheureuse Jeanne. Il prétendit que l'évêque de Beauvais agissant comme sur son propre territoire, le vicaire du diocèse de Rouen n'en devait point connaître. Il fallut qu'une commission spéciale de l'inquisiteur-général lui fût envoyée.

Ce n'était pas chose facile de donner à une telle affaire une apparence de justice, et de contenter les Anglais en suivant les procédés des lois et des coutumes; car il était public que Jeanne était une sainte personne, qui avait bravement combattu contre les Anglais et les Bourguignons, qui avait été prise à la guerre, et à qui l'on n'avait nul autre reproche à faire. Aussi ce procès fut-il une suite de mensonges, de piéges dressés à l'accusée, de violations continuelles du droit, avec l'hypocrisie d'en vouloir suivre les règles [1].

On commença par laisser pénétrer dans sa prison un prêtre nommé Nicolas l'Oiseleur, qui feignit d'être Lorrain et partisan secret du roi de France. Il mit tout en œuvre pour avoir sa confiance. Pendant ce temps-là, l'évêque de Beauvais et le comte de Warwick, cachés tout auprès, écoutaient ce qu'elle disait. Les notaires, qu'ils avaient amenés pour l'écrire, en eurent honte; ils dirent qu'ils écriraient ce qu'elle répondrait devant le tribunal; mais que ceci n'était point chose honnête. D'ailleurs qu'aurait dit Jeanne qu'elle ne

[1] Amelgard.

fût prête à dire devant tout le monde? Ce prêtre devint ensuite son confesseur, et durant le procès lui conseilla toujours les réponses qui pouvaient lui nuire.

Les seuls juges qui eussent voix pour prononcer étaient l'évêque et le vicaire de l'inquisiteur. Les docteurs qu'on avait réunis presque jusqu'au nombre de cent, leur servaient seulement de conseil et d'assesseurs. Un chanoine de Beauvais, nommé Estivet, remplissait les fonctions de promoteur, qui sont celles de procureur du roi. Ce fut, après l'évêque, le plus violent contre l'accusée. Il l'injuriait sans cesse, et s'emportait contre ceux qui demandaient les règles de la justice.

Il y avait aussi un conseiller-commissaire-examinateur pour faire les interrogatoires préliminaires.

On avait envoyé faire des informations à Domremy, dans le pays de Jeanne. Comme elles lui étaient favorables, elles furent supprimées, et l'on n'en donna point connaissance aux docteurs.

Jeanne commença par subir six interrogatoires de suite devant ce nombreux conseil.

Elle y parut peut-être plus courageuse et plus étonnante que lorsqu'elle combattait les ennemis du royaume. Cette pauvre fille, si simple, que tout au plus savait-elle son *Pater* et son *Ave*, ne se troubla pas un seul instant. Les violences ne lui causaient ni frayeur ni colère. On n'avait voulu lui donner ni avocat ni conseil; mais sa bonne foi et son bon sens déjouaient toutes les ruses qu'on employait pour la faire répondre d'une manière qui aurait donné lieu à la soupçonner d'hérésie ou de magie. Elle faisait souvent de si belles réponses, que les docteurs en demeuraient tout stupéfaits. On lui demanda si elle savait être en la grâce de Dieu : « C'est une grande chose, dit-elle, » de répondre à une telle question. — Oui, » interrompit un des assesseurs nommé Jean » Fabri, c'est une grande question, et l'accusée n'est pas tenue d'y répondre. — Vous » auriez mieux fait de vous taire, s'écria » l'évêque en fureur. — Si je n'y suis pas, » répondit-elle, Dieu m'y veuille recevoir; et » si j'y suis, Dieu m'y veuille conserver. » Elle disait encore : « Si ce n'était la grâce de » Dieu, je ne saurais moi-même comment

» agir. » Une autre fois, on l'interrogeait touchant son étendard. « Je le portais au lieu » de lance, disait-elle, pour éviter de tuer » quelqu'un ; je n'ai jamais tué personne. » Et puis quand on voulait savoir quelle vertu elle supposait dans cette bannière : « Je disais : » entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y » entrais moi-même. » On lui parla du sacre de Rheims, où elle avait tenu son étendard près de l'autel : « Il avait été à la peine, » c'était bien raison, dit-elle, qu'il fût à » l'honneur. »

Quant à ses visions, elle racontait tout ce qu'elle avait déjà dit à Poitiers. Sa foi était la même en ce que lui disaient ses voix. Elle les entendait sans cesse dans sa prison ; elle voyait souvent les deux saintes ; elle recevait leurs consolations et leurs encouragemens ; c'était par leur conseil qu'elle répondait hardiment ; c'était d'après elles qu'elle répétait tranquillement devant ce tribunal tout composé de serviteurs des Anglais, que les Anglais seraient chassés de France.

Un point sur lequel on revenait souvent, c'était les signes qu'elle avait donnés

au roi pour être agréée de lui. Souvent elle refusait de répondre là-dessus; d'autres fois c'était les voix qui lui avaient défendu d'en rien dire. Puis cependant elle faisait à ce sujet des récits étranges et divers, d'un ange qui aurait remis une couronne au roi de la part du ciel, et de la façon dont cette vision se serait passée. Tantôt le roi seul l'avait vue; tantôt beaucoup d'autres en avaient été témoins. D'autres fois c'était elle-même qui était cet ange; puis elle semblait confondre cette couronne avec celle qu'on avait réellement fait fabriquer pour le sacre de Rheims. Enfin ses idées sur les premières entrevues qu'elle avait eues avec le roi semblaient confuses, sans suite et sans signification. Plusieurs ont pu y voir des allégories ou de grands mystères. Dans les sermens qu'on lui faisait prêter de répondre vérité, elle mettait toujours une réserve touchant ce qu'elle avait dit au roi, et elle ne jurait de répondre que sur les faits du procès. Du reste, rien n'était si pieux, si simple, si vrai que tout ce qu'elle disait.

Par là, elle ne faisait qu'accroître la fureur des Anglais et de l'évêque. Les conseillers qui

prenaient le parti de l'accusée étaient insultés, et souvent menacés d'être jetés à la rivière. Les notaires étaient contraints d'admettre les réponses favorables, et à grand'peine pouvaient-ils se défendre d'insérer des faussetés. Après les premiers interrogatoires, l'évêque jugea à propos de ne continuer la procédure que devant un très-petit nombre d'assesseurs : il dit aux autres qu'on leur communiquerait tout, et qu'on leur demanderait leur avis sans requérir leur présence.

Le procès avait déjà éloigné tous les faits de sorcellerie. Aucun témoignage, aucune réponse de l'accusée ne pouvaient laisser sur cela le moindre soupçon. Lorsqu'on lui avait parlé d'un arbre des fées, fameux dans son village, elle avait dit que sa marraine assurait bien avoir vu les fées, mais que pour elle, elle n'avait jamais eu aucune vision en ce lieu. D'ailleurs, on avait procédé aux mêmes visites qu'à Poitiers, et l'idée que le diable ne peut faire de pacte avec une vierge, était encore une justification. Le duc de Bedford eut la déshonnête curiosité de se cacher dans la chambre voisine, durant cette visite, et de

regarder par une ouverture de la muraille.

Ainsi l'accusation se dirigea sur deux points : le péché de porter un habit d'homme, et le refus de se soumettre à l'Église. Ce fut une chose singulière que son obstination à ne point porter l'habit de son sexe. Sans doute, les vêtemens qu'elle conservait pouvaient mieux garantir sa pudeur des outrages de ses gardiens; mais elle ne disait point ce motif. C'était toujours l'ordre de ses voix qu'elle alléguait; il semblait que sa volonté ne fût pas libre sur cet article, et qu'elle eût quelque devoir prescrit par la volonté divine. Quant à la soumission à l'Église, c'était un piége où la faisait tomber la malice de son juge. On lui avait fait une distinction savante et subtile de l'Église triomphante dans le ciel, et de l'Église militante sur la terre. Grâce à son perfide confesseur, elle se persuadait que se soumettre à l'Église, c'était reconnaître le tribunal, qu'elle voyait composé de ses ennemis, et où elle demandait toujours qu'il y eût aussi des gens de son parti.

Après ses premiers interrogatoires, le promoteur dressa les articles sur lesquels il fai-

sait porter l'accusation ; car tout jusqu'alors n'avait été qu'une instruction préparatoire. Les interrogatoires recommencèrent alors devant un plus grand nombre d'assesseurs ; il y en avait trente ou quarante, mais non plus cent. Presque tous ne cherchaient qu'à se dérober à ce cruel office ; et les menaces des Anglais en avaient fait partir plusieurs.

Cependant maître de la Fontaine commissaire-examinateur, et deux autres assesseurs, émus de pitié et de justice, ne purent endurer qu'on trompât ainsi Jeanne sur le chapitre de la soumission à l'Église. Ils allèrent la voir, et tâchèrent de lui expliquer que l'Église militante, c'était le pape et les saints conciles : qu'ainsi elle ne risquait rien à s'y soumettre. Un d'entre eux eut même le courage de lui dire en plein interrogatoire, de se soumettre au concile général de Bâle, qui pour lors était assemblé. « Qu'est-ce, dit-elle, qu'un concile général ? » — C'est une congrégation de l'Église universelle, ajouta frère Isambard, et il s'y » trouve autant de docteurs de votre parti » que du parti des Anglais. — Oh, en ce cas, » je m'y soumets ! s'écria-t-elle. — Taisez-

» vous donc, de par le diable, » interrompit l'évêque, et il défendit au notaire d'écrire cette reponse : « Hélas ! vous écrivez » ce qui est contre moi, et vous ne voulez » pas écrire ce qui est pour, » dit la pauvre fille.

Frère Isambard n'en fut pas quitte pour la colère de l'évêque. Le comte de Warwick l'accabla ensuite d'injures et de menaces. « Pourquoi as-tu, ce matin, soufflé cette » méchante? lui dit-il; par là morbleu ! vi- » lain, si je m'aperçois que tu veuilles encore » l'avertir pour la sauver, je te ferai je- » ter à la Seine. » Le commissaire-examinateur et l'autre assesseur se prirent tellement de crainte, qu'ils s'en allèrent de la ville; il fut défendu que personue, hors l'évêque, pût entrer dans la prison.

Les interrogatoires terminés, on rédigea en douze articles latins la substance des réponses de l'accusée, et comme un des assesseurs remarquait que l'on en rapportait le sens inexactement, l'évêque, sans plus conférer avec personne, envoya ces douze articles mensongers, comme mémoire à con-

sulter sans nommer l'accusée, à l'Université de Paris, au chapitre de Rouen, aux évêques de Lisieux, d'Avranches et de Coutances, et à plus de cinquante docteurs, la plupart assesseurs dans le procès. Les juges voulaient ainsi, selon la forme et la coutume, être éclairés sur les points de doctrine et les faits qui concernaient la foi catholique.

Tous les avis furent contraires à l'accusée. Sans parler du mauvais vouloir de ceux qui étaient consultés, ils ne pouvaient guère répondre d'autre sorte au faux exposé qu'on avait mis sous leurs yeux. Tous pensèrent que l'accusée sur laquelle on les consultait, avait cru légèrement ou orgueilleusement à des apparitions et révélations qui venaient sans doute du malin esprit : qu'elle blasphémait Dieu en lui imputant l'ordre de porter l'habit d'homme, et qu'elle était hérétique en refusant de se soumettre à l'Église.

Pendant ce temps-là, les juges, sans attendre les réponses, faisaient à Jeanne des monitions ; car un tribunal ecclésiastique n'était jamais censé demander que la soumission du coupable. En ce moment elle tomba

fort malade, ce qui mit les Anglais en grande inquiétude. « Pour rien au monde, disait le » comte de Warwick, le roi ne voudrait qu'elle » mourût de mort naturelle ; il l'a achetée » si cher, qu'il entend qu'elle soit brûlée. » Qu'on la guérisse au plus vite. »

Lorsqu'elle ne fut plus malade, on reprit les monitions ; personne n'éclaircissait plus à son esprit simple et ignorant tout le verbiage qu'on lui tenait sur la soumission à l'Église ; aussi paraissait-elle toujours s'en rapporter seulement à ce qu'elle tenait elle-même de Dieu par ses voix ; cependant elle parlait sans cesse avec respect de l'autorité du pape. Son obstination à ne pas reprendre les habits de femme n'était pas moindre.

Enfin la sentence fut portée. C'était, comme les jugemens ecclésiastiques, une déclaration faite à l'accusée, que, pour tels et tels motifs, elle était retranchée de l'Église, comme un membre infect, et livrée à la justice séculière. On ajoutait toujours pour la forme, que les laïques seraient engagés à modérer la peine, en ce qui touche la mort ou la mutilation.

Mais l'on voulut avoir d'elle, avant son supplice, une sorte d'aveu public de la justice de sa condamnation. Pour lors on commença à lui faire donner par son faux confesseur le conseil de se soumettre, avec la promesse d'être traitée doucement, et de passer des mains des Anglais aux mains de l'Église. Le 24 mai 1431 elle fut amenée au cimetière Saint-Ouen; là, deux grands échafauds étaient dressés; sur l'un était le cardinal Winchester, l'évêque de Beauvais, les évêques de Noyon et de Boulogne, et une partie des assesseurs.

Jeanne fut conduite sur l'autre échafaud; sur celui-ci, se trouvaient le docteur qui devait prêcher, les notaires du procès, les appariteurs qui avaient été chargés de sa garde durant les interrogatoires, maître l'Oiseleur et un autre assesseur qui l'avait aussi confessée. Tout auprès était le bourreau avec sa charrette, disposée pour recevoir la Pucelle et la conduire au bûcher préparé sur la grande place. Une foule immense de Français et d'Anglais remplissaient le cimetière. Le prédicateur parla longuement. « O noble mai-

» son de France! dit-il entre autres choses,
» qui toujours jusqu'à présent t'étais gardée
» des choses monstrueuses, et qui a toujours
» protégé la foi, as-tu été assez abusée pour
» adhérer à une hérétique et une schisma-
» tique; c'est grand pitié! Ah! France, tu
» es bien abusée, toi qui a toujours été la
» chambre très-chrétienne; et Charles, qui
» te dis son roi et son gouverneur, tu as
» adhéré, comme un hérétique que tu es,
» aux paroles et aux faits d'une vaine femme
» diffamée et pleine de déshonneur. »

Sur ce, elle l'interrompit : « Parlez de moi,
» mais non pas du roi; il est bon chrétien,
» et j'ose bien dire et jurer, sous peine de la
» vie, que c'est le plus noble d'entre les chré-
» tiens, qui aime le mieux la foi et l'Église.
» Il n'est point tel que vous dites. — Faites-
» la taire, » s'écria l'évêque de Beauvais.

En finissant le sermon, le prédicateur lut à Jeanne une formule d'abjuration, et lui dit de la signer. « Qu'est-ce qu'abjuration? » dit-elle? On lui expliqua que si elle refusait les articles qu'on lui présentait, elle serait brûlée, et qu'il fallait se soumettre à

l'Église universelle. « Eh bien, j'abjurerai, » si l'Église universelle le veut ainsi. » Mais ce n'était pas les soumissions à l'Église ni au pape qu'on voulait avoir d'elle, c'était l'aveu que ses juges avaient bien jugé. Alors on redoubla de menaces, d'instances, de promesses. On tenta tous les moyens de la troubler. Elle fut long-temps ferme et invariable. « Tout ce que j'ai fait, j'ai bien fait » de le faire, » disait-elle.

Cette scène se prolongeait. Pour lors les Anglais commencèrent à s'impatienter de ce qui leur semblait de la miséricorde. Des cris s'élevaient contre l'évêque de Beauvais; on l'appelait traître. « Vous en avez menti, » disait-il; mais c'est le devoir d'un évêque » de chercher le salut de l'âme et du corps » de l'accusé. » Le cardinal de Winchester imposa silence à ses gens.

Enfin l'on triompha de la résistance de Jeanne. « Je veux, dit-elle, tout ce que » l'Église voudra, et puisque les gens d'église » disent que mes visions ne sont pas croyables, je ne les soutiendrai pas. — Signe » donc, ou tu vas périr par le feu, » lui dit

le prédicateur. Dans tout cet intervalle, un secrétaire du roi d'Angleterre, qui se trouvait près de l'échafaud de Jeanne, avait mis à la place des articles qu'on lui avait lus, et qu'on avait eu tant de peine à lui faire approuver, un autre papier contenant une longue abjuration, où elle avôuait que tout ce qu'elle avait dit était mensonger, et priait qu'on lui pardonnât ses crimes. On prit sa main, et on lui fit mettre au bas de ce papier une croix pour signature. Le trouble se mit aussitôt parmi la foule; les Français se réjouissant de la voir sauvée; les Anglais furieux et jetant des pierres.

L'évêque de Beauvais et l'inquisiteur prononcèrent alors une autre sentence qu'ils avaient apportée, et condamnèrent Jeanne à passer le reste de ses jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse. Dès l'instant même, on manqua aux promesses qu'on venait de lui faire. Elle croyait être remise au clergé, et ne plus être aux mains des Anglais; quoi qu'elle pût dire, on la ramena à la Tour.

Cependant les Anglais étaient en grande

colère; ils tiraient leurs épées, et menaçaient l'évêque et les assesseurs, criant qu'ils avaient mal gagné l'argent du roi. Le comte de Warwick lui-même se plaignit à l'évêque : « L'affaire va mal, puisque Jeanne échappe, dit-» il. — N'ayez pas de souci, dit un des as-» sesseurs ; nous la retrouverons bien. »

Ce fut en effet à quoi l'on s'occupa sans tarder. Elle avait repris l'habit de femme. On laissa son habit d'homme dans la même chambre. En même temps les Anglais qui la gardaient, et même un seigneur d'Angleterre, se portaient contre elle à d'indignes violences. Elle était plus étroitement enchaînée qu'auparavant, et traitée avec plus de dureté. On n'omettait rien pour la jeter dans le désespoir. Enfin, voyant qu'on ne pouvait réussir à lui faire violer la promesse qu'elle avait faite de garder les vêtemens de son sexe, on les lui enleva durant son sommeil, et on ne lui laissa que l'habit d'homme. « Messieurs, » dit-elle en s'éveillant, vous savez que cela » m'est défendu ; je ne veux point prendre » cet habit. » Mais pourtant il lui fallut se lever et se vêtir. Alors ce fut une joie extrême

parmi les Anglais. « Elle est prise! » s'écria le comte de Warwick. On fit aussitôt avertir l'évêque. Les assesseurs, qui arrivèrent un peu avant lui, furent menacés et repoussés par les Anglais qui remplissaient la cour du château.

Sans vouloir écouter ses excuses, sans laisser mettre dans le procès-verbal les outrages qu'on lui avait faits et la nécessité où elle avait été placée de changer de vêtemens, sans s'arrêter à ses justes plaintes, l'évêque lui dit qu'il voyait bien qu'elle tenait encore à ses illusions. « Avez-vous encore entendu vos » voix? ajouta-t-il. — Il est vrai, répondit- » elle. — Qu'ont-elles dit? poursuivit l'é- » vêque. — Dieu m'a fait connaître, conti- » nua-t-elle, que c'était grand'pitié d'avoir » signé votre abjuration pour sauver ma vie. » Les deux saintes m'avaient bien dit sur » l'échafaud de répondre hardiment à ce faux « prédicateur, qui m'accusait de ce que je » n'ai jamais fait; elles m'ont reproché ma » faute. » Alors elle affirma plus que jamais qu'elle croyait que ses voix venaient de Dieu : qu'elle n'avait nullement compris ce que c'é-

tait qu'abjuration : qu'elle n'avait signé que par crainte du feu : qu'elle aimait mieux mourir que de rester enchaînée : que la seule chose qu'elle pût faire, c'était de porter l'habit de femme. « Du reste, donnez-moi une prison » douce; je serai bonne et ferai tout ce que » voudra l'Église. »

C'en était assez, elle était perdue. « Fa- » rewell ! » cria l'évêque aux Anglais et au comte de Warwick, qui l'attendaient au sortir de la prison.

Les juges résolurent donc de la remettre à la justice séculière, c'est-à-dire de l'envoyer au supplice. Quand cette dure et cruelle mort fut annoncée à la pauvre fille, elle se prit à pleurer et à s'arracher les cheveux. Ses voix l'avaient souvent avertie qu'elle périrait; souvent aussi elle avait cru que leurs paroles lui promettaient délivrauce ; mais aujourd'hui elle ne songeait qu'à cet horrible supplice. « Hélas ! disait-elle, réduire en » cendres mon corps qui est pur et n'a rien » de corrompu. J'aimerais sept fois mieux » qu'on me coupât la tête. Si, comme je le » demandais, j'eusse été gardée par les gens

» d'église, et non par mes ennemis, il ne me
» serait pas si cruellement advenu. Ah! j'en
» appelle à Dieu, le grand juge, des cruautés
» et des injustices qu'on me fait. »

Lorsqu'elle vit Pierre Cauchon : « Évêque,
» dit-elle, je meurs par vous. » Puis à un
des assesseurs : « Ah! maître Pierre, où
» serai-je aujourd'hui? — N'avez-vous pas
» bonne espérance en Dieu? répondit-il. —
» Oui, reprit-elle; Dieu aidant, j'espère bien
» aller en paradis. » Par une singulière contradiction avec la sentence, on lui permit de communier. Le 30 mai, sept jours après son abjuration, elle monta dans la charrette du bourreau. Son confesseur, non celui qui l'avait trahie, mais frère Martin-l'Advenu et frère Isambart, qui avaient au contraire plus d'une fois réclamé justice dans le procès, étaient près d'elle. Huit cents Anglais, armés de haches, de lances et d'épées, marchaient à l'entour.

Dans le chemin, elle priait si dévotement, et se lamentait avec tant de douceur, qu'aucun Français ne pouvait retenir ses larmes. Quelques-uns des assesseurs n'eurent pas la force de la suivre jusqu'à l'échafaud. Tout à

coup un prêtre perça la foule, arriva jusqu'à la charrette et y monta. C'était maître Nicolas l'Oiseleur, son faux confesseur, qui, le cœur contrit, venait demander à Jeanne pardon de sa perfidie. Les Anglais l'entendant, et furieux de son repentir, voulaient le tuer. Le comte de Warwick eut grand'peine à le sauver.

Arrivée à la place du supplice : « Ah ! » Rouen, dit-elle, Rouen ! est-ce ici que je » dois mourir ? »

Le cardinal de Winchester et plusieurs prélats français étaient placés sur un échafaud ; les juges ecclésiastiques et séculiers sur un autre. Jeanne fut amenée devant eux. On lui fit d'abord un sermon pour lui reprocher sa rechute ; elle l'entendit avec patience et grand calme. « Jeanne, allez en paix ; l'Église ne peut plus » te défendre, et te livre aux mains sécu- » lières. » Tels furent les derniers mots du prédicateur.

Alors elle se mit à genoux, et se recommanda à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints, surtout à saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite ; elle laissait voir tant de ferveur, que chacun pleurait, même

le cardinal de Winchester, et plusieurs Anglais. Jean de Mailli, évêque de Noyon, et quelques autres du clergé de France, descendirent de l'échafaud, ne pouvant endurer un si lamentable spectacle.

L'évêque de Beauvais donna lecture de la sentence qui la déclarait relapse et l'abandonnait au bras séculier. Ainsi repoussée par l'Église, elle demanda la croix. Un Anglais en fit une de deux bâtons, et la lui donna. Elle la prit dévotement et la baisa ; mais elle désira avoir celle de la paroisse ; on alla la quérir, et elle la serrait étroitement contre son cœur en continuant ses prières.

Cependant les gens de guerre des Anglais, et même quelques capitaines, commencèrent à se lasser de tant de délai. « Allons donc, » prêtre ; voulez-vous nous faire dîner ici ? » disaient les uns. — Donnez-la-nous, di- » saient les autres, et ce sera bientôt fini.— » Fais ton office, » disaient-ils au bourreau.

Sans autre commandement, et avant la sentence du juge séculier, le bourreau la saisit. Elle embrassa la croix, et marcha vers le bûcher. Des hommes d'armes anglais l'y en-

traînaient avec fureur. Jean de Mailli, évêque de Noyon et plusieurs ecclésiastiques, ne pouvant soutenir ce spectacle, descendirent de leur échafaud, et se retirèrent.

Le bûcher était dressé sur un massif de plâtre. Lorsqu'on y fit monter Jeanne, on plaça sur sa tête une mître où étaient écrits les mots *hérétique, relapse, apostate, idolâtre.* Frère Martin-l'Advenu son confesseur, était monté sur le bûcher avec elle ; il y était encore, que le bourreau alluma le feu. « Jé- » sus! » s'écria Jeanne. Et elle fit descendre le bon prêtre. « Tenez-vous en bas, dit-elle ; » levez la croix devant moi, que je la voie » en mourant, et dites-moi de pieuses pa- » roles jusqu'à la fin. »

L'évêque s'approcha ; elle lui répéta : « Je » meurs par vous. » Et elle assura encore que les voix venaient de Dieu, qu'elle ne croyait pas avoir été trompée, et qu'elle n'avait rien fait que par ordre de Dieu. « Ah! » Rouen, ajoutait-elle, j'ai grand'peur que » tu ne souffres de ma mort. » Ainsi protestant de son innocence, et se recommandant au ciel, on l'entendit encore prier à

travers la flamme ; le dernier mot qu'on put distinguer fut : « *Jésus !* »

Il y avait peu d'hommes assez durs pour retenir leurs larmes ; tous les Anglais, sauf quelques gens de guerre qui continuaient à rire, étaient attendris. « C'est une belle fin, disaient quelques-uns, et je me tiens heureux de l'avoir vue, car elle fut bonne femme. » Les Français murmuraient que cette mort était cruelle et injuste. « Elle meurt martyre pour son vrai seigneur ; — Ah ! nous sommes perdus ; on a brûlé une sainte ; — Plût à Dieu que mon âme fût où est la sienne ! » Tels étaient les discours qu'on tenait. Un autre avait vu le nom de Jésus écrit en lettres de flamme au-dessus du bûcher.

Mais ce qui fut plus merveilleux, c'est ce qui advint à un homme d'armes anglais. Il avait juré de porter un fagot de sa propre main au bûcher ; quand il s'approcha pour faire ce qu'il avait dit, entendant la voix étouffée de Jeanne, qui criait : Jésus ! le cœur lui manqua, et on le porta en défaillance à la prochaine taverne. Dès le soir, il alla trouver

frère Isambart, se confessa à lui, dit qu'il se repentait d'avoir tant haï la Pucelle, qu'il la tenait pour sainte femme, et qu'il avait vu son âme s'envoler des flammes vers le ciel, sous la forme d'une blanche colombe. Le bourreau vint aussi se confesser le jour même, craignant de ne jamais obtenir le pardon de Dieu.

Ce qui faisait encore crier au miracle, c'est que, lorsque Jeanne fut étouffée, ce bourreau avait écarté le feu pour montrer au peuple son corps dépouillé, et qu'on avait cru voir que la flamme l'avait laissé presque entier. Pour qu'il n'en restât plus de vestiges, le cardinal de Winchester ordonna que les cendres de la malheureuse Jeanne fussent jetées dans la Seine.

Cependant le gouvernement des Anglais n'avait point obtenu, comme il le désirait tant, l'aveu que toutes les apparitions de Jeanne et les prédictions de ses voix étaient autant de mensonges. Il pouvait voir par le bruit commun qu'on tenait la sentence pour injuste, et rendue en haine de la Pucelle et du roi de France. D'autre part, l'évêque de

Beauvais était inquiet de ce qui pourrait lui arriver pour avoir conduit une telle procédure ; il voulut même avoir des lettres de garantie du roi d'Angleterre, qui s'engagea à le soutenir et à le défendre devant le concile et le pape, s'il en était besoin.

Huit jours après la mort de Jeanne, on imagina donc de commencer une information, afin de prouver par témoins qu'elle avait abjuré et reconnu la fausseté de ses visions ; on trouva encore, pour être garans de ce récit, maître l'Oiseleur et quelques autres. Les notaires du procès se refusèrent à signer. Personne ne sembla croire à ces témoignages tardifs. Il était à croire que, si Jeanne se fût ainsi démentie, on n'eût pas manqué à en constater, de son vivant, la certitude juridique.

Néanmoins le roi d'Angleterre écrivit à tous les princes de la chrétienté une lettre pour leur exposer comment il avait été procédé contre Jeanne, et ce qui lui avait été imputé; il assurait qu'elle avait reconnu à sa mort que des esprits mauvais et mensongers l'avaient moquée et déçue. Le même récit fut

envoyé aux évêques, aux églises, aux principaux seigneurs et aux bonnes villes du royaume. Il n'en demeura pas moins établi dans les esprits, en France et dans les pays chrétiens, que les Anglais avaient cruellement mis à mort cette pauvre fille par une basse vengeance, par colère de leurs défaites, et en mettant leur volonté à la place de la justice. Les Bourguignons eux-mêmes ne partageaient en rien le ressentiment des Anglais, et chez eux [1] on parla toujours de la Pucelle comme d'une fille merveilleuse, vaillante à la guerre, et qui ne méritait en rien cette horrible sentence.

Elle n'eut, ce semble, d'autres approbateurs que parmi le peuple de Paris, où beaucoup de gens avaient encore une si grande haine des Armagnacs et du roi, que tout ce qui était contre eux leur semblait croyable [2]. Le 4 juillet, conformément à ce que le roi d'Angleterre avait ordonné dans sa lettre aux évêques, il fut fait une prédication pour informer le peuple du jugement et des crimes

[1] Monstrelet. — Chastelain. — Amelgard. — Saint-Rémi. — [2] Journal de Paris.

de la Pucelle. Ce fut un dominicain, inquisiteur de la foi, qui fit ce sermon. Il ne se borna point aux imputations du procès, ni aux faux motifs du jugement, mais raconta encore aux Parisiens beaucoup d'autres mensonges et rumeurs populaires; il dit entre autres que c'était frère Richard qui avait instruit Jeanne à débiter de telles impostures, ainsi que Catherine de La Rochelle, et Perrette-la-Bretonne, qu'on avait, l'année d'auparavant, brûlée à Paris.

Tous ces restes de la faction des bouchers avaient assurément un très-mauvais vouloir contre le parti des Français; néanmoins il s'en fallait beaucoup qu'ils eussent le moindre amour pour les Anglais[1]. Depuis la chute de leur fortune, les anciens ennemis du royaume perdaient tout crédit sur les esprits. C'était de continuelles railleries sur leurs défaites. On assurait que, lorsqu'ils étaient allés attaquer Lagny, toute leur entreprise s'était réduite à tuer un coq; et, quand ils en revinrent, on disait que c'était pour se confesser et faire leurs pâques[2].

[1] Journal de Paris. — [2] *Idem*.

Louviers que les Anglais assiégeaient depuis long-temps, et qu'ils se vantaient de prendre aussitôt après la mort de la Pucelle, continuait aussi à se bien défendre; la Hire était dans la ville avec son frère Amadoc et le sire d'Illiers.

Pendant ce temps, Ambroise de Loré, qui commandait l'armée du duc d'Alençon, avait encore de plus grands avantages dans la Normandie et le Perche.

Le maréchal de Boussac et Saintraille se tenaient à Beauvais; ils furent avertis que, le 4 août, le duc de Bedford devait se rendre, assez peu accompagné, de Rouen à Paris. Ils tombèrent à l'improviste sur lui auprès de Mantes; il n'eut le temps que de se jeter en un bateau, et de passer la rivière pour gagner Paris en toute hâte [1]; presque tous ses gens y périrent. Le bruit se répandit même au camp des Anglais devant Louviers qu'il était tué ou pris. Aussitôt le comte de Warwick et le comte d'Arondel quittèrent le siége et marchèrent contre le maréchal de Boussac,

[1] Journal de Paris. — Monstrelet. — Chartier. — Hollinshed.

qui menaçait aussi la Normandie et Rouen. Il n'avait pas une armée nombreuse ; il se renferma dans Beauvais. Les Anglais le suivirent jusque-là. Quelques jours après, les Français firent une sortie, et se lancèrent à la poursuite des ennemis jusqu'au village de Nulli ; mais ils tombèrent ainsi dans un piége. Tout à coup le comte d'Arundel déboucha d'un petit vallon. Les Français furent surpris : le maréchal de Boussac ordonna aussitôt qu'on se mît en ordre et en bataille. Il était trop tard ; l'avant-garde que commandait Saintraille, s'était emportée trop loin. Elle fut environnée ; et, après s'être défendus de leur mieux, les sires de Saintraille et de Gaucourt furent faits prisonniers. Avec eux, tomba aux mains des Anglais un jeune berger, que, depuis la mort de la Pucelle, on tâchait de mettre en crédit parmi les gens de guerre. Cet enfant était une sorte de fou ; il avait des visions, et montrait ses mains et son côté tachés de sang, ainsi qu'un autre saint François ; il montait à cheval, assis comme une femme. On répandait qu'il n'avait qu'à toucher les portes d'une ville pour les

faire ouvrir, et qu'il avait promis de mener les Français à Rouen. On le nommait Guillaume-le-Pastourel [1].

Cette victoire des Anglais n'était pas grande, et réparait mal leurs affaires. Elles déclinaient d'autant plus que leur puissant allié, le duc de Bourgogne, s'était lassé de faire tant de frais pour recueillir si peu d'avantages. Peu après le moment où il avait été défié par les Français, il avait quitté son armée pour retourner près de la Duchesse qui venait de perdre son fils, né depuis cinq mois. « Plût » à Dieu que je fusse mort aussi, je me tien- » drais pour plus heureux! » s'était écrié le Duc, en recevant cette triste nouvelle.

Au mois d'avril suivant, désirant enfin sortir des embarras et des chagrins que lui causait cette guerre, il envoya des ambassadeurs au roi Henri à Rouen, et à Londres au conseil d'Angleterre; ils étaient chargés de remontrer fortement l'état des affaires [2].

[1] Journal de Paris. — Monstrelet. — Chartier. — Chronique de Berri. — Abrégé chronologique. — Hollinshed. — Vigiles de Charles VII. — Saint-Remi.

[2] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

Le duché de Bourgogne et le comté de Charolais étaient sur une frontière de cent soixante lieues, exposés aux courses des Français. Le comte de Clermont attaquait le Charolais, et s'avançait jusqu'à Marcigni. Au nord, vers Auxerre, il y avait deux ans que les moissons et les récoltes n'avaient pu se faire. Crevant, Mailli, Mussi étaient tombés aux mains des Français, qui occupaient déjà Sens et Villeneuve-le-Roi; de sorte que Auxerre était comme bloqué; la famine y régnait; il n'y pouvait entrer de grains que ce qu'apportaient, dans leurs besaces, les femmes et les filles de la campagne. Le Duc avait été obligé d'envoyer, à main armée, un convoi de vivres pour soulager les malheureux habitans.

Le Nivernais était ravagé par les garnisons de Saint-Pierre-le-Moutier et de Château-Chinon. Le sire de Chabannes, avec six cents hommes d'armes, n'y trouvait que peu de résistance.

Le Réthelois était en proie aux attaques des Français de la Champagne, que commandait le sire de Barbazan.

L'Artois était la province la plus exposée à la guerre. La ville de Corbie avait récemment été presque surprise par une attaque imprévue. Les riches terres de Péronne, de Roye, de Montdidier, restaient sans culture, et il fallait tenir à grande dépense des garnisons dans chaque ville et dans chaque château.

Le comté de Namur était pressé par les Liégeois, qui y menaient une forte guerre.

Ainsi les vastes états du Duc se trouvaient épuisés d'hommes et d'argent. Ses fidèles sujets lui demandaient de tous côtés la fin de leurs malheurs. Les seigneurs et les chevaliers tombaient sans cesse aux mains des Français, et se ruinaient à payer leur rançon.

Les ambassadeurs du duc Philippe remontrèrent que lui seul de tous les parens et alliés du roi d'Angleterre, se mettait de la sorte en frais et en péril, contre les usages du temps passé, où le roi entreprenait et conduisait les guerres à ses frais et dépens.

Nonobstant la détresse de ses domaines, le Duc promettait de donner encore mille combattans au comte de Ligny, pour défendre la Picardie : d'en confier autant à son maréchal

de Bourgogne, qui était venu lui demander secours pour le duché. Mais c'était pour deux mois seulement qu'il s'engageait à soutenir la guerre; passé ce temps, le roi Henri aurait à la faire à ses frais. Autrement, il ne trouverait pas mauvais que le duc de Bourgogne cherchât une manière de sauver ses états. Notre maître et seigneur souffrirait trop, disaient les ambassadeurs, de perdre ainsi des pays que lui ont laissés ses prédécesseurs, d'autant que la conquête de la France ne sera pas à son profit.

Lorsqu'on répondait que la guerre regardait autant le Duc que le roi, les ambassadeurs disaient que leur maître avait le cœur plein de pitié et de douleur de voir ce noble et puissant royaume dans une si grande misère, et que sans l'intérêt particulier du roi, il procéderait assurément d'autre sorte.

Enfin, comme on voulait faire entendre que le Duc avait eu tort de quitter le siége de Compiègne, les envoyés répondaient qu'il avait fait loyalement son devoir, et que l'issue de ce siége le chagrinait plus que nul autre; car il y avait perdu un grand nombre de ses gens tués ou mis à rançon. En outre, il y

avait dépensé une première somme de 260,300 fr., argent de Flandre, où le franc valait trente-deux gros, de huit deniers chaque, tandis qu'il n'avait reçu que 54,000 saluts, qui étaient la monnaie d'or que les Anglais faisaient frapper en France, et qui valaient 25 sols; puis, une seconde somme de 57,500 francs d'or français, à 20 sols le franc. Maintenant, pour assembler des hommes d'armes en Picardie et en Bourgogne, il allait lui en coûter, sans parler de l'artillerie, encore 50,000 francs.

« En un mot, il déplaît sans doute beaucoup à monseigneur de Bourgogne que depuis le siége d'Orléans les affaires aillent si mal; mais il sait qu'en fait de guerre, les choses ne vont pas toujours comme on veut, et que Dieu est par-dessus tout, qui en fait à son plaisir et à sa volonté. »

Le conseil du roi d'Angleterre, séant à Rouen, répliquait que le Duc devait se souvenir comment les marches de Bourgogne étaient depuis long-temps ravagées par la guerre, lorsque le comte de Salisbury et les chefs anglais étaient venus les dégager, de sorte qu'elles étaient restées ensuite deux ans en bonne situa-

tion. On ajoutait qu'au mois de juillet on entretiendrait, aux frais de l'Angleterre, dix-huit cents combattans en Picardie, pour seconder le comte de Ligny. Quant au duché de la Bourgogne, le conseil de Londres n'avait pu le secourir; mais si le siége de Louviers avait bonne conclusion, on verrait ce qu'on pourrait faire.

Revenant sur le siége de Compiègne, le roi Henri disait qu'à lui aussi il avait coûté cher, et offrait de montrer les dettes qu'il avait contractées à ce sujet avec les marchands de Bruges et de Gand.

Pendant que le duc de Bourgogne se plaignait de la guerre et des maux qu'elle faisait, il s'engageait dans une guerre nouvelle.

Charles, duc de Bar et de Lorraine, tué à la bataille d'Azincourt, n'avait point laissé d'enfans mâles, et son héritage avait passé à son frère le cardinal de Bar, évêque de Verdun; il avait choisi pour héritier le duc René d'Anjou, son petit-neveu, fils d'Iolande d'Aragon, et petit-fils d'Iolande de Lorraine, reine d'Aragon. Pour serrer encore les liens des maisons d'Anjou et de Lorraine, il avait

fait épouser au duc René, Isabelle, troisième fille de son frère Charles le feu duc de Lorraine.

Le cardinal de Bar étant mort en 1430, le duc René avait voulu tout aussitôt se mettre en possession de l'héritage; mais Antoine de Vaudemont, fils de Frédéric de Lorraine frère du cardinal et du feu duc, prétendait que le fief était masculin, et ne pouvait passer au duc René par le droit des femmes.

Le comte de Vaudemont avait toujours été du parti bourguignon. Le duc René était fils du roi de Sicile, un des plus grands ennemis qu'avait jamais eus la maison de Bourgogne. Lui-même s'était, depuis le sacre, déclaré pour les Français, avait joint ses armes à celles du roi, et en ce moment même avec le sire de Barbazan, faisait une fâcheuse guerre aux Bourguignons. Le maréchal de Toulongeon tenait pour lors les États de Bourgogne; il était grand ami du comte de Vaudemont, et se hâta de porter à la connaissance des États l'injure qu'on faisait à son droit [1]. Les États, voyant combien il serait dangereux pour le

[1] Histoire de Bourgogne.

duché d'avoir sur sa frontière du nord un nouvel ennemi aussi puissant que le serait le duc René, résolurent de soutenir son adversaire ; d'ailleurs on répandait le bruit qu'après avoir soumis le comté de Vaudemont, ce prince voulait entreprendre la conquête de la Bourgogne. Les États accordèrent un subside de 50,000 francs.

On manquait d'hommes; la noblesse de Bourgogne ne suffisait pas même à garder la province contre tant d'attaques. Le maréchal se rendit à Bruxelles pour exposer au Duc la détresse de son principal domaine, et pour le prier d'y envoyer un renfort de ses gens de Picardie et d'Artois, afin de défendre la Bourgogne et d'aider au comte de Vaudemont. Le conseil du Duc ne trouvait pas que l'Artois fût moins menacé que le duché, et les seigneurs de cette province, qui avaient leurs biens à garder, ne se souciaient point d'aller si loin, dans un pays où les Français étaient en force, encore pour y être mal payés [1]. Alors le maréchal de Toulongeon et le comte

[1] Monstrelet.

de Vaudemont s'adressèrent à quelques bâtards de grandes maisons, à de pauvres gentils-hommes, à des aventuriers chefs de compagnies, tous gens qui n'avaient que de petits revenus, et ne se trouvaient pas dans leur pays en aussi bonne position qu'ils auraient voulu. Les bâtards de Brimeu, de Fosseuse, de Neuville, le sire de Humières, un nommé Robinet Huche-Chien et quelques autres, consentirent volontiers à aller chercher aventure sur les marches de Lorraine. Ils rassemblèrent mille ou douze cents pauvres compagnons accoutumés depuis long-temps à courir les camps et à vivre de pillage, de ces hommes qu'on voyait partir sans trop s'inquiéter s'ils reviendraient, mais roides, vigoureux et éprouvés à la guerre.

Pendant ces apprêts, le duc René avait réuni une nombreuse armée; l'évêque de Metz, le comte de Linanges, le comte de Salm, le seigneur d'Heidelberg, le sire de Saarbruck, le sire du Châtelet, le damoiseau de Commerci, Robert de Baudricourt gouverneur de Vaucouleurs, avaient amené leurs hommes. C'était le brave sire de Barbazan, ce noble et fameux

chevalier, qui était maréchal de l'armée. L'empereur d'Allemagne avait reconnu les droits du duc René, qui trouva d'abord peu d'obstacles à les faire valoir. Après avoir pris possession de toute la Lorraine, il fit signifier au comte de Vaudemont de lui rendre foi et hommage. Sur son refus, il vint mettre le siége devant la forteresse de Vaudemont, proche Vezelize. La garnison, qui avait l'assurance d'être secourue, se défendit vaillamment; elle résistait depuis trois mois.

L'armée de Bourgogne se réunit avec les Picards, qu'amenait le maréchal de Toulongeon, à Mont-Saugeon près de Langres. Le comte de Vaudemont y vint aussi avec ses partisans. On commença par entrer dans le duché de Bar, et y mettre tout à feu et à sang, comme faisait le duc René dans le comté de Vaudemont. Alors ce prince, laissant assez de monde pour continuer son siége, s'en vint à la rencontre des Bourguignons. Ils n'étaient point assez nombreux pour s'engager ainsi dans un pays difficile, tout coupé de haies et de fossés; les vivres allaient leur manquer. Le maréchal ordonna prudemment, au grand

chagrin du comte de Vaudemont, de revenir en Bourgogne.

Mais le duc René les avait gagnés de vitesse, et se trouvait sur le chemin du retour. Dès qu'ils en furent informés par leurs coureurs, ils tinrent grand conseil. Quelques Anglais qui se trouvaient en cette armée, les Picards qui avaient l'habitude de combattre avec eux, furent aussitôt d'avis de mettre les archers au front, retranchés derrière leurs pieux, et de faire descendre de cheval tous les hommes d'armes. Les Bourguignons n'étaient pas accoutumés à cette façon de combattre; les gentilshommes ne voulaient pas mettre pied à terre [1]. Cependant le maréchal l'ordonna sous peine de mort, et tout se disposa selon l'usage des Anglais, en plaçant par derrière et sur le flanc gauche un rempart de charrettes et de bagages, afin de ne pas être surpris de ce côté; la petite rivière de Vaire, des fossés et des haies achevaient cette forte enceinte.

Les Lorrains avancèrent; le duc de Bar envoya défier les Bourguignons; le sire de

[1] Chronique de Berri. — Monstrelet. — Saint-Remi.

Toulongeon répondit qu'il était prêt, et ne désirait que combattre. Barbazan, voyant la belle ordonnance de l'ennemi, n'était point d'avis d'attaquer; il conseillait d'attendre; il représentait que les Bourguignons manquaient de vivres, qu'ils seraient obligés de déloger; mais il ne put se faire écouter. Le duc René se fiait au grand nombre de ses gens; il avait avec lui de jeunes seigneurs de Lorraine et d'Allemagne, qui n'avaient pas vu la guerre comme les Français, les Anglais et les Bourguigons; dans leur présomption, ils s'assuraient de forcer sans peine cette petite troupe. « Il n'y a pas d'en- » nemis pour nos pages, » s'écriait le comte de Saarbruck. « Quand on a peur des feuilles, il » ne faut pas aller au bois, » disait au brave Barbazan cette jeunesse sans expérience. « Ces » paroles ne sont pas pour moi, répondit-il; » Dieu merci, j'ai toujours vécu sans repro- » che; et encore aujourd'hui on verra si c'est » la crainte ou le bon conseil qui me font » parler de la sorte. »

Le vaillant chevalier disposa de son mieux cette attaque entreprise contre son gré; il avait

au moins deux hommes contre un, moins d'archers cependant que les Bourguignons.

Le maréchal de Toulongeon fit distribuer du vin à ses gens, leur donna courage en ce grand péril; ceux qui avaient haine ou rancune s'embrassèrent; le comte de Vaudemont parcourait les rangs à cheval. Il protestait, sur le salut de son âme, que sa querelle était bonne et juste, et que le duc René voulait à tort lui ravir son héritage; il rappelait que toujours il avait fidèlement tenu le parti de Bourgogne; enfin cette petite armée prenait bon et joyeux courage.

L'attaque commença avec vigueur; les Bourguignons avaient placé derrière le rempart de leurs archers, à droite et à gauche, des canons et des coulevrines. Ils laissèrent avancer les Lorrains, puis tout à coup mirent le feu à l'artillerie en poussant de grands cris. Les gens du duc de Bar se jetèrent contre terre, et parurent troublés. Cependant Barbazan, qui conduisait l'aile droite, n'en continua pas moins à assaillir vivement de ce côté; déjà même il avait fait enlever un des chariots qui formaient le rempart de l'ennemi,

et commençait à pénétrer dans son parc. Les Bourguignons se portèrent aussitôt vers cet endroit, et la mêlée y devint cruelle. Bientôt après le sire de Barbazan fut tué. Dès que les Lorrains virent tomber sa bannière, le trouble se mit parmi eux. Le duc René fit les plus vaillans efforts pour les rallier; mais, blessé au visage, il fut forcé de se rendre prisonnier à un écuyer du Hainaut, nommé Martin Farmalt. L'évêque de Metz fut pris aussi; le comte de Linanges, le comte de Salm, le damoiseau de Rodemach et d'autres chevaliers allemands furent tués. Le damoiseau de Commerci et le sire de Conflans avaient eu ordre, avec deux cents chevaux, de charger sur l'ennemi. Ils ne purent pas un instant entamer les archers picards, qui les repoussèrent par une grêle de flèches. Jamais bataille n'avait été plus perdue; elle se donna le 2 juillet, près du village de Bulligneville; mais elle était si grande et si glorieuse pour les Bourguignons, qu'ils la nommèrent la bataille de Bar, ou de Lorraine, ou des Barons, à cause du grand nombre de seigneurs qui s'y étaient trouvés. Le ma-

réchal de Bourgogne revint en grand triomphe à Dijon, ramenant son illustre prisonnier. Comme c'était lui qui était chef de l'armée, il refusa au comte de Vaudemont de lui remettre le duc René.

Peu de jours avant cette victoire inespérée, le duc de Bourgogne, mécontent de la réponse des Anglais, avait envoyé au roi de France une ambassade composée de Jean de la Trémoille sire de Jonvelle, et du sire de Jaucourt. Ils étaient chargés de traiter de la paix générale; mais, comme il était difficile de la conclure promptement, ils avaient commission de négocier une trêve, afin de soulager le pauvre peuple, et le préserver d'une ruine entière.

Le roi était à Chinon; les députés du Duc y passèrent long-temps avant de signer les trèves. Pendant ce temps, la guerre continuait vivement sur les frontières de Bourgogne; elles étaient attaquées à la fois par le Nivernais et le Charolais. D'un autre côté, les États, à qui l'on demandait un nouveau subside de 50,000 francs, n'en voulaient donner que la moitié. Ils profitèrent de l'occasion

où l'on avait besoin d'eux pour exposer leurs griefs; ils désiraient que le Duc abolît la chambre du conseil qu'il avait établie en 1422, et dont les seigneurs se plaignaient beaucoup, parce qu'elle laissait les procès sans jugement, ou prenait des frais énormes. Les États demandaient encore l'abolition des droits du vin; enfin, ils auraient souhaité que les coutumes de Bourgogne fussent écrites en un seul corps de lois [1].

Le duc Philippe, selon la sage politique de ses prédécesseurs, savait, quand il était dans l'embarras, se montrer complaisant aux désirs de ses sujets; sans s'arrêter aux réclamations de sa chambre du conseil, il la supprima, et nomma un président du Parlement de Paris, avec quelques conseillers, pour siéger à Beaune, et y recevoir les appels des parties. Il se contenta de la moitié du subside, fit un emprunt pour le reste, abolit le droit sur le vin, et promit de faire rassembler et publier les coutumes.

Durant les négociations des États avec le Duc, le maréchal de Toulongeon avait mar-

[1] Histoire de Bourgogne.

ché contre les Français qui envahissaient les frontières vers le Nivernais; il avait repris Crevant et Mailli, il avait fait lever le siége de Corbigni. Mais une plus forte attaque se préparait contre le Charolais; le comte de Clermont, le comte d'Albret, le maréchal de Boussac, le bâtard d'Orléans, le sire de Gaucourt, avaient réuni huit mille combattans à Moulins. Pour se préserver de cette redoutable entreprise, il valait encore mieux négocier que faire la guerre. Des pourparlers furent entamés; le duc de Savoie s'offrit pour médiateur; l'abbé de Cluny, la duchesse de Bourbon se montrèrent bien disposés [1]. D'ailleurs les sires de la Trémoille et de Jaucourt avaient signé à Chinon, le 8 septembre, une suspension d'armes de deux ans pour toutes les frontières de Bourgogne, de Nivernais, de Champagne et de Rethelois. Le comte de Clermont suivit cet exemple, et le 24 du même mois, des trèves furent aussi signées avec lui à Bourg en Bresse.

Ainsi le désir de la paix semblait gagner peu à peu tous les esprits. Nul n'était plus

[1] Preuves de l'Hist. de Bourgogne.

ardent à l'obtenir que le cardinal de Sainte-Croix, légat du pape Eugène IV ; il s'était rendu à Chinon près du roi, de là à Rouen, où se tenait toujours le jeune roi Henri et son conseil ; puis à Arras, chez le duc de Bourgogne, à qui il avait remis une lettre du pape.

Le roi, aussitôt après les trèves signées, envoya à son cousin de Bourgogne l'archevêque de Rheims, Christophe de Harcourt archevêque d'Alby, et maître Adam de Cambrai président au Parlement, avec pouvoir de rendre la trève générale, et de traiter de la paix, sauf à lui d'examiner en son conseil les propositions qui lui seraient faites.

Dès que le Duc semblait disposé à la paix, les Anglais commençaient à s'inquiéter et s'efforçaient de ne point le laisser se séparer d'eux. Le 6 octobre, une lettre fut écrite au nom du jeune roi, à son oncle de Bourgogne. On lui rendait compte des exhortations du pape, et des instances du légat ; on annonçait que, tout en remerciant dévotement le saint Père, de sa bénédiction, et le légat, des peines qu'il se donnait pour le bien de la paix, le roi d'Angleterre avait ré-

pondu que sans l'avis, le conseil et l'assentiment du duc de Bourgogne, il ne pouvait traiter, pas plus que le duc de Bourgogne ne le pouvait sans lui. Le conseil d'Angleterre avait donné la même réponse en ce qui touchait toute trève ou suspension de guerre.

Le Duc se serait aussi fait conscience de faire une paix séparée; mais, quant aux trèves, il lui semblait qu'il en pouvait conclure pour mettre ses sujets à l'abri de la guerre; aussi lorsque les ambassadeurs du roi furent arrivés à Lille, celles qui avaient été précédemment conclues à Chinon furent étendues à tous les pays de France et de Bourgogne, même à la ville de Paris. Toutefois le Duc, toujours fidèle à sa promesse et aux traités d'Amiens, se réservait la faculté d'envoyer, soit au duc de Bretagne, soit au duc de Bedford, les mille lances promises dans le cas où il en serait requis. Il prenait soin aussi de ne reconnaître dans aucun acte, les droits du roi de France. Il ne le traitait jamais que de Dauphin, ou de Charles de Valois. Parfois même les ambassadeurs de France étaient eux-mêmes contraints de ne

donner, dans leurs écritures, aucun titre royal à leur maître [1].

Les deux partis s'engagèrent également à envoyer des ambassadeurs pour traiter de la paix dans le lieu que désignerait le légat. Afin de mieux maintenir la trêve, on stipulait que de part et d'autre, il serait nommé pour chaque frontière des conservateurs auxquels on aurait recours pour tous les griefs, et qui prononceraient sur les cas de violation. Ces conservateurs étaient les principaux seigneurs de chaque parti.

En traitant ainsi avec les Français, le Duc, pour que les Anglais n'eussent rien à lui reprocher, rendait compte de tout au roi d'Angleterre.

« Depuis que quelques-uns de mes gens, écrivait-il, ont accordé certaines trêves pour mes pays de Bourgogne, et que j'ai été contraint de les consentir, pour des causes que vous connaissez bien au long, des ambassadeurs de votre adversaire et le mien sont venus par devers moi. Après diverses ouvertures

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne. — Traité du 13 décembre.

de paix générale pour ce royaume, à laquelle ils se disent enclins et disposés à s'entendre avec vous et moi, il est vrai que j'ai accordé et amplifié les trèves, comme vous pourrez le voir, dans les lettres ci-jointes. Laquelle chose, mon très-cher et très-redouté seigneur, j'ai faite principalement afin de parvenir à cette paix générale, parce qu'aussi j'en étais requis par les trois États de mes pays, et par plusieurs de vos bonnes villes, et parce que je ne pouvais plus supporter à mes dépens la charge de la guerre, pour laquelle vous ne m'avez point aidé et secouru, comme besoin était, bien que je vous en aye fait prier et requérir. Mon très-redouté seigneur, qu'il vous plaise me signifier toujours vos bons plaisirs et commandemens pour les accomplir selon mon pouvoir, et de bon cœur, à l'aide du saint Esprit. »

Son zèle n'alla point cependant jusqu'à se rendre à Paris pour assister au couronnement de ce jeune roi Henri, qui fit enfin son entrée le 2 décembre 1431. Les Parisiens étaient si mécontens, se regardaient comme tellement abandonnés, dans leurs misères, par tous les

princes et les gouverneurs, et même par le duc de Bourgogne en qui ils continuaient à se fier, qu'il avait paru à propos de ranimer leur courage [1]. Le Parlement, le prevôt des marchands, les échevins allèrent solennellement au-devant du jeune roi anglais, et le haranguèrent. Les échevins portaient un dais au-dessus de sa tête. Le peuple criait : « Noël. » On s'était efforcé de rendre cette entrée magnifique. Dans chaque rue, on avait dressé des échafauds, et l'on y représentait de beaux mystères. Chaque corps de métier prenait à son tour le dais. Le cortége était magnifique, mais on n'y voyait que des seigneurs anglais : le cardinal de Winchester, le cardinal d'York, le duc de Bedford, le comte de Warwick, le comte de Suffolk, et d'autres. De Français il n'y avait que Louis de Luxembourg, évêque de Thérouane, chancelier de France pour les Anglais, Jean de Mailli évêque de Noyon, l'évêque de Paris, Guillaume d'Évreux, Pierre Cauchon le juge de la Pucelle, le bâtard de Saint-Pol, le bâtard de Thian, Guy, le Bouteiller celui qui avait livré Rouen, le

[1] Monstrelet. — Journal de Paris.

seigneur de Pacy et quelques autres aussi peu notables. Parmi la suite, on traînait, attaché avec des cordes, Guillaume-le-Pastourel, ce pauvre fou de berger pris devant Beauvais.

Le cortége suivit la rue Saint-Denis, passa au Châtelet, vint à la Sainte-Chapelle du Palais où le roi baisa les reliques; puis la rue de la Calandre, la rue de la Vieille-Juiverie, le pont Notre-Dame, le Petit-Saint-Antoine. Quand on passa sous les fenêtres de l'hôtel Saint-Paul, le jeune roi s'arrêta et salua la reine Isabelle sa grand'mère, qui vivait à Paris, oubliée de tous comme une étrangère, et menant fort petit train. Elle s'inclina respectueusement devant ce roi anglais à qui elle avait donné le royaume de France, et détournant la tête, elle se mit à pleurer.

Il alla descendre au palais des Tournelles, que le duc de Bedford habitait d'ordinaire, et qu'il avait fort orné; puis on le conduisit à Vincennes. Le 16 décembre fut la cérémonie de son couronnement. Il fut sacré à Notre-Dame par le cardinal de Winchester, ce qui offensa beaucoup l'évêque de Paris. Après, il s'en vint dîner à la table de marbre au

Palais, dans la grand'salle. Le Parlement, l'Université, les échevins devaient y dîner aussi; mais les Anglais, qui réglaient tout, savaient si mal les usages de France[1], et prirent si peu de soin, que la populace remplissait tout le palais. Les magistrats furent repoussés et culbutés par la foule; ils n'arrivèrent dans la salle qu'en fendant la presse. Leurs tables n'avaient pas été gardées, et ils se trouvèrent ainsi pêle-mêle avec les savetiers et les derniers du peuple[2].

Enfin, rien dans ces fêtes ne se passa honorablement, ni au gré des Parisiens. Ils disaient aussi que lorsqu'un orfévre ou quelque riche bourgeois mariait sa fille, il faisait mieux les choses que tous ces Anglais. La viande distribuée au peuple était gâtée. On n'envoya aucune charité aux pauvres malades de l'Hôtel-Dieu; on ne délivra aucun prisonnier. Ce qui était plus étrange, et qui ne s'était jamais vu à aucun couronnement de roi, il ne fut donné ni promis aucune abolition de gabelle, de droit d'entrée, de quart sur le vin, et autres impositions qui étaient même

[1] Journal de Paris. — [2] *Idem.*

levées contre le droit et les lois ; de sorte que les pauvres habitans de Paris qui n'avaient plus ni commerce ni ouvrage, qui payaient les vivres et le chauffage si cher, et qui, nonobstant, s'étaient mis en si grands frais pour bien recevoir ce roi, furent plus ennemis des Anglais qu'auparavant[1] ; mais il ne fallait pas se risquer à le dire tout haut.

Tout était en un tel désordre dans ce gouvernement des Anglais qu'ils ne payaient pas même les gages du Parlement. Quelque rempli qu'il fût de leurs partisans, il fit des remontrances sévères à ce sujet et suspendit ses audiences. Si bien qu'au moment de l'entrée du jeune roi, le Parlement ne siégeait plus. Aussi le greffier écrivit-il sur son registre, le jour de cette cérémonie, qu'il n'en inscrirait point le récit, à cause de l'éclipse de la justice et du manque de parchemin. Les Anglais ne donnaient pas même de quoi subvenir aux moindres dépenses de la première cour du royaume.

Néanmoins l'Université obtint une complète exemption de toutes sortes de tailles, aides et subsides. La ville reçut aussi la confir-

[1] Journal de Paris. — Reg. du Parlement.

mation et l'accroissement de ses priviléges. Le préambule de l'ordonnance célébrait pompeusement la renommée et la noblesse de cette antique cité sanctifiée par les reliques des martyrs, décorée par les lumières de l'Université, ornée de la justice du Parlement, enrichie par le commerce des marchands de toute nation et la résidence des rois. Le roi d'Angleterre se louait aussi de la loyauté et de l'obéissance que les habitans lui avaient gardées, malgré tant de maux et de dommages, et il déclarait qu'il voulait traiter et honorer sa bonne ville de Paris, comme le roi Alexandre traita la noble ville de Corinthe, dont il fit son principal séjour, ou comme les empereurs traitèrent leur ville de Rome : pour ces causes il donna ou confirma aux bourgeois de Paris les priviléges suivans [1] :

Ils conservaient leurs hypothèques sur les biens confisqués de leurs créanciers. Si, pour tout autre motif que le crime de lèse-majesté, ils subissaient confiscation, celui des deux époux survivant gardait la moitié des meubles, créances et biens acquis. Ils pou-

[1] Ordonnances.

vaient saisir les biens de leurs débiteurs forains, et même leur personne, lorsque ceux-ci étaient d'une ville ayant semblable privilége. Ils pouvaient acquérir et posséder des fiefs et francs alleux, être réputés nobles et jouir des priviléges de la noblesse, avoir la garde-noble et tutelle de leurs enfans et neveux, mais non point des collatéraux. Les denrées et marchandises amenées à Paris étaient exemptes de toute saisie, et pour nul motif ne devaient être arrêtées dans leur cours. Le même privilége s'étendaient spécialement au bétail destiné à la provision de Paris. Les juridictions du prévôt de la ville et du prévôt des marchands étaient confirmées surtout en ce qui concernait les dettes contractées par signature envers des bourgeois, à qui le droit était accordé de citer à Paris même leurs débiteurs quelconques.

De telles ordonnances ne touchaient en rien le commun peuple, et n'allégeaient point ses souffrances; la ville n'en demeurait pas moins dans la détresse. Ce qui le témoigna bien, c'est qu'il fallut, peu de jours après, rendre une autre ordonnance, qui réglait la

façon de mettre en vente les maisons inhabitées, afin qu'elles ne vinssent pas aux mains de gens qui voulaient seulement les démolir, pour vendre les bois et les châssis des fenêtres. On statua que les acquéreurs justifieraient sous caution du moyen qu'ils avaient pour payer la rente des maisons qu'ils achetaient. En effet, l'aliénation des maisons et terrains se faisait d'ordinaire en cens ou rentes, non point en capital.

Le roi d'Angleterre ne demeura qu'un mois à Paris; il retourna à Rouen, et quelques mois après en Angleterre. Quant au duc Philippe, il convenait si peu à ses desseins de se mêler des affaires de France, que, se rendant en Bourgogne, il ne passa seulement point à Paris. En arrivant à Dijon, et peu de temps après qu'il fut descendu en son palais, son premier soin fut d'aller rendre visite à son prisonnier, le duc René, qui depuis six mois était sévèrement gardé, dans la crainte des entreprises qu'on pouvait faire pour le délivrer. Il traita courtoisement ce noble captif, et s'entretint long-temps avec lui pour adoucir les loisirs de sa prison. Le bon duc René, qui s'entendait

mieux qu'aucun prince de son temps aux lettres et aux arts, avait peint sur verre les portraits du feu duc Jean, et de Philippe lui-même. Il les lui offrit, et ils furent placés dans les vitraux de la chapelle des Chartreux.

Dès que madame Isabelle de Lorraine avait vu son mari prisonnier, elle n'avait épargné aucune démarche pour le délivrer. Elle s'était d'abord adressée à l'empereur Sigismond, qui avait évoqué la cause de l'héritage de Lorraine; mais le duc de Bourgogne n'avait pas voulu reconnaître l'autorité des citations impériales, et l'affaire s'était plutôt gâtée par cette tentative. Alors la duchesse de Bar avait dirigé tous ses soins à se rendre le duc de Bourgogne favorable. Elle avait eu recours au duc de Savoie. Pour se donner un puissant protecteur, elle avait même conclu un traité d'alliance avec un des principaux seigneurs de Bourgogne, le sire Jean de Vergi, en lui promettant cinq cents francs de rente annuelle, et cinq cents francs par mois chaque fois qu'il ferait la guerre pour le duc de Bar[1]. Le sire de Vergy avait réservé ses devoirs envers le roi d'Angleterre, le régent et

[1] Histoire de Bourgogne et Preuves.

son seigneur le duc de Bourgogne; c'était même sous l'approbation de son conseil qu'il traitait.

Toute la noblesse de Bar et de Lorraine n'était pas moins empressée que la duchesse à obtenir la liberté du duc Réné. Nul prince n'était plus aimé que lui. Le traité de délivrance fut conclu le 6 avril; il ne touchait en rien au différend touchant l'héritage de Lorraine; c'était seulement un serment du duc Réné, de venir se remettre au 1er mai de l'année suivante à la disposition du duc de Bourgogne; il donnait en même temps ses deux fils en ôtages et quatre de ses forteresses en dépôt. Le comte de Linanges, le comte de Salm, les sires du Châtelet, de Ligniville, de Lenoncourt, d'Haussonville, et les principaux seigneurs de Lorraine se portèrent garans pour leur souverain, et promirent de venir tenir prison à sa place, s'il manquait à son engagement. Une suspension d'armes fut aussi stipulée. En outre, le duc de Bar eut à payer 200,000 talens d'or au maréchal de Toulongeon, pour sa rançon.

[1] 1431 (v. s.). L'année commença le 20 avril.

LIVRE QUATRIÈME.

Suite des négociations. — Continuation de la guerre. — Disgrâce du sire de la Trémoille. — Concile de Bâle. — Mésintelligence entre le duc de Bourgogne et les Anglais. — Conférences et traité d'Arras.

Le cardinal de Sainte-Croix était revenu, et continuait ses démarches pour la paix. D'accord avec le duc Philippe, il fixa les conférences au 8 juillet, dans la ville d'Auxerre. Les envoyés de Bourgogne furent choisis au nombre de treize. C'étaient les évêques de Langres et de Nevers, messire Raulin chancelier, l'abbé de Saint-Seine, le prince d'Orange, Guillaume de Vienne, le maréchal de Toulongeon, Antoine de Vergi, les sires de la Trémoille, de Saligny, de Chastellux, de Ville-Arnoul et maître de Chancey. Ils avaient ordre de ne jamais être moins de sept aux conférences.

Leurs instructions étaient d'écouter ce que proposerait le légat pour arriver à une paix générale : de se réunir aux ambassadeurs du

roi Henri, toutes les fois qu'ils soutiendraient ses droits à la couronne de France, par le traité de Troyes et la volonté de Charles VI : mais de se séparer d'eux, s'ils alléguaient des droits antérieurs.

D'accepter des réparations pour le meurtre du duc Jean, si elles semblaient suffisantes; et si on voulait parler de la mort du duc d'Orléans, de répondre qu'elle avait été couverte par des traités.

De ne rien conclure sans les gens du roi Henri, et cependant d'avoir des conférences, même en leur absence, sauf à ne point terminer.

Peu après ces instructions, le Duc retourna en Flandre. Sa femme venait d'accoucher d'un second fils qui n'avait point vécu. D'ailleurs, une sédition très-grave venait d'éclater à Gand [1], et demandait sa présence. Il avait fait, quelque temps auparavant, une ordonnance sur les monnaies pour en abaisser la valeur. L'ancienne monnaie d'or, d'après ce nouveau tarif, perdait un tiers et la monnaie d'argent un quart. C'est ce que les com-

[1] Meyer. — Oudeghert. — Monstrelet.

munes de Flandre, et Gand surtout, ne purent endurer. Elles voulaient que la perte ne fût pas de plus d'un sixième. Les tisserands et plusieurs gens des petits métiers se réunirent au nombre de plus de cinquante mille sur la place de Gand. Ils demandèrent à grands cris que les magistrats sortissent de l'Hôtel-de-Ville, et leur vinssent parler. Il le fallut bien, car ils allaient tout abattre, sans rien écouter; ils commencèrent par massacrer Jean Boele, leur propre doyen, et deux ou trois autres citoyens respectables. De là, déployant leurs bannières, ils se portèrent aux prisons; et délivrèrent un nommé Godescale, que les gouverneurs avaient fait mettre en prison comme mutin. Tous les officiers du Duc, les syndics, les riches bourgeois se sauvèrent de la ville. Les séditieux s'en allèrent après à l'église de Saint-Bavon; ils voulaient qu'on leur fît remise des rentes qu'ils devaient au chapitre. L'abbé leur parla doucement, leur fit donner à boire et à manger, et les laissa assez contens. Ils pillèrent et démolirent quelques maisons.

Enfin, au bout de deux jours, leur fureur

commença à s'apaiser. Des gens sages s'entremirent; on leur promit que le Duc leur ferait merci. Il arriva, et approuva les promesses qu'on avait faites en son nom. Il avait assez d'autres affaires pour craindre de réveiller les terribles révoltes des Gantois.

Pendant qu'il revenait ainsi aviser au gouvernement de ses pays de Flandre et aux affaires de Zélande et de Hollande, où madame Jacqueline lui causait de nouveaux embarras, les négociations pour la paix semblaient chaque jour annoncer une plus mauvaise issue. De premières conférences avaient eu lieu à Semur. Les Bourguignons étaient entrés en méfiance du légat; tout en le trouvant un digne seigneur et un bon prud'homme, il leur semblait qu'il inclinait un peu vers le parti du Dauphin.

Ils s'étaient aperçus que les ambassadeurs français n'avaient au fond aucune volonté de traiter avec les Anglais, ne cherchaient qu'à conclure une paix particulière avec la Bourgogne, et que tout au plus, pour sauver l'apparence, donnerait-on un sauf conduit aux envoyés du duc de Bedford.

En même temps le roi de France traitait à part avec le prince d'Orange et avec le sire de Château-Vilain. Les Bourguignons se plaignaient qu'on détournait ainsi les vassaux de la fidélité due à leur seigneur.

Mais ce qui devait le plus s'opposer à la paix, c'est que les trèves n'étaient nullement observées. Il s'était formé tant de compagnies de gens de guerre, qui n'obéissaient à personne, qui ne vivaient que de rapines, et qui avaient leur refuge dans des forteresses, qu'on ne pouvait en aucune façon rendre le repos au pays. D'ailleurs les Anglais n'étaient pas compris dans les trèves, et la guerre continuait plus cruellement que jamais; de sorte que les compagnies bourguignonnes prenaient la croix rouge [1], et, pour continuer leurs pillages, disaient qu'elles étaient anglaises; tandis que les compagnies françaises prétendaient, de leur côté, qu'elles faisaient la guerre aux Anglais seulement. Il y avait d'autres chefs qui, ouvertement, protestaient qu'ils n'obéiraient pas à la trève, comme Perrin Grasset, dont le Duc était toujours obligé de déclarer qu'il ne

[1] Monstrelet. — Preuves de l'Hist. de Bourgogne.

pouvait répondre. Bref, il n'y avait dans les trois partis ni raison, ni justice, ni foi dans les promesses. Le plus sûr, et encore il n'y avait pas à s'y fier beaucoup, était d'acheter à haut prix des sauve-gardes et des sauf-conduits aux capitaines des compagnies. Le pauvre peuple et les gens d'église n'avaient aucune justice ou protection à espérer de leurs princes ou seigneurs. Tout leur recours était seulement de crier misérablement vengeance à Dieu.

Enfin, le désordre était si grand que le légat et les ambassadeurs eux-mêmes ne pouvaient se rendre et arriver en sûreté à Auxerre, parce que, de toutes parts, les compagnies se portaient de ce côté, occupaient les routes, arrêtaient les vivres, et menaçaient même la ville. Il fallut que le maréchal de Toulongeon assemblât les États de Bourgogne, et s'occupât de rassembler des gens d'armes afin de procurer un peu de repos au pays. Il mourut tout-à-coup pendant ces préparatifs; et ce fut encore un retard aux négociations. Le Duc le remplaça par un des plus considérables seigneurs de ses États, Pierre de Beaufremont sire de Charny. Il conduisit à

grand'peine, et en marchant avec d'extrêmes précautions, le légat et les ambassadeurs dans la ville d'Auxerre.

Les gens des compagnies avaient une telle audace, ils étaient si habiles à se faire partout des intelligences, et à recruter les hommes de leur espèce, qu'ils formèrent le projet de surprendre Dijon[1]. Un marchand mercier, qui servait habituellement de guide aux courses que faisait la garnison de Chabli, fut reconnu dans la ville. On le mit à la question ; il confessa que l'on préparait une escalade, et que Guyenne, héraut du roi de France, qui était venu porter des lettres à Dijon, savait toute l'affaire. Le héraut fut saisi et appliqué aussi à la torture. Il voulut d'abord nier, ou dire qu'il avait seulement entendu parler de ce projet à quelques chefs de compagnie; on le serra plus fort, et il avoua que tout était prêt, que les garnisons de Mussi, Crevant, Chabli et Julli, devaient se réunir pour faire le coup. Il ajouta que les commandans de ces forteresses étaient fort

[1] Histoire de Bourgogne. — Recueil de pièces relatives à la Bourgogne. Bibliothèque du roi.

excités, par le conseil du roi, à ravager la Bourgogne. Il avait lui-même, disait-il, trois semaines auparavant, comme il allait partir d'Amboise où était le roi, été appelé par le sire de la Trémoille, l'archevêque de Rheims et le sire de Harcourt, et on l'avait chargé de dire aux chefs des garnisons qu'ils eussent à faire la guerre en Bourgogne le plus tôt qu'ils pourraient. Le sire de la Trémoille avait ajouté : « Le duc de Bourgogne » garde ses alliances avec les Anglais. Quand » il parle de monseigneur le roi, il l'appelle » notre adversaire Charles de Valois, qui se « dit Dauphin; ses gens ne respectent pas les » trèves. Hé bien, nous lui ferons aussi la » guerre! »

Guyenne ajouta que le conseil du roi et les chefs des compagnies s'entendaient en secret avec beaucoup de seigneurs de Bourgogne, de ceux même à qui le Duc se fiait le plus. Il nomma le sire de Jonvelle, frère du sire de la Trémoille; les seigneurs du Thil, de Cassigui, de Viteaux, de Saligni, le comte de Joigni. Il dit que ces seigneurs avaient obtenu ou sollicitaient secrètement pour que

leurs domaines fussent exempts de guerre, et promettaient en retour leurs bons offices. Mais celui qu'il chargeait le plus était le sire de Château-Vilain ; il n'y avait pas en Bourgogne de plus grand seigneur que lui. Il descendait des anciens comtes de Bourgogne, et tenait immédiatement du royaume les seigneuries de Grancey et de Pierrepont. Aussi, dans les traités de trèves ou de paix que faisait le Duc, le sire de Château-Vilain intervenait-il comme allié, et non comme sujet. Il était en ce moment dans de grandes discordes avec la maison de Vergi, et lui faisait une cruelle guerre. Comme il la croyait plus favorisée du Duc, il inclinait au parti du roi, et négociait un accommodement qui tarda peu à être conclu. Le prince d'Orange venait de faire le sien. Malgré son dévouement au Duc, il était grand ennemi des Anglais, n'avait jamais voulu combattre avec eux, et s'était constamment refusé à reconnaître le traité de Troyes.

Ainsi la noblesse de Bourgogne commençait à murmurer et à vouloir fortement la paix. Guyenne confessa aussi que le conseil du

roi ne céderait jamais la Champagne au Duc, et qu'en tout on était peu disposé à lui tenir ce qu'on lui promettrait [1].

Les aveux de ce héraut et toutes les preuves que les Bourguignons pouvaient avoir de la mauvaise volonté du conseil de France, n'empêchèrent pourtant point les conférences d'Auxerre de commencer. Les envoyés d'Angleterre et de Bretagne s'y trouvèrent ; la difficulté des routes, la famine qui régnait dans le pays, avaient retardé ces pourparlers de plusieurs mois. On vit bientôt qu'il n'y avait nul moyen de s'entendre. Le cardinal de Sainte-Croix, rendait compte au duc de Bourgogne des efforts qu'il avait faits pour obtenir une conclusion pacifique et lui raconta comment il n'y avait, pour le moment, rien à espérer quant à une paix générale. Les envoyés d'Angleterre et les envoyés du roi Charles ne pouvaient pas plus les uns que les autres mettre en question la possession de la couronne de France; il n'y avait point de médiation possible sur ce point. Les ambassadeurs français demandaient aussi qu'avant

[1] Preuves de l'Hist. de Bourgogne.

toute proposition, le duc d'Orléans et les princes et seigneurs, prisonniers depuis Azincourt, fussent admis à passer la mer et à venir débattre leurs intérêts dans les pourparlers de la paix. Les Bourguignons appuyaient cette demande ; les envoyés Anglais la trouvaient aussi raisonnable, mais ils n'avaient point pouvoir d'y consentir. Le cardinal avait saisi ce moyen de prévenir une rupture ouverte. Il avait renvoyé les conférences au mois de mars à Corbeil ou à Melun, afin que le conseil d'Angleterre eût le temps de donner réponse sur ce préliminaire. Du reste, le légat témoignait hautement combien les conseillers de Bourgogne avaient été concilians, habiles, et portés d'un désir sincère pour la paix. Les trêves furent de nouveau confirmées. Pour engager Perrin Grasset à les observer et à rendre les forteresses qu'il avait prises, on promit à François l'Aragonnais, son envoyé, qu'il lui serait compté 24,000 saluts d'or; les deux tiers devaient être à la charge du roi Charles. Le duc de Bourgogne et ses cousins les comtes de Nevers, devaient payer le reste; car le Duc recommandait toujours que, tout

désobéissant et insolent que fût ce Grasset, on restât en mesure de s'aider de lui contre les Français [1].

Les Anglais n'avaient pourtant point, dans le cours de cette année, conduit leurs affaires de guerre de façon à se rendre plus exigeans. Au mois d'octobre 1431, ils avaient pris Louviers, qui se rendit après que la Hire eut été fait prisonnier dans une course. Mais, au mois de février, il s'en était peu fallu qu'ils ne perdissent Rouen [2].

Un aventurier, Pierre Audebœuf, natif du pays de Béarn, complota avec le sire de Ricarville, gentilhomme normand, de livrer le château aux Français. Le maréchal de Boussac fut averti, quitta secrètement Beauvais avec sa troupe, et vint s'embusquer dans un bois à une lieue de Rouen. A l'heure dite, le sire de Ricarville fut introduit avec cent vingt hommes par Audebœuf. Les Anglais étaient sans précaution et sans défense; les gardes du château furent mis à mort; le comte d'Arundel eut grand'peine à se sauver. Le jeune

[1] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

[2] Monstrelet. — Journal de Paris.

roi d'Angleterre était encore dans la ville ; il fallait, avant tout, aviser à son salut. La plus forte tour du château était prise par les Français; ils tournaient déjà les canons sur la ville. Mais, passé le premier moment de surprise, un si petit nombre de gens, tout vaillans qu'ils fussent, ne pouvait résister aux Anglais. Le maréchal de Boussac n'arrivait point. Le sire de Ricarville courut à l'embuscade pour hâter la marche des Français. Il trouva le maréchal de Boussac occupé à calmer sa troupe ; elle refusait de le suivre, et n'obéissait point à ses ordres. Tous ces hommes de compagnie, qui n'étaient point payés de leur solde et qui ne cherchaient que le pillage, avaient pris querelle sur la façon dont se partagerait le butin de la ville. Vainement les chefs les conjuraient de se hâter, de ne point manquer le moment favorable ; tout fut inutile. Sans rien écouter, ils reprirent le chemin de Beauvais. L'entreprise se trouva ainsi manquée. Toutefois les gens qui, avec le sire de Ricarville, avaient surpris la tour, se défendirent sans nul espoir de secours durant douze jours,

et ne se rendirent que faute de vivres; tous furent mis à mort, et Audebœuf fut écartelé.

La surprise de Chartres réussit mieux aux Français [1]. Le bâtard d'Orléans et le sire d'Illiers trouvèrent moyen d'avoir des intelligences dans la ville; en effet il y avait partout un fort parti opposé aux Anglais. Un bourgeois nommé le Petit-Guillaume, qui faisait d'habitude le commerce de sel avec ses charrettes, roulant d'Orléans à Blois et à Chartres, se présenta, la veille du dimanche des Rameaux, le matin de bonne heure, à la porte. Il amenait avec lui plusieurs voitures et des tonneaux dessus. Le marchand était connu; on ne se défia de rien. Plusieurs portiers étaient gagnés; d'autres se mirent tout aussitôt à emporter des paniers d'aloses que le marchand leur avait promis. Une des charrettes s'arrêta sur le pont-levis. C'étaient des hommes d'armes qui, vêtus de blouses, chaussés en guêtres et le fouet à la main, conduisaient les voitures; d'autres étaient enfermés dans les tonneaux; ils sortirent de

[1] Chartier. — Journal de Paris. — Vigiles. — Monstrelet.

leur cachette, et tombèrent sur les gardiens des portes. L'embuscade du sire d'Illiers n'était pas éloignée, elle arriva à leur aide. Un religieux jacobin, nommé maître Sarrazin, qui était du complot, avait justement fixé l'heure de son sermon au moment où se devait faire l'attaque, et avait choisi une église à l'autre bout de la ville. La garnison et les bourgeois du parti anglais furent donc longtemps à se mettre en défense; toutefois on commença à se battre dans les rues. L'évêque était un Bourguignon nommé Jean de Fetigni; il se mit vaillamment à la tête des défenseurs de la ville; mais bientôt après il fut tué. Le baillif se sauva par-dessus les murs; et le bâtard d'Orléans étant arrivé à la tête de la seconde embuscade, la ville fut entièrement soumise. Ce fut une grande nouvelle pour les Parisiens. Chartres n'est pas éloigné de Paris; c'était de là qu'arrivait la plus grande partie des farines, et le pain allait être encore plus cher. Tout semblait dégoûter les bourgeois de cette domination anglaise, à laquelle il n'arrivait plus que de fâcheuses aventures.

Il y en eut peu après une autre qui diminua

encore davantage le crédit des Anglais. Ils assiégeaient depuis long-temps la forte garnison de Lagni, que commandait le sire de Foucauld [1]; le duc de Bedford voulut réparer l'échec qu'il y avait éprouvé l'année d'auparavant; de nouveaux préparatifs furent faits. Le sire de l'Isle-Adam, qui avait fait sa paix avec le régent, et à qui le roi d'Angleterre venait de reconnaître sa charge de maréchal de France, s'en alla commander le siége. Il y était depuis deux mois sans profiter en rien. Alors le duc de Bedford s'y rendit en personne, amenant des renforts et beaucoup de canons. La ville fut entourée de toutes parts; un pont fut construit sur la Marne, pour que les assiégeans eussent d'une rive à l'autre leurs communications sûres et faciles; le camp anglais fut fortifié et mis à l'abri de toute attaque. Déjà la ville commençait à manquer de vivres. Le roi de France résolut de secourir cette brave garnison. Le bâtard d'Orléans, le maréchal de Rieux, le sire de Gaucourt, et ce vaillant Rodrigue de Villandrada, qui avait si bien combattu à Authon, assemblèrent

[1] Chartier. — Journal de Paris. — Vigiles.

une armée. Ils arrivèrent à temps; les Anglais avaient déjà planté leur bannière sur un des boulevards de la ville, mais ils se retirèrent dans leur camp, et les Français vinrent leur présenter bataille. Le duc de Bedford resta enfermé dans son enceinte; tout se borna à de fortes escarmouches et à des faits d'armes qui se passèrent dans l'intervalle des deux armées. Voyant que les Anglais refusaient le combat, les chefs français résolurent de faire entrer un convoi dans la ville. La garnison fit une sortie; les Anglais qui gardaient cette porte se trouvèrent trop faibles. Le duc de Bedford sortit alors de son camp, et bientôt commença une effroyable mêlée, où à peine amis et ennemis pouvaient se reconnaître au milieu de la poussière. C'était le 10 août; la chaleur était excessive: les Français en souffraient moins que les Anglais, qui, selon leur coutume, combattaient à pied; il en tomba plus de trois cents étouffés dans leur armure. Leurs chefs se hâtèrent de les ramener dans le camp; le sire de Gaucourt entra dans la ville avec les vivres et un puissant renfort. Le lendemain, le Bâtard et le sire de Raiz s'éloignèrent en re-

montant la rive gauche de la Marne. Lorsqu'ils furent près de la Ferté-sous-Jouarre, ils commencèrent à réunir des bateaux pour faire un pont, passer la rivière et s'avancer vers Paris ; c'était le moyen assuré de faire lever le siége de Lagni, tant le duc de Bedford avait toujours de crainte dès qu'il s'agissait de Paris. Il quitta son camp avec une telle hâte, qu'il abandonna ses canons et ses vivres. Ce retour parut bien honteux aux Parisiens. Ils avaient payé de leurs deniers tant de préparatifs qui se trouvaient inutiles. La campagne devenait plus que jamais livrée aux Armagnacs; les arrivages étaient gênés de toutes parts ; la disette était grande dans la ville ; les maladies y faisaient de grands ravages. Aussi les murmures et le mécontentement s'en allaient croissant. L'abbesse de Saint-Antoine et plusieurs de ses religieuses furent mises en prison, parce qu'on les soupçonnait d'avoir, en l'absence du régent, formé un complot pour livrer aux Français la porte de la ville.

Dans le Maine et sur les marches de Bretagne, la guerre n'était pas plus favorable aux An-

glais ; ils avaient pourtant, au commencement de cette année saisi une circonstance heureuse[1] pour eux. Le duc d'Alençon réclamait depuis long-temps du duc de Bretagne un dernier paiement de la dot de Marie de Bretagne, sa mère. Ne pouvant avoir son argent, il s'en vint rendre visite au duc, et passa quelque temps avec lui à Nantes, en recevant le meilleur accueil. Peu de temps auparavant, le comte de Montfort, fils aîné du duc de Bretagne, avait épousé madame Iolande de Sicile, sœur de la reine de France, et cette cour était tout occupée de fêtes et de divertissemens. Le duc d'Alençon, pendant ce temps-là, ne songeait qu'à se saisir du comte de Montfort, pour l'emmener en ôtage de sa créance; mais il n'y put réussir. Lorsqu'il prit congé du duc de Bretagne, ce prince, pour le mieux honorer, le fit accompagner jusqu'à la frontière par Jean de Malestroit, son chancelier, évêque de Nantes. Le duc d'Alençon, feignant d'avoir dans sa seigneurie quelqu'affaire sur laquelle il voulait consulter le docte chancelier, l'engagea à venir plus loin avec

[1] Mémoires de Richemont. — D'Argentré. — Chartier.

lui. Dès qu'il fut sur ses terres, il l'arrêta, le fit mettre en prison, et signifia à son oncle de Bretagne, qu'il ne lui rendrait son chancelier que quand la dette serait acquittée.

Le duc de Bretagne, se trouvant ainsi insulté, assembla tout aussitôt les nobles de ses États. Les Anglais furent empressés de lui envoyer secours; lord Willoughbie, sir Jean Fastolf et sir Mathieu Goche, vinrent se joindre aux Bretons pour mettre le siége devant Pouancé, où le duc d'Alençon avait enfermé le chancelier.

Heureusement le connétable de Richemont, bien qu'il fût toujours dans la disgrâce du roi, et que depuis deux ans il lui fît une guerre obstinée en Poitou et en Saintonge, n'avait pas conservé moins de haine pour les Anglais. Il n'en voulait point au roi, et ne cherchait qu'à renverser son plus grand ennemi, le sire de la Trémoille, afin de procurer ensuite la paix entre la France et la Bourgogne. Il s'entremit de son mieux pour calmer cette nouvelle discorde, qui venait d'éclater entre son frère et le duc d'Alençon, et qui eût ajouté encore aux maux du royaume.

Le duc d'Alençon était à Château-Gonthier, rassemblant du monde pour secourir Pouancé, où il avait laissé sa femme et sa mère, et où le chancelier de Bretagne était enfermé. La duchesse de Bourbon se déclara en sa faveur, et lui envoya du secours ; le bâtard de Bourbon vint se joindre à lui. Mais le temps pressait ; les Bretons et les Anglais étaient en force ; ils auraient pu même emporter Pouancé, si le connétable n'avait pas, sous divers prétextes, retardé l'assaut. Enfin, il détermina le sire Ambroise de Loré, maréchal de l'armée du duc d'Alençon, à aller trouver ce prince, à lui remontrer le mauvais état de ses affaires et les périls où il se jetait. Le duc d'Alençon revint enfin de son obstination, envoya le sire de Loré au duc de Bretagne, fit agréer ses excuses, se contenta de la promesse d'être payé, rendit le chancelier, et fit même satisfaction au chapitre de Nantes, qui s'était pourvu en réparation d'injures pour l'enlèvement de son évêque. La paix se trouva ainsi rétablie ; le sire de Loré et les autres capitaines de France n'eurent plus alors que les Anglais à combattre.

Ils s'étaient saisis de quelques forteresses dans le Maine. D'ailleurs, de la Normandie et d'Alençon où ils étaient en force, ils pouvaient faire des courses sur le pays. Lord Willoughbie et sir Mathieu Goche vinrent mettre le siége devant le château de Saint-Celerin [1], un des plus forts qui fût alors tenu par les Français. Le sire de Loré en était capitaine; il alla conjurer le duc d'Alençon et monseigneur Charles d'Anjou, frère de la reine, de lui donner quelque renfort. On ne put réunir que huit cents hommes qui s'avancèrent jusqu'à Beaumont-le-Vicomte, sous les ordres du sire de Beuil et d'Ambroise de Loré. D'autres vinrent aussi des garnisons voisines, et se logèrent sur la rive gauche de la Sarthe, de l'autre côté du pont, au village de Vinaing. Les Anglais, instruits que les Français étaient ainsi séparés, quittèrent pendant la nuit le siége de Saint-Celerin, et surprirent la troupe qui était au-delà de la rivière. Elle se gardait si mal qu'elle ne put se défendre un seul instant. Ambroise de Loré entendant le bruit, monta aussitôt à cheval, et avec les premiers

[1] Chartier. — Hollinshed.

qu'il put réunir, accourut de l'autre côté du pont. Les Anglais remplissaient le village, et n'ayant déjà plus à combattre, ils ramassaient le butin, liaient leurs prisonniers les mains derrière le dos, emmenaient les chevaux dont ils venaient de s'emparer; c'était un grand désordre. Les archers du sire de Loré, quelque peu nombreux qu'ils fussent, se lancèrent dans le village; lui-même vit qu'il n'y avait pas à balancer, et s'en alla attaquer les enseignes anglaises qui se remettaient déjà en marche pour retourner au siége de Saint-Celerin. La mêlée fut vive.

Les Français étaient en si petit nombre que l'avantage ne fut pas d'abord pour eux. Ambroise de Loré fut blessé et pris; d'autres braves chevaliers furent aussi abattus. Cependant à chaque instant leurs gens arrivaient de Beaumont à mesure qu'ils étaient armés; le combat se maintenait avec ardeur et cruauté; car les Français croyant que le sire de Loré avait été tué, ne faisaient nul quartier. Enfin les Anglais, embarrassés de leur bagage, et ne pouvant se rallier, se trouvèrent plus faibles; la chance tourna contre eux. Loré fut

repris, et au contraire sir Mathieu Goche fut emmené prisonnier. La déroute dura pendant plus de deux lieues. Lord Willoughbie voyant revenir les fuyards, leva précipitamment le siége de Saint-Celerin, y laissa une partie de son artillerie, et regagna Alençon au plus vite.

Les garnisons et les compagnies des deux nations continuèrent à se faire une guerre de tous les jours. C'étaient sans cesse des défis et des joûtes à outrance, qui se passaient en grande pompe par-devant les maréchaux des deux partis. D'autres fois des troupes de vingt ou trente hommes s'en allaient courir le pays et chercher aventure.

Le 1er de mai, les Anglais de la garnison de Fresnay-le-Vicomte, pour braver les Français de Saint-Celerin, s'en vinrent planter le mai à une portée de canon des murailles[1] : aussitôt le sire de Loré sortit avec sa troupe de la forteresse; prenant le mai, il le rapporta jusqu'à Fresnay, et le fit planter à la barrière même. Les Anglais se hâtèrent de punir cette témérité, et se lancèrent à la

[1] Chartier. — Vigiles.

poursuite des Français. Mais le sire de Loré avait placé une embuscade tout proche des remparts; dès que les Anglais eurent passé, il leur ferma le chemin du retour, et les enveloppa. Ils se défendirent vaillamment; leur capitaine finit par être fait prisonnier.

Au mois de septembre, le sire de Loré fit une entreprise bien plus profitable. Il sortit secrètement de Saint-Celerin, se rendit en Normandie par des chemins détournés, fit passer la rivière d'Orne à la nage par ses gens d'armes, et parut à l'improviste au milieu de la grande foire de la Saint-Michel, qui se tenait à l'abbaye Saint-Etienne, près de la ville de Caen [1]. Les Anglais étaient sans nulle défense. Ambroise de Loré avait placé une partie de ses gens en réserve auprès de la porte de la ville; ils suffirent à repousser le peu d'ennemis qui essayèrent de combattre. Pendant ce temps-là on faisait un butin superbe; et comme il fallait se hâter, on emmena prisonnier tout ce qui se trouva là. Lorsqu'on eut repassé l'Orne et qu'on fut en sûreté, le sire de Loré fit arrêter sa compagnie; là, de-

[1] Chartier. — Hollinshed.

vant une croix, de l'autre côté de la rivière, il fit publier à son de trompe que, sous peine de la corde, tout homme qui avait pour prisonnier un prêtre ou un homme d'église, eût à le délivrer ; de même pour tous les marchands venus à la foire munis de sauf-conduits du roi ou des capitaines de France, et aussi les laboureurs, les vieillards et les enfans. Il permit en outre à chacun de venir porter plainte devant lui, pour qu'il en décidât et rendît justice. De la sorte, beaucoup de prisonniers furent remis en liberté. Il les fit conduire en sûreté à l'autre bord de la rivière, de peur qu'ils ne fussent maltraités ou repris par les gens de sa compagnie. D'autres furent reçus à caution ; mais on en emmena bien trois mille. Le sire de Loré revint ensuite avec tous ses hommes à Saint-Celerin ; il avait mis huit jours à faire cette course.

La seule aventure tout-à-fait favorable qui, durant cette année 1432, répara le mauvais sort des Anglais, fut la prise de Montargis [1]. Le sire de Villars en était capitaine pour le

[1] Berri. — Vigiles.

roi de France. Sa femme, qui était de Gascogne, avait auprès d'elle un jeune frère bâtard; il se laissa gagner par les Anglais; c'était sous leur domination qu'il était né et qu'il avait toujours vécu dans sa province. Pour réussir dans son projet, il feignit d'être amoureux d'une jeune fille qui était la maîtresse du barbier du sire de Villars; il lui fit même accroire qu'il l'épouserait si elle l'aidait à livrer le château. Cette fille ne pouvait rien à elle toute seule; elle mit donc le barbier dans son secret, lui promettant une grosse somme d'argent, et lui cachant son nouvel amour. Cet homme logeait dans le château; tout le complot fut disposé avec lui. François l'Aragonais, cet aventurier de la compagnie de Perrin Grasset, avait passé au service des Anglais; c'était lui qui menait cette affaire. Il s'introduisit avec ses hommes dans la ville; la demoiselle les cacha dans sa maison, et pendant la nuit ils escaladèrent le château avec l'aide du barbier, par la fenêtre de sa chambre. Le sire de Villars ainsi surpris, n'eut que le temps de se sauver. Il fut long-temps dans la disgrâce du roi, pour avoir

rempli si négligemment son devoir. Le bâtard fut richement récompensé par les Anglais, et se moqua du barbier et de la demoiselle, qui moururent dans la misère et le mépris.

Peu après, les sires de Graville et de Guitry entreprirent de ravoir Montargis. Ils s'emparèrent de la ville, et y passèrent cinq semaines[1], attendant toujours les renforts et l'artillerie qui leur avait été promis pour attaquer le château. Rien n'arriva, et ils furent obligés de quitter Montargis. Cette dernière affaire mit le comble au mécontentement des seigneurs et du peuple contre le sire de la Trémoille[2]. Sa négligence faisait perdre au roi une bonne ville qui s'était vaillamment défendue les années précédentes, et tout le pays de Gatinois se trouvait livré aux ravages des compagnies et des Anglais. Mailli, Malesherbes et d'autres lieux furent saccagés et brûlés. Dans le même temps les Anglais s'emparèrent de Provins, dont ils passèrent la garnison par l'épée. Ce mauvais état des choses fit résoudre la perte du sire de la Trémoille; tous les seigneurs et les princes commencèrent à se réunir contre lui. Sa haine

[1] Berri. — Vigiles. — [2] Berri.

furieuse contre le connétable était le plus grand empêchement à la paix entre la France et la Bourgogne.

Dans le même temps advint une autre circonstance qui pouvait bien plus encore favoriser cette paix. Madame Anne de Bourgogne, duchesse de Bedford, mourut à Paris le 13 novembre. Elle était fort aimée des Français et des Parisiens ; ils trouvaient que c'était la plus aimable dame du royaume, et qu'elle était bonne et belle [1]. Elle n'avait que vingt-huit ans, et ne laissa point d'enfans. Ainsi, toute alliance de famille cessait entre le duc Philippe et le régent anglais.

Bientôt se firent sentir les effets de cette mort. Le duc de Bedford regretta beaucoup sa femme, montra une douleur publique, fit célébrer de solennelles obsèques ; mais il lui importait de contracter quelqu'alliance utile à son pouvoir en France. En effet, les discordes qui régnaient en Angleterre ne permettaient point qu'il en espérât des secours suffisans. Messire Louis de Luxembourg, évêque de Therouanne, chan-

[1] Journal de Paris.

celier de France pour les Anglais, avait une nièce belle et sage, fille de son frère le comte de Saint-Pol. Son crédit sur le duc de Bedford était grand; d'ailleurs, la maison de Luxembourg était riche, puissante, illustre. L'affaire fut conduite avec habileté et discrétion [2]. Le régent avait quitté Paris, et s'était rendu à Rouen, pour y recueillir une taille nouvelle et excessive qu'il avait ordonnée. De là il s'en alla à Therouanne, où son mariage avec madame Jacqueline de Saint-Pol fut pompeusement célébré. Le duc de Bedford, pour mieux montrer son contentement, fit venir d'Angleterre deux belles cloches, qu'il donna à la cathédrale de Therouanne.

Le duc de Bourgogne n'avait pas été consulté; c'était à son insu que son beau-frère contractait un nouveau mariage; c'était sans son agrément et sans le consulter, qu'un de ses vassaux et de ses parens mariait sa fille. L'évêque de Therouanne, qui avait conclu cette alliance, lui devait tout son pouvoir et toute sa

[1] 1432 (v. s.). L'année commença le 12 avril.

[2] Hollinshed. — Paradin. — Heuterus. — Abrégé chronologique. — Monstrelet.

grandeur, et le trahissait ainsi. Il se trouva indignement offensé, et l'on commença à parler des Anglais et du duc de Bedford en assez mauvais termes, à la cour de Bourgogne. Il ne manquait pas de gens pour rapporter ce qu'avait dit ou même n'avait point dit le duc Philippe. Le regent s'irrita à son tour, et ses discours le témoignèrent. La chose allait ainsi s'envenimant ; les conseils des deux princes voyaient cependant que cette discorde allait avoir les plus funestes suites. Le succès de la cause des Anglais surtout semblait tenir uniquement à leur concorde avec les Bourguignons. Le cardinal de Winchester s'entremit pour réconcilier les princes. Il obtint, à grand prix, de son neveu le duc de Bedford, qu'il se rendrait à Saint-Omer. Le duc de Bourgogne consentit aussi à y venir ; il voulut pourtant que d'avance il fût réglé que l'entrevue n'aurait lieu au logis d'aucun des deux, mais en un lieu convenu.

Lorsqu'ils furent arrivés chacun de son côté, à Saint-Omer, le régent ne parla plus de se rendre au lieu désigné, et attendit

que le duc Philippe vînt lui rendre la première visite. De son côté, le duc de Bourgogne protestait qu'il n'en ferait rien, et ne bougeait point de son logis. Le cardinal de Winchester, ne pouvant rien gagner sur l'esprit de son neveu, espéra que le duc de Bourgogne se montrerait moins obstiné. Il retourna le voir : « Comment, lui dit-il, mon cher neveu, car il » était le mari de sa nièce Isabelle de Portugal, » laisserez-vous partir, sans lui faire cour- » toisie, un si grand prince, fils, frère et » oncle des rois d'Angleterre? Il a pris la » peine de venir de si loin et de se déran- » ger pour vous visiter dans vos domaines, » dans votre ville ; ne voudrez-vous point » aller seulement de votre logis au sien » pour lui faire honneur? » Rien ne put faire changer la volonté du duc de Bourgogne. « En quoi, disait-il, ai-je motif pour lui cé- » der le pas? Il est de la maison de Lancastre, » fils d'un roi d'Angleterre ; et moi ne suis-je » pas de la maison de France, qui est la plus » noble du monde? Le père de mon aïeul » n'était-il pas roi de France? Il est grand » seigneur dit-il, mais a-t-il seulement la

» moitié autant de terres et de domaines que
» moi ? Il est régent de ce royaume ; il y est
» tout puissant ; mais cette puissance qui la
» lui a donnée, si ce n'est moi ? Et s'il ne le
» sait pas, il l'apprendra quand je lui aurai
» retiré ma faveur. » De tels propos n'étaient point faits pour ramener la bonne amitié entre les princes. Le duc de Bedford et le cardinal quittèrent Saint-Omer.

Le duc Philippe était pressé de retourner en Bourgogne. Le comte de Clermont était entré dans le Charolais, et avait déjà pris quelques forteresses. Les Français s'avançaient aussi du côté d'Auxerre, et menaçaient Châtillon et Dijon. Le sire de Château-Vilain avait conclu avec le roi le traité qu'il négociait déjà depuis quelque temps ; il avait renvoyé aux Anglais leur ordre de la Jarretière, et, sous prétexte de faire la guerre à la maison de Vergi, que le Duc protégeait, il avait armé et tenait la campagne en Bourgogne.

Toutefois, avant de venir au secours de son duché, le Duc avait de grandes affaires à terminer dans ses pays de Flandre. Les séditions qu'avaient excitées les nouvelles mon-

naies dans les bonnes villes ne s'apaisaient point complétement, malgré toute l'indulgence du Duc. Mais son principal souci lui venait encore de madame Jacqueline de Hainaut, qui courait toujours quelque nouvelle aventure[1]; elle avait pourtant, depuis le dernier traité, passé quatre années en repos et en silence, mais elle se plaignait sans cesse de ne point avoir assez d'argent. Son cousin de Bourgogne ne lui en donnait guère, et elle en dépensait beaucoup. Enfin, un jour que sa mère madame Marguerite lui avait envoyé de beaux chevaux et de magnifiques joyaux, elle ne se trouva pas de quoi récompenser les gentilshommes qui lui remettaient ces présens. Ce fut un tel chagrin pour elle, qui était naturellement fort libérale, qu'elle se mit à pleurer amèrement. Un gentilhomme de ses domestiques, la voyant dans cette douleur, lui conseilla de s'adresser au sire François de Borssele. C'était justement ce seigneur que le duc de Bourgogne avait nommé son lieutenant en Zélande, lorsqu'il s'était em-

[1] Fabert. — Heuterus. — Hist. de Bourgogne. — Meyer.

paré du domaine de madame Jacqueline. Elle ne pouvait croire d'abord qu'un serviteur du Duc qui ne lui devait nulle reconnaissance, et qui avait toujours suivi un parti opposé au sien, fût empressé à lui rendre service. Ce fut cependant ce qui arriva ; le sire de Borssele lui prêta tout l'argent qu'elle voulait, et lui dit qu'elle pouvait disposer de ses biens et de sa personne. Madame Jacqueline, touchée de ce bon procédé, et trouvant d'ailleurs le sire de Borssele fort à son goût, ne tarda point à prendre pour lui un grand amour ; et, comme elle écoutait bien plus ses penchans que sa raison, elle l'épousa secrètement. Mais bientôt le Duc en fut informé par quelqu'un des domestiques qui avaient assisté au mariage ; d'ailleurs madame Jacqueline n'était pas d'un caractère à se cacher ni à se contraindre beaucoup.

Le Duc, à son retour de Bourgogne, au mois de juillet 1432, se rendit, avec six cents hommes d'armes, à La Haye, fit prendre le sire de Borssele, et l'envoya prisonnier au château de Rupelmonde. La colère qu'il montrait était grande ; il ne parlait pas moins que de faire couper la tête au vassal insolent qui

avait osé, sans sa permission, épouser une princesse de son sang, engagée par un traité à ne jamais se marier sans son consentement, et dont il était héritier reconnu.

Madame Jacqueline voulut sauver son mari, et traita de nouveau avec le Duc [1]; cette fois elle abandonna non-seulement le gouvernement et la jouissance de ses États, mais la possession actuelle, tant pour elle que pour les héritiers directs qu'elle pouvait avoir. Le duc de Bourgogne lui laissa pour domaines plusieurs riches et grandes seigneuries qu'elle devait tenir en vassalité, avec de grands priviléges, mais en renonçant à tout droit de souveraineté; seulement si le Duc mourait sans enfans, les pays cédés par madame Jacqueline devaient retourner à elle ou à ses héritiers. L'île de Sud-Beveland, la Brille, Woorn et plusieurs autres domaines lui furent donc affectés, avec la permission d'y percevoir les trois quarts des aides accordées au Duc par les communes. Il fut réglé aussi qu'elle porterait désormais les titres de madame Jacques, du-

[1] Pièces de l'Hist. de Bourgogne. Traité du 12 avril 1433.

chesse en Bavière, comtesse de Hollande et d'Ostrenant. Un revenu de cinq cents ducats lui fut en outre assigné sur ce comté d'Ostrenant; elle se réserva encore le droit de chasse dans tous ses anciens États et dans ceux du Duc, car c'était un de ses grands passe-temps.

Du reste, dans ce traité il ne fut en aucune sorte question de son mariage, ni du sire de Borssele; et lorsque peu de mois après elle annonça au pape comment elle avait renoncé à toute souveraineté, elle ne fit non plus nulle mention de son nouveau mari. Toutefois il rentra en grâce auprès du duc de Bourgogne, qui lui permit, sans en faire pourtant l'objet d'aucun acte authentique, de porter le nom de comte d'Ostrenant, et le créa depuis [1] chevalier de la toison d'or. C'était le dernier trouble que madame Jacqueline devait causer au duc de Bourgogne; elle sembla satisfaite de son état, et demeura fort tranquille. Sa mère madame Marguerite de Hainaut fut au contraire très-irritée de voir ainsi sa fille dépouillée de toutes ses souverainetés; son ressentiment alla si loin,

[1] Promotion de 1445.

qu'un gentilhomme de sa maison, nommé Gilles Postel, ayant été mis en justice et condamné pour avoir comploté la mort du Duc, qu'il se préparait à assassiner durant une partie de chasse, il passa pour constant que ce crime avait été suggéré par madame Marguerite. Trois ans après, le 8 octobre 1436, madame Jacqueline mourut sans laisser de postérité.

Une autre affaire occupait en même temps le duc Philippe; elle fut même long-temps à se terminer. Jean de Thoisy, ancien chancelier de Bourgogne, évêque de Tournay, venait de mourir [1]. Le Duc se proposait depuis long-temps de conférer cet évêché à Jean Chevrot archidiacre de Rouen, un de ses conseillers; mais le sire Jean de Harcourt, évêque d'Amiens, avait secrètement agi auprès du pape, et fut pourvu de l'évêché tout aussitôt qu'il devint vacant. Le Duc ordonna à ses sujets de ne le point reconnaître pour évêque, et fit saisir les revenus. Jean de Harcourt était fort aimé du roi de France; il espérait que, dans les circonstances où l'on se

[1] Meyer. — Paradin. — Monstrelet.

trouvait, cette protection pourrait lui être favorable, et qu'il n'y avait qu'à gagner du temps. A ce moment l'archevêché de Narbonne vint aussi à vaquer; le pape, pour contenter le duc de Bourgogne, transféra sur ce siége Jean de Harcourt. Mais l'évêché de Tournay avait de plus grands revenus; il était plus à sa convenance. La plupart des seigneurs qui devenaient évêques ne considéraient guère autre chose; ils tenaient état de prince; on ne voyait dans leur maison qu'un train brillant de domestiques, un grand bruit de chevaux et de chiens, quelquefois pis encore: c'était un scandale pour les peuples, et ils attribuaient leurs horribles malheurs et la colère de Dieu en grande partie au manque de piété des évêques.

Jean de Harcourt refusa donc l'archevêché de Narbonne. Le Duc usa d'autorité; il envoya le comte d'Étampes son cousin, frère du comte de Nevers, avec une compagnie de gens d'armes, installer à Tournay maître Étienne Vivian, grand vicaire de l'évêque Chevrot. Mais le peuple de la ville était du parti français et conséquemment favorable

au sire de Harcourt, qui avait déjà pris possession et exercé les fonctions d'évêque. Dès qu'on vit maître Vivian s'asseoir dans la chaire épiscopale et commencer, au nom de Jèan Chevrot, les cérémonies de la prise de possession la foule se précipita en fureur sur le grand vicaire, l'arracha de la chaire, déchira son surplis. Il eût été mis à mort sans les instances du sire de Harcourt, qui implora pour lui la populace, disant que c'était en justice qu'il devait défendre sa cause. Les gens de Tournay étaient si animés, ils oubliaient tellement la puissance du duc de Bourgogne, que pour sauver maître Chevrot, il fallut le mettre en prison, et promettre qu'on lui ferait son procès.

Presque tout le diocèse de Tournay était composé du territoire du Duc, mais il n'avait pas juridiction dans la ville même, qui était une commune sous la souveraineté directe du roi de France. Il fit confisquer tous les biens meubles et immeubles qui, dans l'étendue de ses États, appartenaient aux habitans de Tournay, et défendit à ses sujets de faire avec eux aucun commerce, même pour y porter

des vivres. Cette querelle dura cinq annees, et Jean de Harcourt se vit forcé d'aller à Narbonne.

Avant de retourner en Bourgogne, le Duc réussit enfin à conclure la paix avec les Liégeois [1], qui lui payèrent cent cinquante mille écus d'or, pour les dommages faits dans le comté de Namur, et consentirent à démolir leur forteresse de Montorgueil, qui menaçait toujours la frontière.

Enfin le 20 juin 1433 [2], il fut possible au Duc de se mettre en route pour venir porter à ses états de Bourgogne un secours qu'ils imploraient depuis long-temps, et dont ils avaient un pressant besoin. Bien que la guerre fût ainsi devenue plus générale et plus cruelle que jamais, cependant de nouvelles négociations avaient eu lieu, comme on en était convenu. Les ambassadeurs de France, de Bourgogne et d'Angleterre avaient repris leurs conférences en présence du cardinal de Sainte-Croix, entre Melun et Corbeil, dans un petit village nommé Saint-Port, que la guerre avait

[1] Heuterus. — [2] Paradin.

ruiné et rendu désert [1]; le duc de Bedford était même venu voir le cardinal. Mais quel que fût le désir de ce digne légat, de rétablir la paix dans le malheureux royaume de France, il ne put arriver à nulle conclusion. La difficulté principale entre les envoyés d'Angleterre et de France, était relative aux princes de France prisonniers depuis Azincourt. Les deux partis consentaient et demandaient même qu'ils fussent appelés au traité; mais les Français voulaient qu'ils fussent libres, et dans une ville du royaume, soit dans le voisinage de Rouen, soit ailleurs. Les Anglais exigeaient au contraire que ce fût à Calais, sauf ensuite, si l'on était une fois tombé d'accord, à transporter les conférences dans une ville de Picardie. Ils étaient même si empressés pour cette forme de négocier, que le duc d'Orléans et le duc de Bourbon étaient déjà à Douvres, prêts à passer la mer et à venir à Calais avec le duc de Glocester et les principaux seigneurs du conseil d'Angleterre [2].

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Berri. — Journal de Paris.

[2] Lettre du roi d'Angleterre, 14 août 1433. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Il n'était pas étonnant que les ambassadeurs de France ne voulussent pas céder sur ce point. Le duc d'Orléans, prisonnier depuis dix-sept ans, n'avait qu'un désir, qu'une pensée, sa liberté et son retour en France. Afin de hâter ce moment, il avait offert aux Anglais de s'entremettre pour leur faire conclure une paix avantageuse [1]. Il proposait de se rendre à Calais, ou dans tout autre lieu désigné par le conseil d'Angleterre, et d'y réunir la reine de Sicile et les princes de la maison d'Anjou, les princes de Bretagne, le duc d'Alençon, le comte de Clermont et les comtes d'Armagnac, de Perdriac et de Foix. La paix se serait ainsi négociée avec tous les princes et les grands seigneurs de France. Pour lui, il s'engageait d'avance, quelle que fût l'issue du pourparler, à faire hommage de ces seigneuries, non plus à Charles Dauphin de Viennois, car c'est ainsi qu'il nommait le roi de France, mais au roi Henri. Il promettait la même chose pour tous ses vassaux, pour le duc d'Alençon, le duc de Savoie, le duc de Milan, les comtes d'Angoulême, d'Armagnac et de Perdriac. Il of-

[1] Rymer, *Acta publica*, tome X, page 556.

frait encore, au cas où Charles Dauphin ne se contenterait pas d'un simple apanage, et prétendrait encore au royaume de France, de livrer aux Anglais Orléans, Blois et toutes les villes de son apanage, et de leur procurer La Rochelle, le mont Saint-Michel, Limoges, Bourges, Poitiers, Chinon, Loches, Béziers et Tournay; puis d'accepter, si le roi Henri le trouvait à propos, une seigneurie en Angleterre pour devenir son homme lige, consentant ainsi à le servir contre la France. Enfin, il jurait de revenir tenir prison jusqu'à ce que les susdites conditions fussent remplies; il les signa, les revêtit de son sceau, et les remit au conseil d'Angleterre.

Ainsi le duc d'Orléans, sous la main des Anglais, eût été, ou fort en peine de tenir ses promesses, ou fâcheux pour les intérêts de la France. Tout fut rompu sur cette seule difficulté, et le cardinal de Sainte-Croix s'en retourna vers le pape, en passant auparavant chez le roi de France afin de le disposer favorablement à la paix. En partant il écrivit tous ses regrets au chancelier de Bourgogne.

En effet, ce n'étaient point les Bourguignons qui mettaient obstacle à la conclusion d'un traité; le Duc Philippe semblait préoccupé seulement de ne point manquer à ses engagemens avec les Anglais; il ne voulait point qu'on pût lui reprocher de manquer de loyauté.

La disgrâce du sire de la Trémoille procura une plus grande espérance encore de réconcilier le roi et le Duc. On ne s'y prit point, pour le renverser, d'autre sorte que pour les précédens ministres qui, avant lui, avaient possédé toute la confiance du roi et disposé de sa volonté[1]. La chose fut résolue et préparée chez le connétable, dans son château de Parthenay. Le sire de Beuil neveu du sire de la Trémoille, le sire de Chaumont, le sire de Coetivy, furent mis à la tête de l'entreprise; le connétable leur donna un bon nombre de gens d'armes bretons et de capitaines de sa maison, sous les ordres du sire de Rosnieven son serviteur le plus dévoué. Le roi était à Chinon et la Trémoille au château du Coudray, qui touche la ville; le sire de Gaucourt,

[1] Mémoires de Richemont. — D'Argentré. — Chartier. — Berri.

gouverneur de la place, était du complot. Les Bretons arrivèrent pendant la nuit; un lieutenant du gouverneur, nommé Olivier Fretard, leur ouvrit une poterne, et ils parvinrent jusqu'à la chambre de la Trémoille. Il était couché; on le saisit dans son lit; à la faveur de la nuit et du désordre, Rosnieven lui donna un coup d'épée, qui sans doute était destiné à le tuer, et ne fit pourtant que le blesser. Les autres ne voulaient point sa mort; son neveu le sire de Beuil se chargea de lui et l'envoya prisonnier au château de Montrésor.

Cependant le roi avait entendu du bruit; il s'effraya, et demanda ce qui se passait. On lui répondit que personne ne courait aucun danger. Mais que pour le bien de son service, et par délibération des princes, on voulait éloigner son mauvais conseiller le sire de la Trémoille. Il s'informa tout aussitôt si le connétable n'était point là, et lorsqu'il sut que non, il commença à s'adoucir. La reine acheva de le calmer. Son frère, le jeune Charles d'Anjou comte du Maine avait autorisé les conjurés à agir. Ce fut lui qui, pour le

moment, succéda, à la faveur du sire de la Trémoille; car le roi, dans son insouciance, avait besoin, disait-on, de se reposer de tout sur un seul conseiller. Son royaume était dévasté, ses sujets accablés de misère, les ennemis maîtres de sa capitale et d'une partie de ses provinces, et lui se tenait en repos de corps et d'esprit. Ses capitaines, les chefs qui soutenaient la guerre contre les Anglais, n'avaient de lui ni ordre ni secours. Chacun d'eux agissait à sa guise, selon l'occasion et la fortune [1].

La disgrâce du sire de la Trémoille n'eut point d'abord un grand effet. Le roi ne le regretta pas plus que ceux qu'il avait aimés avant lui. On lui fit convoquer les États généraux à Tours. En son nom, l'archevêque de Rheims chancelier de France leur déclara que les sires de Beuil, de Coetivy, et les autres, avaient agi pour le plus grand bien du royaume, et que le roi les avouait de tout ce qu'ils avaient fait. Cependant, peu après quelque autre changement advenu auprès du roi fit renvoyer de la cour le sire de

[1] D'Argentré.

Chaumont et le sire de Beuil. Ce dernier tenait toujours en prison son oncle de la Trémoille, et ne consentit à le délivrer que moyennant une rançon de six mille écus.

Malgré ce désordre et le mauvais gouvernement du royaume, les affaires des Anglais n'avaient pas mieux prospéré durant les premiers mois de cette année 1433. Ils avaient tellement accablé la Normandie de tailles et de toutes sortes d'impôts, que le peuple les avait pris dans une haine toujours croissante. Enfin, comme ils manquaient aussi d'hommes pour faire la guerre, ils voulurent en lever en Normandie, comme ils faisaient chez eux pour recruter leurs archers. Pour lors éclata une révolte terrible [1]. Elle commença d'abord du côté de Caen et de Bayeux. Soixante mille hommes environ se réunirent. Leur principal chef était un nommé Quantepié ; mais plusieurs gentilshommes, chevaliers ou écuyers, s'étaient mis avec eux. Après avoir chassé les garnisons anglaises de toutes les forteresses des environs, ils se présentèrent devant la ville de Caen. Les ducs d'York et de Sommerset

[1] Chartier. — Hollinshed.

étaient alors en Normandie; ils envoyèrent aussitôt le comte d'Arondel et lord Willoughbie avec six mille archers et trois cents gens d'armes contre ces gens des communes. On les laissa arriver jusque sous les murs de la ville de Caen, et pour lors une troupe, qui avait été embusquée dans un des faubourgs, les attaqua par derrière. Ils étaient sans connaissance de la guerre et mal armés. Leur résistance ne fut pas de longue durée. Leur chef Quantepié fut tué tout aussitôt, et comme ils étaient enveloppés de toutes parts, les Anglais en firent un grand massacre. Ce fut une véritable boucherie; le comte d'Arondel ne pouvait les sauver de la fureur de ses soldats.

Le duc d'Alençon, sur la nouvelle de cette révolte, avait donné ordre au sire de Loré d'aller appuyer les communes de Normandie; il arriva trop tard, elles étaient déjà détruites. Le sire de Beuil et lui s'avancèrent jusqu'auprès de Bayeux, où ils recueillirent les débris de cette malheureuse entreprise. Ils rassemblèrent environ cinq mille hommes, et les emmenèrent d'abord à Avranches, puis ils

rentrèrent dans leur pays du Maine. Les Anglais livrèrent à de cruels supplices tous ceux dont ils purent se saisir qui étaient soupçonnés d'avoir excité la sédition ; ils reçurent le reste à composition.

Pendant ce même temps, la Hire et Saintraille se tenaient vers les marches de la Picardie ou de Champagne, et faisaient aussi une guerre qui ne profitait guère aux pays et aux habitans.

La Bourgogne recommençait aussi à être envahie et ravagée par les compagnies françaises et surtout par le sire de Château-Vilain et le damoisel de Commerci, qui guerroyaient du côté de Langres, et faisaient des courses jusqu'auprès de Dijon. Le duc Philippe en quittant la Flandre pour venir au secours de ses États, envoya de nouveaux ambassadeurs au roi d'Angleterre [1], pour lui remontrer quelle était la désolation générale du royaume de France, et combien il importait ou de conclure une paix générale, ou d'assembler une armée formidable, afin de défendre les provinces contre

[1] Histoire de Bourgogne. — Saint-Remi.

tant de ravages ; il parlait aussi des excessives dépenses qu'il lui fallait faire pour garder et conquérir ses frontières, de la détresse de ses peuples, et de la difficulté de percevoir de nouveaux impôts.

C'était avec une armée qu'arrivait le Duc ; il avait avec lui ses principaux chevaliers, une redoutable artillerie, et de grands préparatifs. Le sire Jean de Croy commandait l'avant-garde ; le Duc le corps de bataille, et le seigneur de Créqui l'arrière-garde. La Duchesse était de ce voyage ; elle était grosse, et cheminait en litière, accompagnée de ses serviteurs et de plus de quarante dames. Elle s'arrêta à Châtillon-sur-Seine, et le Duc alla aussitôt mettre le siége devant Mussi-l'Évêque, forteresse du diocèse de Langres. Toute la noblesse bourguignone vint le joindre. La garnison, se voyant si fortement assiégée, ne tarda point à se rendre : le château de Lézines ne résista pas davantage, et le Duc accorda la vie aux assiégés, sous la condition qu'ils procureraient le moyen de traiter avec la garnison de Pacé, ville très-forte du voisinage. Heureusement

pour eux, les gens de Pacé consentirent à se rendre, si dans vingt jours ils n'étaient point secourus. Le Duc, qui ne désirait rien tant qu'une journée de bataille, leur accorda un mois, et continua à soumettre quelques forteresses des environs. Sans craindre de s'affaiblir, il envoya Jean et Antoine de Vergi, avec le comte de Fribourg et le sire de Créqui, dans le pays de Langres, pour repousser le damoiseau de Commerci et le sire de Château-Vilain. On espéra pendant quelques jours que les Français viendraient au secours de Pacé; lord Talbot et le maréchal de l'Isle-Adam arrivèrent pour assister à la bataille ; mais, au jour marqué, personne ne s'étant présenté, la ville se rendit. Pendant ce temps, la Duchesse était allée solennellement tenir à Dijon les États du duché. Il y eut de grandes réjouissances, et les États, heureux de voir la province hors de péril, accordèrent un subside de 40,000 livres. Les États de la Comté, assemblés à Dôle, donnèrent aussi 23,000 livres.

Le Duc était à son camp devant Ravières, lorsqu'il reçut une réponse du roi

Henri. Le conseil d'Angleterre protestait toujours de son désir de faire la paix, imputait aux ambassadeurs français la rupture des conférences d'Auxerre et de Corbeil, insistait beaucoup sur le projet de traiter au moyen des princes de France prisonniers en Angleterre, et finissait par proposer de nouvelles conférences à Calais pour le 15 octobre.

Hugues de Lannoy seigneur de Santes, et le trésorier de Boulonnais envoyés de Bourgogne en Angleterre, rendaient compte en même temps à leur maître des circonstances de l'ambassade ; ils avaient reçu du roi Henri un gracieux accueil ; on leur avait appris que le conseil de France proposait le mariage de la fille du roi avec le roi Henri ; mais cette offre n'avait pas été écoutée en Angleterre.

La partie la plus curieuse de leur récit concernait le duc d'Orléans, qui, comme on a vu, était de grande importance dans les négociations. Ce malheureux prince, pour adoucir ses longs malheurs, n'avait d'autre consolation que les lettres qu'il avait toujours aimées. Il faisait des vers mieux que personne

en France, et trouvait un douloureux plaisir à célébrer, dans de touchantes ballades[1], le regret de passer sa vie loin de son pays, de sa famille, de ses amours, et de rester oisif et inutile, sans pouvoir gagner la gloire des chevaliers. Il déplorait aussi les calamités et rappelait l'ancienne renommée du noble royaume de France, lui reprochant ses désordres qui avaient attiré la colère céleste. Il demandait à Dieu de lui accorder, avant d'arriver à la vieillesse, les plaisirs de la paix et du retour. D'autres fois, il reprochait à la fortune d'exercer sur lui une si rude seigneurie, et de faire si fort la renchérie.

« Dois-je toujours ainsi languir ?
. . . .
» Hélas ! et n'est-ce pas assez ? »

Ce triste refrain revenait à chaque couplet de la ballade, et elle finissait ainsi :

» De ballader j'ai beau loisir,
» Autres déduits me sont cassés,
» Prisonnier suis, d'amour martyr ;
» Hélas ! et n'est-ce pas assez ?

Quand[2] il avait rencontré chez le comte de

[1] Poésies de Charles duc d'Orléans.

[2] Histoire de Bourgogne.

Suffolk les ambassadeurs de Bourgogne, il était venu à eux, leur avait affectueusement pris les mains; et lorsqu'ils s'enquirent de sa santé : « Mon corps est bien, dit-il; mais » mon âme est douloureuse. Je meurs de cha- » grin de passer ainsi les plus beaux jours de » ma vie en prison, sans que personne songe » à mes maux. » Les ambassadeurs repartirent que c'était à lui qu'on devrait le bienfait de la paix, et qu'on n'ignorait point qu'il y travaillait. « Messire de Suffolk pourra vous » dire, ajouta le prince, le soin que j'y prends, » et comment je ne cesse de presser le roi et » son conseil; mais je suis ici inutile comme » l'épée qu'on ne tire pas de son fourreau. Je » l'ai toujours dit, il faut que je voie mes » parens et mes amis de France; ils ne pour- » ront traiter sans en avoir consulté avec » moi. Certes, si la paix dépendait de moi, » quand je devrais mourir sept jours après » l'avoir jurée, je n'y aurais pas de regret. » Au reste, qu'importe ce que je dis; je ne suis » maître de rien. Après les deux rois, c'est le » duc de Bourgogne et le duc de Bretagne qui » y peuvent le plus. » Sur ce, le sire Hugues

de Lannoy affirma que nul ne souhaitait la paix plus que le duc Philippe. — « Ne vous » l'avais-je point dit, monsieur ? » ajouta le comte de Suffolk. — « Pourquoi, en effet, ré- » pliqua le prince, mon cousin de Bourgogne » ne penserait-il pas comme moi ? Il doit bien » savoir que ce n'est ni lui ni moi qui avons » suscité la guerre en France. Hugues de » Lannoy, vous savez mes sentimens là- » dessus; je n'en veux point changer. » Alors il lui reprit la main, la pressa, et lui serra même le bras comme pour signifier qu'il avait bien des choses à lui dire. « Et ne viendrez- » vous point me visiter ? continua-t-il; pro- » mettez-le-moi; vous savez si je me tien- » drai heureux de vous voir. — Ils vous » verront avant leur départ, » interrompit le comte de Suffolk d'un ton qui annonçait qu'aucun entretien particulier ne leur serait permis.

Le lendemain, Jean Canet, barbier du comte de Suffolk, vint trouver les ambassadeurs : « Je suis natif de Lille, leur dit-il, fidèle su- » jet du duc de Bourgogne, et tout prêt à le » servir, Comme je parle français, c'est avec

» moi, plus qu'avec aucun autre de notre
» hôtel, que le duc d'Orléans aime à deviser.
» Si l'on vous a dit qu'il haïssait le duc de
» Bourgogne, et parlait de lui en mauvais
» termes, on vous a trompés. Il l'aime beau-
» coup; il le tient dans une haute estime,
» et voudrait le lui témoigner. Si vous croyez
» que le duc Philippe le trouve bon, il lui écrira,
» et je me charge de vous apporter la lettre. »
Les ambassadeurs donnèrent les mêmes assurances au nom de leur seigneur. Le lendemain ils revirent le duc d'Orléans, mais toujours chez le comte de Suffolk, et en sa présence. « Pourrais-je écrire à mon cousin » de Bourgogne ? » demanda-t-il. — « Vous y » penserez pendant la nuit, monsieur, » répondit le comte de Suffolk. La lettre que Jean Canet vint ensuite remettre aux ambassadeurs n'avait pu être écrite librement. Il le leur dit, et leur confia aussi que si le roi Charles se refusait à faire la paix, le duc d'Orléans, pour sortir de sa triste prison, traiterait enfin de son côté; car il ne pouvait plus endurer sa triste position.

Les ambassadeurs rendaient compte aussi

de leur visite au comte de Warwick. Il ne leur avait pas caché que la noblesse et le peuple d'Angleterre étaient offensés de ce que le duc de Bourgogne témoignait si peu d'égards à leur roi. « Il n'est pas venu une » seule fois le visiter, dit-il, durant son » séjour en France. Je donnerais la moitié » de mon bien pour que le Duc vînt passer » seulement quinze jours à Londres; il ver- » rait comment nous le recevrions ! Ne se » souvient-il plus que son père, le duc Jean, » bien qu'il fût en pleine guerre avec le feu » roi, vint le trouver à Calais, et en fut » accueilli avec une extrême courtoisie ? » Les ambassadeurs répondirent que leur seigneur aurait sans doute lieu d'être mécontent, s'il savait les discours qu'on tenait sur lui en Angleterre, les menaces qu'on faisait contre lui et ses sujets. « Ce sont les gens du commun, » répondit le comte de Warwick; mais vous » n'avez certes entendu rien de pareil des » princes d'Angleterre, des seigneurs du con- » seil, ni même d'aucun prud'homme. »

Ils étaient aussi allés rendre leurs devoirs au duc de Bedford; il leur avait fait de même bon

accueil. « Messire Hugues, dit-il, vous aimez
» beaucoup mon frère de Bourgogne, et je
» pense que vous ne me devez pas haïr. Pour-
» quoi se laisse-t-il aller à de mauvaises ima-
» ginations contre moi? Je ne lui veux pour-
» tant aucun mal. Il n'est prince au monde,
» après le roi, que j'estime autant que lui.
» Le mauvais vouloir qui semble être entre
» nous gâte les affaires du roi et les siennes
» aussi; mais dites-lui que je n'en suis pas
» moins porté à le servir. »

Enfin les ambassadeurs racontaient qu'à leur retour ils avaient rencontré, à Calais, Jean de Saveuse qui tenait du bâtard d'Orléans, que le conseil du roi Charles ne ferait jamais la paix tant que les Anglais prétendraient au royaume de France, et tant qu'ils ne délivreraient pas le duc d'Orléans. Le Bâtard avait ajouté qu'on lui avait ordonné d'attaquer le duc Philippe pendant qu'il se rendait de Flandre en Bourgogne, et qu'il s'y était refusé, sachant que son frère comptait sur le Duc pour obtenir sa délivrance. Le sire de Saveuse croyait donc que le duc d'Orléans avait parlé sincèrement

aux ambassadeurs, et leur avait fait dire vérité par Jean Canet.

Ces nouvelles, qui faisaient si bien connaître l'état des choses, et d'où l'on pouvait prévoir ce qui arriverait, ne changèrent rien pour le moment à la conduite du duc de Bourgogne. Il ne quitta point son armée, et continua à s'occuper uniquement de délivrer son duché. La ville la plus importante qui fût tombée aux mains des Français était Avalon [1]; un fameux chef de compagnie, nommé Fortépice, s'en était emparé. Le Duc vint s'établir à Époisses, et commença le siége. Il eût bien voulu ménager une ville qui était à lui; mais la garnison répondit qu'elle voulait du moins avoir la gloire de se bien défendre. Alors on rassembla de l'artillerie; on fit venir de Dijon, à grand'peine et à grands frais, un gros canon qui se nommait la Bombarde de Bourgogne. Les États furent de nouveau réunis, car tous ces siéges coûtaient beaucoup; ils consentirent à avancer les termes de paiement du dernier subside.

La garnison d'Avalon résista vaillamment;

[1] Hist. de Bourgogne.

mais enfin, lorsque la brèche fut grande et la ville presque toute ruinée, après avoir soutenu un premier assaut, les assiégés n'attendirent pas le second, et trouvèrent moyen de s'échapper pendant la nuit[1]. Le Duc entra dans Avalon le 21 octobre, s'occupa de rétablir un peu cette malheureuse ville, et d'y rappeler les habitans; puis il laissa les sieurs de Charni et de Croy, chargés de reprendre Crevant, Mailli, et les autres forteresses du pays d'Auxois que les Français tenaient encore.

A peine était-il de retour à Dijon, que la Duchesse accoucha d'un fils le 10 novembre 1433; il eut pour parrains Charles de Bourgogne comte de Nevers, et le sire Jean de Croy; sa marraine fut madame Agnès de Bourgogne comtesse de Clermont. Il fut nommé Charles, du nom de son parrain, et Martin, à cause du jour de son baptême. Dès sa naissance il eut le titre et l'apanage de comte de Charolais; son père lui donna aussi l'ordre de la Toison-d'or[2]. La duchesse sa mère voulut, contre l'usage, le nourrir de son

[1] Monstrelet. — [2] Chonique de Hollande.

propre lait ; elle avait perdu ses deux premiers enfans lorsqu'ils suçaient le lait d'une nourrice étrangère ; elle pensa que cette fois elle serait plus heureuse si elle remplissait tout son devoir de mère. D'ailleurs on disait que son père le roi de Portugal, lui avait prédit quand ils s'étaient séparés, qu'elle conserverait seulement l'enfant qu'elle nourrirait.

A cette occasion, le Duc tint un chapitre solennel de l'ordre ; il y nomma sept nouveaux chevaliers, des premiers de sa cour et de ses principaux capitaines. Ce fut dans cette cérémonie qu'il fit au sire de la Trémoille seigneur de Jonvelle, son premier chambellan, une réprimande fraternelle pour avoir gravement manqué à ses devoirs de chevalier de l'ordre.

Le chancelier de Bourgogne, Nicolas Raulin, avait découvert, peu de mois auparavant, que le sire Guillaume de Rochefort tramait quelque mauvais dessein contre lui ; il avait fait arrêter ce gentilhomme ; puis, en présence du sire de Charni gouverneur de Bourgogne, et de plusieurs conseillers, il lui avait fait subir plusieurs interrogatoires.

Le sire de Rochefort avait raconté comcomment, l'année précédente, un peu avant les conférences d'Auxerre, le sire George de la Trémoille, alors principal conseiller du roi de France, ayant fait un voyage en Bourgogne pour conférer de la paix avec le Duc, avait appelé près de lui le sire de Rosimbos et lui déposant. Il avait commencé par leur parler des bons services qu'ils avaient rendus et rendaient encore au duc de Bourgogne; il s'était étonné de la modicité de leur fortune, et du peu de générosité du Duc qui, disait-il, ne savait faire de bien à personne. De là il passa à leur offrir un moyen de s'enrichir à jamais; il ne s'agissait que d'enlever le chancelier de Bourgogne, dont les conseillers de France étaient mécontens dans les négociations pour la paix, et de le livrer au roi. La chose ne serait pas difficile, continuait le sire de la Trémoille. Il promettait pour ce dessein l'appui secret de son frère le sire de Jonvelle, et de son cousin le comte de Joigni; il annonçait aussi que la forteresse de Saint-Florentin serait ouverte comme lieu de sûreté aux exécuteurs du complot. Le salaire de

cette entreprise devait être de cent mille livres. Le sire de Rochefort ne s'était engagé à rien, assurait-il; toutefois il confessait avoir reçu à compte 200 livres, et le sire de Rosimbos 60 ou 80. Puis il s'était rendu auprès du sire de Jonvelle et du comte de Joigni, qui l'avaient fortement pressé d'exécuter ce projet; mais il ne l'avait point voulu. Le sire de Rosimbos était revenu encore à son château de Rochefort lui faire de nouvelles instances, et, à son refus, s'était chargé seul de l'affaire. Deux fois il s'était embusqué avec quarante hommes sur la route de Dijon à Auxerre, lorsque le chancelier se rendait dans cette ville, sans pouvoir néanmoins accomplir son entreprise.

Le Duc voulut lui-même entendre le sire de Rochefort; devant le prince il accusa moins fortement le sire de Rosimbos, mais persista dans son dire contre le sire de Jonvelle. C'était la seconde fois depuis un an que le nom de ce seigneur, honoré de toute la faveur du Duc, se trouvait mêlé dans des desseins criminels. Toutefois ce ne fut point en souverain que le duc de Bourgogne

[1] 1432 (v. s.). L'année commença le 27 mars.

lui parla, mais comme grand-maître de l'ordre, et frère en chevalerie.

Le Duc se rendit de là à Chambéri avec une suite brillante, pour assister aux noces du comte de Genève, fils du duc de Savoie. Ce fut à ce prince une nouvelle occasion de presser son neveu de Bourgogne de traiter de la paix [1]. Le duc de Bar et le sire Christophe de Harcourt, qui se trouvaient à ce mariage, tentèrent aussi de recommencer quelque négociation. Tout le soin du conseil de France était toujours de conclure une paix séparée avec le duc de Bourgogne.

Quant à lui, il voulait tenir les promesses qu'il avait faites aux Anglais, et proposait des conférences entre toutes les parties; c'était aussi ce que souhaitait le conseil du roi Henri. Ses ambassadeurs et ceux de Bourgogne avaient attendu vainement les ambassadeurs de France à Calais, depuis le 15 octobre jusqu'à la fin du mois.

Le conseil de France, qui voyait la guerre rallumée sur les frontières de la Bourgogne, et qui attendait aussi l'issue de quelques en-

[1] Guichenon.

treprises tentées dans le Maine et en Picardie, s'était refusé à ces négociations générales; il mettait d'ailleurs quelque espérance dans le changement qui se faisait en ce moment dans l'esprit de l'empereur Sigismond [1]. Après avoir été favorable au parti du duc de Bourgogne, il devenait chaque jour plus contraire à ce prince, et plus favorable au roi de France. Voici les causes qui amenaient ce changement.

Le concile de Constance, en se séparant, avait réglé qu'un autre concile général s'assemblerait cinq ans après; un second, après un autre intervalle de sept ans; puis régulièrement de dix ans en dix ans. Il y avait eu en effet, en 1423, un concile à Sienne; mais les troubles et les factions l'empêchèrent de produire aucun fruit; il se sépara en indiquant la prochaine réunion à Bâle. Plus de sept ans étaient déjà passés, et le concile ne s'assemblait pas. Cependant l'Église avait de graves affaires à régler; on avait reconnu à Constance la nécessité de la réformer dans son chef et dans ses membres; les désordres du clergé

[1] Lettre de Guillaume Menard au duc de Bourgogne, 5 novembre 1433.

étaient un scandale pour les peuples; les hérésies de Bohême n'étaient point éteintes, et répandaient le trouble en Allemagne; l'Église grecque, qui voyait les Turcs envahir les restes de l'empire d'Orient et menacer Constantinople chaque jour davantage, cherchait à se réunir à l'Église romaine, afin de s'assurer l'appui de l'Occident; enfin les guerres des princes chrétiens et l'horrible état où était réduit le royaume de France, appelaient toute la pitié et tous les soins de l'Église. Ce fut le clergé de France qui le premier travailla à la réunion du concile; ses députés arrivèrent à Bâle, en 1431, avant ceux d'aucune autre nation, et obéissant de leur propre mouvement aux décrets des conciles de Constance et de Sienne. L'empereur Sigismond s'empressa d'y envoyer aussi les députés de ses États. Son royaume de Bohême était en grand désordre par l'hérésie; d'ailleurs, nulle part le clergé n'avait plus besoin d'être réformé qu'en Allemagne [1].

Le pape Eugène IV, qui avait succédé à Martin V, vit avec chagrin ce concile qui s'as-

[1] Hist. ecclésiastique.

semblait de soi-même et sans son autorité; d'ailleurs il redoutait la réforme que tous les gens sages regardaient comme si nécessaire, et voyait bien qu'elle restreindrait son pouvoir. Il voulut dissoudre le concile de Bâle, et le transférer à Bologne, donnant pour cela des motifs qui n'avaient rien de vrai : comme le peu de sûreté du séjour de cette ville, à cause dès querelles du duc de Bourgogne et du duc d'Autriche, pour la succession de madame Catherine de Bourgogne duchesse d'Autriche; querelles qui furent aussitôt apaisées. Le pape alléguait aussi que le concile serait trop éloigné des pays de l'Église grecque, tandis qu'on était beaucoup plus rapproché de la Bohême, où régnait l'hérésie. Les pères du concile, qui voulaient délibérer librement, et qui savaient bien qu'en Italie on ne pourrait point aussi facilement procédér à la réforme, résistèrent à la volonté du pape. Les choses s'envenimèrent; le pape prononça la dissolution du concile; les pères se refusèrent à obéir; ils proclamèrent, comme on avait fait à Constance, que l'autorité souveraine de l'Église résidait dans le concile général, et que le

pape, chef ministériel de l'Église, n'était pas au-dessus de ce corps mystique [1]. Bientôt il fut question de déposer le pape.

L'Église de France montra un grand zèle pour le maintien du concile. Les évêques s'assemblèrent à Bourges et prièrent le roi d'envoyer des ambassadeurs au pape pour l'engager à ne pas dissoudre le concile, et au concile pour prendre part à ses travaux. Le roi de France et l'empereur Sigismond se trouvèrent ainsi les protecteurs du concile. Le duc de Bourgogne inclina au contraire vers le parti du pape.

Dès le commencement du concile [2], il s'était élevé des difficultés pour le rang que devaient occuper les ambassadeurs de Bourgogne; ils avaient réclamé le pas sur les ambassadeurs de Savoie, et l'avaient obtenu, parce que leur souverain avait le titre de duc plus anciennement que le prince de Savoie, qui l'avait reçu en 1417 seulement. Mais les pères du concile qui auraient craint de mécontenter l'empereur,

[1] Réponse synodale du concile de Bâle.

[2] Hist. de Bourgogne. — Hist. ecclésiastique.

ne rendirent pas un jugement si favorable, dans la querelle de préséance des ambassadeurs bourguignons avec les ambassadeurs des Électeurs de l'Allemagne. Ils ne voulurent point prononcer définitivement, et se contentèrent de régler que, par provision, le premier des ambassadeurs de Bourgogne, mais non point l'ambassade entière, se placerait tout de suite après les ambassadeurs des rois. Le duc Philippe, qui était très-jaloux de sa propre grandeur, se tint fort mal satisfait de ce jugement du concile.

Dès qu'il fut question de citer le pape au concile, et de le déposer, s'il ne se rendait point à la citation, les ambassadeurs de Bourgogne et de Savoie protestèrent contre le décret. « Nous voyons avec douleur, disaient-ils, qu'une telle discorde entre le saint concile et notre très saint-père le pape, ramènera le schisme et le scandale dans la chrétienté; c'est pourquoi nous protestons, au nom du Duc notre maître, dans la forme la meilleure, contre le décret de citation, contre tout ce qui s'ensuit ou peut s'ensuivre, jusqu'à ce ce que nous ayons reçu des ordres contraires

de la part du duc de Bourgogne notre souverain seigneur [1]. »

Le concile, affligé de la protestation d'un si puissant prince, lui envoya une députation pour lui rendre compte des motifs qui avaient dicté la conduite du concile, et l'engager à faire la paix avec la France. Mais avant que le Duc pût donner sa réponse, il avait eu de nouveaux motifs de plainte. Dans une assemblée du 17 août 1433, on avait lu des lettres du roi d'Angleterre où il prenait le titre de roi de France. Les archevêques de Bourges et de Tours réclamèrent tout aussitôt les droits de leur roi; les Bourguignons prirent parti pour l'Angleterre; une querelle vive s'éleva. Les Français s'exprimèrent en paroles injurieuses contre le duc Philippe. Le désordre se mit dans le concile; les Bourguignons y furent publiquement appelés du nom de traîtres.

Le Duc, apprenant ces nouvelles, envoya sa réponse par une ambassade nombreuse et brillante, composée des principaux évêques de ses États, de seigneurs illustres et puissans, de

[1] Guichenon. — Hist. de Bourgogne.

quelques-uns de ses conseillers et d'habiles docteurs. Ils étaient chargés de dire 1°. que nul ne désirait plus la paix que le Duc, comme en effet il y était tenu pour l'honneur de Dieu et par compassion des maux du royaume, où il possédait de si grandes seigneuries; mais qu'on avait pu juger qu'il était enclin à prendre toutes les voies raisonnables pour terminer la guerre.

2°. Que le Duc était disposé à adhérer aux décrets du saint concile, pour la réforme de l'Église et la paix de la chrétienté; mais que rien ne pouvait lui être plus déplaisant que le différend élevé entre le saint-père et le saint concile: qu'il allait employer ses soins et envoyer une ambassade au pape, pour l'apaisement de cette discorde, et qu'il demandait qu'on différât de trois mois la citation faite au pape.

3°. Que l'on avait fait injustice au Duc, en ne reconnaissant point combien sa dignité était supérieure à celle des Électeurs.

Enfin les ambassadeurs étaient chargés de répondre à toutes les imputations injurieuses faites par les partisans du roi Charles, et de

produire les pièces concernant le meurtre du duc Jean.

Les pères du concile accordèrent en effet un délai au pape ; tous les princes de l'Europe craignant le retour du schisme, avaient été, sur ce point, du même avis que le duc de Bourgogne, sans toutefois donner des ordres si absolus à leurs ambassadeurs. Les siens devaient se retirer du concile, si satisfaction ne leur était pas donnée à cet égard, et sur l'article de la préséance.

Le pape céda aussi à la prière de tous les princes de la chrétienté ; il reconnut en ce moment le concile de Bâle, que plus tard il voulut encore dissoudre.

Le duc de Bourgogne, après de nouvelles instances et de nouvelles menaces, eut de même satisfaction pour le rang qu'il prétendait. Les pères du concile reconnurent que ses ambassadeurs venaient immédiatement après les ambassadeurs des rois. Malgré l'empereur, les Électeurs d'Allemagne ne purent obtenir le pas. Sa mauvaise volonté contre le Duc croissait de jour en jour.

Ce prince avait été obligé de quitter encore

une fois la Bourgogne où sa présence était cependant bien nécessaire ; il y laissa la Duchesse assistée de sages conseillers, et surtout des sires Jean et Antoine de Vergi; puis, vers le mois d'avril 1434, il retourna en Flandre. Les séditions des Gantois avaient continué [1]; cependant les magistrats de la ville et les sages bourgeois l'avaient emporté cette fois sur les gens des métiers. Sept des principaux mutins de la corporation des foulons avaient été mis à mort, et la ville commençait à être tranquille. Le bon ordre était plus troublé encore par la guerre que les gens d'Anvers faisaient à ceux de Malines [2]. Ils s'étaient alliés à la ville de Bruxelles, et il y avait déjà eu de rudes rencontres. Il s'agissait des foires et marchés pour lesquels les deux partis étaient en grand procès. Le Duc réussit à les pacifier.

Le but principal de son voyage avait été de se procurer de l'argent [2] ; son duché de Bourgogne était épuisé, et il était plus que jamais menacé de toutes parts. L'empereur s'aigris-

[1] Heuterus. — Monstrelet.

[2] Monstrelet.

sait de plus en plus contre lui, et recherchait chaque jour de nouveaux sujets de griefs. Comme la Hollande et une part de ses nouveaux domaines relevaient de l'empire, il était facile d'élever quelques difficultés sur une possession qu'il devait à la puissance de ses armes, et non à l'investiture impériale. L'empereur tâchait même de détacher de lui son plus fidèle allié le duc de Savoie [1]; il écrivait en ces termes à ce prince :

« Le noble Philippe duc de Bourgogne, vassal et sujet de nous et du saint empire, méprise notre majesté impériale, et l'empire auquel il doit cependant soumission, au point de ne pas vouloir reconnaître ce qu'il tient de nous et de l'empire, comme l'avait reconnu le Duc son père durant sa vie. En outre il retient dans la basse Allemagne plusieurs principautés et nobles seigneuries qui devraient être dévolues à nous et à l'empire ; d'autres mêmes qui nous reviennent par droit héréditaire; et cela sans que nous en soyons prévenus, bien plus, malgré nos réclamations. Sous une feinte couleur de droit, dédaignant tous les

[1] Preuves de l'Hist. de Savoie.

égards dus à son souverain, il a usurpé ces domaines et s'y maintient induement. Depuis long-temps nous aurions dû procéder contre lui, en raison de son exécrable violation de justice, et de son esprit de révolte. Toutefois nous avons retenu notre bras, et nous l'avons à diverses reprises fait rappeler, par ses ambassadeurs, à des sentimens plus pacifiques, en l'engageant à accomplir ses devoirs envers nous et l'empire. Cependant notre bonté n'a servi de rien auprès dudit Duc; tout a échoué devant sa négligence ou plutôt devant sa vaine présomption. C'est pourquoi, courroucés des méfaits dudit Duc, pour réprimer son insolence, pour le ramener à son devoir et à l'honneur, et pour recouvrer les droits du saint empire, nous avons contracté alliance contre ledit Duc, avec le sérénissime prince Charles, roi des Français, notre frère très-chéri. Nous avons voulu vous faire connaître nos desseins et les notifier à votre affection, afin que vous puissiez vous conduire de façon à ce que nos droits et ceux de l'empire soient recouvrés, pour que vous vous sépariez dudit Duc, et que vous ne lui

procuriez ni laissiez procurer par vos peuples aucun aide ni secours. »

Peu après, l'empereur envoya ses lettres de défi au duc de Bourgogne. Ce prince savait bien que l'empereur n'avait aucune armée en Allemagne, et n'y faisait même nuls préparatifs[1]. Ce n'étaient que pures menaces; néanmoins l'alliance avec le roi Charles, solennellement reconnue, rendait le conseil de France plus exigeant, et ranimait l'espérance et l'audace des capitaines français. Leurs forces n'étaient pas grandes; l'argent leur manquait; ils ne pouvaient tenter d'autre guerre que par courses et par compagnies; mais leurs attaques avaient recommencé contre le pays d'Auxerrois. Le sire de Château-Vilain avait repris les armes; le comte de Clermont, qui, l'année d'auparavant, avait encore conclu une trève, la rompit, et entra dans le Charolais. Il venait de perdre son père le duc de Bourbon, mort en Angleterre, et c'était un médiateur de moins pour la paix. Le roi de France, afin de se procurer de l'argent, avait quitté

[1] Lettre des ambassadeurs d'Angleterre près le concile au duc de Bourgogne.

les pays de la Loire, pour aller tenir les États du Languedoc, à Vienne en Dauphiné. Tout en ce moment semblait aller quelque peu mieux pour la France, du moins dans sa guerre contre la Bourgogne ; toutefois, de part et d'autre les peuples étaient malheureux et épuisés, la noblesse fatiguée et sans ardeur.

Le Duc, dans ces circonstances, envoya encore des ambassadeurs en Angleterre, pour engager le roi Henri à traiter de la paix, ou du moins à faire de son côté quelques efforts pour soutenir la guerre. Le roi d'Angleterre les reçut solennellement dans son conseil, et leur fit donner une réponse, qu'il adressa aussi, le 11 juin, au duc de Bourgogne [1].

Il protestait de sa bonne volonté pour la paix, et déclarait que les conférences indiquées par lui n'ayant eu aucun effet, ou n'ayant encore pas eu lieu, il avait donné pouvoir à ses ambassadeurs au concile de traiter de la paix, afin de relever enfin son royaume de France du pauvre et misérable état où il était tombé.

Quant à la guerre, il donnait au Duc les

[1] Pièces de l'Hist. de Bourgogne.

plus grandes louanges sur ses exploits de l'année précédente, sur la vaillance qu'il avait montrée, sur l'accroissement de sa noble renommée. Il promettait en même temps de le seconder de tout son pouvoir, et s'attachait à bien faire voir qu'il n'avait rien négligé pour soutenir la guerre en France. Il parlait des nombreuses garnisons qu'il y tenait, des fortes dépenses qu'il lui avait fallu faire. Il avait encore trois armées en France, sous le commandement du comte d'Arondel, de lord Talbot et de lord Willoughbie, et il envoyait en ce moment même de beaux et notables renforts. Il ajoutait que si les ennemis voulaient réunir leurs forces et livrer bataille, toutes les armées d'Angleterre avaient ordre de se joindre avec les armées de Bourgogne, pour combattre d'un commun accord.

Il était vrai que les Anglais avaient, depuis plusieurs mois, fait de nouveaux efforts et repris quelqu'avantage. Les rebellions de Normandie une fois étouffées, le comte d'Arondel était rentré dans le Maine. Il avait mis le siége devant cette redoutable forteresse de Saint-Celerin, où les Français se tenaient de-

puis plus de deux années. Le duc d'Alençon et son maréchal le sire de Loré n'avaient pas les forces suffisantes pour défendre le pays, ni pour secourir Saint-Celerin. Mais à ce moment le connétable de Richemont [1] commençait à se réconcilier avec le roi, qui n'avait plus maintenant près de lui son cruel ennemi, le sire de la Trémoille. Il assembla à Saumur tout ce qu'il put réunir de gens de guerre, pour marcher au secours de Saint-Celerin. Il était trop tard, la forteresse venait de se rendre après un siége de trois mois, et lorsque les principaux chevaliers et écuyers qui la défendaient, avaient été tués sur la brèche [2].

Le comte d'Arondel s'en alla ensuite assiéger Sillé-le-Guillaume. Le capitaine de cette forteresse traita tout aussitôt, et promit de se rendre dans six semaines, si auparavant les Français ne paraissaient pas en force supérieure aux Anglais sur la lande du Grand-Ormeau, à une lieue de là.

A cette nouvelle, les chefs français se pressèrent de rassembler, chacun de son côté, le

[1] Mémoires de Richemont.

[2] Chartier. — Hollinshed.

plus de monde qu'ils purent. Il se fit ainsi une belle et nombreuse armée. Le connétable, le duc d'Alençon, Charles d'Anjou, comte du Maine; Ambroise de Loré, les maréchaux de Rieux et de Raiz, Gautier de Brussac, étaient tous réunis. Ils avaient avec eux une foule de gentilshommes de Normandie et du Maine, qui, ne s'étant pas soumis aux Anglais, vivaient pauvrement et dans la détresse sur les marches des provinces conquises, aussi près qu'ils pouvaient de leurs seigneuries usurpées, de leurs domaines ravagés; toujours disposés à faire quelque entreprise dans les cantons qu'ils connaissaient bien, et où ils avaient des intelligences.

Le comte d'Arondel et lord Scale, avaient aussi amené toutes leurs forces. Les deux armées ainsi rapprochées, passèrent deux jours en présence, se bornant à des escarmouches. Cependant les Français vinrent se ranger en bataille sur la lande du Grand-Ormeau. Les Anglais étaient aussi en belle et forte position; on pensait que la bataille allait se donner. Le comte du Maine requit le connétable de lui conférer la chevalerie. Bien que le duc

d'Alençon fût un plus grand seigneur, il lui sembla plus honorable de la tenir d'un capitaine aussi renommé que le connétable. Dès que le jeune comte du Maine fut chevalier, il donna la chevalerie à beaucoup de gentilshommes de cette armée, aux sires de Beuil, de Coetivy, de Chaumont, et d'autres. Le connétable fit aussi chevalier Gille de Saint-Simon, et quelques autres hommes d'armes de sa maison.

Malgré tant d'apprêts, on ne combattit point ; chaque armée trouvait l'autre en trop bonne position. L'heure de midi du jour marqué étant passée, le connétable envoya signifier que les Français étaient au Grand-Ormeau, que les ôtages donnés par la garnison de Sillé-le-Guillaume devaient être rendus, et le traité regardé comme non avenu. Les Anglais confessèrent qu'il en était ainsi, et renvoyèrent les ôtages. C'était la première fois, depuis long-temps, que les Français venaient, au jour dit, secourir une de leurs villes. Ce n'est pas que celle-là en valût beaucoup la peine ; d'ailleurs elle était environnée de garnisons en-

nemies, et loin des cantons où les Français avaient leurs forces; mais on avait voulu montrer qu'on ne craignait pas les Anglais. Dès le lendemain, le connétable proposa de brûler Sillé-le-Guillaume, et de couper la tête à Aimery d'Anthenèse, qui avait fait la capitulation. Le sire de Beuil, dont il était le lieutenant, s'y opposa, et promit que dorénavant il se défendrait bien. L'armée de France se retira, et peu après, le comte d'Arondel revint sur Sillé et le prit; poussant plus loin, il vint presque jusqu'aux portes d'Angers.

Le connétable avait quitté ce pays, et s'était en allé à Vienne en Dauphiné trouver le roi, pour régler toutes les affaires de la guerre. Il en reçut cette fois un fort bon accueil. Tout le conseil et les chefs de France se trouvaient maintenant en bon accord. Il fut convenu que le connétable irait, avec une forte assemblée de gens d'armes, guerroyer sur les marches du Valois et de la Picardie, où les Anglais et les Bourguignons faisaient de grands progrès [1].

C'était de ce côté-là que la Hire, Saintraille, Antoine de Chabannes, le sire de Longueval,

[1] Monstrelet. — Richemont.

le sire de Blanchefort, et d'autres capitaines se maintenaient depuis environ deux ans, prenant et perdant tour à tour des forteresses, courant le pays avec des compagnies et des garnisons, à la grande désolation des habitans. Ils poussèrent jusqu'à Cambray, dévastèrent tout sur leur passage, entrèrent dans les domaines du sire de Luxembourg comte de Saint-Pol, et brûlèrent la ville et le château de Beaurevoir. Ce seigneur, après avoir repris la forteresse de Saint-Valery, sur le sire de Gaucourt, qui s'en était emparé, venait de mourir de l'épidémie qui désolait tous ces malheureux pays. Son fils et son héritier n'avait pour lors que quinze ans; personne ne veillait plus à la défense de son héritage, au moment où la Hire s'y jeta à l'improviste.

Mais le comte de Ligny, frère du défunt comte de Saint-Pol, se mit bientôt à la tête de quatre ou cinq mille combattans, et, avec toute la noblesse de Picardie, il commença à faire une rude guerre aux Français. Il reprit plusieurs forteresses, et n'accordait guère de merci aux garnisons ni aux prisonniers.

Un jour, entre autres, que la garnison française de Laon avait fait une course jusqu'à Vervins, et brûlé les faubourgs de Merle, le comte de Ligny, ayant réuni au plus vite quelques garnisons bourguignones, chevaucha si promptement, qu'il rejoignit les Français comme ils retournaient à Laon. Aussitôt il se jeta tout au travers, sans même attendre que tous ses gens fussent arrivés. La mêlée fut vive. Le comte de Ligny fit de merveilleuses prouesses, ainsi que le sire Simon de Lalaing. Les Français furent entièrement défaits; près de deux cents périrent, et l'on en prit soixante ou quatre-vingts. Le comte ordonna qu'ils fussent tous mis à mort. Parmi ces prisonniers était un gentilhomme nommé Arcancel, qui, trois jours auparavant, avait sauvé la vie au sire de Lalaing, que les gens de la commune de Laon avaient pris et voulaient massacrer. Maintenant c'était à lui qu'Arcancel venait de se rendre, et cependant il ne put le sauver de l'ordre du comte de Ligny. Il n'y eut pas plus de merci pour lui que pour les autres, malgré les instances du sire de Lalaing. Ce jour-là le jeune comte de

Saint-Pol avait, pour la première fois, suivi son oncle, qui, pour l'accoutumer à la guerre, lui fit tuer de sa main quelques-uns de ces prisonniers. Cet enfant y prenait, dit-on, grand plaisir [1]. Ce fut lui qui devint par la suite connétable de France, et à qui le roi Louis XI fit trancher la tête.

Le duc de Bourgogne, afin de pourvoir à la défense de ses frontières du côté de la Picardie, y forma une armée considérable, et la mit sous le commandement de son cousin Jean de Nevers comte d'Étampes, qu'il avait amené de Bourgogne. Avec lui se trouvaient les sires d'Antoing, Jean de Croy, de Saveuse, Baudoin de Noyelles, Valeran de Moreul, le vidame d'Amiens et beaucoup d'autres vaillans chevaliers.

En même temps lord Talbot arrivait de Rouen avec une armée anglaise, et attaquait le pays de Beauvais. Creil venait d'être pris, après qu'Amadoc, frère de la Hire, qui défendait la ville, eut été tué. C'était pour secourir ces contrées que le connétable, d'après ce

[1] Monstrelet.

qu'on venait de régler dans le conseil du roi, s'était mis en route avec quatre cents lances et le bâtard d'Orléans. Ils avaient passé par Blois, Orléans, Melun, Lagni, Senlis, et ils étaient arrivés à Compiègne. Il fallut tout aussitôt diviser les forces, en envoyer une partie à Laon, sous les ordres du sire de Saint-Simon, pour aider Saintraille, qui était serré de près par le comte de Ligny; une autre, avec le connétable lui-même, porta secours à la Hire, qui défendait Beauvais, menacé par lord Talbot, et où les gens de la commune étaient en grande discorde avec la garnison; enfin, le bâtard d'Orléans et le maréchal de Rieux restèrent à Compiègne, car les Anglais étaient en bon nombre tout auprès à Verberie.

A ce moment même, le duc Philippe s'en allait avec deux mille combattans en Bourgogne, où le rappelaient encore ses sujets envahis et menacés par le duc de Bourbon. Il se rencontra presque avec les Français que le sire de Saint-Simon conduisait au secours de Laon. Il avait bien plus de monde, et il aurait pu facilement obtenir quelqu'avantage sur cette

troupe [1]. Il préféra continuer son chemin et se rendre sans délai dans son duché. Toutefois le comte de Ligny le pria de ne point passer sans le secourir. Alors il s'arrêta deux jours, non pour combattre, mais pour conclure un traité avec les Français. Il fut convenu que la forteresse de Saint-Vincent, qui était occupée par les gens du comte de Ligny, et qui gênait beaucoup la ville de Laon, serait démolie ; mais qu'auparavant la garnison qui y était assiégée, sortirait sauve de corps et de biens.

On n'avait pas attendu le Duc pour commencer la guerre en Bourgogne ; les États s'étaient assemblés et avaient encore accordé des subsides. Presque toute la noblesse avait pris les armes, et, sous le commandement du sire Jean de Vergi, était allé mettre le siége devant Grancey, la principale forteresse du sire de Château-Vilain. Elle était située de façon à se pouvoir défendre facilement, et bien pourvue de toutes munitions. Le siége dura trois mois, et entraîna de grandes dépenses. Le sire de Château-Vilain essaya de

[1] Monstrelet. — Richemont.

le faire lever; mais les gens qu'il rassembla n'étaient point assez nombreux pour déloger les assiégeans. N'ayant pas l'espoir d'être secourue, et sachant que le Duc de Bourgogne arrivait, la garnison se rendit; pour ne pas retarder les autres entreprises, le sire de Vergi accorda de bonnes conditions.

Le Duc, dès qu'il fut en Bourgogne, commença par envoyer assiéger la forteresse de Chalamont en Dombes. La garnison avait peu d'espérance de résister à une armée si nombreuse, et munie d'une si forte artillerie; cependant elle se défendit avec vaillance. Le bâtard de Saint-Pol, qu'on nommait maintenant le seigneur de Haultbourdin, lorsqu'il l'eut forcée à se rendre à discrétion, fit pendre cent de ces malheureux prisonniers. Parmi eux se trouvait le fils du seigneur Rodrigue de Villandrada [1].

En peu de jours, presque toutes les villes et forteresses que les Français avaient prises dans la Bourgogne, rentrèrent sous le pouvoir du Duc. Pour lors, divisant son armée, il

[1] Monstrelet. — Abrégé chronologique. — Meyer. — Saint-Remi.

en envoya une partie, sous les ordres du seigneur de Haultbourdin, courir sur le pays de Lyonnais; l'autre, commandée par Pierre de Beauffremont sire de Charni, alla dans le Beaujolais, assiéger Villefranche, qui est la principale ville, et où se trouvait le duc de Bourbon. Ses forces étaient trop inégales pour pouvoir tenir la campagne. Une compagnie de six cents hommes se retira précipitamment dans la ville devant les Bourguignons, qui étaient à peu près trois fois autant. Dès que le sire de Charni fut arrivé devant les portes, il rangea son armée, et envoya un poursuivant d'armes signifier son arrivée au duc de Bourbon. Ce prince, après en avoir conféré avec ses conseillers, ne se trouvant point en mesure de recevoir la bataille, fit répondre que, puisque le duc de Bourgogne ne se trouvait point là en personne, il ne combattrait point [1]. Pour mieux montrer que telle était sa volonté, il sortit de la ville, un simple bâton à la main, sans armure, vêtu d'une robe longue, sur un cheval qui ne portait point le harnais de guerre. Dans cet appa-

[1] Monstrelet.

reil de paix, il rangea une partie de ses gens devant les barrières, et il y eut seulement quelques escarmouches et des faits d'armes de peu d'importance. Les Bourguignons, voyant Villefranche si bien défendue, allèrent mettre le siége devant Belleville, que défendait le sire Jacques de Chabanne. Quelle que fût sa vaillance, au bout d'un mois il fut contraint de se rendre.

Le duc de Bourbon était en grand risque de voir conquérir tout son héritage. Cependant le duc de Savoie, au lieu d'exécuter un traité qu'il avait conclu, l'année précédente, avec le duc Philippe, et de lui envoyer, ainsi qu'il en était requis, un renfort de mille combattans pour conquérir en commun le pays de Dombes, s'entremit à l'apaiser. Il traita même avec le duc de Bourbon, qui consentit à lui faire l'hommage qu'il contestait depuis long-temps pour diverses seigneuries.

Madame Agnès de Bourgogne duchesse de Bourbon, s'employait aussi de tout son pouvoir à calmer le ressentiment de son frère. D'ailleurs toutes ces guerres, toute cette désolation du royaume de France n'avançaient

à rien pour personne. Le duc de Bourgogne, loin d'en tirer aucun avantage, et de voir sa puissance s'accroître, pouvait à peine sauver ses Etats de la conquête et des ravages. Les Anglais ne faisaient non plus aucun progrès en France, et n'y avaient que bien peu de partisans.

D'autre part, l'empereur reconnaissait le roi de France, et bien qu'on trouvât qu'il avait été petitement [1] conseillé de défier le duc de Bourgogne, son ressentiment était cependant à considérer. Le duc de Bretagne et son frère le connétable de France avaient recommencé à faire connaître au duc Philippe leur intention de traiter avec la France. Les pères du concile de Bâle renouvelaient sans cesse les exhortations les plus touchantes pour rappeler les princes à la paix. Le pape joignait ses instances à celles du concile [2]. Récemment encore, il avait vivement pressé le Duc de terminer les maux de la guerre ; pour lui témoigner toute son affection et donner plus de

[1] Lettre des ambassadeurs anglais au concile, adressée au duc de Bourgogne.

[2] Hist. de Bourgogne.

pouvoir à ses recommandations, il lui avait envoyé comme un don précieux une hostie miraculeuse qui s'était couverte de sang, lorsqu'un impie l'avait percée d'un poignard.

Mais le Duc, tout en se laissant toucher par tant de puissans motifs, ne précipita rien, et se montra comme de coutume sage et habile dans sa conduite. Il donna, ainsi qu'avait fait le roi d'Angleterre, plein pouvoir aux ambassadeurs qu'il avait au concile, de conclure la paix générale. En même temps, et cette démarche devait être plus efficace, il traita, sous la médiation du duc de Savoie, d'une suspension d'armes avec le duc de Bourbon, et convint qu'il se trouverait à une entrevue avec ce prince; elle fut d'abord indiquée à Decize, en Nivernois; mais c'était un trop petit lieu pour une telle solennité; et l'on choisit ensuite Nevers.

Le Duc s'y rendit au mois de janvier 1435, avec une pompeuse suite [1]. Il avait avec lui son neveu le comte de Nevers et le duc de Clèves, le marquis de Rothelin et les principaux seigneurs de Bourgogne; il se logea à

[1] Monstrelet.

l'évêché. Peu de jours après arriva sa sœur, madame Agnès ; il alla au-devant d'elle, lui donna la main pour descendre de son chariot, et lui fit publiquement le plus tendre accueil, car il y avait déjà plusieurs années qu'il ne l'avait vue. Elle lui présenta ses deux jeunes fils, qu'il ne connaissait pas encore. Le Duc la conduisit par la main jusqu'à l'hôtel qu'il lui avait fait préparer. Le lendemain elle vint le voir, et il la reçut en lui faisant grande fête ; les danses furent belles, et les bateleurs que le Duc avait amenés de Bourgogne firent de plaisantes momeries. En se quittant, l'on prit encore du vin et des épices, et il fut convenu que le lendemain on commencerait à tenir conseil.

La première chose qui y fut arrêtée, c'est qu'on manderait le comte de Richemont, connétable [2], et l'archevêque de Rheims, chancelier de France. Le Duc leur fit tout aussitôt envoyer des sauf-conduits.

Peu après vint le duc de Bourbon, accompagné de messire Christophe de Harcourt,

[1] 1434 (v. s.). L'année commença le 17 avril.

[2] Richemont. — Saint-Remi.

du maréchal de la Fayette, et de plusieurs autres notables chevaliers du parti de France. Il y avait eu auparavant quelques difficultés sur la préséance, qui avaient été réglées à l'avantage du duc de Bourgogne. Il envoya les seigneurs de son hôtel au-devant du prince, hors de la ville ; lui-même vint jusqu'à la porte le recevoir. Ils s'embrassèrent fraternellement, et le Duc le mena souper chez le sire de Croy. Là, le verre à la main, tous ces princes et ces grands seigneurs se montraient si bons amis et si joyeux, qu'il semblait que jamais ils n'eussent été en discorde et en guerre. Voyant cette cordiale affection, un des chevaliers de Bourgogne se mit à dire d'un ton assez haut, et sans se soucier d'être entendu : « Nous autres, nous sommes bien » mal avisés de nous aventurer et de mettre » notre corps et notre âme en péril, pour » les singulières volontés des princes et des » grands seigneurs. Quant il leur plaît, ils » se réconcilient ensemble, et alors il advient » souvent que nous demeurons pauvres et » détruits. »

Les fêtes recommencèrent pour l'arrivée

du duc de Bourbon, et la magnificence de la maison de Bourgogne s'y montra dans tout son éclat. Bientôt après commencèrent les conférences, et un traité fut conclu entre les deux ducs. Le duc de Bourbon consentit à rendre hommage de la seigneurie de Belleville et de quelques autres qui relevaient du duché de Bourgogne. On réussit en même temps à déterminer Perrin Grasset à quitter la Charité. C'était un grand motif pour espérer que les trèves seraient désormais plus solides; car il n'en respectait aucune, et sa désobéissance était sans cesse le motif qui faisait reprendre les armes, ou plutôt empêchait qu'on les quittât jamais.

Pendant ce temps-là arriva le connétable. Il avait défendu les marches de Picardie, de Valois, de Champagne et de Lorraine contre les Anglais, les Bourguignons et le comte de Ligny; il s'était efforcé de remettre un peu d'ordre parmi les compagnies françaises[1], où la Hire, Saintraille et les autres chefs n'en faisaient qu'à leur volonté; puis traversant la Bourgogne, il avait reçu à Dijon grand ac-

[1] Richemont. — Olivier de la Marche.

cueil de la Duchesse [1], et il était parvenu à Nevers, à travers les neiges et les glaces du plus rude hiver qui se fût vu depuis longtemps. Le chancelier de France était avec lui. Les deux ducs, accompagnés de toute leur suite, vinrent au-devant du connétable et du chancelier, et leur firent une honorable réception.

Les esprits étaient tout disposés ; on avait déjà parlementé, et, dix jours après, les conventions suivantes furent arrêtées entre l'archevêque de Rheims, messire Christophe de Harcourt, le maréchal de la Fayette, le sire de Croissy, de la part du duc de Bourbon et du comte de Richemont ; et les sires de Croy, de Charni, de Banssignies, de Ternant, le chancelier Raulin seigneur d'Authune, le prevôt du chapitre de Saint-Omer, de la part du duc de Bourgogne [2].

Le roi Charles s'engageait à envoyer des ambassadeurs à une journée convenue d'avance entre toutes les parties, et à faire au roi Henri des offres raisonnables, et telles

[1] Monstrelet.

[2] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

qu'il en devrait être content. Si en effet il en était content, le duc de Bourgogne promettait de ne rien demander de plus pour son compte que les conditions dès à présent réglées à la journée de Nevers, entre ses ambassadeurs et ceux de France.

Mais si au contraire le roi d'Angleterre ne voulait point accepter les offres raisonnables qui lui seraient faites, le Duc devait, de son côté, faire tout ce qu'il pourrait et devrait, sauf son honneur, pour rendre la paix au royaume, et le tirer de la désolation et de la destruction; tellement qu'il serait clair qu'il en aurait fait assez.

Et, dans le cas où le duc de Bourgogne, tout en gardant son honneur, laisserait le parti du roi Henri pour le parti du roi Charles, comme vraisemblablement le voisinage de ses États avec l'Angleterre et avec les pays occupés par les Anglais lui serait une occasion de dommages, le roi Charles s'engageait à lui céder les villes, terres et seigneuries situées sur les deux rives de la Somme, c'est-à-dire le comté de Ponthieu, Amiens, Montreuil, Doullens, Saint-Riquier, avec tous

les revenus, tant des domaines que des aides, des tailles et autres redevances, sauf la souveraineté, la foi, l'hommage et le ressort de justice. Toutefois lesdites villes et terres seraient rachetables au prix de 400 mille écus d'or.

Il fut aussi convenu qu'on s'occuperait du mariage de monsieur de Charolais avec une des filles du roi Charles, et des autres mariages qui pourraient être profitables au bien du royaume.

Enfin il était réglé qu'au 1er juillet de la même année, on s'assemblerait à Arras, poúr traiter de la paix générale. Le Duc se chargeait de le faire savoir au roi Henri, et de l'engager à envoyer ses ambassadeurs et des princes de son sang. Le duc de Bourbon et le comte de Richemont promettaient de s'y trouver; le Duc y serait en personne, et emploierait ses bons offices pour amener les Anglais à la paix.

Le roi Charles et le duc de Bourgogne devaient aussi requérir le Saint-Père d'y envoyer les cardinaux de Sainte-Croix et d'Arles, pour aider à conclure la paix, et le prier d'écrire auparavant au roi Henri, en l'exhortant à ne s'y point montrer contraire. Il devait aussi pro-

poser aux pères du concile d'envoyer des ambassadeurs à Arras, et d'écrire au roi d'Angleterre.

Le duc de Bourgogne revint à Dijon, et envoya aussitôt des ambassadeurs, ainsi qu'il s'y était engagé. La ville de Coulanges-la-Vineuse était encore au pouvoir de Fortepice, ce capitaine de compagnie qui combattait au nom du roi Charles; mais, comme ses pareils, il n'agissait qu'à sa volonté. La Bourgogne était si épuisée d'argent, qu'il fallut assembler les États, et leur demander un subside pour faire le siége de Coulanges [1]. Lorsqu'il fut entamé, Fortepice demanda à capituler, et rendit la ville moyennant cinq mille écus d'or. Il s'en alla ensuite à Bourges, où le connétable voulait absolument le faire pendre; car, au lieu de lui obéir, comme il le lui avait promis, après avoir reçu un cheval, et de l'argent pour sa troupe, il était allé courir le pays pour piller et surprendre la forteresse en violant les trêves. Cependant ce Fortepice avait rendu quelque bon office à la ville de Bourges, et les habitans obtinrent sa grâce du connétable [2].

[1] Histoire de Bourgogne. — [2] Richemont.

Après avoir nommé Jean de Fribourg sire de Neufchâtel, gouverneur de Bourgogne, le Duc assembla ses hommes d'armes de Picardie et d'Artois, et reprit la route de ses États de Flandre. Il emmenait avec luila Duchesse, et voyageait en grand appareil. Elle avait trois chariots couverts de drap d'or, et une litière où était son fils le comte de Charolais, pour lors âgé d'un peu plus d'un an. Le Duc avait avec lui trois jeunes fils bâtards, qui chevauchaient à ses côtés, tout jeunes qu'ils étaient, car l'aîné n'avait que dix ans. Le reste de son équipage se composait de plus de cent chariots chargés d'artillerie, d'armures, de vivres salés, de fromages de la Comté, de vins de Bourgogne. On emportait aussi de quoi dresser des tentes, et camper s'il en était besoin. Enfin, rien ne manquait, soit pour la guerre, soit pour la paix, à son noble cortége.

Ce fut de la sorte qu'il fit son entrée à Paris, où depuis si long-temps on se désolait de ne plus entendre parler de lui [1]. Ce grand train donna plus que jamais aux Parisiens l'idée de sa puissance. Il reçut d'eux un joyeux accueil;

[1] Journal de Paris.

c'était en lui qu'ils mettaient toute leur espérance.

On était à la fin de la semaine sainte ; il fit solennellement ses pâques, puis tint cour plénière, recevant gracieusement tout venant. L'Université se présenta devant lui, et fit un grand discours pour maintenir la nécessité de faire la paix. Deux jours après, les dames et les bourgeoises de Paris vinrent en députation à la Duchesse, et la prièrent bien piteusement d'accorder sa recommandation au rétablissement de la paix du royaume. Elle leur répondit avec douceur et bonté : « Mes bonnes » amies, c'est la chose du monde dont j'ai le » plus grand désir. J'en prie jour et nuit le » Seigneur notre Dieu ; car je crois que nous » en avons tous grand besoin, et je sais pour » certain que monsieur mon mari a très-» grande volonté d'exposer pour cela son » corps et son bien. » Les dames la remercièrent bien, et prirent congé de cette excellente princesse.

Le Duc, en effet, commença à expliquer au conseil d'Angleterre [1], qui siégeait à Paris, comment il avait dû, par raison et par justice,

[1] Histoire de Bourgogne.

entendre aux propositions que le duc de Bourbon et le comte de Richemont lui avaient faites à Nevers. Il représenta la ruine de ses finances, la difficulté de faire payer les impôts à ses sujets, la détresse du royaume, les brigandages commis par les compagnies, la volonté qu'avaient les princes de France, ainsi que la plus grande partie des seigneurs et des bonnes villes, de ne jamais reconnaître le roi Henri pour roi, les exhortations du pape et des pères du concile, l'opinion de tous les princes de la chrétienté. Tels furent les motifs qu'il fit valoir, en annonçant que le sire Hugues de Lannoy, le sire de Crevecœur, et maître Quentin Menard prevôt de Saint-Omer, étaient allés en ambassade vers le roi d'Angleterre, pour lui faire les mêmes représentations.

Après huit jours passés à Paris, durant lesquels il fit célébrer un service funèbre pour sa sœur madame de Bedford, le Duc continua sa route vers la Flandre. Il s'y occupa d'abord des préparatifs de cette grande journée qui devait avoir lieu à Arras deux mois après. Dans l'intervalle, il voulut punir une révolte [1] que, déjà depuis quelque temps,

[1] Monstrelet. — Meyer.

ses grandes affaires l'avaient empêché de réprimer. Il prétendait avoir le droit de percevoir un tribut sur les navires marchands qui entraient dans le port d'Anvers, et il avait établi un grand vaisseau monté par des gens à lui, pour exiger le droit. Les habitans soutenaient, au contraire, que cet impôt était contraire à leurs priviléges, tels que les ducs de Brabant avaient accoutumé de les jurer à leur avénement, tels que le duc Philippe les avait lui-même jurés. Tandis qu'il était en Bourgogne avec son armée, ils s'étaient emparés de son vaisseau, et avaient mis ses serviteurs en prison, sans même faire aucune signification au prince ou à ses officiers.

Le Duc, afin de rétablir son autorité à Anvers, fit, le plus secrètement qu'il put, une assemblée de gens d'armes, pour surprendre la ville. Les habitans découvrirent son dessein, et tout aussitôt ils prirent les armes et allèrent assaillir l'abbaye Saint-Michel. C'était un grand et fort couvent, où le Duc logeait quand il venait à Anvers. Il touchait aux murailles, et qui en eût été maître, aurait pu facilement s'emparer de la ville. L'abbé était suspect aux gens d'Anvers, qui crai-

gnaient que déjà il n'eût introduit des gens du Duc. Ils entrèrent facilement, ne trouvèrent personne, et abattirent les murs du couvent, pour qu'ils ne gênassent plus la défense de la ville; puis ils s'apprêtèrent à bien soutenir le siége. Le Duc les voyant si résolus, et ne se trouvant pas encore assez en force, se borna à défendre, sous peine capitale, dans toutes les bonnes villes de Flandre, qu'on eût aucun commerce, ni communication avec les gens d'Anvers. C'était pour eux un grand dommage; après l'avoir enduré pendant quelque temps, tristes de voir leur négoce se détruire, ils demandèrent merci à leur seigneur, lui payèrent une forte somme, et reçurent dans la ville ses officiers.

Les habitans du duché de Bourgogne n'étaient jamais portés à la sédition comme les gens de Flandre. Cependant en aucun temps ils n'avaient eu autant de motifs pour être mécontens et pour murmurer; ils étaient ruinés, grevés d'impôts, encore y avait-il beaucoup d'abus dans la façon de les recueillir. Sur les plaintes des bonnes villes de son duché [1], le Duc ordonna que la répartition de

[1] Histoire de Bourgogne.

la taille se ferait par le maire et les échevins, en présence des principaux bourgeois, et sur le rapport de commissaires nommés pour connaître les facultés de chacun. La taxe ne devait jamais excéder un sou par livre.

Tandis que les ambassadeurs du pape, du concile, des rois d'Angleterre et de France, du duc de Bretagne, se mettaient en route pour venir à cette grande journée d'Arras, les Anglais voyaient leurs affaires déchoir de plus en plus en France. Le connétable, qui avait maintenant une grande part au gouvernement, voulait pousser la guerre avec activité, et préparait diverses entreprises [1], sans parler des courses que continuaient toujours à faire la Hire et les autres chefs de compagnies.

Vers le commencement de mai, les sires Jean de Brussay, de Braquemont, de Longueval, et autres, passèrent la Somme pendant la nuit, et surprirent, par escalade, la ville de Rhue. Ce leur fut un sûr refuge pour faire de là des courses dans le Ponthieu, le Boulonnais, le pays de Marquenterre et l'Artois. Il leur arriva des renforts, et ils se répandirent partout, mettant la contrée à feu

[1] Richemont.

et à sang. Les paysans étaient dans la crainte et la désolation ; enfin, le sire de Brussay tomba dans une embuscade, et fut pris avec plusieurs de ses compagnons.

Le comte d'Arondel, après avoir délivré la Normandie et le Maine, était avec sa troupe du côté de Mantes. Le duc de Bedford, qui se tenait à Rouen, lui donna ordre d'aller au secours du Ponthieu. Quand on apprit que la garnison de Rhue n'était plus à craindre, le comte d'Arondel tourna son attaque vers Gerberoy, près de Beauvais [1]. C'était une vieille forteresse qui tombait en ruines ; mais depuis quelques jours les Français semblaient la vouloir réparer. Les habitans du pays tremblaient de les voir s'y fortifier et y mettre garnison. Ils avaient conjuré le comte d'Arondel de les sauver de ce péril. Il se rendit à leurs prières ; il ignorait que la Hire et Saintraille se trouvaient dans ce château, et croyait n'y trouver que peu de gens assez mal commandés. La présomption des Anglais était si grande, qu'ils apportaient des cordes pour pendre les prisonniers qu'ils allaient faire. Le comte d'Arondel s'avança donc jusqu'auprès de la barrière, sans trop de précau-

[1] Monstrelet. — Hollinshed. — Berri. — Amelgard.

tion. Tout son monde n'était pas arrivé; les archers étaient encore loin derrière. Lorsque les chevaliers français virent qu'ils allaient être attaqués par des forces supérieures, ils comprirent tout leur danger. Après s'être bien consultés, sans perdre un moment ils commencèrent à assaillir vigoureusement les Anglais de l'avant-garde, avant que le gros de leur armée pût venir à leur secours. Un des préceptes de guerre du brave capitaine la Hire était en effet : « Qui » veut se garder d'avoir peur, doit frapper les » premiers coups[1]. » Saintraille se mit à la tête des gens de pied, et la Hire, avec soixante lances, se tint prêt à l'appuyer. Le comte d'Arondel ne s'attendait point à une si forte attaque; il se retrancha de son mieux pour attendre le reste de sa troupe; mais la Hire, après avoir mis en déroute sir Randolph Standish, que le comte avait envoyé contre lui avec cent cavaliers, marcha à la rencontre des Anglais qui arrivaient à la suite de l'avant-garde. Ils étaient sans nulle méfiance, et marchaient sans être préparés à une attaque. Le trouble se mit tout aussitôt parmi eux, et ils s'enfuirent en déroute. Cependant le comte d'Arondel, ne comptant plus sur

[1] Le Jouvencel.

nul secours, se défendait bravement. Il avait mis pied à terre, avait pris pour rempart des fossés et des haies; ses gens avaient planté devant eux leurs pieux aiguisés, et résistaient à toutes les attaques. Enfin on fit venir trois coulevrines, et l'on tira sur eux. Le comte d'Arondel eut la jambe fracassée, et tomba; bientôt les Français pénétrèrent et le firent prisonnier avec sir Richard Woodwille et ce qui restait de la troupe. On transporta le comte à Beauvais, et il y mourut peu de jours après. Le duc de Bedford venait de le créer duc de Touraine, où les Anglais ne possédaient pas encore une forteresse. C'était le plus dur et le plus hautain de leurs capitaines; son orgueil et sa rudesse n'avaient pas peu contribué à exciter les révoltes de la Normandie; mais il était vaillant chevalier et d'illustre renommée; l'Angleterre ne pouvait faire une plus grande perte. Il y avait long-temps que les Français n'avaient eu un si beau fait d'armes.

Trois semaines après, une autre entreprise plus importante encore, eut un plein et facile succès [1]. Un chevalier de l'Isle-de-France,

[1] Berri. — Chartier. — Journal de Paris. — Monstrelet. — Hollinshed. — Richemont.

nommé le sire Regnauld de Saint-Jean, le sire de Chailli, et un vaillant homme nommé Bourgeois, capitaine de la garnison de Janville, avaient quelques intelligences dans Saint-Denis; ils proposèrent au connétable et au bâtard d'Orléans de tenter la surprise de cette ville. La chose fut résolue, et avant même que le Bâtard eût pu arriver avec la troupe qu'il amenait, les sires de Foucauld et de Gaucourt s'étaient introduits dans la ville de Saint-Denis, et avaient tué la garnison anglaise. Le maréchal de Rieux, qui était à Beauvais, vint aussitôt à leur aide, car ils n'eussent pas été de force à garder la ville. Le bâtard d'Orléans se hâta aussi d'amener un bon nombre de gens d'armes; puis on manda la Hire, Saintraille, Guillaume de Flavy, Floquet capitaine de la ville d'Évreux, et tout ce qu'on put réunir de monde, afin de commencer une forte guerre aux portes de Paris. Écouen, Pont-Saint-Maxence et d'autres forteresses des environs furent prises. Les Anglais furent défaits en mainte rencontre : une fois à Saint-Ouen pendant qu'ils coupaient les blés pour leurs chevaux : un autre jour dans l'île Saint-Denis, où descendit, à la tête de soixante

hommes, Floquet qui portait à ce combat l'effigie du duc de Bedford pendue à sa lance, prétendant que ce chef des Anglais lui avait manqué de parole dans quelqu'occasion de la guerre. Toute la campagne fut dévastée, et les passages de la rivière occupés en dessus et en dessous de la ville. Les Parisiens étaient comme assiégés. Les vivres commençaient à leur manquer. Ils envoyèrent au duc de Bedford pour lui demander secours. Il se hâta, et bientôt arrivèrent pour sauver Paris lord Talbot, lord Scales, le comte de Warwick, lord Willoughbie, sir Thomas Kiriel, sir Mathieu Goche, François l'Aragonais, le bâtard de Thian, le sire Ferri de Mailli, et tous les chefs anglais ou qui tenaient leur parti.

Cette guerre, plus forte et plus cruelle que jamais, se faisait justement pendant que commençaient les pourparlers d'Arras. Jamais on n'avait rien vu de si grand que l'assemblée qui se formait en cette ville. Les cardinaux y étaient arrivés les premiers, avant que le duc de Bourgogne y fût venu; mais ses serviteurs leur firent le plus respectueux accueil. Successivement arrivèrent les ambassadeurs de l'empereur Sigismond, des rois de Castille,

d'Aragon, de Portugal, de Navarre, de Naples, de Sicile, de Chypre, de Pologne, de Danemarck, des ducs de Bretagne et de Milan. On aurait pu s'étonner de n'y point voir des ambassadeurs du duc de Savoie, qui avait tant travaillé à amener cette paix; mais le duc Amédée venait d'abandonner le gouvernement de son État, et de se retirer dans son château de Ripaille, pour y mener, comme en un ermitage, une vie tranquille et retirée, avec plusieurs gentilshommes de sa cour. L'Université de Paris avait envoyé ses députés; beaucoup de bonnes villes de France, de Flandre, de Hainaut et même de Hollande y avaient aussi les leurs. Une foule d'évêques y étaient en personne; parmi eux brillait l'évêque de Liége, qui fit son entrée avec une livrée magnifique, montée sur deux cents chevaux blancs. Une multitude de docteurs en théologie et en droit s'y étaient rendus de tous les côtés.

L'ambassade d'Angleterre était composée d'environ deux cents seigneurs ou chevaliers; les principaux furent d'abord l'archevêque d'York et le comte de Suffolk. Le duc de

Bougogne fit son entrée le 30 juillet, arrivant de Lens en Artois. Tous les seigneurs qui se trouvaient dans la ville vinrent au-devant de lui jusqu'à une lieue, hormis les cardinaux, qui ne manquèrent point cependant à y envoyer leurs gens. Il fit à tous un accueil plein de courtoisie; son appareil était splendide; les principaux chevaliers et gentilshommes de ses États l'accompagnaient, ainsi que les princes et seigneurs ses vassaux et ses parens, les ducs de Gueldre et de Bar, le damoiseau de Clèves, les comtes de Nevers, d'Étampes, de Vaudemont, de Ligny, de Saint-Pol, de Salins. Il était escorté de trois cents archers vêtus à sa livrée; tout le peuple criait Noël, et montrait une joie merveilleuse. Il alla d'abord rendre visite au cardinal de Sainte-Croix, légat du pape, puis au cardinal de Chypre, ambassadeur du concile, et se retira en son logis.

Deux jours après, vinrent les ambassadeurs du roi Charles de France. Ils arrivaient par Rheims; dès leur entrée dans les États du Duc, on avait commencé à leur faire la plus honorable réception. Le duc de Bourgogne avait envoyé au-devant d'eux, jusqu'à Saint-Quentin,

son cousin, le comte d'Étampes. Les premiers de cette ambassade, composée de dix-huit personnes, étaient le duc de Bourbon, le connétable, le comte de Vendôme, le chancelier de France, messire Christophe de Harcourt, le seigneur Valperga, le maréchal de la Fayette; avec eux était une quantité d'autres, nobles ou non, des plus estimés dans les conseils du roi: en tout leur cortége était de quatre ou cinq cents personnes.

Le Duc, sachant leur arrivée, sortit de la ville avec les gens de sa maison, et tous les princes et seigneurs qui se trouvaient pour lors à Arras. Les Anglais seuls refusèrent de l'accompagner, s'étonnant qu'il rendît de si grands honneurs aux ambassadeurs de leur commun adversaire. Il alla jusqu'à la distance d'un mille; là, avec toutes les démonstrations de tendresse, il embrassa ses deux beaux-frères, le duc de Bourbon et le comte de Richemont. Chacun s'empressait de faire accueil aux seigneurs de France; tous les visages étaient animés et joyeux. Le connétable, les comtes de Vendôme et d'Étampes, le damoiseau de Clèves, ouvraient la marche. Après

eux venaient les trompettes; puis, les rois d'armes, les hérauts et les poursuivans d'armes de tant de princes et seigneurs qui faisaient partie de cette assemblée, tous vêtus à leur livrée, portant leurs armoiries, et suivant, comme leur chef, Montjoye, roi d'armes de France. Les ducs de Bourgogne, de Bourbon et de Gueldre chevauchaient de front, et derrière eux la foule des chevaliers. Le peuple poussait des acclamations de joie; les rues étaient pleines; les fenêtres et jusqu'aux toits des maisons remplis de spectateurs. Les ambassadeurs de France commencèrent aussi par aller rendre leurs devoirs aux cardinaux.

Trois jours après, ce fut encore nouvelle pompe pour l'entrée de la duchesse de Bourgogne. Elle arriva dans une litière, parée magnifiquement; six de ses dames l'entouraient, montées sur leurs haquenées; puis venaient trois chariots de parade, où étaient la comtesse de Namur et les autres dames de la Duchesse, vêtues toutes de même avec des robes et des chaperons couverts de broderies d'or et de pierreries. Le duc de Bourbon, le duc de Gueldre, le connétable et tous les sei-

gneurs étaient à cheval autour de la litière; mais les Anglais, qui étaient venus comme les autres au-devant de la Duchesse, ne voulurent point faire partie du cortége avec les Français. Un peu ensuite on amena aussi le comte de Charolais, et tout enfant qu'il était, sa réception fut pompeuse aussi.

Une si grande et belle assemblée, où l'on comptait environ cinq cents chevaliers, et neuf ou dix mille personnes en tout, était certes l'occasion de quelque noble joûte. En effet, il y en eut une presque au commencement des conférences. Un chevalier espagnol, nommé Juan de Merlo, défia Pierre de Beaufremont sire de Charni, un des plus vaillans chevaliers et des plus grands seigneurs de Bourgogne, qui portait l'ordre de la Toison d'or. Il n'avait à venger aucune querelle ni diffamation; c'était seulement pour acquérir de l'honneur qu'il voulait rompre trois lances en champ clos [1]. Le sire de Charni accepta, en ajoutant seulement qu'après la lance, on combattrait à pied avec l'épée et la dague, jusqu'à ce qu'un des adversaires

[1] Monstrelet. — Meyer. — Cervantes: Don Quixotte.

perdit son arme, mît la main en terre, ou la laissât retomber sur ses genoux. La joûte fut brillante; le sire de Charni avait pour écuyers portant ses armes le comte d'Étampes, le comte de Saint-Pol, le comte de Suffolk, le comte de Ligny et le sire d'Arguel, fils du prince d'Orange. Il portait à sa main une petite bannière de dévotion représentant la Sainte-Vierge et saint George. L'Espagnol avait aussi de bien nobles écuyers que lui avait donnés le Duc : le sire de Saveuse et le sire Jacques de Lor. La hucque qu'il portait sur ses armes était de velours rouge, avec la croix blanche de France. Les Anglais et les Bourguignons s'en offensèrent; mais lui, s'en apercevant, leur répliqua que son maître, le roi de Castille, était allié du roi Charles. Le premier jour, les lances furent rompues sans qu'aucun des tenans fût blessé. Le second jour, le combat se fit à pied, à la lance, à la hache, à l'épée et à la dague. L'Espagnol marchait fièrement, sans même baisser sa visière. Le sire de Charni lui jeta sa lance sans l'atteindre. Le seigneur Merlo, au contraire, le toucha au bras si fort qu'il perça le bracelet; mais

la blessure était légère. Les deux champions s'approchèrent pour combattre corps à corps : le Duc fit alors cesser la joûte, au grand déplaisir des deux chevaliers. L'Espagnol s'en plaignit au Duc, disant qu'il ne serait pas venu de si loin par terre et par mer, et à si grands frais, pour un si petit combat. Le Duc lui donna de grandes louanges, et tous les chevaliers l'honorèrent beaucoup, surtout à cause de cette hardiesse d'avoir combattu sans visière.

Cependant les conférences avaient commencé, le 5 août, à l'abbaye de Saint-Waast. Maître Laurent Pinon, évêque d'Auxerre, confesseur du Duc, les ouvrit par un beau sermon ; le texte en parut bien choisi ; c'étaient les paroles d'Abrah m à Lot : « Je te prie » qu'il n'y ait point de querelles entre toi et » moi, non plus qu'entre tes pasteurs et mes » pasteurs, car nous sommes frères. » Les cardinaux parlèrent ensuite, et rappelèrent toutes les calamités de la guerre, en conjurant les princes, au nom de l'Église et de Dieu, de conclure une bonne et solide paix. Ils les exhortèrent donc à faire des propositions si courtoises et si raisonnables, qu'ils se pussent accorder les uns les autres.

Le conseil d'Angleterre s'était efforcé de conserver la bienveillance du Duc, qui ne leur avait rien caché de ce qui s'était passé à Nevers[1]. Le roi Henri, ayant entendu rapporter que le pape avait dispensé le duc de Bourgogne de la foi qu'il avait jurée aux traités de Troyes et d'Amiens, avait écrit au saint-père, pour lui demander ce qui en était. Le pape avait répondu en exhortant le roi d'Angleterre à la paix, et promettant qu'il n'aurait aucune partialité. Il affirmait que le duc de Bourgogne n'avait été absous ni dispensé d'aucun engagement légitime. Pour marquer à ce prince une confiance entière et l'engager par son honneur, le roi Henri lui avait envoyé des pouvoirs pour traiter de la paix au nom de l'Angleterre.

Les légats, comme médiateurs, s'étaient chargés de transmettre à chaque partie les propositions ou les réponses de l'autre. Mais l'archevêque d'York commença par protester que le roi son maître ne reconnaissait d'autre juge que Dieu pour ses affaires temporelles, et considérait les cardinaux seulement comme d'amiables pacificateurs.

Les premières propositions que se firent

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

mutuellement les Anglais et les Français ne semblèrent pas même à considérer. Alors les Anglais firent connaître au duc de Bourgogne qu'ils préféraient traiter pour de longues trèves, et pour un mariage du roi Henri avec une fille du roi Charles. Sur les instances des légats, on convint de part et d'autre, et toujours avec beaucoup d'aigreur et de difficulté, de se remettre de nouvelles propositions. L'archevêque d'York se borna encore à demander que l'adversaire remît au roi Henri les villes, châteaux et domaines qu'il retenait injustement. Les Français répondirent que leur roi ne possédait rien que son légitime héritage, et que c'était au contraire les Anglais qui avaient envahi son royaume.

Alors l'archevêque d'York en revint aux projets de mariage et de trèves pour vingt, trente ou quarante ans. Les ambassadeurs du roi Charles refusèrent absolument de traiter sur cette base, ils voulaient une paix finale. Leurs conditions furent que le roi et la nation d'Angleterre renonceraient absolument au titre et au droit prétendu de la couronne de France : que le duché d'Aquitaine leur serait

cédé à titre de fief, et qu'ils rendraient tout ce qu'ils occupaient en France.

Sur ce, les Anglais dirent qu'ils n'avaient qu'à se retirer, et demandèrent acte authentique de telles propositions. Les Français s'y refusèrent, et ajoutèrent à leurs premières offres les diocèses de Bayeux, d'Avranches et d'Évreux, à la condition que le duc d'Orléans serait délivré. L'archevêque d'York en revenait toujours à une trève, et il offrit la délivrance du duc d'Orléans, moyennant rançon. L'ambassade de France repartit à cela qu'on donnerait une rançon de quinze mille saluts d'or; mais que les Anglais devraient sur-le-champ se retirer du royaume. Tant on était loin de s'entendre, tant il y avait de haine entre les deux nations!

L'archevêque d'York fit remarquer que cette réponse était discourtoise, et que jamais encore on n'avait fait à l'adversaire une proposition pareille, puisqu'on offrait par la trève de le laisser jouir de ce qu'il tenait en sa main; du reste, il n'avait point pouvoir de régler la rançon du duc d'Orléans.

Les Français déclarèrent encore une fois qu'ils ne pouvaient traiter sans la renoncia-

tion du roi d'Angleterre à la couronne de France; alors tout pourparler demeura suspendu.

Le 26 août, arriva le cardinal de Winchester, accompagné du comte de Huntington et d'une suite nombreuse. Le duc de Bourgogne lui rendit les mêmes honneurs qu'aux autres cardinaux, et alla en cérémonie au-devant de lui. Dès le lendemain, le cardinal déclara que les Anglais ne donneraient plus de réponse, et protestaient publiquement contre tout ce qui pourrait toucher aux droits de leur maître sur la couronne de France.

Les légats recommencèrent tous leurs efforts pour faire continuer les conférences; à force de prières, ils obtinrent des Français qu'ils offriraient la Normandie entière, mais toujours à titre de pairie et de vassalité, comme l'avaient possédée le roi Jean et le roi Charles, étant dauphins.

La proposition des Anglais en réponse à celle-là fut que chaque partie conserverait ce qu'occupait chaque armée, sauf à corriger par des échanges la confusion des territoires: seulement Paris, l'Isle-de-France et la Nor-

mandie ne pourraient jamais être objets d'échange; ils renouvelaient aussi l'offre de conclure un mariage, et n'exigeaient point de dot.

Le cardinal de Sainte-Croix et le cardinal de Chypre rapportèrent le lendemain que l'ambassade de France persistait invariablement dans sa dernière proposition; et le 31, les Anglais vinrent publiquement déclarer que toutes considérables que de telles conditions paraissaient à leur adversaire, elles n'étaient pas acceptables, et qu'ils n'avaient pas pouvoir pour dépouiller leur maître d'une couronne à laquelle il avait un droit légitime et incontestable.

Pour lors les légats répondirent qu'ils avaient reçu du saint-père et des pères du concile la commission de remettre la paix dans la chrétienté; et que, puisque par malheur ils ne pouvaient y réussir, ils allaient du moins travailler à pacifier le royaume de France, et à le relever de sa désolation. L'ambassade d'Angleterre ne demeura point sans réplique. Elle assura que ce n'était point aux Anglais que se devait imputer la rupture des

conférences : qu'on n'avait point dû s'imaginer que le roi Henri, tout glorieux qu'il était de porter l'illustre couronne d'Angleterre, renonçât facilement à sa couronne de France : et que, puisqu'un duc possédait deux duchés, un roi pouvait bien posséder deux royaumes. Les ambassadeurs terminèrent en disant que Dieu, dans sa grâce infinie, protégerait la juste cause des Anglais.

Le 1er septembre, et avant de quitter la ville, ils vinrent encore trouver les légats pour leur représenter que ce n'était point chose juste ni légitime de travailler à la paix du duc de Bourgogne avec l'adversaire, puisque ce prince avait juré des traités dont il ne pouvait s'écarter. D'ailleurs, ajoutaient-ils, une telle paix ne se peut conclure que du consentement des trois États, soit de France, soit d'Angleterre, et il faudrait les assembler.

Les députés de la ville de Paris conjurèrent de nouveau le cardinal de Winchester et les ambassadeurs anglais de ne se point opposer à la paix générale ; mais ceux-ci leur rapportèrent avec détail, et en langue française, ce qui s'était passé dans les pourparlers, et déclarèrent com-

ment ils ne pouvaient se conduire d'autre sorte; puis ils quittèrent la ville d'Arras.

Le duc de Bourgogne n'était point intervenu dans tout ce qui s'était négocié jusqu'alors. Cependant il avait paru de plus en plus rapproché des Français, et enclin à faire la paix avec eux. Il était Français de sang, de cœur, de volonté [1]; il appartenait à la noble maison de France; c'était d'elle que sortait l'origine de toute sa grandeur. Il voyait le royaume détruit et le pauvre peuple réduit au désespoir. Les Anglais l'avaient souvent offensé; il les avait mainte fois trouvés orgueilleux, obstinés, insolens; il avait peu à gagner dans leur alliance, et depuis plusieurs années, ils ne le secouraient jamais dans ses embarras et ses détresses. Sans doute le roi Charles avait favorisé le meurtre du duc Jean, son père; mais l'occasion était propice pour en tirer une éclatante satisfaction. Enfin il se laissait chaque jour persuader de plus en plus, par tous les chevaliers bourguignons ou picards; ceux-ci, se retrouvant avec les chevaliers de France, parlant la même langue, ayant

[1] Olivier de la Marche.

parfois guerroyé ensemble pour la même cause, rencontrant parmi eux des parens ou des alliés, étaient sans cesse en bonne communication [1], en joyeux propos, en festins et en fêtes, qu'ils se donnaient mutuellement au grand dépit des Anglais.

Mais ceux que le Duc écoutait le plus étaient ses deux beaux-frères, le duc de Bourbon, et surtout le comte de Richemont. Toutes les nuits, quand chacun était retiré, le connétable venait trouver le Duc et lui rendait compte de tout [2]. Souvent aussi il avait de longs entretiens avec le chancelier de Bourgogne, le sire de Croy, et tous ceux qui étaient favorables à la paix. Il s'efforçait d'écarter tous les obstacles. Les Anglais avaient fait venir le duc d'Orléans à Calais. Le connétable et M. de Bourbon lui envoyèrent des serviteurs de confiance, et ce malheureux prince leur fit répondre qu'ils n'avaient qu'à conclure la paix sans crainte qu'il s'y opposât.

Ce qui était le plus difficile, c'était de maintenir le bon ordre parmi les gens de guerre

[1] Monstrelet. — [2] Richemont.

du parti français, et de les empêcher de troubler toutes les négociations, en rompant les trèves avec les Bourguignons. Quelque sévères que fussent les commandemens du roi, la Hire et Saintraille, qui ne s'en inquiétaient pas toujours, passèrent la Somme avec environ six cents combattans, entrèrent dans la Picardie, qui n'était point défendue, et s'en allèrent par Doullens et Beauquesne, jusqu'aux faubourgs d'Amiens [1]. Lorsque la nouvelle en vint à Arras, le duc de Bourgogne s'en montra très-fâché, et trouva de tels procédés bien contraires à l'esprit de paix dont il se laissait persuader. Les comtes d'Étampes, de Saint-Pol et de Ligny furent envoyés sur-le-champ pour repousser cette attaque imprévue; presque tous les chevaliers bourguignons et anglais partirent avec eux; mais ils emmenaient peu de gens d'armes; car on n'avait pas eu le temps de se préparer et de s'armer. Ils eurent bientôt atteint les Français, et se placèrent de façon à leur couper le passage de la Somme. Les deux troupes étaient en présence et n'auraient pas

[1] Monstrelet. — Richemont.

tardé à combattre, lorsque enfin, obéissant aux ordres du connétable et du duc de Bourbon, les chefs français rendirent les prisonniers qu'ils avaient faits, le bétail qu'ils emmenaient, et une grande partie du butin.

Cependant, malgré tout le désir qu'avait le duc Philippe de pacifier le royaume, il montrait de grands scrupules. Les traités qu'il avait jurés, les promesses qu'il avait faites, le jetaient dans un continuel souci. Il ne voulait point qu'on pût dire qu'il avait en rien forfait à son honneur. Les légats ne réussissaient point à persuader sa conscience ni à le déterminer.

Afin de n'avoir rien à se reprocher et s'éclairer de toutes les lumières possible, il consentit que trois consultations fussent faites : l'une par des docteurs de la suite des légats, l'autre par des docteurs du parti anglais, la troisième par des docteurs de France, pour examiner par le détail s'il pouvait, en honneur et en conscience, faire la paix avec le roi Charles sans les Anglais.

Louis de Gari, docteur de Bologne, commença par établir la nullité du traité de Troyes,

non point par les formes, elles avaient été régulières et solennelles, mais par l'essence même de cet acte. En effet, le roi de France ne pouvait aliéner aucune partie de son royaume; il en faisait le serment à son sacre; ainsi, une convention qui transportait la couronne à des étrangers était nulle. C'était aussi une maxime de France, que le roi ne pouvait se choisir un successeur, puisque son fils premier né l'était de droit; en outre, les lois défendent que l'on traite de la succession d'un homme vivant, et annulent les sermens contraires aux bonnes mœurs. Or ce ne pouvait être que par ambition et avec injustice qu'on avait voulu envahir les droits du Dauphin, et par là on avait encouru punition. Si le roi de France avait quelque crime à imputer à son fils, il aurait dû s'adresser au souverain pontife, qui, seul, disait ce docteur du saint-siége, avait droit de prononcer sur l'exhérédation d'un souverain.

Il passait ensuite à l'état d'infirmité où se trouvait en ce temps-là le roi de France, qui était aussi en ce moment au pouvoir des Anglais : autres causes de nullité. Le

docteur ajoutait qu'un des articles du traité de Troyes contenait une impiété manifeste, qui emportait encore nullité : c'était l'engagement du père de ne point traiter avec son fils, sans le consentement des Anglais. Enfin, il prétendait que le roi Henri V avait pris le titre de roi de France avant la mort de Charles VI : qu'ainsi il avait lui-même annulé le traité en y contrevenant.

Passant ensuite aux traités particuliers du Duc avec les Anglais, le docteur assurait qu'il n'était point tenu à les observer s'ils étaient contraires au bien du royaume, et qu'ils étaient mêmes contradictoires avec le traité de Troyes; car celui-ci était, comme on l'avait démontré, contraire à l'honneur du roi Charles VI, aux lois du royaume, et au devoir des vassaux, qui consiste à soutenir l'autorité légitime du souverain, et à procurer la tranquillité du royaume, tandis que par les conventions subséquentes, le Duc s'était engagé, ainsi que le roi Henri V, à demeurer fidèlement attachés à leur beau-père, le roi Charles. Le seul véritable engagement du Duc était donc de remplir son devoir envers le roi

et le royaume. Or, ces traités avaient-ils procuré le bien public? Tous les peuples de France savaient ce qui en était advenu : l'effusion du sang chrétien et la ruine du royaume. Le seul remède était maintenant de faire une paix separée, puisque le roi d'Angleterre n'avait point tenu ce qu'il avait promis. Lorsque des traités produisent de mauvais effets; lorsque les promesses et les sermens ne tendent qu'à la détresse des peuples, il y faut renoncer, sous peine de damnation éternelle.

Le docteur finissait en disant que le Duc avait fait tous ses efforts pour amener les ambassadeurs d'Angleterre à une paix générale : qu'ils s'étaient retirés malgré lui, et que maintenant nul ne devait douter que le duc de Bourgogne ne pût conclure la paix avec les princes et seigneurs de France, qui la lui demandaient avec tant d'affection : qu'en agissant ainsi, il se montrerait saint et pieux, et se conformerait aux préceptes de Jésus-Christ, aux règles de l'Évangile. Il y était même tenu pour son salut éternel, et pour recueillir l'héritage des mérites du Christ. Telle était

son obligation, et non point de rester fidèle aux calamités du royaume, à la dévastation des cités, aux massacres et aux incendies.

Outre cette consultation directe, il fut composé un récit de tout ce qui s'était passé depuis seize ans entre les princes, en déguisant leurs noms sous les noms de Darius, roi de Perse; d'Assuérus, duc de Galilée, son fils, et son héritier présomptif; du duc de Samarie, son cousin; et enfin du roi Pharaon d'Égypte, auquel s'était allié le duc de Samarie, pour venger la mort de son père. Puis, sur cet exposé des faits, d'autres docteurs donnèrent la même consultation appuyée à peu près des mêmes raisons.

Les docteurs anglais alléguèrent en réponse le traité du Ponceau, où le duc Jean, après avoir refusé de faire la paix avec le roi d'Angleterre, s'était réconcilié avec le Dauphin. Ce traité portait que celui qui enfreindrait les conditions délierait l'autre par ce seul fait de tout devoir de fidélité, et que tous ses vassaux seraient aussi dégagés de leurs obligations envers lui. De là ils passaient au meurtre de

Montereau qu'ils ne manquaient point d'imputer entièrement au Dauphin.

Ils conseillaient ensuite au Duc de n'avoir nulle confiance aux promesses du roi Charles, qui avait déjà trahi son père, et qui lui garderait toujours rancune pour l'avoir dépouillé de la couronne par le traité de Troyes; d'ailleurs beaucoup de gens de divers états dans le royaume de France le regardaient comme la cause de tous leurs maux; il ne pouvait donc traiter avec sûreté.

Si le conseil de France avait, disaient-il, un si grand désir de faire une paix séparée avec le Duc, c'était pour le mettre en discorde avec le roi d'Angleterre, les ruiner l'un par l'autre, puis l'assaillir à la première occasion favorable.

Ils parlaient ensuite des dangers que lui ferait courir une guerre avec les Anglais, et de la perte que souffriraient ses bonnes villes de Flandre, par la ruine de leur commerce. Le roi Charles ne saurait en aucune façon le secourir et n'en avait point la puissance; ses finances étaient perdues; ses capitaines ne lui obéissaient plus, ne songeant qu'au pil-

lage et à toutes sortes d'œuvres cruelles. On pouvait bien le voir, puisque depuis la journée de Nevers, il n'avait pas même pu réussir à suspendre leurs courses et leurs violations des trèves.

Puis ils rappelaient les lettres de défi envoyées par l'empereur Sigismond, et faisaient craindre qu'il ne s'alliât aux Anglais. En outre ils assuraient que le Duc ne pouvait traiter sans le consentement des trois États du royaume de France, tandis surtout que Paris et beaucoup de bonnes villes reconnaissaient le roi Henri pour leur légitime maître et seigneur.

Enfin, ils tâchaient d'émouvoir dans le Duc, cette crainte pour son honneur et sa renommée, qui lui causait en ce moment tant de soucis. Ils lui représentaient que c'était pour venger son père assassiné que le traité de Troyes avait été juré : que les Anglais allaient envoyer des ambassadeurs par toute la chrétienté pour expliquer à tous les princes comment il s'était parjuré : qu'il attirerait sur lui un grand blâme : qu'aucun prince, ni seigneur, aucune commune ne voudrait plus

avoir foi en sa parole. Dans une chose qui concernait si fort l'honneur, les docteurs anglais l'engageaient à ne point mettre en oubli les statuts et préceptes de son ordre de la Toison-d'Or.

Les docteurs du parti français donnèrent ensuite leur consultation. Suivant leur opinion, le premier devoir de monseigneur le duc de Bourgogne était envers le royaume de France, dont le souverain était empereur, c'est-à-dire ne reconnaissant d'autre suzerain que Dieu lui-même. Le Duc ne pouvait, sans déshonneur, laisser périr un si noble royaume, lui qui était de la race royale, possesseur des plus hautes seigneuries, doyen des pairs. Il devait se ressouvenir que son père le duc Jean n'avait jamais voulu, dans ses plus grands embarras, contracter alliance avec les anciens ennemis du royaume, et s'était souvenu toujours des paroles que Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne, avait dites en mourant, à ses enfans, leur recommandant de ne se jamais séparer du royaume.

Ils parlèrent ensuite du traité de Troyes: traité de guerre, dirent-ils, et non de paix,

juré dans les premiers momens de la juste douleur de monseigneur. Mais depuis n'avait-il pas montré des sentimens plus doux? n'avait-il pas paru condescendre aux désirs de tous les princes et seigneurs du royaume, de notre saint père le pape, du saint concile de Bâle, des cardinaux légats? Certes, monseigneur ne pouvait ou ne devait se refuser à de telles instances.

En effet, pouvait-il honorablement souffrir les maux que les Anglais faisaient au royaume? Si l'on voulait dire que la paix ne serait point pour cela faite avec eux, et qu'ils continueraient de même leurs ravages : les docteurs répondaient que la puissance de monseigneur était pour eux un grand appui, et qu'il montrerait du moins par là que l'affection qu'il témoignait aux princes de France ses parens, était véritable, que son désir d'arrêter l'effusion du sang chrétien était loyal et sincère. Si les Anglais continuaient la guerre, c'est qu'ils s'assuraient sur son alliance. Il fallait saisir une occasion qui peut-être de cent ans ne serait aussi favorable. Monseigneur se sauverait ainsi de son

propre danger ; car le royaume une fois détruit, les Anglais voudraient assurément le détruire aussi, et ne laisseraient pas une si grande puissance à un prince de la maison de France.

Quant à la guerre que les Anglais pourraient entreprendre par vengeance contre le Duc, et au tort qu'ils feraient au commerce de ses pays de Flandre, monseigneur devait songer combien le royaume lui aurait d'obligation de l'avoir ainsi relevé de sa ruine et d'avoir pardonné le meurtre de feu monseigneur le duc Jean. Toutes les plaintes qu'on faisait sur le secours qu'il donnait aux anciens ennemis de la France allaient cesser ; le blâme dont on le chargeait dans toute la chrétienté pour travailler à la destruction des princes de sa maison, se changerait en une louange universelle.

D'ailleurs les Anglais ne lui donnaient aucun aide pour défendre ses États. Ils ne songeaient qu'à garder Paris et la Normandie. Si la paix ne se faisait point, il pourrait arriver que les bonnes villes du royaume se liguassent contre monseigneur ; il se pourrait

que les sujets qu'il avait en France ne voulussent plus lui obéir.

Et si monseigneur se croyait retenu par les sermens qu'il avait jurés, il devait penser qu'il appartient au pape et à la sainte Église assemblée de juger de la force et de la valeur des sermens prêtés. Or les légats étaient présens, c'était à eux à dire si les sermens faits au préjudice du salut de l'âme, et qui mettaient en péché mortel, sermens faits contre la chose publique et la charité, devaient être tenus : ou si au contraire on ne devait pas s'en départir expressément.

« Les docteurs anglais prétendent, continuaient les Français, que monseigneur ne peut faire la paix sans ses alliés ; mais le véritable allié du duc de Bourgogne, c'est le roi Henri V, et il est mort. D'ailleurs pour cesser de mal faire, il n'est besoin du consentement de personne, pas plus des princes étrangers que des trois États du royaume. »

En finissant, ils rappelaient aussi que les Anglais n'avaient pas exactement observé les conditions des traités envers monseigneur, qu'il était donc libre, par tous motifs, de

gagner la reconnaissance de tous les bons Français et de mériter la bénédiction divine.

Lorsque ces trois consultations furent écrites et publiées, les légats pressèrent de nouveau le Duc; ils lui répétèrent tous les argumens des docteurs. « Nous vous conjurons, disaient-
» ils, par les entrailles de miséricorde de
» notre Seigneur Jésus-Christ, par l'autorité
» de notre saint père le pape, du saint con-
» cile assemblé à Bâle et de l'Église univer-
» selle, de renoncer à la vengeance dont votre
» esprit est malheureusement agité contre le
» roi Charles : rien ne peut vous rendre plus
» agréable aux yeux de Dieu, ni augmenter
» davantage votre renommée en ce monde. »

Trois jours se passèrent encore, et le Duc ne se décidait pas. Alors, pour éviter le reproche de ne pas avoir fidèlement exécuté leur commission, chacun des légats lui fit signifier authentiquement de nouvelles remontrances sur la nécessité de la paix, en les appuyant des plus forts motifs, des plus touchantes exhortations.

Toute cette noble et nombreuse assemblée qui remplissait la ville d'Arras, était dans

l'attente de ce que résoudrait le Duc; de ce que produirait sur son cœur les paroles et les démarches des légats [1]. Les uns disaient qu'ils étaient allés jusqu'à le menacer de l'excommunier, et de le traiter comme un rebelle enfant de l'Église. D'autres asuraient que durant qu'il faisait sa prière à l'église, la Duchesse, les ambassadeurs de France et plusieurs seigneurs de Bourgogne étaient venus se jeter à ses genoux en pleurant, pour le conjurer de faire la paix. Enfin l'on racontait que le cardinal de Sainte-Croix avait fait apporter un pain devant le Duc; et que, pour lui montrer tout le pouvoir de l'Église, il avait prononcé une malédiction : alors le pain était devenu tout noir : puis, en le bénissant, le légat avait rendu à ce pain sa première blancheur.

Le Duc venait de recevoir aussi une nouvelle qui pouvait, plus que tout autre motif, le décider à la paix. Le duc de Bedford, régent de France pour les Anglais, qui avait été son beau-frère, et qui seul avec le roi Henri V,

[1] Chronique de Hollande. — Heuterus. — Meyer. — Gollut.

avait reçu ses promesses et vécu dans son amitié, venait de mourir à Rouen le 14 septembre.

Enfin, le lendemain de la signification faite par le cardinal de Chypre, après avoir reçu encore l'assurance solennelle et authentique que le pape, le concile et l'Église universelle regardaient comme nuls ses traités avec les Anglais, et le relevaient de tous les sermens qu'il avait jurés, le Duc répondit qu'on le trouverait disposé à se réconcilier avec le roi Charles, si on lui faisait les propositions raisonnables qui lui avaient déjà été communiquées.

Pour lors les ambassadeurs de France produisirent les offres du roi, telles qu'elles avaient été réglées, tant à Nevers qu'à Arras. Car maintenant il ne s'agissait plus que de solenniser et de signer le traité. Voici à peu près quelles étaient ces offres.

1°. Le roi dira, ou, par ses gens notables suffisamment fondés, fera dire à monseigneur le duc de Bourgogne, que la mort de monseigneur le duc Jean de Bourgogne (que Dieu absolve) fut iniquement et mauvaisement faite par ceux qui perpétrèrent ledit cas, et

par mauvais conseil : qu'il lui en a toujours déplu, et à présent lui en déplaît de tout son cœur; et que s'il eût su ledit cas, et eût eu tel âge et entendement qu'il a maintenant, il y eût obvié de tout son pouvoir. Mais il était bien jeune, avait pour lors petite connaissance, et ne fut point assez avisé pour y pourvoir; il priera monseigneur de Bourgogne que toute haine et rancune qu'il peut avoir contre lui à cause de cela, soit ôtée de son cœur; et qu'entre eux il y ait bonne paix et amour, et de ce sera fait mention expresse au présent traité.

2°. Le roi abandonne pour être punis, en leurs corps et en leurs biens ceux qui ont accompli cette méchante action; il fera toutes les diligences possibles pour les faire saisir, sinon les bannira pour toujours de son royaume et du Dauphiné; quiconque les assistera ou recevra sera puni par confiscation de corps et de biens.

3°. Le duc de Bourgogne nommera le plus tôt qu'il pourra, ceux qu'il connaîtra pour coupables ou consentans de cette méchante action; incontinent il sera procédé contre

eux au nom du roi : et, comme le Duc n'a pu avoir encore vraie connaissance de ceux qui consommèrent le crime, il ne sera tenu à les nommer qu'à mesure qu'il les connaîtra.

4°. Pour le repos de l'âme de feu monseigneur le duc Jean de Bourgogne, de feu messire Archambault comte de Navailles mort avec lui, et de tous ceux qui sont morts dans les divisions et guerres de ce royaume, seront faites les fondations suivantes :

A Montereau, une chapelle en l'église, et une messe basse pour chaque jour, dotée de soixante livres, de calices et ornemens suffisans ; le chapelain étant à la collation de monseigneur le duc de Bourgogne. En outre, une église, couvent et monastère pour douze chartreux et un prieur, avec huit cents livres de revenu au moins, comme le réglera monseigneur le cardinal de Sainte-Croix. De plus, sur le pont, au lieu où cette méchante action fut faite, une croix en pierre bien taillée et entretenue perpétuellement aux dépens du roi.

Tous cesdits édifices seront commencés et continués sans interruption pour être achevés en cinq ans au plus, trois mois après que

la ville de Montereau sera réduite en l'obéissance du roi.

Plus, une grand'messe de *requiem* à la Chartreuse de Dijon, pour être célébrée tous les jours à perpétuité, avec cent livres de revenus.

Toutes précautions étaient prises, avec détail dans le traité, pour assurer ses fondations.

5°. En compensation des joyaux et biens meubles qu'avait feu monseigneur le duc Jean, lors de son décès, et qui furent pris ou perdus, pour en avoir et acheter d'autres, le roi paiera cinquante mille écus d'or. Toutefois monseigneur de Bourgogne réserve son action contre ceux qui ont eu ou ont le beau collier d'or que portait son père, ainsi que ses autres joyaux.

6°. Le roi cède au duc de Bourgogne, à ses héritiers et à leurs descendans, le comté de Mâcon, avec toutes les terres, seigneuries, villes, villages, censes et revenus quelconques, fiefs, arrière-fiefs, patronnages d'églises, collations de bénéfices. La juridiction ecclésiastique, le droit de régale, la juridiction civile du Parlement sont réservés au

roi, de même que la foi et hommage. Mais tous les revenus et profits provenant des deux juridictions, comme les amendes, le bénéfice sur les monnaies, les confiscations, la garde des églises, et toutes autres recettes appartiendront au Duc et à son successeur seulement. Pour cela le roi commettra, en son nom, le baillif et les prevôts, officiers et juges que nommera le Duc, pour prononcer dans tous les cas royaux. Le Duc et son héritier doivent jouir aussi des aides de toute nature : greniers à sel, quart sur le vin vendu, tailles, fouages, en un mot, de toutes les impositions et subventions quelconques, qui ont cours dans ledit comté de Mâcon, et généralement dans tout le duché de Bourgogne.

7°. Le comté d'Auxerre lui était cédé aux mêmes conditions, de même que la châtellenie de Bar-sur-Seine.

8°. Le roi renonçait au droit de garde de l'abbaye de Luxeul, pour lequel il était depuis long-temps en contestation avec les ducs de Bourgogne, lui, comme comte de Champagne, eux, comme comtes de Bourgogne.

9°. Le roi cédait encore les villes et châtellenies de Péronne, Roye et Montdidier, pour être laissées par le Duc à celui de ses héritiers qui aurait le comté d'Artois.

10°. Le roi renonçait aussi aux sommes, par lesquelles le comté d'Artois avait coutume de se racheter des aides; la jouissance en devait appartenir au Duc, et à son héritier d'Artois.

11°. Venait ensuite la concession avec clause de rachat des villes de la Somme, ainsi qu'il avait été réglé à Nevers. Mais il était expressément convenu que la ville de Tournay resterait aux mains du roi, sauf à payer au Duc les sommes quelle lui devait.

12°. Le Duc faisait reconnaître ses droits sur le comté de Boulogne, que son père avait saisi sur la duchesse de Berri, lorsqu'elle avait épousé le sire de la Tremoille; sauf au roi à satisfaire aux demandes des héritiers, si elles étaient trouvées fondées.

13°. Il était réglé que, lorsque le duc de Bourgogne aurait représenté au conseil du roi les lettres de donation de la seigneurie de Gien, par feu le duc de Berri, cette sei-

gneurie serait sur-le-champ délaissée par le duc de Bourbon, que le roi en mettrait provisoirement en possession.

14°. Le roi promettait restituer aux fils du comte de Nevers les trente-deux mille écus d'or que feu le roi Charles VI avait fait enlever de la cathédrale de Rouen, où cette somme était en dépôt comme dot de madame Bonne d'Artois, leur mère.

15°. Le duc de Bourgogne pourra faire valoir les créances de toute nature qu'il prétend avoir sur le roi.

16°. Le Duc sera exempt, de sa personne et sa vie durant, de toute subjection, hommages, ressorts et souveraineté envers le roi. Mais ses héritiers y seront tenus, et lui-même aussi envers le successeur du roi, s'il lui survit. Toute reconnaissance de souveraineté, faite de bouche ou par écriture, ne pourra porter aucun préjudice à ladite exception.

17°. Les sujets et féaux du Duc ne seront point, durant sa vie ou celle du roi, contraints de s'armer au commandement du roi ou de ses officiers. Au contraire, ils obéiront au mandement du Duc, et le serviront dans

ses guerres dans le royaume ou au-dehors, sans que le roi le leur puisse défendre. Il en sera de même de tous ses familiers et serviteurs de son hôtel, même quand ils ne seront pas ses sujets.

18°. Si les Anglais ou leurs alliés font la guerre au duc de Bourgogne au sujet du présent traité, le roi sera tenu de le secourir.

19°. Le roi et ses successeurs ne pourront jamais traiter de la paix avec les Anglais, sans le signifier et le faire savoir au duc de Bourgogne, et sans leur exprès consentement. Il en sera de même pour le Duc; il ne pourra traiter sans le roi.

20°. Le duc de Bourgogne, ses féaux et ses sujets, ne seront point contraints, dans les armées ou ailleurs, en présence du roi ni de ses connétables, de porter un autre enseigne que la croix Saint-André, même quand ils seraient soldés par le roi.

21°. Le roi fera rendre les grandes rançons de ceux qui furent pris le jour de la mort du duc Jean, et les fera dédommager raisonnablement de leurs pertes.

22°. Abolition générale sera accordée pour

toutes actions commises et toutes paroles dites à l'occasion des divisions du royaume, excepté pour la mort de feu le duc Jean. Au surplus, chacun, de part et d'autre, retournera à son avoir : les gens d'église à leurs églises et bénéfices, les séculiers à leurs terres, rentes, héritages, possessions et immeubles, sauf les confiscations ou donations que le Duc ou son père ont pu faire dans leur comté de Bourgogne ; mais aucun ne pourra rien réclamer pour démolitions, dégradations, réparations, revenus et rentes touchés devant la non jouissance, ni meubles enlevés.

23°. Le présent traité éteindra et abolira toutes injures, malveillances et rancunes de parole ou de fait, advenues à l'occasion des divisions, partialités et guerres, tant d'un côté comme de l'autre, sans qu'aucun, à raison de parenté ou autrement, puisse rien demander, requérir, reprocher, blâmer, parce qu'on aura suivi un parti plutôt qu'un autre ; ceux qui agiront autrement, seront punis comme transgresseurs, selon la gravité du fait.

24°. Le roi renoncera à l'alliance qu'il a

faite avec l'empereur, contre le duc de Bourgogne, ainsi qu'à toute autre alliance pareille, et le Duc en fera de même. Le roi sera tenu de plus de soutenir le Duc contre ceux qui voudraient lui porter dommage par voie de guerre, ou autrement. Le Duc en promettra autant, sauf l'exemption de vassalité ci-dessus réglée.

25°. Le roi consentira et en donnera des lettres que, si le présent traité est enfreint de sa part, ses vassaux, sujets et féaux, ne soient plus tenus de lui obéir et de le servir, mais tenus, au contraire, de servir contre lui, le duc de Bourgogne et ses successeurs, sans que cela puisse jamais leur être imputé par la suite. Dès maintenant le roi Charles leur commande de le faire ainsi, et le duc de Bourgogne le fait pareillement vis-à-vis de ses vassaux et sujets.

26°. Les promesses, obligations et soumissions résultant du présent traité, seront faites des deux parts aux mains de monseigneur le cardinal de Sainte-Croix et de monseigneur le cardinal de Chypre, sous les peines d'excommunication, aggravation, réaggra-

vation, interdit des terres et seigneuries, censures de l'Église, tant qu'elles pourront s'étendre.

27°. Le roi fera bailler au duc de Bourgogne, en même temps que son sceau, le sceau des princes de son sang et de son obéissance, de monseigneur le duc d'Anjou, de Charles son frère, monseigneur le duc de Bourbon, monseigneur le comte de Richemont, monseigneur le comte de Vendôme, le comte de Foix, le comte d'Auvergne, le comte d'Armagnac, le comte de Perdriac, et autres qu'on avisera ; ils promettront d'entretenir de leur côté le contenu dudit traité, et, s'il était enfreint de la part du roi, d'aider et conforter monseigneur de Bourgogne contre le roi. Il en sera fait autant du côté du Duc.

28°. Le roi fera donner de pareils sceaux par les gens d'église, les nobles et les bonnes villes de son royaume, que le Duc voudra nommer.

29°. S'il arrivait qu'il y eût quelqu'infraction aux articles de la présente paix, elle ne sera point pour cela réputée rompue ; mais

les infractions seront réparées, les attentats punis, et les omissions suppléées, en y contraignant qui il appartiendra.

Ces offres du roi de France furent suivies du consentement du duc de Bourgogne, donné à peu près en ces termes :

« Comme nous avons été derechef très-instamment exhorté, requis et soumis par les cardinaux ambassadeurs du saint concile de vouloir entendre, nous incliner et condescendre aux conditions ci-dessus, qui leur semblent raisonnables et suffisantes; comme nous ne pouvions, ainsi qu'ils nous l'ont dit, refuser avec raison de venir à paix et à union avec monseigneur le roi Charles; comme ils nous ont remontré que nous le devions selon Dieu et selon l'honneur, nonobstant les promesses, alliances et sermens faits auparavant entre feu mon très-cher seigneur le roi d'Angleterre : par plusieurs causes alléguées par lesdits cardinaux, nous, par révérence de Dieu, pour la pitié et grande compassion que nous avons du pauvre peuple de ce royaume, qui a tant souffert en tous états; d'après les prières, requêtes et sommations faites au

nom de notre saint père le pape et du concile, qui sont des commandemens pour nous comme prince catholique et fils obéissant de l'Église ; après avoir eu grand avis de notre conseil et de plusieurs grands seigneurs de notre sang, et de nos vassaux, féaux et sujets en grand nombre, nous avons fait et faisons bonne, loyale, ferme, sûre et très-entière paix avec monseigneur le roi et ses successeurs moyennant les offres ci-dessus : lesquelles offres, en tant qu'elles nous touchent, nous tenons pour agréables, les acceptons et dès maintenant les consentons, et faisons les renonciations, promesses et soumissions qui sont à faire de notre part ; et reconnaissons mondit seigneur le roi Charles de France notre souverain seigneur à l'égard des terres et seigneuries que nous avons dans ce royaume. »

Puis suivaient les formules de ses engagemens.

Aussitôt après les sceaux apposés au bas du traité, on se rendit à la messe dans l'église de Saint-Waast. Elle fut célébrée avec une pompe digne d'une telle occasion. Le Duc, la Duchesse

et les princes de Bourgogne tenaient la droite ; le duc de Bourbon et les princes de France étaient à gauche. Le chancelier de France et les autres ambassadeurs se placèrent dans le milieu du chœur devant un petit autel qu'on avait dressé, et sur lequel étaient un crucifix d'or, deux flambeaux allumés et le livre des évangiles. L'évêque d'Auxerre fit un sermon sur cette heureuse paix. Son texte fut : « Ta foi t'a » sauvé, va-t-en en paix. » Quand la messe fut dite, les cardinaux firent donner lecture du traité. Et aussitôt Jean Tudert [1] doyen de Paris , s'avança , ainsi que cela avait été réglé, se jeta aux pieds du duc Philippe et pria merci de la part du roi, pour le meurtre du duc Jean. Le Duc se montra ému, releva le doyen de Paris, l'embrassa et lui dit qu'il n'y aurait à l'avenir jamais de guerre entre le roi Charles et lui. Pour lors le cardinal de Sainte-Croix, ayant posé une croix d'or et le saint-sacrement sur un coussin, fit jurer au duc de Bourgogne que jamais il ne rappellerait la mort de son père, et entretiendrait bonne paix et union avec le roi de France. Puis les deux cardinaux

[1] Hist. de Bourgogne. — Monstrelet.

mirent les mains sur lui, et lui donnèrent l'absolution des sermens qu'il avait faits aux Anglais.

Tout de suite après, le duc de Bourbon et le connétable jurèrent sur le crucifix, et successivement les ambassadeurs et les seigneurs Français et Bourguignons firent les mêmes sermens. « C'est de cette main, se mit à dire » tout haut le sire de Lannoy, que j'aï juré » cinq fois la paix durant cette guerre, mais je » promets à Dieu que de ma part celle-ci sera » tenue, et que jamais je ne l'enfreindrai. »

La paix fut ensuite publiée dans les rues. On peut s'imaginer la joie qui éclata parmi cette foule de gens de tous pays et de tous états dont la ville était remplie. C'était des cris d'allégresse qui ne finissaient point. La foule, comme enivrée de contentement, ne pouvait apaiser ses transports ; on entendait crier Noël de toutes parts. Un jour ne suffit pas à épuiser une si grande joie. On ne se lassait point de fêtes, de repas, de danses. Les deux partis avaient oublié toute haine et ne songeaient qu'à se réjouir en commun. Les gens d'église, les nobles, les bourgeois,

la populace, tous se félicitaient d'un si grand bonheur attendu si long-temps.

Cette paix semblait dure pour le roi de France; cependant il ne s'en montra pas le moins satisfait. Bien qu'il semblât se mêler peu du gouvernement de son royaume, il était sage et raisonnable, et souffrait de voir ainsi son peuple, ruiné, malheureux, sans repos et sans espérance. D'ailleurs il avait appris par quinze ans de guerre que jamais il ne pourrait être plus fort que les Bourguignons et les Anglais réunis, et peut-être lui serait-il devenu impossible de résister à leurs doubles efforts. Il était sans argent et désirait remettre un peu d'ordre dans son royaume, ainsi que le demandait instamment chacun de ses sujets. Enfin, par suite de cette guerre et du triste état où il était réduit, il se trouvait gouverné et comme sous la main de toutes sortes de gens d'armes, français ou étrangers[1]. Il n'y avait si petit capitaine à qui l'on osât fermer la porte de la chambre du roi. Ils y entraient à toute heure pour la moindre affaire. Cela lui déplaisait fort, et aussi les égards qu'il lui

[1] Olivier de la Marche.

fallait montrer à des gens qui n'en faisaient qu'à leur volonté, sans se conformer à ses désirs ou à ses ordres.

Par exemple, il y avait peu de mois que la Hire [1], qui n'était pourtant pas des plus mauvais parmi tous ces chefs de compagnie, ayant quelque grief contre le sire d'Auffemont, seigneur et capitaine de Clermont en Beauvoisis, s'en vint avec le sire Antoine de Chabannes et environ deux cents combattans à la porte de la ville. Le sire d'Auffemont, sachant leur venue, sortit par la poterne avec deux ou trois personnes, et fit apporter du vin pour boire courtoisement avec la Hire qu'il croyait toujours de ses amis. A peine fut-il dehors que les gens de la Hire se jetèrent sur lui; on le força de rendre sa forteresse, on le chargea de fers, et il fut descendu dans une fosse profonde. Dès que le roi sut quel traitement endurait un vaillant chevalier qui lui avait rendu de bons services, il écrivit à la Hire de le délivrer aussitôt. La Hire n'en tint compte pas plus que des nouvelles lettres que le roi lui fit encore écrire; le sire d'Auffemont

[1] Monstrelet. — Abrégé chronologique.

ne sortit de son cachot, où il était rongé de vermine et pris de cruelles douleurs dans tous les membres, qu'en payant une rançon de quatorze mille saluts d'or, et un cheval de la valeur de vingt queues de vin.

Le roi témoigna donc un sincère et loyal contentement; il fit assembler les trois États de son royaume à Tours [1]. On commença par faire une procession solennelle; l'archevêque de Crète célébra la messe; puis le chancelier de France fit une harangue pour rendre compte de la paix d'Arras, qui venait enfin combler le désir que le roi avait depuis si long-temps de voir ses sujets soulagés de leurs maux. Le roi lui-même parla ensuite, et dit que son devoir était d'imiter le roi des rois, notre divin Sauveur, qui avait apporté la paix parmi les hommes. Puis il se mit à genoux sur un carreau devant l'archevêque de Crète, et, posant la main sur le livre des évangiles, il jura la paix en présence des sires de Croy et de Pontaillier, ambassadeurs de Bourgogne. Les princes et les grands seigneurs, sur l'ordre du chancelier, firent suc-

[1] Hist. de Bourgogne.

cessivement leur serment ; enfin, les nobles et les gens des États, levant tous la main, prêtèrent tous le serment à la fois. L'église retentissait du cri de « vive le roi! vive le duc » de Bourgogne ! » Le roi, tout attendri, prit la main aux ambassadeurs du duc, et leur dit : « Il y a long-temps que je languissais » après cette heureuse journée ; il nous faut » en remercier Dieu. » Il fit aussitôt chanter un *Te Deum*.

Le pape confirma le traité par une bulle où il témoigna toute sa joie ; le concile n'en montra pas une moindre satisfaction ; l'évêque de Vicence, dans l'assemblée du 5 novembre, annonça cette heureuse nouvelle par un beau discours, disant, entr'autres choses, pour répondre à ceux qui décriaient le saint concile et lui reprochaient de n'avancer à rien, que, fût-il assemblé depuis vingt ans, et n'eût-il fait autre chose que de procurer une telle paix, la chrétienté ne saurait avoir pour lui trop de reconnaissance.

Mais en Angleterre la paix fut accueillie d'autre sorte [1]. Le duc Philippe, toujours

[1] Monstrelet. — Rapin-Thoyras. — Hume.

courtois dans ses procédés, envoya son roi d'armes Toison-d'Or et un autre héraut nommé Franche-Comté, porter au roi d'Angleterre des lettres pour lui annoncer comment, à l'exhortation des légats, il avait conclu la paix. Avec les hérauts était un docteur en théologie, choisi par les deux cardinaux pour remontrer encore une fois au conseil d'Angleterre tous les maux de la guerre, et offrir la médiation du pape et du duc de Bourgogne. Arrivés à Douvres, les envoyés eurent ordre de ne point sortir de leur logis; on leur demanda les lettres dont ils étaient porteurs; puis, sous l'escorte d'un sergent d'armes et du clerc du trésor, ils furent conduits à Londres, où, pour mieux leur faire outrage, on les logea chez un pauvre cordonnier. Ils étaient gardés à vue, même pour aller à la messe, et jamais ne purent obtenir d'être présentés devant le roi.

Toutefois le trésorier d'Angleterre, à qui les lettres avaient été remises, vint les porter au roi siégeant en son conseil, où assistaient le cardinal de Winchester, le duc de Glocester et les principaux du royaume. Lorsque ce

jeune roi, pour lors âgé d'environ quatorze ans, vit la suscription de ces lettres, il remarqua tout aussitôt que son oncle de Bourgogne ne l'appelait plus roi de France, comme il y était accoutumé par le passé, et il en eut un tel chagrin, que les larmes lui en vinrent aux yeux : « Je vois bien, dit-il, que le duc » de Bourgogne a été déloyal envers moi, » et s'est réconcilié avec mon ennemi; cela » mettra en péril les seigneuries que j'ai en » France. » Chacun dans ce conseil, même le cardinal de Winchester, était confus et troublé ; on ne prenait aucune conclusion ; rien même n'était proposé; on s'assemblait par groupes dans la salle du conseil, et tous, à l'envi, chargeaient le duc de Bourgogne de blâme et d'injures.

Bientôt la nouvelle s'en répandit dans la ville de Londres, et il n'y eut fils de bonne mère qui ne s'emportât en outrages contre le duc Philippe. Des gens du commun peuple s'assemblèrent et pillèrent les maisons des Hollandais, des Flamands, des Brabançons, des Picards, qui étaient établis dans la cité pour leur commerce; il y en eut même de tués;

mais le roi arrêta ces désordres, et fit punir les coupables.

Pendant que le conseil d'Angleterre était à examiner ce qu'il était à propos de résoudre, et ce qu'il fallait répondre au duc de Bourgogne, on eut connaissance de tout le détail du traité. La fureur devint bien plus grande quand on vit qu'il s'était fait céder les villes de la Somme, qui, étant du royaume de France, avaient pour la plupart reconnu le roi Henri, et lui avaient prêté serment. Pour lors on arrêta de ne faire aucune réponse aux lettres du Duc. Le trésorier d'Angleterre alla seulement trouver les hérauts; il leur dit que le roi, les seigneurs de son sang et de son conseil étaient grandement surpris de la conduite du duc de Bourgogne, et qu'on y pourvoirait quand il plairait à Dieu. Ils ne purent obtenir aucune réponse écrite, et revinrent au plus vite, craignant à chaque moment que le peuple d'Angleterre ne se portât, dans sa colère, à quelque violence contre eux.

LIVRE CINQUIÈME.

Mort de la reine Isabelle. — Le Duc déclare la guerre à l'Angleterre. — Soumission de Paris. — Ravages des compagnies. — Siége de Calais. — Troubles en Flandre. — Châtiment des gens de Bruges. — Entrée du roi à Paris.

Trois jours après que la paix fut jurée à Arras, la reine Isabelle mourut à Paris[1]. Elle, qui avait tenu un si grand état de reine, environnée de tant de magnificence, se trouvait, dans ses derniers jours, pauvre et méprisée. Les Anglais ne lui avaient tenu en aucune façon les promesses qu'ils lui avaient faites, lorsque, par le traité de Troyes, elle leur avait donné le royaume de son fils. Loin de lui accorder assez d'argent pour soutenir son rang, ils ne lui laissèrent pas de quoi égaler le train de la moindre comtesse d'Angleterre. Il n'y avait sorte de dédain et de dureté qu'ils ne montrassent envers elle, et ils abrégèrent ses jours par le chagrin. Ils disaient,

[1] Chartier. — Journal de Paris.

et c'était pour elle le plus sensible outrage, que le Dauphin Charles était bâtard, et non point fils légitime du roi Charles VI. Depuis qu'elle eut livré son royaume aux ennemis, et dépouillé son fils de son noble héritage, elle n'eut pas un jour de contentement. Elle passait son temps dans les larmes, sans recevoir de personne pitié ni consolation. Ce lui fut pourtant un adoucissement à ses peines d'apprendre, avant de mourir, que la paix se faisait entre le duc de Bourgogne et son fils, et qu'on allait voir finir cette guerre qu'elle-même avait allumée. Sa maladie dura peu; elle mourut chrétiennement, et fit aux églises quelques legs modiques conformes à sa pauvreté. Une petite maison, nommée les Bergeries, lui restait à Saint-Ouen; elle la donna au monastère de Saint-Denis.

Son service funèbre fut d'abord célébré à Notre-Dame. Le deuil de la reine de France n'était mené que par ses exécuteurs testamentaires, Jean Giffart son chancelier, et maître Happart son confesseur; pour toute suite on n'y voyait qu'une dame

allemande et quelques autres demoiselles de sa maison, tant les Anglais montraient de mépris pour l'honneur des fleurs de lis. Quelques jours après, le corps fut déposé dans un petit bateau, et fut ainsi transporté à l'île Saint-Denis, accompagné de quatre personnes seulement, comme si c'eût été la plus petite bourgeoise de Paris. On n'avait pas osé faire passer le convoi par terre, parce que les Français tenaient la campagne jusqu'aux portes de la ville. Les religieux de Saint-Denis s'en vinrent chercher le cercueil dans l'île et l'apportèrent en l'église, où ils lui firent un aussi beau service que le permettait leur pauvreté. Mais il n'y avait d'autre clergé que celui de l'abbaye; pas un évêque n'assista aux funérailles de la reine.

Elles furent célébrées au milieu d'un spectacle de grande désolation; il y avait au plus une semaine que les Anglais avaient repris la ville de Saint-Denis, après l'avoir assiégée long-temps. Le maréchal de Rieux, le sire Louis de Gaucourt, le sire de Foucauld, et surtout le vaillant Bourgeois, l'avaient défendue avec un merveilleux courage,

repoussant chaque jour les plus vigoureux assauts [1]. Les habitans de la ville, les laboureurs des villages voisins qui s'y étaient réfugiés combattaient avec autant de courage que les gens de guerre. Les femmes faisaient chauffer et approchaient l'huile bouillante pour jeter sur les assaillans, et les broches de fer pour les repousser. Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfans qui ramassaient, sans nulle crainte, les dards et les flèches des Anglais, à mesure qu'ils tombaient de l'autre côté du rempart, et les rapportaient à pleines brassées sur la muraille. Les moines de Saint-Denis n'avaient pas moins bonne volonté pour la cause de leur légitime et souverain seigneur. Il ne leur restait plus que les tasses d'argent du réfectoire; ils les donnèrent pour la solde des gens de guerre qui murmuraient de ne pas être payés. Ils fournirent aussi le peu de vin qu'ils avaient en leurs celliers, et une grande provision de bière, qui fut bien salutaire à la garnison.

Cependant les Anglais ne pouvant forcer la

[1] Chartier. — Journal de Paris. — Monstrelet. — Hollinshed. — Berri. — Richemont.

ville, résolurent de la prendre par famine; ils l'environnèrent de fossés et de remparts; ils barrèrent la rivière en dessus et en dessous, et construisirent quatre fortes bastilles. Bientôt, en effet, les vivres manquèrent; Louis de Gaucourt, Regnault de Saint-Jean, Josselin de la Belloseraie et d'autres braves chevaliers avaient été tués dans les divers assauts; le maréchal de Rieux se vit contraint d'entrer en composition; mais il obtint de belles conditions; ses gens sortirent armés, montés, et emportant tout ce qu'ils voulaient. Aussi se moquaient-ils des Anglais, et les bravaient-ils plus que jamais. « Adieu, disaient-» ils, priez pour nous tous les rois qui sont » dans les caveaux de l'abbaye, et aussi nos » braves compagnons qui sont enterrés là, » et qui sont morts en vous combattant. » Puis ils prirent la route par la campagne, passant sous les murs de Paris, et pillant tout sur leur passage.

Dès que les Anglais furent maîtres de Saint-Denis, pour se venger des habitans, et ne plus avoir près de Paris une ville où pourraient se loger les ennemis, ils saccagèrent

les maisons, démolirent les murs, et firent de ce lieu une bourgade champêtre, n'y laissant rien de fortifié que l'abbaye et une tour qu'on nommait la tour du Venin.

Le bâtard d'Orléans s'était efforcé, pendant tout le siége de Saint-Denis, de secourir la garnison. Le connétable s'en était aussi mis fort en peine, et avait, d'Arras, où il traitait de la paix, donné les ordres nécessaires. Mais les Anglais, de leur côté, étaient venus en grand nombre autour de Paris. Lord Talbot, lord Willoughbie, lord Scales, le bâtard de Saint-Paul, étaient logés dans les villages des environs, à Saint-Ouen, à Aubervilliers, à la Chapelle, et il n'eût pas été prudent de s'engager de ce côté. Les affaires des Français n'en allaient point plus mal pour cela. Meulan venait d'être surpris par le sire de Rambouillet, au moyen de deux pêcheurs de la rivière de Seine, qui lui avaient montré un secret passage du rempart à la rivière. Le bâtard d'Orléans, Ambroise de Loré, le sire de Beuil et le sire de Loheac vinrent aussitôt se loger avec une forte armée dans cette ville. Bientôt après ils apprirent que sir Thomas

Kiriel et sir Mathieu Goche arrivaient de Normandie, pour se rendre au siége de Saint-Denis. Ils marchèrent à eux, les défirent, en tuèrent un grand nombre, et firent prisonnier Mathieu Goche [1].

Pontoise rentra peu après sous l'obéissance du roi ; les habitans réussirent à se délivrer eux-mêmes des Anglais. Lord Willoughbie était capitaine de leur ville. Le sire de l'Isle-Adam ayant en ce moment, et avant même que la paix d'Arras fût jurée, fait sa soumission au roi Charles, les Parisiens, maintenant sans capitaine pour les défendre et presque entourés de tous côtés par les Français, demandèrent qu'on leur donnât lord Willoughbie pour gouverneur. Il laissa à Pontoise sir Jean Ruppeleie, son lieutenant, avec peu de forces. Le complot des bourgeois de Pontoise fut tenu fort secret. Un jour que presque toute la garnison était allée chercher du fourrage, on surprit les portes, on les ferma. Sir Jean Ruppeleie se défendit un moment avec vaillance dans sa maison, mais fut bientôt contraint de se rendre. Les bourgeois allèrent aussitôt avertir

[1] Chartier. — Berri. — Hollinshed.

leur ancien capitaine le maréchal de l'Isle-Adam, qui se chargea de défendre leur ville. Tous les seigneurs des environs se déclarèrent pour le roi. Le sire de Montmorency, le sire Jacques de Villiers, cousin du maréchal de l'Isle-Adam, se joignirent à lui, et composèrent ainsi une forte garnison à Pontoise. C'était un bien heureux succès pour les armes du roi. Les Anglais, qui perdaient le point important de leurs communications entre Paris et Rouen, tombaient chaque jour dans la tristesse et le découragement. La mort du vaillant et sage duc de Bedford était pour eux une perte irréparable.

Bientôt ils eurent encore plus sujet de s'affliger. Le connétable, aussitôt après la paix conclue, avait rassemblé le plus de gens qu'il avait pu, et avait marché vers Senlis; il avait voulu secourir Saint-Denis, mais il n'était plus temps. Alors il forma une autre entreprise; elle avait été conçue par un gentilhomme nommé Charles Desmarets. Il offrit, si on lui prêtait secours, de surprendre la ville de Dieppe[1]. Le maréchal de Rieux fut

[1] Berri. — Monstrelet. — Richemont. — Hollinshed.

chargé de cette affaire ; il emmena avec lui trois ou quatre cents hommes seulement, avec les sires de Longueval et de Brussac. Ils arrivèrent devant la porte pendant la nuit, et Charles Desmarets, s'étant introduit secrètement par le port, vint leur ouvrir ; ils entrèrent et crièrent tout aussitôt : « Ville gagnée ! » Les Anglais voulurent essayer de se défendre dans les maisons ; on les fit pour la plupart prisonniers. Le capitaine anglais, qui se nommait Mortimer, eut le temps de se sauver. On prit le sire de Blosseville, gentilhomme de Normandie, qui tenait le parti anglais. Ceux qui avaient comme lui quitté le service de France furent traités avec sévérité, mais dans leurs biens seulement ; du reste on se comporta avec une extrême douceur, ménageant les habitans de la ville, et les étrangers qui s'y trouvaient pour leur commerce ; Dieppe était un port riche et très-fréquenté, qui servait surtout à la communication des Anglais avec la Normandie.

Les Français arrivèrent bientôt en grand nombre dans le pays. Antoine de Chabannes, Saintraille, Jean d'Estouteville, le sire de

Montreuil-Bellay, et bien d'autres, arrivèrent avec leurs gens. Les communes du pays de Caux, se voyant ainsi appuyées, se révoltèrent contre les Anglais[1]. Eux-mêmes leur en avaient fourni les moyens ; car ils avaient armé les habitans. Un homme du pays, nommé le Carnier, se mit à leur tête, et en réunit environ six mille. Beaucoup de gentilshommes de la province hésitaient d'abord à se déclarer ; cependant ils finirent par se joindre aux communes. Le Carnier fit serment au maréchal de Rieux de servir fidèlement le roi de France. Bientôt Fécamp, Arques, Lillebonne, Montivilliers, Saint-Valery en Caux, Tancarville, Harfleur même, après quelque résistance, furent pris ; les Anglais ne conservèrent plus que Caudebec et Arques. Mais cette conquête fut suivie du plus épouvantable désordre. Les compagnies de gens de guerre et de gens des communes n'obéissaient à personne, pas plus les unes que les autres. Nul ne reconnaissait l'autorité du maréchal de Rieux. Quelques-uns se mettaient dans les forteresses, et de là couraient sur tout le pays. Les paysans qui

[1] Monstrelet. — Berri. — Chartier. — Hollinshed.

retournaient à leurs champs et à leur travail, étaient rançonnés, maltraités, pillés par ceux avec lesquels ils venaient eux-mêmes de combattre ; c'était partout les plus cruels excès : les églises et les abbayes n'étaient pas respectées davantage. Enfin, après quelque temps, il ne resta plus assez de vivres dans le pays. Quand il n'y eut plus rien à prendre ni à manger, les compagnies françaises s'en allèrent et il ne resta que quelques garnisons.

Pour lors, le conseil d'Angleterre y envoya lord Scales et sir Thomas Kiriel, qui, ne trouvant plus grande résistance, tombèrent sur les malheureux paysans. Pour tirer vengeance de leur rébellion, ils en tuèrent quatre ou cinq mille, brûlèrent les villages et les villes ouvertes, emmenèrent tout le bétail. Ce riche pays demeura dévasté et désert; il n'y resta ni hommes, ni femmes, ni enfans, hormis ceux qui s'étaient réfugiés dans les forteresses. Comme les garnisons étaient mal pourvues et commandées par des hommes qui ne cherchaient que le butin, elles se défendirent mal, et presque tous les capitaines, après s'être rendus, vinrent l'un après l'autre auprès du roi, le

requérant de payer les pertes et dommages qu'ils avaient endurés pour son service, tandis que leurs excès et leurs pillages lui avaient fait perdre tout le fruit d'une belle conquête, et ruiné une de ses plus belles provinces.

Les choses se passaient à peu près de même en beaucoup d'autres lieux ; et il fallut long temps avant de pouvoir faire cesser un si déplorable désordre. Les gens de guerre avaient pris la coutume de ne faire que leur volonté, de vivre aux dépens d'autrui, de se procurer, à défaut de solde, de l'argent par toutes sortes de violences et de rapines. On ne savait comment les ramener au devoir et à l'obéissance, et plusieurs années s'écoulèrent sans que le bienfait de la paix se fît sentir dans une grande part du royaume. Non-seulement la guerre continuait avec les Anglais, ce qui servait de prétexte à toutes les courses des compagnies, mais il y avait un grand nombre de chefs dont la désobéissance était ouverte[1].

D'abord, Jean de Luxembourg comte de

[1] Olivier de la Marche. — Richemont. — Monstrelet. — Chartier. — Berri.

Ligny, avait refusé de jurer la paix d'Amiens; il avait gardé ses alliances avec les Anglais. C'était un puissant prince, vaillant chevalier, entreprenant, riche, environné de beaucoup de vassaux et d'hommes d'armes qui l'avaient accompagné dans ses guerres. Le duc de Bourgogne était son parent, l'aimait et le ménageait. Il tenait beaucoup de châteaux sur les limites du Hainaut, de la Champagne, du pays de Bar, et ses garnisons n'avaient guère d'autre solde que le butin.

Dans les mêmes contrées, le damoiseau de Commerci de la maison de Saarbrück, avait aussi ses forteresses ; ses soldats qu'il envoyait courir de tous côtés, faire la guerre aux premiers qu'ils rencontraient, enrichissaient eux et leur maître par le pillage, et surtout par la rançon des prisonniers qu'ils faisaient.

Henri de la Tour [1] s'était emparé de Pierrefort et de Sainte-Menehould ; de là il tyrannisait les villes de Toul et de Verdun, ainsi que la contrée environnante.

Puis dans l'intérieur de la France étaient un grand nombre de compagnies qui passaient

[1] Olivier de la Marche. — Monstrelet.

de lieu en lieu, se tenant dans quelque forteresse, et puis dans une autre, lorsqu'on venait pour les assiéger ou que le pays était épuisé. Quelques-unes avaient des chefs bourguignons, qui étaient surtout établis sur les frontières du duché de Bar, comme le bâtard de Neufchâtel et le bâtard de Vergi. Mais il y en avait encore bien plus du parti français. Ceux-là ravageaient la Bourgogne, la Champagne, l'Isle-de-France, la Picardie. C'était Antoine de Chabannes, Rodrigue de Villandrada, Gauthier de Brussac, Geoffroy de Saint-Belin, le bâtard d'Armagnac, le bâtard de Bourbon, Guillaume de Flavy et bien d'autres, qui commandaient ces bandes, parfois réunies, parfois séparées. La Hire et Saintraille avaient meilleure renommée, et se tenaient presque toujours aux frontières pour combattre les Anglais. Toutefois ils ne se faisaient point faute de piller et de ravager le pays.

Jusqu'au traité d'Arras, ces compagnies s'étaient généralement appelées, au nord de la Loire, du nom d'Armagnacs; après la paix, le pauvre peuple commença à les nommer

les écorcheurs; car ils ne laissaient rien aux lieux où ils avaient passé; pourtant lorsque quelque compagnie de Bourguignons, sous prétexte de faire la guerre aux autres, s'en venait après eux [1], elle trouvait encore moyen de prendre et de se procurer du pillage à force de maltraiter les habitans. On appela donc ceux-là les retondeurs. En Languedoc et dans les pays du midi, on désignait plutôt ces bandes de brigands sous le nom de routiers.

Mais ces désordres ne rallumaient pas du moins la discorde et la méfiance entre les deux princes. Souvent, à la vérité, il fallait avoir des ménagemens pour des capitaines qui avaient rendu de bons services, et à qui le roi ne pouvait payer ce qu'il leur devait; chacun avait son protecteur parmi les grands seigneurs [2]; le roi était faible et porté à se peu soucier des choses; mais enfin il désavouait publiquement et avec grande sincérité tous ces attentats contre la paix. Le connétable, qui avait la plus grande part au gouvernement, mettait ses soins et sa sévérité à poursuivre et à punir les écorcheurs et les pillards; il en faisait

[1] Ol. de la Marche. — [2] Richemont. — Chartier.

pendre autant qu'il lui en tombait sous la main [1]. De son côté le duc Philippe ne donnait pas moins loyalement ses ordres pour détruire les compagnies.

Ainsi rien ne troubla d'abord l'union du duc de Bourgogne avec la France; elle devenait au contraire de plus en plus étroite. Le roi ne cessait de lui témoigner toute sa bienveillance. Quatre mois après le traité, il l'envoya prier par son héraut d'être parrain d'un fils dont accoucha la reine. Le Duc fut si joyeux de cette marque d'amitié qu'il quitta tout aussitôt la robe dont il était pour lors vêtu, et qu'il avait fait magnifiquement broder pour la noce de son cousin le comte d'Étampes, et la donna au héraut du roi de France, en lui faisant compter aussi mille rixdalles. L'enfant fut nommé Philippe; il ne vécut que peu de mois.

La conduite des Anglais était faite pour irriter le Duc et resserrer son alliance avec la France. Du reste, il ne cherchait aucunement à faire la guerre. Tout son désir était de gouverner tranquillement, et d'assurer à ses nom-

[1] Chartier.

breuses seigneuries la jouissance de la paix. Ses villes de Flandre étaient toujours dans un état de rumeur prête à éclater ; le duché de Bourgogne était ruiné. Au moment même où il venait de prendre possession des villes de la Somme, une sédition violente s'y était déclarée. Les habitans avaient sollicité du Duc une remise sur les impôts qu'il avait mis sur eux avant de devenir leur souverain légitime ; mais il était si obéré, qu'il ne pouvait leur accorder cette faveur. Encore à présent, il était tenu à payer la somme de huit mille saluts d'or, promise à Perrin Grasset pour rendre la ville de la Charité, et cesser ses courses [1] ; en outre il fallait acquitter les énormes dépenses de l'assemblée d'Arras.

Les gens d'Amiens, quand ils virent que le Duc ne les soulageait en rien du lourd fardeau des subsides, commencèrent à dire que leur bon roi Charles ne voulait point qu'ils fussent ainsi chargés d'impôts [2], et que les villes restées sous son obéissance étaient bien plus heureuses. Puis, forçant le maire à se mettre à leur tête, ils allèrent chez un nommé Pierre Leclerc, ser-

[1] Hist. de Bourgogne. — [2] Monstrelet.

viteur du Duc, qui, ainsi que maître Robert-le-Josne baillif pour les Anglais et les Bourguignons, s'était fait en Picardie une grande renommée de rudesse et d'avarice. Ils pillèrent sa maison, burent son vin, lui tranchèrent la tête, et continuèrent à courir la ville, exigeant des hommes riches de l'argent, des vivres et du vin.

Le duc de Bourgogne envoya tout aussitôt le sire de Brimeu qu'il venait de nommer baillif d'Amiens, et le sire de Saveuse, capitaine de la ville. Le comte d'Étampes et le sire de Croy les suivirent de près. On commença par conférer doucement avec les chefs des mutins, et par leur faire espérer qu'on pourrait leur accorder des conditions; puis, lorsqu'on fut en force, qu'on se fut saisi des principales places de la ville et de la tour du beffroi, le comte d'Étampes fit publier, au nom du roi et du Duc, que les habitans eussent à payer l'impôt, et que grâce leur était accordée pour leur rébellion, hormis aux chefs. Ceux-ci voulurent essayer de remuer encore le peuple. Il n'était plus temps; toutes les mesures étaient prises, et ils n'eurent pas même le

moyen de s'échapper ; vingt ou trente furent décapités ; une cinquantaine bannis, et la ville rentra dans l'obéissance.

Quelque bonne volonté qu'eût le duc de Bourgogne de se maintenir en paix, il ne put rester insensible aux offenses des Anglais; leurs revers ne faisaient que les irriter. Ils venaient de nommer le duc d'York régent de France, et ce prince montrait autant de hauteur et de dureté que son prédécesseur le duc de Bedford avait de sagesse. Il commença, avant même d'être parti d'Angleterre, par ôter l'office de chancelier de France à l'évêque de Thérouanne pour le conférer à sir Thomas Roos : risquant ainsi de perdre le peu de partisans qui restaient aux Anglais. Cependant leurs préparatifs pour soutenir la guerre ne répondaient pas à tant d'orgueil. C'est que l'Angleterre était aussi fort mal gouvernée en ce moment, et que les querelles du duc de Glocester et du cardinal de Winchester y troublaient tous les conseils et y dérangeaient tous les projets. Cédant à leur colère contre le duc de Bourgogne, les Anglais songèrent, aussitôt après la paix, à lui susciter des ennemis, et à troubler son

pays de Flandre. En même temps ils prenaient en mer les vaisseaux des marchands, et s'efforçaient de nuire à leur commerce; de sorte que, loin de se rendre les Flamands favorables, ils excitaient leur haine et leur colère. Aussi les gens de Ziricsée, et de quelques autres villes, s'empressèrent-ils de remettre au Duc les lettres que le roi d'Angleterre leur avait adressées le 14 décembre 1435.

Il commençait par leur rappeler les douces amitiés et confédérations qui, du temps passé, avaient toujours subsisté entre les princes qui avaient gouverné la Hollande et les rois d'Angleterre : comment cette union avait toujours préservé la tranquillité et la profitable sûreté du commerce : comment jamais n'avait régné entre eux ni haine, ni envie, ni rien de ce qui trouble la bonne police et la sécurité des peuples; puis il leur disait quel désir il avait d'entretenir et de continuer cette ancienne amitié, toujours si préférable à une amitié nouvelle. « Cependant, ajoutait-il, sous l'ombre et la couleur de la paix, au grand préjudice de notre honneur et de notre état, on

[1] 1435 (v. s.). L'année commença le 8 avril.

vient de faire en France de grandes nouveautés; on a enfreint la paix jurée à nos pères, Henri et Charles. Plusieurs rumeurs et nouvelles courent en divers lieux; plusieurs pays, dit-on, se disposent à rompre les alliances qu'ils avaient avec nous; c'est pourquoi nous voudrions savoir pour notre consolation vôtre bonne volonté, comme nous vous faisons savoir la nôtre. » En conséquence, il leur demandait réponse, et leur proposait de lui envoyer des députés.

Les Anglais, ainsi qu'ils en avaient menacé, avaient aussi écrit à l'empereur, pour l'engager à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Enfin, ils avaient même attaqué quatre ou cinq cents de ses gens sur les marches de Flandre, et avaient ourdi un complot, qu'on avait découvert, pour surprendre sa ville d'Ardres.

Toutefois le Duc ne voulut point soudainement leur déclarer la guerre [1]. Il fit venir près de lui Jean de Luxembourg comte de Ligny, et le chargea d'employer son frère

[1] Monstrelet.

l'évêque de Therouanne à prévenir une rupture. Mais les esprits étaient déjà aigris. Le conseil d'Angleterre fit répondre que ses lettres aux villes de Hollande n'étaient nullement une offense contre le Duc : qu'on n'avait point cherché à soulever ses sujets contre lui : qu'il était aussi fort licite au roi d'Angleterre de rechercher une alliance avec l'empereur : que si le roi Henri rassemblait en ce moment une armée en Angleterre, il en avait certes bien le droit : enfin que rien ne prouvait que ce fût contre le Duc qu'elle fût destinée.

Le conseil du Duc était fort partagé sur la résolution qu'il convenait de prendre. Les uns songeaient quelle grande chose serait une guerre avec les Anglais : combien elle coûterait de dépenses : quelle en serait l'issue : comment on pourrait y mettre fin. Ils disaient au Duc que le roi Charles son nouveau seigneur, et les princes de France ne pourraient lui être d'aucun secours dans ses embarras et dans ses périls : qu'au contraire les Anglais pouvaient de tous côtés attaquer, quand ils le voudraient, les pays du Duc, et y entrer soit par mer, soit par Calais. C'était surtout

les amis et les partisans de la maison de Luxembourg qui étaient de cet avis. Le Duc, qui se sentait peu porté à les approuver, n'avait pas même appelé aux conseils les plus considérables d'entre eux ; le sire d'Antoing, Hugues de Lannoy, le vidame d'Amiens, le bâtard de Saint-Pol, le sire de Mailli, et d'autres gentilshommes picards, étaient tenus à l'écart. Ils n'en étaient que plus déclarés contre ce projet de guerre, et il leur semblait que, puisque le Duc ne les consultait pas, eux qui l'avaient si bien servi, ils seraient beaucoup moins tenus à employer eux et leurs gens à cette guerre.

Au contraire, Jean Chevrot évêque de Tournay, les seigneurs de la maison de Croy, les sires de Charni et de Crevecœur, les Bourguignons, le sire de Ham sénéchal de Brabant, le sire de Brimeu baillif d'Amiens, entraient mieux dans les sentimens du Duc, se montraient sensibles aux procédés du roi d'Angleterre, et poussaient à la guerre. Ils disaient qu'il fallait au plus tôt attaquer Calais et le comté de Guines, et s'en emparer : les pays de Flandre et de Hollande fourniraient

volontiers, disaient-ils, des subsides pour faire une si belle conquête.

Ce fut en effet ce que le Duc résolut. Il s'en alla tout aussitôt à Gand, assembla les échevins et les doyens des métiers. Il leur fit expliquer par maître Gossuin, un des conseillers de sa châtellenie de Gand, tous ses griefs contre le roi d'Angleterre. Il ajouta que le Duc avait dessein de s'emparer de Calais, et rappela aux Gantois ce qui leur avait déjà été exposé, lorsque le feu duc Jean avait voulu assiéger cette ville : c'est-à-dire qu'elle était du comté d'Artois : qu'elle en avait été induement détachée, et que conséquemment elle appartenait au Duc par droit domanial et héréditaire. Il dit aussi qu'étant dans la possession des Anglais, elle leur donnait moyen d'entrer toujours en Flandre et de gêner le pays. Il n'oublia pas enfin de faire valoir le tort que, depuis quelque temps, les gens de Calais faisaient au commerce des Flamands, en refusant de leur vendre les laines, l'étain, le plomb, les fromages, et les autres marchandises d'Angleterre, autrement qu'en lingots d'or fin, rejetant leurs monnaies, tan-

dis qu'ils recevaient les monnaies des autres pays.

Les Gantois étaient surtout fort irrités de ce dernier grief; ils se montrèrent aussi animés contre les Anglais que l'était leur seigneur. Sans appeler ni consulter les trois autres membres de Flandre, c'est à savoir Ypres, Bruges et le Franc, sans écouter les hommes sages et anciens d'âge qui ne semblaient pas favorables à cette guerre, ils prirent leur parti sur-le-champ. Du reste les autres villes et tout le pays de Flandre étaient dans la même idée. Il n'était question partout que de l'honneur et du profit qu'il y aurait à s'emparer de Calais; il semblait que ce fût chose facile, et que le siége ne pût assez tôt commencer. Chaque ville ne songeait qu'à se faire remarquer, en armant bien ses hommes, et en fournissant une belle artillerie. De là le Duc passa en Hollande et obtint aussi approbation et aide de ses peuples. Les Anglais continuaient à se conduire de façon à l'offenser de plus en plus. Le roi Henri, pour le braver, venait de créer le duc de Glocester comte de Flandre, et de donner le comté de Boulogne

au comte de Beaumont. Mais quel que fût le désir du Duc et des communes de Flandre, le siége de Calais ne pouvait commencer sans de grands préparatifs. En attendant, il envoya les sires de Ternant et de Lalaing, à la tête de six cents combattans, pour servir le roi de France, sous les ordres du maréchal de l'Isle-Adam.

Le maréchal et le connétable de Richemont s'occupaient en ce moment de la grande entreprise de remettre Paris au pouvoir du roi. Jamais les affaires des Anglais n'avaient été en si mauvais train. Le duc d'York, nouvellement nommé régent, n'arrivait pas encore d'Angleterre; nul renfort n'était envoyé aux garnisons. Au lieu d'hommes d'armes et de braves archers, il ne venait plus de l'autre côté de la mer que des mauvais sujets et des gens sans aveu, qui ne servaient qu'à recruter les compagnies de pillards [1]. Corbeil, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, Beauté étaient tombés au pouvoir des Français. Lord Willoughbie et l'évêque de Thérouanne avaient à peine deux mille combattans anglais pour

[1] Hollinshed.

défendre Paris, qui chaque jour était resserré davantage.

D'ailleurs leur autorité y devenait de plus en plus odieuse et insupportable. Les vivres ne pouvaient plus arriver ni par le haut de la rivière, ni du côté de la Normandie. La cherté se faisait cruellement sentir ; nul commerce, nul travail; les salaires réduits presque à rien; la crainte prochaine de la famine; et, comme pour la rendre plus assurée, la garnison de Paris ne sortait jamais de la ville que pour dévaster les environs, piller les paysans, brûler les récoltes et ramener des prisonniers afin de s'enrichir par les rançons [1].

Tant de misère et de si grandes alarmes excitaient les murmures des habitans; mais les Anglais et leurs partisans n'en gouvernaient qu'avec plus de rudesse et de cruauté. Les Parisiens avaient attendu la fin de leurs maux des négociations d'Arras, et ils s'enquéraient sans cesse avec anxiété de cette paix si désirée. Quand leur espoir fut perdu, l'évêque de Thérouanne et les Anglais exi-

[1] Journal de Paris.

gèrent de nouveau un serment général au roi d'Angleterre. Qui hésitait à la jurer était dépouillé de son avoir, mis en prison ou banni. Souvent aussi on jetait en secret les gens suspects, durant la nuit, dans la rivière. Chaque habitant était contraint de porter la croix rouge, sous peine de la vie. Personne ne pouvait sortir de la ville sans passe-port, et sans déclarer à quel lieu il se rendait. Il fallait revenir à l'heure prescrite, sous peine de ne pouvoir plus rentrer dans la ville. Ce cruel gouvernement, cette guerre diabolique, étaient maintenus, disaient les Parisiens, par trois évêques, l'évêque de Thérouanne, Jacques du Chastellier évêque de Paris, et l'évêque de Lizieux, auparavant évêque de Beauvais, le juge de la Pucelle. Nonobstant leur tyrannie, il se formait de plus en plus des projets contre les Anglais. Les bons bourgeois s'assemblaient secrètement et s'efforçaient d'avoir des intelligences avec les capitaines français. Depuis que le duc de Bourgogne avait fait sa paix avec le roi, le quartier des Halles devenait le moins soumis de tous.

Le mardi d'après Pâques, 10 avril, une troupe de six ou huit cents Anglais sortit pendant la nuit pour aller brûler les villages des environs de Pontoise ; ils passèrent par Saint-Denis, et entrèrent dans l'abbaye. Les religieux y célébraient la messe. Les soldats commencèrent à l'écouter ; mais ils étaient pressés ; au bout de quelques instans, un grand ribaud d'Anglais la trouvant trop longue, monte à l'autel, prend le calice et les ornemens ; les autres font comme lui, dépouillent les autres autels, brisent les reliques pour avoir l'or et l'argent, et continuent leur route chargés de butin.

Justement ce jour-là le connétable avait envoyé pour lui préparer ses logemens à Saint-Denis[1] le sire de Foucault, et Bourgeois, celui qui avait acquis si grand honneur en soutenant le siége contre les Anglais, et que le connétable aimait beaucoup à cause de ses beaux faits d'armes. Ils envoyèrent dire tout aussitôt à Pontoise que les Anglais étaient en force à Saint-Denis ; le connétable partit sur-

[1] Richemont. — Chartier. — Monstrelet. — Journal de Paris. — Amelgard.

le-champ. Les Bourguignons demandaient leur solde, et ne voulaient point monter à cheval ; il s'engagea en son nom, envers le sire de Ternant, et l'on s'achemina vers Saint-Denis. « Vous connaissez le pays, dit le con-
» nétable au maréchal de l'Isle-Adam. — Oui,
» monseigneur, répondit celui-ci, et par ma
» foi, dans la place qu'occupent les Anglais,
» vous ne leur feriez ni mal ni déplaisir,
» quand vous auriez dix mille combattans.
» — Ah! nous leur en ferons, répliqua mes-
» sire de Richemont, et Dieu nous aidera.
» Allez toujours devant pour soutenir l'es-
» carmouche. »

Les Anglais étaient postés sur une chaussée étroite qui va de Saint-Denis à Épinay, et défendaient un petit pont qu'on nomme le pont de la Briche. Le sire de l'Isle-Adam et le sire de Rostrenen mirent pied à terre pour mieux conduire leur attaque ; mais les Anglais chargèrent si vivement, qu'ils arrivèrent jusqu'aux deux capitaines ; peu s'en fallut qu'ils ne les fissent prisonniers ; cependant les Français tinrent ferme, et les deux partis continuèrent à se disputer le pont. Il fut pris et repris plusieurs fois.

Durant le combat, le connétable, avec le bâtard de Bourbon, le sire de la Suze, et environ deux cents lances, avait pris un détour à travers les champs et les vignes. Dès que les Anglais les virent arriver par derrière eux, le désordre se mit parmi eux. Alors le sire de l'Isle-Adam tomba sur eux, et en fit un grand carnage. Lord Beaumont, cousin du roi d'Angleterre, qui les commandait, fut contraint de rendre son épée à Jean de Rosnieven, gentilhomme breton, un des meilleurs serviteurs du connétable. Une partie des Anglais se dispersa dans la campagne, d'autres prirent refuge dans la tour du Venin. Les Français poursuivirent le reste jusqu'à devant Paris; on n'eut que le temps de fermer la porte Saint-Denis. Il y eut des fugitifs tués au bord du fossé et à la barrière. Le connétable s'en revint aussitôt mettre le siége devant la tour du Venin, que commandait le sire Brichanteau neveu du prevôt de Paris; on envoya chercher deux bombardes au château de Vincennes, et l'on s'apprêta à assaillir la tour dès le lendemain.

Cette déroute des Anglais, dont les Parisiens venaient d'être témoins, avait grandement ému

tous les esprits dans la ville; le menu peuple ne savait pas que le roi Charles, qu'on lui représentait toujours comme pauvre et détruit, eût une si grande puissance, et l'on fut très-surpris de lui voir de dessus les murailles une si belle quantité de gens d'armes. On commença à s'inquiéter. Ceux qui, afin de maintenir les habitans dans le parti des Anglais, disaient que les Français voulaient piller la ville, qu'ils amenaient des charrettes pour emporter le butin, que le dauphin Charles ne ferait grâce à personne, qu'on tuerait tous ceux qui lui étaient opposés, ne faisaient qu'abattre le courage du peuple. De telles menaces lui faisaient prêter l'oreille d'autant plus volontiers aux honnêtes bourgeois qui promettaient au contraire qu'il ne serait fait de mal à personne, et que le roi traiterait sa bonne ville avec une parfaite douceur.

Ces braves gens, dont le plus considérable était un nommé Michel Lailler, trouvèrent moyen de faire avertir le connétable et le sire de l'Isle-Adam qu'ils étaient prêts, et qu'ils sauraient bien leur ouvrir une des portes de la ville, pourvu qu'on s'engageât, au nom

du roi, à un pardon général, et à empêcher tout désordre. Les hommes que le connétable avait avec lui étaient presque tous des gens de compagnies, grands pillards de leur métier, et difficiles à contenir. Il ne voulut point tenter avec eux une telle entreprise. D'après ce qu'on lui faisait savoir, il était d'ailleurs plus facile de surprendre la ville par la rive gauche. Il donna un prétexte à ses gens, les laissa sous les ordres du sire de la Suze pour continuer le siége de la tour, et revint à Pontoise avec le maréchal de l'Isle-Adam et les Bourguignons. Le bâtard d'Orléans, qui avait eu ordre de venir le joindre, arriva aussi en ce moment.

Dès le lendemain, il envoya des gens à pied se mettre en embuscade tout auprès du village de Notre-Dame-des-Champs, qui touchait presque aux murs de la ville. Pour lui, il partit le soir au soleil couchant, chevaucha toute la nuit, se reposa quelques instans dans une grange, et arriva devant Paris, le vendredi 13 avril, au soleil levant. De certains signaux étaient convenus; ils furent faits, et le connétable avançait toujours, lorsqu'on vint

l'avertir que l'entreprise était découverte. Il n'en continua pas moins sa route, car il lui fallait aller au secours de son embuscade. Quand on fut aux Chartreux, quelques hommes s'avancèrent jusqu'à la porte Saint-Michel ; ils aperçurent un homme sur la muraille, qui leur fit signe de son chapeau : « Allez à l'autre porte, s'écria-t-il ; celle-ci » n'ouvre point ; on travaille pour vous dans » le quartier des Halles. »

Ils continuèrent le long des remparts jusqu'à la porte Saint-Jacques ; les bourgeois qui la gardaient demandèrent qui était là : on leur répondit que c'étaient les gens du connétable. Ils voulurent parler à lui-même. Il arriva sur son grand coursier, d'un air satisfait et plein de courtoisie. Quand on le leur eut fait voir, car ils ne le connaissaient point, ils voulurent être assurés que le roi accorderait une abolition générale, comme on le leur avait promis ; le connétable leur en donna sa foi. Sans prendre le temps d'ouvrir la porte, on descendit une grande échelle ; le maréchal de l'Isle-Adam y monta le premier, et planta sur la muraille la ban-

nière de France, dix-huit ans après le jour où lui-même avait surpris la ville, et en avait chassé le Dauphin dont aujourd'hui il venait rétablir la puissance. Il montra à ces braves bourgeois la charte d'abolition, scellée du grand sceau du roi, et, leur rappelant l'amour qu'ils avaient toujours porté au duc de Bourgogne, il leur dit que c'était en son nom qu'il les priait de se soumettre au roi, et leur promettait un bon gouvernement. Puis il leur remontra qu'autrement ils mourraient tous de faim et de misère. Leur résolution était déjà prise, ils ne furent pas difficiles à persuader.

On n'avait pas les clefs du pont-levis, mais on mit la planche qui servait de passage aux gens de pied, et les bourgeois sortirent à la rencontre du connétable. Il descendit de cheval, leur prit la main, et répéta les bonnes promesses du roi. Pendant ce temps-là, on brisa les serrures du pont; quand il fut abaissé, le connétable remonta à cheval pour faire son entrée.

Au moment où il s'était présenté devant la porte, Michel Lailler, Nicolas de

Louviers, Thomas Pigache et les bourgeois chefs de l'entreprise avaient commencé à émouvoir le peuple. On s'assemblait dans les rues, chacun s'armait en criant : « Vive la paix ! vivent le roi et le duc de Bourgogne ! » Les uns prenaient la croix blanche, les autres la croix de Saint-André de Bourgogne ; on commençait à courir sur les Anglais, il y en eut même quelques-uns de tués.

L'évêque de Thérouanne qui n'avait pas cessé d'exercer son office, et lord Willoughbie ne se voyaient guère en mesure de résister à tout ce peuple, et aux Français qui allaient entrer. Ils résolurent cependant de tenter quelques efforts ; ils armèrent tous les Anglais et leurs partisans, et, se divisant en trois compagnies, ils essayèrent de remettre la ville dans la soumission, ou du moins d'assurer leur retraite. Le prevôt s'en alla aux Halles ; lord Willoughbie et l'évêque de Thérouanne prirent la rue Saint-Denis ; et un lieutenant du prevôt, nommé Jean Larcher, que les Parisiens avaient dans une horreur extrême, à cause de sa cruauté, suivait la rue Saint-Martin. Legoix, l'ancien boucher, dé-

fendait la porte Baudet. Les Anglais criaient : « Saint-George! Saint-George! traîtres de » Français; vous tous à mort. » Mais les habitans se retirèrent d'abord en leurs maisons; et l'on ne rencontrait personne dans les rues. Seulement deux braves bourgeois, Jean Leprêtre et Jean des Croûtes, furent massacrés et mis en pièces devant l'église Saint-Méry. Le prevôt commit aussi un grand acte de cruauté : un de ses bons amis, nommé le Vavasseur, riche boulanger du quartier des Halles, s'en vint au-devant de lui : « Mon » compère, lui dit-il, songez à vous; je vous » promets que cette fois-ci il faut faire la paix; » autrement, nous sommes tous perdus.— » Ah! traître, lui dit le prevôt, tu as donc » tourné de l'autre côté! » Et il le frappa de sa hache; puis ses gens l'achevèrent.

Cependant on tendait des chaînes dans toutes les rues; le peuple prenait de plus en plus courage et s'animait de fureur contre les Anglais. Les hommes et les femmes leur lançaient par les fenêtres des pierres, des bûches, des tables, des traiteaux; ils avaient beau tirer des flèches et faire mille menaces, personne n'avait

plus peur d'eux. Leurs anciens partisans, ceux même qui venaient de s'armer en leur faveur, et qui tout à l'heure criaient contre la trahison, voyant le succès de l'entreprise, s'en allaient l'un après l'autre se joindre aux honnêtes bourgeois, et disaient bien haut que c'était pour le roi qu'ils s'étaient armés; ce n'étaient pas les moins empressés à se montrer bons Français.

Les Anglais parvinrent pourtant jusqu'à la porte Saint-Denis; mais Michel Lailler et les siens avaient senti l'importance de ce poste le plus considérable de la rive droite; leur premier soin avait été de s'en saisir. Ils avaient ouvert la porte, et les gens de la Chapelle, d'Aubervilliers et de tous les villages voisins, apprenant qu'on se révoltait contre les Anglais qu'ils avaient dans une si furieuse haine, accouraient pour les tuer. Il y avait bien déjà trois ou quatre mille hommes à la porte Saint-Denis, quand les Anglais s'y présentèrent. On avait tourné contre eux les canons des remparts; après qu'on eut tiré sur eux deux ou trois fois et qu'ils se virent si vigoureusement reçus, ils tournèrent vers la porte Baudet et s'en allèrent se retirer à la Bastille, où ils s'étaient

préparé refuge, prévoyant qu'ils en auraient besoin.

Le connétable, le bâtard d'Orléans, le maréchal de l'Isle-Adam, le sire de Ternant s'étaient avancés tranquillement et sans obstacles, descendant la rue Saint-Jacques, au milieu d'une foule joyeuse et rassurée. Il semblait que de leur vie ils n'eussent quitté Paris, tant cette entrée se faisait avec calme et comme quelque chose d'accoutumé. Les gens de leur suite ne commettaient aucun désordre, ne s'écartaient point d'un pas, ne menaçaient personne; ils faisaient bonne mine à tous, et recevaient l'accueil le plus amical. Les seigneurs du parti du roi en étaient tout émus de pitié et de joie; plusieurs avaient les larmes aux yeux. « Mes bons amis, disait le » connétable aux habitans de Paris, le bon » roi Charles vous remercie cent mille fois, » et moi de sa part, de ce que vous lui rendez » si doucement la première cité de son » royaume. S'il y en a parmi vous, de quel» que état qu'il soit, qui ait forfait envers » monseigneur le roi, tout lui est pardonné, » tant aux absens qu'aux présens. » Puis il

faisait crier et publier à son de trompe, par les rues, que personne de ses gens ne fût assez hardi, sous peine de la corde, pour se loger dans l'hôtel d'un bourgeois malgré lui, pour reprocher quoi que ce soit, ou faire le moindre déplaisir à personne, à moins que ce fût à un Anglais ou à un soldat portant la croix rouge. Le peuple entendant ces paroles se sentait pris d'un grand amour pour ce digne connétable, et il n'y avait pas dans cette foule un homme qui maintenant n'eût exposé sa personne et son bien pour détruire les Anglais. Chacun louait Dieu; tous les bons chrétiens et les pieuses bourgeoises, qui depuis le matin étaient en prières dans les églises pour demander au Seigneur d'adoucir la colère des princes de France et de leurs gens, voyaient là un grand miracle de sa miséricorde. On disait qu'il fallait bien que monseigneur saint Denis eût été l'avocat de la bonne ville de Paris auprès de la Sainte-Vierge, et la Sainte-Vierge auprès de notre Seigneur Jésus-Christ.

Lorsque le connétable, après avoir traversé le Petit-Pont et l'île de la Cité, fut arrivé sur le pont Notre-Dame, Michel Lailler se pré-

senta devant lui portant la bannière du roi, et fit ses soumissions au nom de la bourgeoisie. Puis vint un capitaine de la milice nommé Gauvain Leroy, qui demanda à jouir de l'abolition, et promit de faire rendre sur-le-champ les forteresses de Montlhéry, Marcoussis et Chevreuse. « Jurez, par votre foi, » que vous le ferez ainsi que vous le dites. » Le bourgeois fit serment; tout aussitôt le connétable lui donna pour sauve-garde Parthenay son héraut, et les envoya pour faire ouvrir ces forteresses.

De là le connétable arriva sur la place de Grève, où l'on vint lui dire que toute la ville était libre, que les Anglais étaient rentrés dans la Bastille, et qu'on en gardait les issues. On lui demanda alors de s'en aller aux Halles pour remercier les gens de ce quartier et les encourager dans leur bonne conduite. Il n'y manqua point, et y fut joyeusement reçu. Lorsqu'il passa devant la porte de son ancien épicier Jean Asselin, cet honnête bourgeois se présenta devant lui et lui offrit de se rafraîchir; c'était jour de jeûne, le connétable accepta seulement à boire et goûta quelques

épices. Enfin, il se rendit à Notre-Dame où il entendit la messe tout armé, et fit lire les lettres d'abolition.

Après la messe, et quand il eut placé un bon guet autour de la Bastille, le connétable s'en vint dîner à l'hôtel du Porc-Épic, qu'avait fait bâtir l'ancien duc d'Orléans. Tandis qu'il était là, on lui vint dire que Pierre du Pan, son maître d'hôtel, qu'il avait laissé au siége de la tour du Venin, était à la porte Saint-Denis, et demandait à entrer pour lui parler. On le laissa venir; il annonça au connétable que la garnison de la tour demandait à se rendre; le connétable y consentit. Mais il en arriva tout autrement; les assiégeans entendant sonner toutes les cloches de Paris, se doutèrent bien que la ville était prise, et accoururent au plus vite pour y entrer. Le connétable, les connaissant pour de vrais écorcheurs qui auraient assurément fait du scandale et du trouble, ordonna qu'on se gardât bien de les laisser passer. Ainsi rebutés, ils retournèrent à Saint-Denis. Pendant ce temps-là les Anglais avaient profité du moment pour s'échapper de la tour du

Venin où ils ne pouvaient plus se défendre; mais les Français revinrent encore assez à temps pour tomber sur eux. A peine en échappa-t-il un seul. Le sire Brichanteau, neveu du prévôt, y périt comme les autres.

Son oncle qui s'était sauvé du côté de Charenton, fut le soir même arrêté par les gens eux-mêmes qui s'étaient enfuis avec lui, et livré à un chevalier nommé Denis de Chailli, qui le mit à forte rançon. On apprit aussi que les châteaux de Montlhéry et de Marcoussis s'étaient rendus à l'heure même, comme l'avait promis Gauvain Leroy. Rien ne manquait à la bonne fortune du roi de France.

Ainsi se passa cette journée sans aucun désordre, sans qu'aucun habitant de Paris fût tué, ni maltraité. On ne fit même aucun mal aux Anglais qu'on trouvait dans les hôtelleries; seulement on les mettait à rançon. Il y eut aussi quelques maisons pillées, mais c'étaient celles des bourgeois qui s'étaient enfuis avec Simon Morhier, prévôt de Paris. Le sire de Ternant, chef des Bourguignons, fut pourvu de cet office par le connétable;

car il convenait de montrer de grands égards au duc de Bourgogne; son nom avait beaucoup servi à soumettre les Parisiens, et ses hommes y étaient entrés les premiers. Aussi fit-on placer sa bannière sur une des portes de la ville, et il fut permis de porter la croix de Bourgogne aussi-bien que la croix de France. Michel Lailler fut nommé prévôt des marchands.

Restait la bastille Saint-Antoine; le connétable voulait l'assiéger. Dès le lendemain, il chercha à emprunter de l'argent, afin de pourvoir à cette dépense, et aussi pour donner à ses gens d'armes qui, selon ses ordres, ne devaient rien prendre sans payer. Car le roi n'avait pu lui faire donner que mille francs pour tenter une si grande entreprise. Les bourgeois de Paris le détournèrent du siége de la Bastille : « Monseigneur, disaient-» ils, ils se rendront, ne les refusez pas; c'est » déjà une assez belle chose d'avoir ainsi re-» couvré Paris; maints connétables et maints » maréchaux en ont au contraire été souvent » chassés; prenez en gré ce que Dieu vous a » accordé. »

C'était aussi le conseil du sire de Ternant, du sire de Lalaing, et des autres Bourguignons ; ils avaient été grands amis avec Louis de Luxembourg, évêque de Therouanne, chancelier de France pour les Anglais, et avaient commencé à parlementer avec lui. La garnison obtint ainsi de bonnes conditions ; on lui permit de sortir avec ce qu'elle pourrait emporter, au grand regret du connétable et de ses chevaliers, qui auraient gagné au moins 200 mille francs de rançon, s'ils avaient pu avoir de l'argent pour faire les frais du siége. Toutefois l'évêque de Therouanne y laissa sa chapelle, qui était d'une grande valeur.

Les Parisiens étaient si animés contre les Anglais qu'il fallut que la garnison sortît de la Bastille par la porte qui donnait vers les champs. Ils firent le tour du rempart, et vinrent s'embarquer derrière le Louvre. Toutefois, quand ils passèrent devant la porte Saint-Denis, le peuple les suivit et les accabla de mille injures. « A la queue, à la queue, » leur criait-on ; c'était surtout l'évêque de Therouanne qui était insulté et couvert de huées ; on le traitait

de vieux renard. Larcher lieutenant du prévôt, et Saint-Yon le boucher eurent aussi grande part aux injures populaires.

Dès le lendemain, les vivres arrivèrent en abondance à Paris, les portes furent ouvertes aux paysans qui venaient vendre en toute sûreté; les denrées redevinrent aussitôt à bon marché. Enfin, tout s'unissait pour rendre le peuple joyeux d'être délivré du gouvernement des Anglais. « Ah! disait-on, on voyait bien » qu'ils n'étaient pas en France pour y rester. » On n'en a pas vu un semer un champ de » blé ou bâtir une maison; ils détruisaient » leurs logis sans jamais songer à les réparer, et ils n'ont pas peut-être relevé une » cheminée. Il n'y avait que leur régent le » duc de Bedford qui aimait à faire des bâtimens et à faire travailler le pauvre peuple. » Il valait mieux qu'eux, et aurait voulu la » paix; mais le naturel de ces Anglais, c'est » de guerroyer toujours avec leurs voisins; » aussi ils finissent tous mal, et Dieu merci, il » en est déjà mort en France plus de soixante-dix mille. »

Un mois environ après la soumission de Paris, le connétable avec le maréchal de l'Isle-

Adam, le bâtard d'Orléans, la Hire, Saintraille, le sire de Rostrenen, et tout ce qu'on put réunir de gens d'armes s'en alla mettre le siége devant la forteresse de Creil. Il y était à peine arrivé que le roi lui donna commission d'aller solliciter, du duc de Bourgogne, la délivrance de René d'Anjou duc de Bar, qui avait été fait prisonnier à la fameuse bataille des barons de Lorraine; depuis le duc Philippe l'avait mis en liberté sur sa foi, à la condition de venir à sa première réquisition se remettre en prison, s'il n'était conclu aucun traité. Le duc René était revenu loyalement acquitter sa parole, et se trouvait prisonnier dans le château de Bracon, auprès de Salins, lorsque Jeanne, reine de Naples et de Sicile, le fit son héritier. Le duc de Bourgogne ordonna aussitôt qu'on amenât avec les plus grands respects, le roi René à Dijon, pour qu'il y reçût les ambassadeurs de Naples; mais il ne lui rendit point pour cela sa liberté. C'était pour l'obtenir que le connétable, ami et compagnon d'armes du roi René, vint rendre visite au duc de Bourgogne.

Il le trouva tout occupé de réunir son

armée et d'achever les préparatifs du siége de Calais [1]. Depuis long-temps on n'avait rien vu de si grand que cette entreprise. Les bonnes villes de Flandre avaient étalé toute leur puissance et leur richesse; il semblait que rien ne leur eût jamais tant tenu au cœur que de prendre Calais sur les Anglais. Les Gantois, surtout, avaient montré un merveilleux empressement. Tout aussitôt après le conseil qu'ils avaient tenu avec leur seigneur, les échevins avaient ordonné à tous les bourgeois de la ville et à ceux des châtellenies de la campagne qui n'étaient point vassaux du Duc, de venir se faire inscrire, et de se pourvoir d'armes et d'équipemens, sous peine de perdre la bourgeoisie. Tous ceux qui avaient été condamnés par jugement à faire des pélerinages eurent ordre de ne les entreprendre qu'au retour de la guerre; il fut enjoint, sous des peines très-sévères, à ceux qui avaient guerre ou dissension entre eux, de vivre sous la sauvegarde de la loi; le commerce des armes fut interdit sous peine de bannissement.

[1] Monstrelet. — Richemont. — Heuterus. — Meyer. — Oudegherst. — Hollinshed. — Amelgard.

Quand on eut ainsi inscrit tous les bourgeois en état de porter les armes, les échevins réglèrent ce que chaque ville et chaque village devait fournir de gens, ce qui monta en tout à dix-sept mille. Puis on disposa aussi ce que chaque ménage devait payer pour les frais de cette guerre; enfin les échevins ordonnèrent qu'au lieu d'acquitter toute la taille en argent, on eût à amener, pour le service de l'armée, un certain nombre de chariots et de charrettes attelés; et, comme les habitans de la châtellenie tardaient à exécuter ce dernier ordre, il fut publié que si les charrettes n'arrivaient pas tout de suite, la confrérie des chaperons blancs allait se charger de les aller querir. C'en fut assez pour obtenir une prompte obéissance, tant on craignait ces chaperons; si bien que sans délai, on eut des charrettes en si grande quantité qu'il y en avait un tiers de plus qu'à l'expédition de Picardie, où les communes de Flandre avaient abandonné le duc Jean, en l'année 1412.

L'arme dont chaque bourgeois devait se fournir, était une lance, ou s'il l'aimait mieux il pouvait porter deux maillets en plomb à

manche court. Les mêmes apprêts se firent avec la même ardeur à Bruges et dans les autres villes de Flandre ; tout y était en mouvement et en rumeur ; on ne pensait qu'à la guerre ; les ouvriers ne travaillaient plus, ils passaient leurs journées à dépenser dans les cabarets l'argent qu'ils avaient gagné auparavant ; sans cesse ils étaient en querelle et en bataille les uns avec les autres ; souvent il y en avait de tués ; personne ne pouvait en être obéi ni écouté.

Au commencement de juin le duc de Bourgogne s'en vint dans le plus simple appareil et sans aucune suite d'hommes d'armes, faire la revue de cette armée des communes de Flandre, et la mettre en route ; elle était de trente mille combattans pour le moins. Le sire Colard de Comines fut chargé de commander les Gantois ; le sire de Steenhause, les gens de Bruges ; le sire Jean de Comines, ceux d'Ypres ; le sire de Merken, ceux du Franc ; le sire de Ghistelles, ceux de Courtray. Le sire d'Antoing était capitaine-général de toute cette armée, comme vicomte héréditaire du comté de Flandre. Elle prit sa

route par Armentières et Hazebrouck ; elle était campée aux environs de Dringam, lorsque le connétable de France vint visiter le duc de Bourgogne.

Ce prince, après avoir demandé une rançon d'un million de saluts d'or pour la liberté du roi René, n'eut rien de plus pressé que de montrer au connétable sa grande armée. Il le mena au camp de ses Flamands. C'était le plus magnifique aspect ; rien n'était si beau, si bien rangé, si étoffé, que toutes ces tentes placées par villes, par métiers, par compagnies avec leurs bannières. L'artillerie, les équipages et les chariots se comptaient par milliers ; jamais troupe n'avait eu un bagage si complet ; sur chaque charrette, il y avait jusqu'à un coq dans une cage, afin de chanter les heures de la nuit et du jour. Les bourgeois étaient bien vêtus, bien armés, non point comme des chevaliers et des gens de guerre, mais à leur manière. Ils passèrent la revue devant le connétable, et lui firent grande fête. Il s'arrêta avec le Duc dans la tente de la ville de Gand ; là, ils prirent une collation et burent ensemble. Le connétable remercia les

Flamands de leur bon accueil, et leur recommanda de servir loyalement leur seigneur, puis il repartit. Il avait offert au Duc de prendre part à l'entreprise, et de faire revenir du pays de Caux deux ou trois mille combattans qui étaient sous les ordres du maréchal de Rieux. Mais le Duc ne manquait pas de monde; il avait même renvoyé la moitié de ses hommes d'armes de Picardie, ou de Bourgogne; ce qui avait été fort blâmé par plusieurs de ses fidèles conseillers. Ils disaient que toutes ses communes de Flandre ne vaudraient pas pour le secourir dans ses périls la moindre armée de gentilshommes.

Tout, dans cette entreprise, semblait se faire par la volonté des Flamands, et il fallait avoir des ménagemens envers eux, qui n'en avaient envers personne. Il n'y avait de butin que pour eux; tout âpres au pillage que fussent les Picards et les Bourguignons, ils ne pouvaient toucher à rien devant les Flamands; ce qu'ils prenaient, ceux-ci le leur ôtaient; et, s'ils se fâchaient, ils étaient maltraités. Si, par hasard, il y en avait quelqu'un qui dérobât la moindre chose dans le camp

ou dans les bagages des Flamands, il était tout aussitôt pendu. Dans les châteaux ou forteresses qui se rendaient au duc de Bourgogne, à peine pouvait-il sauver la vie à la garnison lorsqu'il voulait la lui accorder, ou empêcher le pillage lorsqu'il s'y était engagé. Les punitions que les capitaines ou leurs échevins même voulaient prononcer contre les coupables, risquaient toujours d'exciter quelque sédition.

Rien n'égalait non plus l'orgueil de ces bourgeois de Flandre; il semblait qu'aucune chose ne pût se faire que par eux, et que rien ne leur dût être difficile; ils s'en allaient disant aux Picards : « Quand les Anglais vont » savoir que messeigneurs de Gand se sont » armés et viennent les assiéger avec toute » leur puissance, ils ne nous attendront pas; » quittant leur ville, ils s'enfuiront en Angle- » terre. C'est une grande négligence que les » vaisseaux de monseigneur, qui devaient » venir les assiéger par mer, ne soient pas ar- » rivés avant nous, pour les empêcher de » s'en aller. »

Les Flamands se trompaient beaucoup, car

il n'y avait rien qui fût plus cher aux Anglais, de toutes leurs conquêtes, que leur ville de Calais. Le roi Henri, les princes de son sang, son conseil et les trois États d'Angleterre, étaient résolus, d'un commun accord, à faire les derniers efforts pour la conserver. Déjà, avant que l'armée bourguignone fût arrivée auprès de Calais, la garnison avait fait une sortie, et, venant jusqu'à Ardres, elle avait mis en grande déroute le sire Jean de Croy baillif de Hainaut, à la tête des plus braves chevaliers de Picardie ; les Anglais avaient donc bon courage, et attendaient de puissans renforts.

Le Duc commença par assiéger et prendre assez facilement les forteresses de Sangate, de Vauclingen, d'Oye et de Mark; puis il fit environner la ville. Les Flamands assirent leur camp au même lieu où Jacques Artevelde avait eu ses tentes, quatre-vingt-dix ans auparavant, lorsqu'il était venu aider le roi Édouard III d'Angleterre à s'emparer de Calais. Les Picards et les hommes d'armes étaient campés de l'autre côté de la ville vers la route de France. Le Duc, dès les premiers jours, s'ap-

procha tellement, qu'un coup de canon du rempart tua un trompette et trois chevaux à ses côtés. La veille, la Hire, qui était venu lui rendre visite, avait aussi été blessé près de lui dans une sortie de la garnison.

On passa ainsi plusieurs jours sans que la ville fût resserrée. Sans cesse les Anglais sortaient assez loin de leurs remparts, et ils engageaient de fortes escarmouches. Tantôt les assiégeans, tantôt les assiégés y remportaient l'honneur et l'avantage. Les chevaliers picards y eurent de beaux faits d'armes, notamment le sire de Créqui et le sire de Hautbourdin. Quant aux Flamands, ils n'étaient pas si exercés à la guerre que tous ces hommes d'armes, qui avaient tant combattu depuis vingt ans ; les Anglais ne les craignaient guère, et ne s'inquiétaient point de les attaquer un contre trois.

Il y avait surtout une chose qui causait un grand dépit à ces gens des communes. La ville n'était pas environnée d'assez près pour empêcher que les assiégés ne fissent parfois sortir des troupeaux de bétail qui venaient paître dans les marais autour des remparts. C'était la

plus fréquente occasion d'escarmouches et de batailles. Les Picards faisaient souvent de bonnes prises; les Gantois essayèrent, de leur côté, d'avoir aussi part dans ce butin; ils tentèrent une entreprise; mais les Anglais les voyant approcher, arrivèrent promptement sur eux, en tuèrent une vingtaine, et firent quelques prisonniers; les autres se sauvèrent avec beaucoup de frayeur et de chagrin. Du reste, la moindre alerte jetait le désordre parmi eux. Ils s'assemblaient tout à coup, et prenaient les armes sans motif raisonnable. Le Duc s'affligeait de les voir si difficiles à conduire; mais il lui fallait tout souffrir patiemment.

Ce qui les agitait le plus était pour le Duc lui-même un grand sujet de chagrin : sa flotte commandée par le sire de Horn sénéchal de Brabant n'arrivait point, et chaque jour les assiégeans voyaient entrer dans le port de Calais des navires d'Angleterre qui apportaient des vivres, des munitions de toute sorte et des renforts.

Les Anglais se préparaient à secourir plus puissamment leur ville. Le duc de Glocester

avait rassemblé une forte armée, et il allait traverser la mer. Bientôt se présenta devant le duc Philippe Pembroke, héraut d'Angleterre, qui, après l'avoir respectueusement salué, lui déclara que son maître, Honfroy duc de Glocester, lord protecteur du royaume d'Angleterre, lui faisait savoir qu'il était prêt à passer la mer avec toute sa puissance pour venir le combattre, et que si le duc de Bourgogne ne le voulait pas attendre en ce lieu, il irait le chercher dans ses états : que du reste il ne pouvait fixer le jour à cause de l'inconstance des vents et des flots. Le Duc fit grande fête à ce héraut, et lui donna de riches présens. « Vous pouvez dire à votre maître, répondit- » il, qu'il n'y aura nul besoin de venir me » chercher dans mes états; il me trouvera » en ce lieu, si Dieu ne m'envoie point de » fortune contraire. »

Soigneux de son honneur et de sa gloire comme l'était le duc Philippe, on peut juger du désir qu'il avait de ne point faillir à une telle occasion. Les murmures de ses Flamands commençaient cependant à lui donner grande inquiétude. Il se rendit dans la tente de la

ville de Gand, et y assembla tous les capitaines et les nobles de Flandre. Alors le sire de la Woestine, son conseiller, exposa le défi que le Duc avait reçu, et la réponse qui avait été faite. Puis il les requit instamment de ne point quitter leur seigneur, de se montrer ses bons amis, et de l'aider à garder son honneur. Cette requête fut accordée ; ils promirent d'accomplir loyalement l'entreprise commencée.

Afin de pousser plus vigoureusement le siége, on construisit une haute et forte bastille qui dominait la ville; on y plaça un bon nombre de canons qui tiraient sans relâche. Les Anglais firent mainte sortie pour essayer de la détruire, mais elle fut vaillamment défendue par les Flamands et par plusieurs gentilshommes, entre autres le sire de Saveuse, qui étaient venus s'y enfermer. Il y en avait un parmi eux nommé le sire de Plateaux; il était fou, mais tranquille dans sa folie, et nonobstant son manque de raison, c'était un rude et courageux homme d'armes. Pourtant un jour s'étant trop avancé il se laissa prendre par les Anglais.

Enfin le 25 de juillet on vit arriver les vaisseaux tant attendus; ce fut une grande joie dans tout le camp ; le Duc monta à cheval pour aller voir arriver sa flotte, et toute l'armée se serait portée sur les dunes si l'on n'avait pas forcé les Flamands à garder leurs postes. Cette flotte amenait avec elle de vieux navires tout chargés de pierres, avec d'énormes ancres de plomb pour les couler dans la passe qui conduit au port, afin de la fermer aux vaisseaux venant d'Angleterre. La mer est d'ordinaire si orageuse et si mauvaise dans le canal entre Calais et Douvres, que l'on ne pouvait espérer d'y tenir des vaisseaux ; c'était donc le seul moyen de bloquer le port. L'entreprise réussit malgré le canon des assiégés ; en deux jours quatre gros navires furent coulés à l'entrée. Mais il arriva que lorsque la marée baissa, ces carcasses restèrent à sec sur la grève ; alors la garnison, les habitans, les femmes, les enfans sortirent de la ville en grande foule. Les canons des assiégeans ne portaient pas jusque-là ; la charpente fut dépecée, on y mit le feu. La mer en revenant dispersa les pierres. Ainsi de tout ce

qu'on avait fait il ne resta pas grand'chose. La flotte ne pouvait tenir la mer; craignant la grande expédition qui allait venir d'Angleterre, elle remit à la voile pour retourner en Hollande.

Pour lors, les Flamands commencèrent à entrer en grand tumulte, et à murmurer plus que jamais; ils disaient que les conseillers du Duc les avaient trahis, et qu'on leur avait promis que la ville serait assiégée aussi bien par mer que par terre. Leurs capitaines ne savaient plus comment les contenir. Cependant le Duc tint conseil; il avait mandé les gentilshommes de ses états, et ils arrivaient de jour en jour; il avait choisi son champ de bataille pour combattre le duc de Glocester lorsqu'il serait descendu à Calais; en un mot, tout se préparait pour la journée qui devait décider le succès de la guerre. Dans ce conseil avaient été appelés les capitaines des gens des communes; il les trouva encore d'assez bonne volonté et sensibles à ses instances. Par malheur, ce jour-là même les Anglais firent une forte sortie, et vinrent attaquer la bastille. Le duc de Bourgogne y courut aussitôt

avec ses chevaliers, et se mit à pied pour combattre avec les Flamands. Il n'était plus temps; l'assaut des Anglais avait été prompt et rude; les Flamands s'étaient assez mal défendus, et la bastille avait été prise sans beaucoup de résistance. Pour ajouter encore au trouble où étaient les communes, les Anglais massacrèrent sous leurs yeux les prisonniers qu'ils venaient de faire, afin de venger un de leurs chevaliers que les Flamands avaient arraché aux Picards et mis à mort.

Dès-lors la sédition commença; les communes s'assemblaient par troupes. « Nous » sommes trahis, disait-on; aucune des pro- » messes qui nous ont été faites, n'est tenue. » Chaque jour nos gens sont pris ou tués, » sans que les nobles se mettent en peine de » venir nous défendre; il faut partir et nous » en retourner en notre pays. » Le Duc, plein de douleur, s'en vint tout aussitôt à la tente des Gantois, et en fit entrer en grand nombre; il leur représenta que le duc de Glocester allait arriver, qu'il avait accepté son défi, qu'il avait promis de l'attendre, que s'il manquait à sa foi, nul prince ne serait

couvert d'un si grand déshonneur, qu'il ne leur demandait que peu de jours. Ses conseillers, ses serviteurs tenaient les mêmes discours et conjuraient les Flamands. C'était peine perdue; leur dessein était arrêté ; quelques-uns des principaux répondaient courtoisement à leur seigneur, et s'excusaient de leur mieux; mais eussent-ils tenté de retenir les autres, ils n'auraient pas été écoutés non plus. Jacques de Zaghère, maître maçon, qui était pour lors doyen des métiers, se montrait le plus enflammé, et ne parlait que de lever le siége.

Le Duc, malgré son courroux et sa fierté, n'avait autre chose à faire qu'à endurer la brutalité de ses Flamands. Après en avoir délibéré avec son conseil, il leur fit dire que puisqu'ils voulaient s'en aller, il partirait avec eux : qu'ils eussent seulement à l'attendre jusqu'au lendemain, afin de se retirer en bon ordre, et d'emmener leurs bagages et l'artillerie : ses hommes d'armes les escorteraient jusqu'à Gravelines, pour les défendre des sorties de l'ennemi.

Il répondirent insolemment qu'ils n'avaient

peur de personne, et se trouvaient assez puissans pour n'avoir pas besoin d'une telle escorte. Puis la sédition croissant toujours, ils commencèrent à parler de se porter au logis de leur prince, pour y saisir le seigneur de Croy, le sire Baudoin de Noyelle, et le sire Jean de Brimeu, qu'ils regardaient comme les auteurs de cette entreprise, et ceux dont la mauvaise conduite l'avait fait échouer. Ils assuraient que ces seigneurs avaient reçu de l'argent des Anglais pour trahir les communes de Flandre. Tout était à craindre de ces gens grossiers; les trois chevaliers se hâtèrent de partir secrètement.

Dès le soir, les Gantois, et le grand doyen tout le premier, commencèrent à plier leurs tentes et leurs pavillons, à charger leurs bagages; car c'étaient eux qui étaient les plus mutinés. On ne put empêcher le désordre. Il n'y avait pas assez de charrettes pour tout emporter; on laissa une grande quantité de vivres; on défonçait les barriques de vin et de bière; c'était comme un pillage. Les malheureux marchands qui étaient venus au camp voyaient se perdre tout leur avoir; l'artillerie

même n'était pas emmenée. « Allons partons, » criaient les Flamands, nous sommes tous » trahis. » Eux-mêmes mirent le feu à leurs logis, et prirent en foule et en tumulte leur route vers Gravelines.

Cependant le Duc rassembla ses meilleurs gens d'armes, et se mit en arrière-garde pour que du moins les Anglais ne courussent point à la poursuite de tout ce peuple. Sa douleur était grande; recevoir un tel affront, lui à qui tout jusque là avait si bien réussi! se voir touché si gravement en son honneur! Il ne s'en pouvait consoler, et s'en allait chevauchant avec ses fidèles gentilshommes, s'entretenant avec eux de l'outrage que lui faisaient ses communes de Flandre, après l'avoir elles-mêmes poussé à cette entreprise. On craignait qu'il ne tombât malade, tant son chagrin était cuisant. Enfin, ses conseillers lui représentèrent doucement qu'il en était ainsi de la fortune de ce monde, qu'il fallait prendre cette aventure en patience, et songer au plus vite à pourvoir ses forteresses de gens d'armes, de vivres, de munitions de guerre, pour les défendre contre les Anglais, qui al-

laient arriver avec une grande puissance. Pour lui, il n'avait qu'à se retirer dans quelque ville avec un bon nombre d'hommes d'armes, afin de se porter au secours du côté où il serait nécessaire.

Le lieu qu'en ce moment il était le plus pressant et le plus essentiel de défendre, c'était Gravelines, qui se trouvait sur la frontière du pays de Flandre. Ces gens des communes y laissaient en se retirant une portion de leurs bagages. Les milices de Bruges, moins furieuses que celles de Gand, pour ne pas perdre leur artillerie, l'avaient, faute de chevaux, traînée à force de bras jusqu'à Gravelines. Le Duc essaya encore de retenir les Flamands, et de les empêcher d'aller plus loin. Ses remontrances ne furent pas mieux écoutées que devant Calais; il fut contraint de leur permettre de retourner dans leurs villes. D'ailleurs à quoi eût servi de faire combattre des gens qui avaient si mauvaise volonté? Les Gantois s'avisèrent encore d'un autre motif de sédition, ils déclarèrent qu'ils ne rentreraient pas chez eux qu'on n'eût délivré à chacun d'eux une robe neuve, ainsi que cela était d'usage anciennement lorsqu'ils

revenaient d'un service de guerre. Cela sembla aussi trop insolent, et les magistrats de Gravelines refusèrent cette demande, disant aux Gantois qu'ils s'étaient trop mal comportés. Après beaucoup de murmures, ils retournèrent pourtant à Gand.

Le Duc laissa dans Gravelines les sires de Saveuse, de Créqui, de Lalaing, de Vauldrey, et ses plus vaillans hommes d'armes ; les sires Louis et Guichard de Thiembronne tinrent garnison à Ardres. Toutes les autres forteresses furent ainsi mises en défense, et le Duc retourna à Lille, d'où il manda les gens d'armes de tous ses états, et tint plusieurs conseils pour aviser à ce qu'il fallait faire dans une si fâcheuse occurrence. Ceux des conseillers qui n'avaient pas été d'opinion qu'on assiégeât Calais parlaient maintenant plus haut que les autres ; ceux-ci avaient à supporter le blâme général.

Le lendemain [1] du jour où le siége de Calais avait été levé, le duc de Glocester débarqua avec dix mille combattans. Les Anglais commencèrent par ramasser toute l'artillerie que

[1] Hollinshed.

le Duc avait laissée devant la ville, et devant Guines qu'il assiégeait aussi. Il s'en trouva en grande quantité, et entre autres une belle coulevrine qu'avait donnée la ville de Dijon, et qui portait son nom. Le duc de Glocester se répandit bientôt dans la campagne, où il ne trouvait nulle résistance ; il mettait tout à feu et à sang ; Poperinghe, Bailleul et plusieurs autres gros villages furent brûlés. Les gens de Cassel se réunirent au nombre de sept mille; mais restèrent dans leurs murs, n'osant pas présenter le combat aux Anglais. Lorsque tout fut ravagé dans cette contrée, les Anglais passèrent du côté de Saint-Omer et dans l'Artois[1]. Là, ils rencontrèrent plus de résistance. Les garnisons faisaient des sorties et tombaient sur eux lorsqu'ils n'étaient pas en force. Bientôt le pain commença à leur manquer ; les maladies se mirent parmi eux; ils rentrèrent à Calais avec un butin énorme, chargé sur des charrettes, que des paysans étaient contraints de conduire, et ramenant une grande quantité de bétail; ils emmenaient

[1] Monstrelet. — Meyer. — Oudegherst. — Heuterus.

aussi environ cinq mille petits enfans, pour que les parens leur en payassent la rançon. Lord Falconbridge et sir Thomas Kiriel s'étaient même risqués à passer la Somme, et avaient étendu leurs ravages jusqu'à Broyes.

Pendant que le duc de Glocester dévastait ainsi la Flandre française et les pays voisins, les vaisseaux qui l'avaient transporté à Calais suivaient les côtes d'Ostende, de Cadsant, de Walcheren; bien qu'il n'y eût plus sur cette flotte que des marins et quelques hommes de guerre, ils descendaient à terre; ne trouvant que peu de résistance, ils pillaient et saccageaient les villages, puis se rembarquaient aussitôt qu'ils craignaient d'avoir à combattre. A Walcheren, les habitans se montrant favorable aux Anglais, leur fournirent des vivres, et massacrèrent l'officier du Duc, chargé de recueillir les impôts. A l'Écluse, Guy Fisher essaya de leur résiter, puis, par une fuite honteuse, livra tout le pays. Après avoir parcouru de la sorte toutes les îles de Zélande, ils furent enfin vivement repoussés à Hulst, par les sirs de Steenhause et de Vorholt, qui avaient rassemblé les gens du pays.

Le duc Philippe n'éprouva point d'abord beaucoup de regrets en voyant ses rebelles sujets de Flandre châtiés ainsi de leur désobéissance. Il y avait long-temps qu'ils vivaient dans la paix et dans la richesse; ils étaient turbulens sans être vaillans, n'avaient plus nulle connaissance des choses de la guerre, et ne savaient pas se défendre. Mais leurs malheurs et les ravages des Anglais ne firent qu'accroître le désordre qu'avait déjà jeté parmi eux l'entreprise de Calais. Depuis ce moment, ils étaient restés en armes et n'obéissaient plus à personne. La duchesse de Bourgogne, qui était à Bruges, voyant les Anglais s'approcher de la côte vers Ostende et l'île de Cadsant, engagea les habitans à défendre le pays. Ils s'assemblèrent, mais à leur volonté, et lorsqu'il n'était plus temps; quand ils vinrent à la côte, les Anglais étaient déjà rembarqués. Leur seul exploit, pour cette fois, fut de mettre cruellement à mort le sire Jean de Horn, qui avait commandé la flotte du Duc devant Calais, et qu'ils accusaient de tous les malheurs du siége. Ils le rencontrèrent voyageant avec une suite peu nombreuse, dans les dunes du côté

d'Ostende, et le massacrèrent impitoyablement.

Ce fut un grand chagrin pour le Duc; mais les Flamands lui en réservaient bien d'autres. Tout était en discorde et en tumulte dans la ville de Gand; la milice, furieuse de ce que, dans toute la Flandre, les gens sages lui imputaient ce qui était arrivé à Calais, et les malheurs qui affligeaient le pays, voulait absolument en rejeter la faute sur d'autres. Il fallut que le Duc vînt en personne pour essayer de remettre le bon ordre. Ce ne pouvait pas être encore par la force, car rien n'était préparé pour dompter ces rebelles; ils exigèrent même que les archers de sa garde quittassent leurs armes en entrant dans la ville, disant qu'ils étaient bons pour garder leur prince. Puis ils lui firent présenter diverses remontrances; ils demandèrent pourquoi Calais n'avait pas été assiégé par mer, et pourquoi l'on n'avait pas brûlé les vaisseaux d'Angleterre. Il fallut leur expliquer qu'une flotte ne pouvait pas tenir la mer dans le canal, que les vents avaient été contraires, que les vaisseaux de la Hollande n'étaient pas arrivés

comme on les attendait. Ensuite ils voulurent qu'on ne mît jamais dans leurs forteresses que des gens du pays; ils exigèrent qu'on leur nommât trois capitaines avec pouvoir de faire sortir la milice de la ville. Le Duc leur accorda leurs demandes; et, ce qui les apaisa le plus, il leur donna, de sa propre bouche, l'assurance qu'il était satisfait de leur conduite devant Calais, et que leur retraite avait été conforme à sa permission et à sa volonté; rien en effet ne leur faisait plus de peine que le déshonneur dont ils s'étaient chargés.

Au moment où le Duc espérait que sa complaisance avait tout calmé à Gand, il se passait à Bruges des désordres bien plus grands encore. Lorsque les gens de la milice avaient marché du côté de Cadsant, pour repousser les Anglais, ils avaient voulu passer par la ville de l'Écluse. Mais le sire Roland d'Utkerque, qui en était capitaine pour le Duc, leur en avait refusé l'entrée, et avait fermé la porte à leurs yeux même, les traitant de mutins et de traîtres, et leur rappelant l'affaire de Calais. Pour lors ils étaient revenus à Bruges dans une merveil-

leuse fureur. Se tenant en armes sur la place du marché, ils déclarèrent qu'ils ne se retireraient point que le sire Roland d'Utkerque ne fût puni de l'outrage qu'il leur avait fait ; ils voulaient aussi que la forteresse de l'Écluse fût démolie. « Pour-« quoi, disaient-ils, a-t-on permis qu'une « telle forteresse fût bâtie sur le territoire « du Franc, qui est une commune de Flan-« dre, un des quatre membres? Ces gens « de l'Écluse n'ont-ils pas refusé de marcher « sous notre bannière, pour venir devant « Calais? » Un grand nombre de ces rebelles s'en retourna assiéger l'Écluse. Ils voulurent aussi que les gens du Franc fissent cause commune avec eux; ils proposaient de leur accorder les mêmes franchises et les mêmes priviléges qu'à la ville de Bruges, afin de ne faire dorénavant qu'une même commune et un seul membre. Ils demandèrent que toute l'artillerie leur fût délivrée; et, pour l'obtenir, ils saisirent dans sa maison maître Jean Mil, secrétaire de la ville. Ils allaient le mettre à mort, lorsque, par bonheur, il réussit à leur faire entendre que l'artillerie n'était pas à sa

garde. Alors ils se portèrent à la maison de maître Dolin de Tilt, secrétaire du trésor, chez qui dînaient les magistrats et les principaux de la ville. Jean de la Gruthuse capitaine, Nicolas Rethenowen baillif, et Stassart Brixen, scoutete, c'est-à-dire officier de justice du Duc, sortirent pour essayer d'apaiser les clameurs de ce peuple furieux qui environnait la maison. A peine furent-ils au milieu de la foule, que le scoutète fut saisi et étranglé avec la corde d'une fronde. Les deux chevaliers craignaient d'avoir le même sort; heureusement ils étaient fort aimés de la ville, au lieu que Stassart s'y était rendu odieux par son avarice. Son corps demeura sur la place sans qu'il fût permis de l'ensevelir. Il fallut remettre aux séditieux les clefs de la ville et leur livrer tous les canons. Comme gens mal-habiles à toutes les choses de la guerre, ils commencèrent à les charger de façon à les faire crever, si par malheur ils y avaient mis le feu. Le sire de la Gruthuse, à force de discours flatteurs et de douces paroles, obtint du peuple la permission de quitter son office de capitaine. Personne n'osait contre-

dire en rien ces insensés. Ils continuèrent à menacer tous les bons et riches bourgeois, à piller leurs maisons, à faire trembler les gens paisibles.

Cependant la duchesse de Bourgogne et son fils se trouvaient enfermés dans cette ville, au milieu de ce déplorable tumulte. Le Duc, inquiet pour sa femme et son fils, s'en vint au Dam, qui était une de ses forteresses située entre l'Écluse et Bruges. Il fit demander aux mutins de laisser partir leur Duchesse. Ils y consentirent avec peine; et, lorsqu'escortée par quelques serviteurs, et par Guillaume et Simon de Lalaing, la Duchesse traversa la porte de la ville, elle fut, sans nul respect, retenue par Jean Lockart, un des chefs de la populace; on arracha de son chariot la dame d'Utkerque femme de sire Roland, et la veuve du malheureux sire de Horn, qu'ils avaient dernièrement massacré. La Duchesse tenait son jeune fils, le comte de Charolais, serré contre son sein, et tremblait de ce qui pouvait arriver. Pourtant ils la laissèrent continuer sa route en la poursuivant par des clameurs injurieuses.

Le Duc retourna à Gand. Tout le soin et la complaisance qu'il avait mis à y apaiser la sédition se trouvaient maintenant perdus. Les gens de Bruges avaient adressé des lettres aux Gantois, leur avaient envoyé des députés, et ils faisaient maintenant cause commune. On commença par présenter au Duc de nouvelles remontrances. On lui demandait de faire punir le sire Roland d'Utkerque, de faire démolir les murailles de l'Écluse, d'accorder aux gens de Bruges tous les priviléges et libertés qu'ils réclamaient, et de réunir le Franc. La patience du Duc était à bout. Il venait d'apprendre que les nobles de Bourgogne qu'il avait mandés arrivaient à Lille; se trouvant ainsi plus en force, il déclara aux Gantois qu'il voulait que les gens de Bruges fussent punis de leur insolence envers la duchesse de Bourgogne et le comte de Charolais, du meurtre de son scoutète, de la persécution des honnêtes bourgeois, des pillages et les désordres de toute espèce qui avaient été commis. Il ajouta qu'il n'entendrait à rien avant que ces rebelles n'eussent posé les armes et quitté la place du Marché, qu'ils occupaient depuis plus de trois semaines.

Les Gantois s'assemblèrent en armes au lieu accoutumé de leurs réunions, sur le marché des vendredis; les cinquante-deux métiers y étaient rangés en bel ordre, chacun sous sa bannière. Là, ils promirent de donner secours aux gens de Bruges, et de ne jamais se séparer d'eux; puis ils déclarèrent que les sires Roland d'Utkerque, Colard de Comines, Gilles de la Woestine, Enguerrand Howelt et Jean de Dam, seraient, comme ennemis du pays, et perturbateurs de la paix publique, bannis pour cinquante ans de la ville de Gand et du comté de Flandre.

Le Duc n'avait en cet instant aucun moyen de dompter cette populace. Il dissimula son courroux, et se retira à Lille. Le sire de Charni venait de lui amener les Bourguignons; le sire de Varambon arriva avec une troupe de Savoisiens; en même temps, d'après les ordres déjà donnés, les gentilshommes de Picardie et d'Artois s'étaient assemblés en grand nombre. Le Duc pouvait maintenant employer la force, du moins le peuple le croyait ainsi. Les Gantois, qui n'étaient pas aussi insensés que les gens de Bruges, et

qui écoutaient encore les bons avis des riches bourgeois, se calmèrent tout aussitôt, et quittèrent les armes. Le Duc ne leur montra nulle sévérité, et pardonna tout ce qui s'était passé. Il apaisa ainsi la sédition, et régla pour le moment le gouvernement du pays de Gand et du comté de Flandre. Le sire de Steenhause y fut préposé comme capitaine général ; le sire de Comines fut capitaine à Gand ; le sire d'Escournai à Audenarde, le sire Gérard de Ghistelles à Courtray. Chaque ville fut aussi mise en défense contre les Anglais, et le bon ordre y fut rétabli. Il fut ordonné que nul ne pût quitter le pays : que chacun se pourvût d'armes selon son état : que toutes les murailles, fossés, fortifications et barrières des villes fussent réparées aux frais du pays : que des provisions de vivres et de munitions fussent faites.

Ensuite le Duc se mit en mesure de réduire les gens de Bruges. Il envoya le sire de Vilain au Dam, avec ordre d'y construire sur la rivière de Rye une forte estacade, pour fermer le passage à tous les bateaux. Le sire de la

Vere, avec les vaisseaux de la Hollande et de la Zélande, tenait les ports de la côte, et empêchait toutes les marchandises d'arriver à Bruges du côté de la mer. Les habitans, ou du moins les plus sages, virent bien qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de traiter avec leur seigneur. Ils lui envoyèrent des députés à Lille; le Duc répondit qu'il viendrait bientôt au Dam; mais qu'il voulait, avant tout, qu'on ne fût plus assemblé en armes sur la place du Marché, et que chacun retournât à son travail et dans sa maison. C'est ce qu'il était impossible de persuader à ces rebelles; ils avaient mis de leur parti les gens de toutes les petites villes et des bourgades du pays, et avaient ainsi renforcé leur troupe. Les villes fermées et riches étaient au contraire restées fidèles au Duc, et vivaient en bonne intelligence avec la noblesse. Nieuport, Furnes, Dixmude, Bergues, Bourbourg, Dunkerque, Gravelines s'étaient refusées à toute alliance avec Bruges.

Le désordre continua encore pendant beaucoup de jours; les hommes riches et raisonnables, loin de pouvoir se faire écouter,

voyaient chaque jour leurs maisons pillées et leur vie menacée. Enfin le Duc s'achemina vers le Dam avec ses Bourguignons. Les gens de Bruges, se voyant de plus en plus resserrés et craignant la vengeance de leur seigneur, commencèrent à se calmer. Après avoir passé plus de six semaines en armes, ils quittèrent enfin la place du Marché, et se retirèrent chacun chez soi. Alors les échevins, les doyens des métiers, les jurés et tous les officiers et magistrats vinrent se présenter devant le Duc, dans son palais à Gand. Pour implorer sa miséricorde, ils se jetèrent à ses pieds et lui firent les plus humbles prières. Les gens de Gand, d'Ypres et du Dam, tous les nobles du pays, le sire de la Gruthuse ancien capitaine de la ville; les plus respectés de tout le clergé, les serviteurs du Duc, joignirent leurs instances aux supplications des habitans de Bruges. Il y avait aussi, avec ces députés, des marchands de toutes les nations du monde, qui faisaient d'habitude le commerce avec cette riche ville, et qui venaient prier pour elle. On y voyait des Allemands, des Espagnols, des Portugais,

des Écossais, des Lombards, des Génois, des Vénitiens, des gens de Lucques, de Florence, de Milan. Enfin, le duc de Clèves neveu du Duc et la duchesse Isabelle employèrent leur intercession. Le Duc, se montrant plus doux, consentit à pardonner. Il se trouvait satisfait de saisir un prétexte; ses embarras étaient grands, et il n'avait rien tant à cœur que de ne point s'engager dans une guerre longue et cruelle avec les Flamands, tandis qu'il avait à peine de quoi se défendre contre les Anglais, et que les frontières de ses états de France étaient en proie aux ravages des écorcheurs. Ainsi, non-seulement il accorda de nouveau sa bienveillance à la ville de Bruges, et parut se fier aux promesses qu'elle lui faisait, mais il confirma et augmenta ses priviléges; il rendit même cette grande peau de veau où était écrit le consentement de Bruges, et celui des villes voisines à la gabelle du blé, et que vingt-cinq ans auparavant il avait fallu aussi leur remettre quand les Flamands avaient abandonné le duc Jean devant Montdidier.

Tant de complaisance ne touchait point le cœur de tout le menu peuple; il n'y voyait

que faiblesse, et les riches bourgeois ne pouvaient reprendre le dessus dans les villes de Flandre. Quatorze jours après que la paix eut été publiée, et qu'on en eut remercié Dieu dans les églises, la sédition recommença tout de nouveau. Le désir de se venger des habitans de l'Écluse fut encore le motif du trouble. Les gens de Bruges prétendirent que le Duc n'avait pas prononcé sur ce point, et que l'Écluse était dans leur juridiction ; ils assignèrent donc les magistrats en réparation d'injures et dommages. Les gentilshommes avaient acquis grand pouvoir sur les gens de l'Écluse. Ils leur donnèrent courage à mépriser cette assignation et à n'y point obéir. Alors les séditieux forcèrent les magistrats à prononcer que Roland d'Utkerque, Nicolas de Comines, les échevins, tous les magistrats, et seize des principaux bourgeois de l'Écluse seraient bannis de Flandre. Ceux-ci firent replacer l'estacade dans la rivière pour arrêter encore une fois le commerce de Bruges. La guerre fut rallumée ; les magistrats et les premiers bourgeois de Bruges encore une fois emprisonnés, exilés, dépouillés; le pays fut parcouru

tantôt par des compagnies que conduisaient les gentilshommes, tantôt par la milice de Bruges, aidée de quatre cents hommes soldés qu'elle avait recrutés à Ardembourg et au Dam.

Le Duc, qui n'avait ni la volonté ni le pouvoir d'employer des moyens de rigueur, convoqua à Gand les trois États de Flandre pour prononcer sur le droit que prétendait la ville de Bruges de soumettre l'Écluse à sa juridiction. Il retourna même à Bruges, et s'y montra doux et gracieux aux habitans. Il répéta cependant que sa ferme volonté était que l'Écluse et Nieuport ne connussent d'autre juridiction que celle du comte de Flandre, de même qu'Audenarde où les Gantois prétendaient le même droit : qu'il entendait aussi que le Franc continuât à former une commune séparée : enfin que les exils prononcés contre les magistrats de l'Écluse, et même contre ses propres officiers, fussent révoqués. Après avoir ainsi déclaré son intention, il laissa les États en délibérer et retourna à Lille. Le duc de Bourbon et le chancelier de France y étaient venus pour traiter de nouveau de la

liberté du roi René. Ce prince lui-même y était en personne. Les conditions furent favorables au Duc. Le roi René lui céda tous les droits qu'il prétendait sur la seigneurie de Cassel en Flandre, qu'Iolande, petite-fille de Robert de Béthune comte de Flandre, avait, vers l'an 1300, apportée en dot dans la maison de Lorraine. La rançon fut fixée à 400 mille écus d'or, cautionnés par les vingt principaux gentilshommes de Lorraine; et quatre forteresses du pays de Bar furent laissées en gage au duc de Bourgogne. Ce traité fut suivi d'une alliance entre les deux princes.

Aussitôt après, le Duc retourna aux fâcheuses affaires de ses villes de Flandre. Les habitans de Bruges, pour lui témoigner quelque déférence, avaient levé les exils prononcés contre ses officiers et les magistrats de l'Écluse, se bornant à leur interdire l'entrée de leur ville. Mais de nouveaux sujets de discorde s'élevaient chaque jour. Joachim sire d'Hallwin, seigneur d'Utkerque et de Blankenberg, avait droit sur la quatorzième partie de la farine qui sortait de ses moulins. Il imagina d'exiger la sixième partie, interdit à tous les habitans de faire

moudre ailleurs qu'à ses moulins, et leur défendit même d'acheter nulle part ailleurs de la farine et du pain. Les magistrats de Bruges réclamèrent leur juridiction, réglèrent la redevance au douzième, rendirent aux habitans la liberté d'acheter du pain, condamnèrent le sire d'Hallwin à payer trois cents livres d'amende et à réparer à ses frais cinq verges des murs de la ville.

Sur ces entrefaites le Duc revint et trouva les esprits plus agités que jamais. Une nuit, on vint l'avertir que les quatre principaux métiers prenaient les armes. Sur-le-champ, il se leva et fit armer tous ses hommes. C'était un faux avis; mais il en résulta un tumulte véritable; le peuple se prit à dire qu'il y avait de méchantes gens qui le calomniaient auprès de son seigneur, et sa fureur contre les gens riches et les magistrats devint plus vive que jamais. Il y en eut plusieurs qu'on eut grand peine à sauver du massacre. La haine publique se porta principalement sur le bourgmestre Maurice de Varsenaere, parce qu'il était dans la grande intimité du Duc.

[1] 1436 (v. s.). L'année commença le 21 mars.

Les séditieux imputaient à ce sage et respectable homme d'avoir donné au prince une fâcheuse opinion des gens de Bruges.

Les États de Flandre ne rendaient cependant point leur sentence sur les prétentions des villes. Le Duc voyant que tout semblait tranquille pour le moment, et que les États n'osaient point lui être complétement favorables, décida la chose de sa propre autorité, selon ce qu'il avait déjà annoncé comme sa volonté. Le calme dura peu, ainsi qu'il eût été facile de le prévoir; rien ne pouvait remettre dans la bonne voie les esprits de tous ces Flamands, que l'entreprise de Calais avait tirés de leurs habitudes de repos. Ce malheureux siége était la cause des discordes qui se renouvelaient sans cesse à Gand; chaque jour ceux qui avaient commencé et allumé la sédition dans le camp étaient en butte aux reproches et aux injures. Vainement le Duc avait déclaré verbalement qu'il avait lui-même ordonné la retraite et qu'il n'entendait se plaindre d'aucune désobéissance; les querelles recommençaient presque sans intervalle. Enfin un jour, au mois de mai 1437, les choses allèrent si loin,

que Jacques de Zaghere, grand doyen des métiers, qui, le premier devant Calais, avait abattu son pavillon et plié sa tente, fut massacré par le peuple. Le Duc pardonna cette sédition plus facilement que les autres ; il accorda une complète abolition, et personne ne fut puni.

A peine Gand était-il un peu calmé, que les troubles recommencèrent à Bruges. Louis Vandevelde, bourgmestre et collègue de Maurice de Varsenaere, avait une femme remplie d'ambition et d'envie. Elle parvint à obtenir la confiance du Duc, et lui persuada que son mari et Vincent Scoutelaer, son frère, si on leur confiait tout pouvoir, viendraient à bout de réprimer et de punir les séditieux.

Le Duc avait d'abord mandé Louis Vandevelde à Arras ; celui-ci, à la persuasion de sa femme, promit, et donna même son engagement écrit de s'employer secrètement, mais de tout son pouvoir à procurer le châtiment de la populace. Maurice de Varsenaere fut ensuite mandé, et le Duc voulut obtenir de lui la même promesse : « Monseigneur,
» dit-il en se jetant à ses pieds, faites grâce
» entière à votre bonne ville de Bruges, c'est

» le seul moyen de tout apaiser. Ce peuple » est si mauvais qu'on le remettra en fureur » si l'on parle de punir. — Non, reprit » le Duc, je veux que ces méchantes gens » portent la peine de tous leurs crimes; mon- » trez-vous fidèle et obéissant à votre sei- » gneur. » Maurice revint à Bruges. « Ah! » mon cher confrère, qu'avez-vous fait? dit- » il à Vandevelde, qu'avez-vous promis à » monseigneur? nous sommes tous perdus, » si le peuple vient à s'en douter. » Vandevelde effrayé de voir son secret aux mains de Varsenaere, parla tout aussitôt à sa femme du danger où elle l'avait mis. « Hé bien, dit-elle, » il n'y a qu'un parti à prendre; voyez si » vous êtes homme; il faut faire périr Var- » senaere. »

Louis Vandevelde refusa de trahir ainsi et d'assassiner son digne confrère. Alors elle fit venir son frère et son fils, et bientôt, courant parmi le menu peuple, ils accusèrent Varsenaere précisément des mauvais desseins où il n'avait pas voulu entrer. La colère des séditieux ne fut pas lente à allumer; Varsenaere leur était suspect depuis long-temps, de même

que tous les gens riches et sages, de même que tous les magistrats qui cherchaient à arranger les affaires. A ce moment arriva la nouvelle que les Gantois avaient mis à mort leur grand doyen ; il n'en fallut pas davantage. Le peuple prit les armes et se mit à parcourir les rues, demandant à grands cris Maurice de Varsenaere. Au premier bruit il s'était caché ; on fit venir l'officier chargé d'ordinaire d'aller faire les dénombremens dans les maisons ; il finit par le découvrir. On le traîna dans la rue. Son frère, Jacques de Varsenaere, voulut prendre la parole pour le justifier, il fut frappé le premier ; quelques honnêtes bourgeois essayèrent de le défendre, ils n'étaient point en force contre la foule, le malheureux bourgmestre fut massacré sur le corps de son frère. Le baillif, le scoutète, Vincent Scoutelaer lui-même, frère de Gertrude Vandevelde, et qui était le premier auteur de tout le mal, s'enfuirent avec un grand nombre de bourgeois. La populace était plus animée qu'elle ne l'avait jamais été.

Le Duc résolut enfin de tirer vengeance d'une rebellion ; les hommes riches et sages

de la ville le conjuraient de les secourir, de les sauver de cette foule furieuse.

Les séditieux commencèrent à s'inquiéter du courroux de leur seigneur [1]. Ils envoyèrent à Gand et dans les autres villes de Flandre, des députés qui, cette fois, ne reçurent pas grand accueil; alors on eut recours aux gens des Nations, comme on appelait les marchands étrangers; ils s'en vinrent à Lille intercéder le Duc. Ce prince répondit qu'il allait partir pour aller en Hollande régler les affaires de la succession de madame Jacqueline morte au mois d'octobre de l'année précédente, et qu'il prendrait sa route par Bruges. En effet, il tarda peu à se mettre en chemin avec une suite de quatorze cents hommes. Il emmenait avec lui ses principaux serviteurs et ses meilleurs chevaliers; son cousin, le comte d'Étampes, les sires de Crèvecœur, de Saveuse, de Ternant, de Roubais, de Liedekerke, de Hautbourdin, de Humières. Roland d'Utkerque, et Collard de Comines que les Flamands

[1] Meyer. — Heuterus. — Oudegherst. — Monstrelet. — Berri.

avaient pris dans une si grande haine, et dont ils avaient prononcé le bannissement, l'accompagnaient aussi. Le maréchal de l'Isle-Adam, qui venait de laisser surprendre Pontoise par les Anglais, ce dont il avait été fort blâmé[1], était venu de France, servir la cause du duc de Bourgogne.

Le prince s'arrêta à Rosslaer, à quelques lieues de Bruges, et envoya ses fourriers faire ses logemens dans la ville; ils y entrèrent sans nulle difficulté, et le Duc arriva le 22 de mai, devant la porte de Bruges, avec tout son monde, sur les trois heures après midi. Le chapitre de la cathédrale était venu au-devant de lui, ainsi que les bourgmestres, les échevins et tous les magistrats. Quand ils virent toute cette armée, ils conjurèrent le Duc d'entrer dans la ville, seulement avec ses serviteurs et ses chevaliers, et d'envoyer ses archers et tout le reste de sa troupe à Male, où l'on allait leur préparer des vivres et des logemens. Ils lui rappelèrent que, lorsque le bourgmestre Louis Vandevelde avait été mandé devant lui à Arras, il l'avait promis

[1] Journal de Paris.

ainsi. Le Duc repartit qu'il voulait seulement que son armée traversât la ville, afin de se rendre à l'Écluse, où elle s'embarquerait pour la Hollande. Les bourgeois insistaient toujours; le Duc était ferme dans son désir. Tous les seigneurs français de la suite du prince s'émerveillaient de voir la hardiesse avec laquelle ces bourgeois résistaient à la volonté de leur seigneur; cela leur semblait fort étrange; ils parlaient déjà de les saisir et de couper le cou à ceux qui avaient trempé dans les rebellions; mais c'eût été chose dangereuse pour les serviteurs que le Duc avait la veille envoyés dans la ville. Ce débat dura deux heures; enfin, le duc de Bourgogne ordonna au sire de Rochefort et au bâtard de Dampierre de se saisir de la porte, et il entra suivi d'une nombreuse compagnie d'archers. Le maréchal de l'Isle-Adam, homme de grande expérience et qui avait bien connu dans les affaires de Paris comment le peuple se comporte, n'était point d'avis d'entrer avec si peu de gens dans une grande ville en émeute.

Pendant les pourparlers qui avaient eu lieu devant la porte, le menu peuple s'était peu

à peu échauffé de crainte et de fureur. « Le » Duc amène ses Picards pour ravager la » ville, disait-on ; personne ne sera épargné ; » il a avec lui le sire d'Utkerque et le sire » de Comines, nos grands ennemis. » Les groupes se formaient sur les places et dans les rues ; on prenait les armes, et tout était déjà en rumeur, lorsque le Duc commença son entrée. Cependant il marchait sans redouter nul péril, et se croyait le maître ; il parvint ainsi jusqu'à la place du marché. Là, deux braves bourgeois, Raze Ywan et Martin Vandermessen, hommes âgés et respectables, connus pour de grands ennemis du désordre, se présentèrent devant lui pour offrir leurs hommages. Au même instant la populace se précipita sur eux et les massacra sous ses yeux. Pour lors, les hommes d'armes prirent leurs épées, et les archers criant, « Ville gagnée, » comme à un assaut, tirèrent sur le peuple. Dix ou douze des mutins tombèrent morts ; beaucoup d'autres furent blessés, mais ils ne s'épouvantèrent point. Les flèches, les pierres, les bûches, les planches commencèrent à pleuvoir des fenêtres. On s'étonnait de la

témérité d'une telle résistance, quand tout à coup arriva le sire de Liedekerke, annonçant au Duc que les hommes qu'il avait laissés pour la garde de la porte, avaient été forcés : que la herse était baissée, et que toute communication était impossible avec le reste de l'armée. Le danger était grand. Le Duc ordonna de retourner vers la porte ; et, pour y arriver plus tôt, divisa sa petite troupe en deux parts. Il fit sa retraite par la grande rue. Le nombre des assaillans croissait de moment en moment ; déjà plus de cent archers avaient été tués ; le combat devint plus rude encore en approchant de la porte. Les séditieux se précipitaient avec fureur sur la petite escorte du Duc. Le maréchal de l'Isle-Adam, voyant les archers faiblir, mit pied à terre. Pour leur donner l'exemple, il se porta en avant, croyant qu'il était suivi ; il fut abandonné seul aux mains du peuple ; et à l'instant même, sans qu'on eût le temps de lui porter nul secours, il fut massacré. On lui arracha son collier de la Toison-d'Or ; on le dépouilla, on le traîna dans les rues, comme, vingt ans auparavant, le con-

nétable d'Armagnac l'avait été, sous ses yeux, par la populace de Paris.

Ceux qui restaient encore auprès du Duc se serrèrent autour de lui. Sa vie était en péril, et rien ne paraissait pouvoir arrêter la rage de ces forcenés. En vain quelques bourgeois leur criaient : « Prenez garde à ce que vous » allez faire ; c'est votre seigneur. » Ils n'écoutaient personne. Enfin un des doyens des métiers, nommé Jacques de Hardoyen, se résolut de l'arracher à la fureur du peuple. Pendant que l'on combattait encore devant la porte, il entra chez un serrurier, prit ses outils ; à eux deux ils brisèrent les serrures et ouvrirent la porte. Le Duc, les sires d'Utkerque et de Comines, quelques autres gentilshommes sortirent en toute hâte. Le reste des Bourguignons demeura enfermé et tomba au pouvoir des rebelles, au nombre d'environ deux cents. Plusieurs furent égorgés ; d'autres se noyèrent dans les fossés en essayant de s'échapper. Dès le lendemain, Jacques de Hardoyen fut décapité ; son corps, coupé en quatre quartiers, fut exposé sur les portes de la ville. Le serrurier fut aussi

mis à mort. On voulait faire périr tous les prisonniers : vingt-deux avaient déjà eu la tête tranchée ; mais le clergé et les marchands étrangers leur sauvèrent la vie. Le confesseur de la Duchesse, deux chantres de sa chapelle, et quelques serviteurs intimes de sa maison, lui furent renvoyés.

Le Duc fut désespéré de cette déplorable aventure, et surtout de la mort de son fidèle partisan le sire de l'Isle-Adam. Il retourna à Lille pour aviser aux moyens de réduire Bruges. Le seul qu'il employa d'abord fut de faire barrer les canaux et les rivières pour empêcher tout commerce. Les gens de Bruges n'ayant plus rien à manger, et, enhardis d'avoir réussi à chasser leur seigneur, couraient la campagne par troupes armées, ravageaient le pays, démolissaient et brûlaient les châteaux de la noblesse ; ils osèrent même assiéger l'Écluse, malgré la forte garnison que le Duc y avait mise sous les ordres du sire de Lalaing. Les garnisons bourguignones des villes fermées ne faisaient pas de moindres dégâts.

Le pays de Flandre se voyait ruiné par

une si cruelle guerre ; tout commerce avait cessé, et nul ne pouvait plus cultiver son champ en paix. Les villes de Gand, d'Ypres, de Courtray, envoyaient sans cesse conjurer le Duc de mettre ordre à un tel état des choses; il ne leur donnait aucune réponse, espérant que du moins il ruinerait et affamerait cette méchante ville de Bruges. Les marchands de Lubeck avaient cependant réussi à y faire entrer une grande provision de blé.

Enfin, les Gantois se lassèrent de ce que leur seigneur ne faisait rien pour avoir la paix. Un jour que la corporation des forgerons était assemblée, Jean de Cachtele, l'un d'entre eux, dit que, puisque personne ne se mettait en peine de rendre le repos au pays et de rétablir le commerce, il fallait y pourvoir soi-même. Pour lors il prit la bannière et s'en alla la planter sur le marché des vendredis. En peu de momens, les bannières des cinquante-deux métiers furent réunies ; le corps des tisserands qui avait ses priviléges à part, se réunit aussi à cette assemblée. Enfin les échevins et magistrats de la ville ne purent se dispenser d'y apporter la bannière de Flandre. Il y eut d'abord

quelques discordes ; beaucoup de bourgeois craignaient de voir les troubles recommencer et le pouvoir tomber aux gens du menu peuple ; ils disaient qu'il fallait encore attendre, que le Duc travaillait à remettre la paix, et qu'en ce moment il avait même consenti à recevoir les députés de Bruges. Les tisserands étaient surtout fort divisés : les plus pauvres pour ce projet, les plus riches contre. Quant aux orfévres, ils étaient tous du même avis ; ils passèrent d'un côté du marché, disant à ceux qui pensaient comme eux de les suivre. La chose fut ainsi décidée, et l'on commença par élire pour capitaine de la ville un respectable bourgeois nommé Erasme Ouredenne, en lui donnant un conseil de douze personnes. Cet homme de bien leur représenta qu'il serait bon d'avoir le consentement de leur seigneur le duc de Bourgogne ; l'avis sembla prudent ; Ouredenne se rendit à Lille. Le Duc sembla voir avec plaisir cette bonne volonté des Gantois ; il donna lui-même commission à leur capitaine, et reçut son serment.

Pendant ce temps-là les Gantois avaient donné ordre, dans leur ville et dans tous

les bourgs de leur châtellenie, qu'il fût fourni un nombre d'hommes armés, pareil au nombre qui, l'année d'auparavant, avait marché à Calais, afin de former un camp à Marykerke sur la route de Bruges. Ce n'était pas chose difficile en ce moment-là de rassembler des hommes en Flandre, et de les employer à un service de guerre. Les séditions pour le changement des monnaies, le voyage de Calais, les troubles qui s'en étaient suivis, avaient détourné le peuple des habitudes du travail. Les laines n'arrivaient plus d'Angleterre; les métiers à tisser les draps, qui enrichissaient la ville d'Ypres, avaient cessé de travailler; les canaux étaient barrés à l'Écluse et au Dam; les riches, voyant tout le pays en agitation, ne faisaient plus de dépenses, vivaient d'économie, ne voulaient pas se risquer, et ne donnaient point d'ouvrage aux pauvres. On eut bientôt à Marykerke plus de monde qu'on n'en voulait.

Ouredenne revint de chez le Duc, et commença par prêter encore serment devant toute l'armée de servir bien et loyalement son prince, de garder ses droits et sa sei-

gneurie, de garder aussi les priviléges de la ville, de remettre le pays en droit et justice, et de procurer la paix et l'union du peuple. Il fit jurer le même serment aux douze conseillers qu'on lui avait donnés.

Avant de rien entreprendre pour établir la paix en Flandre, le nouveau capitaine fut contraint par ceux qui conduisaient toute cette affaire, de rentrer à Gand, afin d'ôter le pouvoir à un parti qui depuis plusieurs années gouvernait la ville, et qui avait toujours nommé les échevins et les principaux doyens. On les appelait populairement les Mangeurs de foie ; et ils avaient pour chefs d'honnêtes et considérables bourgeois. Ouredenne les fit mettre en prison, pour leur sauver la vie, car les séditieux voulaient les emmener au camp ; il promit qu'on ferait une enquête générale de tous les griefs, et qu'on les mettrait en justice.

De retour à son camp, il s'appliqua à maintenir sévèrement le bon ordre ; cela était difficile, car il avait quatre fois plus de gens qu'il n'en aurait voulu et qu'il n'eût été nécessaire. Le capitaine des Gantois commença à exercer ainsi une grande autorité sur le pays de Flandre. Il

défendit, sous peine de la vie, tout pillage et tout larcin. De quelque parti que fussent les délinquans qu'on lui amenait, il leur faisait tout aussitôt trancher la tête. De la sorte il mit un terme aux courses de la garnison de l'Écluse, qu'on avait inutilement prié le Duc de réprimer. Afin de parvenir à la paix, il jugea ensuite à propos de se rapprocher de Bruges, et il porta son camp à Eccloo. Déjà les gens de Bruges avaient envoyé tous leurs magistrats en députation pour aviser, d'accord avec les autres villes de Flandre, aux moyens de calmer les discordes et de rendre au commerce un cours tranquille et assuré. Après beaucoup de pourparlers, on leur imposa, d'un commun accord, la condition de se conformer à la sentence du Duc, et de laisser le Franc former une commune séparée.

Les bourgmestres de Bruges, les échevins, les conseillers, les capitaines de la bourgeoisie, les doyens et les jurés des métiers, au nombre de quarante-deux, voyant que tel était le ferme propos de tous les Flamands, y accédèrent à grand'peine. Il était plus difficile d'obtenir le consentement du peuple. Les députés le convoquèrent à

leur retour. Là, sur la place de l'Hôtel-des-Échevins, devant une assemblée de plus de vingt mille personnes, ils donnèrent connaissance du traité qu'ils avaient signé à Eccloo. Ce fut d'abord un murmure favorable, et chacun disait « Oui, oui ; » lorsque tout à coup s'avança un nommé Jacques Messemaker, qui avait été autrefois banni de Gand pour sa mauvaise conduite : « Qu'est ceci?
» dit-il ; seriez-vous assez lâches pour crain-
» dre les Gantois? Voulez-vous donc porter
» les peines de votre folie? Comment! vous
» voudriez laisser détruire toute la force
» de la commune de Bruges! Vous con-
» sentez à séparer les membres de la tête,
» les champs de la ville, les colons de leurs
» maîtres, les vassaux de leur seigneur, le
» corps de l'âme. Il vous vaudrait autant
» quitter vos casques et jeter vos épées,
» puis vous en aller combattre vos adver-
» saires. La châtellenie a toujours été à vous,
» même avant la naissance de Notre-Seigneur
» Jésus-Christ. Aucun roi, aucun prince n'a
» été assez puissant dans les anciens temps,
» pour l'ôter à nos ancêtres. Vous avez tou-
» jours résisté au très-noble et très-puissant

» duc Philippe, votre seigneur, et voilà que
» vous allez plier devant ces Gantois. Ils vont
» de votre commune en faire deux ; vos
» bons et tranquilles voisins vont devenir
» désormais vos envieux ennemis, et vous
» n'aurez jamais paix ni repos. Allez, vous
» n'êtes pas fils de vos pères ; eux étaient
» vaillans et de ferme volonté ; vous, vous
» n'avez pas de cœur, et vous vous laissez
» dépouiller comme si vous n'aviez pas des
» armes en vos mains. » Le doyen des forgerons et quelques autres appuyèrent ce discours ; peu à peu la foule s'accrut, le tumulte, les cris s'élevèrent ; tous répétaient qu'il fallait garder les vieilles libertés et les priviléges de la commune de Bruges : que rien n'était plus vrai ni plus beau que les paroles de Messemaker. On le porta en triomphe, on le couronna de fleurs, et il fut résolu tout d'une voix que le traité serait annulé.

Les gens de Gand se trouvaient fort embarrassés ; ils avaient compté que la ville de Bruges céderait à leurs conseils et à leur puissance. Maintenant il fallait agir par la force, et commencer une guerre véritable ; c'était une grande résolution à prendre. Ils

ordonnèrent d'abord que, conformément à ce qu'avait déjà prescrit le Duc, nul ne portât à Bruges ni marchandises ni provisions. Ils firent publier que, si la milice de Bruges venait à faire des courses dans la campagne, on sonnât les cloches dans toutes les églises, et qu'on s'assemblât pour la combattre. Plusieurs émissaires, qui étaient allés à Courtray et dans les villes de Flandre, pour exciter les partisans de Bruges, furent pris et décapités. Mais tout cela ne suffisait point pour réduire la rébellion et procurer la paix. Il eût fallu s'avancer vers Bruges, et en faire le siége. Sur cela les avis différaient dans le camp; on était à la fin de novembre; la saison était froide, les vivres étaient rares; chacun se dégoûtait de la guerre; beaucoup retournaient chez eux.

A Gand, le peuple changeait encore bien plus de volonté; il avait espéré une meilleure et plus prompte issue; il lui semblait que l'entreprise avait échoué. Les canaux étaient toujours fermés et le commerce interrompu. La dépense de tenir cette armée sur pied était grande; chaque jour la faction des Mangeurs de foie reprenait le dessus.

Le camp, après s'être avancé jusqu'à Ardembourg, était revenu à Eccloo. La discorde était de plus en plus grande entre la milice de la ville de Gand et la milice de la châtellenie. Enfin un jour un Gantois et un homme de la campagne prirent querelle ; chacun appela ses compagnons à son aide, et une rude bataille commença dans le camp. Il y avait déjà des hommes tués, lorsque Pierre Simon, un des échevins de Gand, se jeta, avec un grand courage, parmi la mêlée ; il y reçut maintes blessures, mais parvint à apaiser le tumulte. Le camp fut aussitôt levé, et tous les Gantois revinrent dans la ville.

Ouredenne, qui n'avait nulle ambition et ne voulait que le bon ordre, voyant que les Mangeurs de foie avaient regagné la faveur d'une grande partie du peuple, fit remettre en liberté ceux qu'on avait emprisonnés, obtint que Gilles de la Woestine et les bannis seraient rappelés, puis se démit volontairement, entre les mains du Duc, du grand pouvoir qu'on lui avait donné et dont il n'avait tiré aucun fruit.

Cependant les habitans de Bruges abandonnés de tous les Flamands, resserrés de plus

en plus par les troupes du Duc, perdirent peu à peu leur insolence. Les riches bourgeois commencèrent à être écoutés. Ils eurent recours à la bonté de la duchesse Isabelle, qui était toujours la protectrice de la ville. Elle leur conseilla de ne point s'adresser à d'autres qu'à leur seigneur, et promit que les conditions en seraient d'autant plus douces; surtout si l'on ne mêlait plus les Gantois dans cette affaire. Pour obtenir plus d'indulgence encore, les gens de Bruges mirent en justice les hommes que, peu auparavant, ils écoutaient plus que tous, et auxquels ils avaient témoigné un si grand amour. Messemaker, les doyens des forgerons, des teinturiers et des drapiers, eurent la tête tranchée. Les prisonniers qu'on avait gardés depuis le jour où le Duc s'était à grand'peine échappé de la ville, lui furent renvoyés, richement habillés et gratifiés d'une forte somme. On fit aussi la plus magnifique réception à Jean bâtard de Bourgogne fils du Duc, que le chapitre choisit alors pour son doyen. Enfin après avoir cherché ainsi tout ce qui pouvait apaiser leur seigneur, les gens de Bruges envoyèrent des députés.

Le Duc de Bourgogne consentit à les admettre en sa présence; ils se mirent à genoux et entendirent dans cette humble attitude la lecture de tous les crimes de leurs citoyens. Ils crièrent « Merci, merci aux gens de votre ville » de Bruges, » et se traînèrent ainsi jusqu'aux pieds de leur seigneur. La Duchesse, le duc de Clèves, et les autres puissans intercesseurs que la ville avait implorés, les députés des Nations demandèrent aussi merci; le Duc donna alors l'ordre de lire sa sentence; prenant même en pitié ces pauvres députés, il les fit asseoir, après les premières lignes entendues. Voici quelles étaient les conditions.

Lorsque le Duc fera sa première entrée, les magistrats et vingt bourgeois viendront jusqu'à une lieue au-devant de lui sans chaperons et nu-pieds, se mettront à genoux et crieront : « Merci. » Chaque fois que le Duc ou ses successeurs entreront dans la ville, on viendra leur apporter les clefs de toutes les portes. Une grande croix sera élevée à une lieue de la porte, que les habitans ont fermée sur leur prince, et près de laquelle ils ont osé l'assaillir. Cette porte sera convertie en

[1] 1437 (v. s.). L'année commença le 13 avril.

chapelle; une messe solennelle sera chantée à chaque anniversaire dans l'église de Saint-Donat, et quatre bourgeois tiendront à la main un cierge allumé pendant toute la cérémonie.

Dix mille écus seront donnés au fils du maréchal de l'Isle-Adam, et il lui sera fait amende honorable. La famille du serrurier qui a été écartelé pour avoir brisé les serrures de la porte, recevra aussi une juste indemnité.

La ville de Bruges paiera deux cent mille rixdalles d'or à son seigneur.

Quarante-deux personnes seront exceptées de l'abolition et laissées à la volonté du Duc.

Les habitans de Bruges ne pourront plus sortir en troupe armée sous peine de forfaiture. Quiconque fera cesser le travail des métiers, encourra des punitions graves.

Dorénavant les biens des bâtards appartiendront au prince par héritage. Les rentes viagères qui lui sont dues, seront payées ou rachetées. Bruges n'aura aucune juridiction sur la ville de l'Écluse, et ne sera plus son chef-lieu; ses habitans ne marcheront plus à l'armée avec ceux de Bruges; ils n'auront plus

aucune affaire ensemble qu'en ce qui touche le commerce. Néanmoins les métiers ne seront plus réglés à l'Écluse par la ville de Bruges.

Nul ne pourra avoir le droit de bourgeoisie s'il n'habite pas dans la ville trois fois quarante jours pour le moins.

Deux mois après, au mois de mai 1438, le duc de Clèves fit son entrée à Bruges avec Collard de Comines, qui était rétabli dans son office de grand baillif de Flandre. Leur réception fut solennelle, et les magistrats et les habitans de la ville s'humilièrent devant les envoyés de leur seigneur. Rien n'égalait alors les calamités de cette malheureuse cité; son commerce était perdu; la famine y avait fait naître une épidémie horrible, qui avait emporté environ vingt mille personnes; les autres villes de Flandre ne lui montraient nulle pitié, et avaient peu de moyens de la secourir. Les rébellions n'étaient pas encore apaisées dans le territoire du Franc, et ce désordre empêchait les vivres d'arriver à Bruges.

Le jeune duc de Clèves et le baillif arrivèrent sur la grande place, un échafaud y était dressé; on commença par trancher la tête à onze de ceux que le Duc avait exceptés

de l'abolition. Joachim Vandevelde, fils du bourgmestre, et Vincent Scoutelaer son beau-frère, furent au nombre de ces condamnés. Leurs têtes furent exposées sur une pique, et leurs corps sur la roue. Louis Vandevelde et sa femme Gertrude devaient aussi périr sur cet échafaud. La sentence prononcée contre cette femme, portait qu'après avoir été décapitée, elle serait ensevelie sur la place du marché, et qu'on placerait sur le lieu de sa sépulture une grande pierre ronde avec cette inscription : « Ci gît Gertrude, épouse » de Louis Vandevelde, détestable femme, » qui, par ses mensonges, conduisit son noble » prince dans un très-grand péril, et jeta sa » ville dans d'affreuses calamités. » Les instances de plusieurs dames de la ville lui sauvèrent la vie ; sa peine et celle de son mari fut commuée en une prison perpétuelle ; ils y moururent.

Peu après, la duchesse de Bourgogne fit son entrée ; sa présence ne suspendit pas les supplices. Les habitans de la commune du Franc avaient aussi fait agréer leur soumission ; une amende de cent mille rixdalles leur fut imposée, et les principaux par-

tisans des gens de Bruges furent exceptés de l'abolition. On amena dans la ville Arnold Beytz, qui, le premier, était entré à Bruges, apportant une bannière du Franc, pour la joindre aux bannières des révoltés de la ville. Ils avaient eu, dans ce temps-là, tant de joie de ce premier exemple donné aux gens de la campagne, qu'ils avaient rendu les plus grands honneurs à cet Arnold Beytz, et l'avaient, selon leur usage, couronné de fleurs. Ce fut aussi avec cette parure que le grand baillif le fit décapiter, et l'on exposa sur une pique cette tête sanglante ornée d'une couronne de roses.

Ainsi se terminèrent, pour le moment, les révoltes de Flandre qui avaient retenu le duc de Bourgogne pendant près de deux années, sans lui laisser le loisir de s'éloigner de cette partie de ses vastes domaines. Cependant il n'avait point cessé de s'occuper des affaires de France. Malgré la paix, le royaume n'avait peut-être jamais été aussi malheureux. L'audace des écorcheurs et la désobéissance des gens de guerre allaient toujours croissant. Le roi manquait d'argent, et ne pouvait ni payer les compagnies, ni les conduire à au-

cune entreprise considérable contre les Anglais. Depuis que le duc d'York et le duc de Glocester étaient venus en France et y avaient amenés des renforts, les Anglais avaient repris le dessus. La Normandie était entièrement retombée entre leurs mains [1]; la Hire, le sire de Fontaine et d'autres vaillans capitaines, avaient fait la tentative de surprendre Rouen ; mais eux-mêmes ayant manqué de précaution, furent attaqués à l'improviste par lord Talbot, et presque tous faits prisonniers, hormis la Hire qui s'échappa à grand'peine.

Un autre échec avait été éprouvé par les Bourguignons [2]; le sire de Brimeu, sénéchal du Ponthieu, avait résolu de surprendre la forteresse du Crotoy, dont le port servait de refuge aux navires anglais qui ravageaient toute la côte. Il envoya une barque vers l'entrée de ce port, et, à la marée tombante, la barque restée sur la grève sembla échouée ; l'équipage criait : « Au secours ! » Les Anglais, reconnaissant que c'étaient des Français, sortirent en grand nombre pour les prendre et piller la barque. Elle était montée par le sire

[1] Chartier. — Berri. — Richemont.

[2] Richemont. — Monstrelet.

Robert du Quesnoy et d'autres braves combattans. Le sire de Brimeu était aussi embusqué avec trois ou quatre cents hommes dans les rochers de la falaise. Les chefs anglais furent séparés de leur garnison et faits prisonniers; la ville fut prise, mais le château était très-fort, et il ne put être emporté.

Le sire de Brimeu, sachant qu'il ne s'y trouvait pas une grande provision de vivres, entreprit de l'avoir par famine. Il avait avec lui un brave chevalier de Rhodes nommé le sire de Foy, et le sire d'Auxi; celui-ci avait conservé des anciens temps le vieux titre qui marquait la seigneurie, et se nommait communément le Ber d'Auxi. Plusieurs seigneurs du voisinage se joignirent à eux avec leurs hommes. Les bourgeois d'Abbeville, qui souffraient chaque jour de grands dommages par le voisinage de cette garnison anglaise, fournirent de l'argent et des vivres. De si petits moyens ne suffisaient pas encore; le duc de Bourgogne prit à cœur cette entreprise; il manda aux marins de Dieppe, de Saint-Valery et des ports français de cette côte, de bloquer le port par mer; en même temps, il

chargea le sire de Croy baillif de Hainault, de rassembler les gentilshommes de Picardie et des pays voisins pour tenir le siége. Le sire Baudoin de Noyelles, un des plus habiles gens de guerre parmi les Bourguignons, fit construire une forte bastille, et une enceinte autour de la ville. Le Duc s'avança jusqu'à Abbeville, afin de veiller à ce que rien ne manquât aux assiégeans.

Les Anglais, de leur côté, attachaient avec raison un grand prix à cette citadelle, qui gardait l'entrée de la Somme. Lord Talbot, lord Falconbridge, sir Thomas Kiriel partirent de Rouen avec une forte armée. Ils arrivèrent dans le voisinage des Bourguignons, et commencèrent par ravager le pays sans nul obstacle. Le Duc, ne croyant pas ses gens assez forts, leur avait défendu de livrer bataille. En effet, ils étaient sans confiance et sans courage; ceux qui défendaient la bastille, sans même attendre l'attaque, s'enfuirent honteusement aux grandes huées de la garnison anglaise qui sortit et les poursuivit en les chargeant d'injures sur leur lâcheté. Ce fut un grand sujet de blâme et de

déshonneur pour les sires de Croy, de Brimeu, de Noyelles, tous trois chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or, et par là tenus à une plus grande vaillance; ils rejetèrent le tort sur les archers des communes qu'ils n'avaient jamais pu retenir, disaient-ils.

Pendant que le royaume était si mal défendu, les capitaines et les chefs des compagnies parcouraient toutes les provinces, sans qu'on mît obstacle à leurs ravages. Le sire Rodrigue de Villandrada était le plus actif et le plus audacieux de tous [1]. Il traversa, avec son beau-frère le bâtard de Bourbon, l'Auvergne, le Rouergue, l'Albigeois. Les états de Languedoc s'assemblèrent à Beziers et se rachetèrent moyennant une forte somme qu'on paya à ces deux capitaines, sans pour cela se préserver complétement du pillage. De là ils remontèrent dans la Guyenne, le Poitou et la Touraine.

Le roi, qui ne tirait d'argent que de ses provinces du Midi, avait tenu les États de Languedoc à Vienne, en 1436. L'année d'après il retourna encore dans cette pro-

[1] Hist. de Languedoc. — Berri.

vince, et assembla les États à Montpellier. Il en revenait par l'Auvergne, et s'en allait traversant le Berri, afin de venir mettre ordre aux courses du sire de Villandrada. Celui-ci, qui ne voulait point faire une guerre ouverte au roi, se hâta de quitter la Touraine et l'Anjou, pour se retirer dans les domaines du duc de Bourbon. Les gens de son avant-garde rencontrèrent les fourriers du roi qui venaient faire son logement à Herisson, sur la route de Saint-Amand à Bourges. La licence était telle qu'ils les dévalisèrent. Puis toute cette compagnie s'en alla dans les villes que le duc de Bourbon avait de l'autre côté de la Saône, et qui relevaient non de France, mais de Savoie. En effet ce prince protégeait beaucoup son frère le bâtard et Villandrada qui avait épousé sa sœur bâtarde. Néanmoins pressé par les ordres du roi, il finit par les désavouer. Villandrada fut banni par arrêt du Parlement, et n'en continua pas moins ses pillages. Le bâtard de Bourbon et le sire de Chabanne promirent de servir fidèlement le roi, et d'obéir à ses capitaines, mais ils demeurèrent, tout comme auparavant, des chefs d'écorcheurs.

La Bourgogne, la Champagne, la Picardie, l'Isle-de-France, étaient encore plus dévastées que le midi de la France [1]. Les Parisiens, après la premiere joie de leur délivrance, avaient vu toutes leurs espérances trompées. C'était toujours des taxes dont ils ne voyaient pas l'emploi, des brigandages jusqu'à leurs portes; les compagnies anglaises ou françaises surprenant tour à tour les forteresses les plus voisines; les vivres étaient chers, la misère grande; les murmures étaient devenus plus forts que jamais.

Toutefois on gouvernait le peuple avec douceur au nom du roi; nulle vengeance n'était exercée par personne [2]. Le Parlement était revenu de Poitiers siéger à Paris, au mois de décembre 1436 [3]. Ceux qui le composaient avaient d'abord supplié le roi de n'admettre parmi eux que des gens qui l'eussent suivi et qui eussent embrassé constamment sa juste querelle. Sur la demande formelle du duc de Bourgogne, il fallut nommer pourtant quelques-uns de ceux qui avaient fait partie du

[1] Journal de Paris. — Berri. — [2] Journal de Paris.

[3] Ordonnances. — Préf. du tome 13. — Registres du Parlement. — Histoire de Bourgogne.

Parlement anglais ou bourguignon. La plupart des bannis furent rappelés. Les Saint-Yon et les anciens chefs des bouchers eurent eux-mêmes permission de revenir habiter Paris, en jurant de se conduire loyalement. Malgré cette benignité, la continuation du désordre des compagnies, les progrès des Anglais, et l'insouciance de ce roi dont on n'entendait non plus parler, disaient les Parisiens, que s'il eût été prisonnier des Sarrasins [1], étaient des causes suffisantes pour produire un grand mécontentement.

Le Duc en écrivit au roi, l'engagea à s'occuper davantage de la consolation de ses peuples, et à ne point oublier ainsi la bonne ville de Paris. Lui-même à ce moment entreprenait le siége du Crotoy. Le connétable résolut de faire aussi de nouveaux efforts; il retourna à Paris, afin de se procurer de l'argent [2]. Lui seul avait encore quelque crédit sur les Parisiens; ils avaient mis en lui un espoir, dont chaque jour ils avaient à se départir. Il leva une taille énorme; personne n'en fut exempt, ni le clergé, ni les cou-

[1] Journal de Paris.

[2] Richemont. — Journal de Paris.

vens. La somme ne suffisant pas, il fit enlever les ornemens des églises; le duc de Bourgogne lui-même prêta 12,000 écus d'or.

Tout cet argent était destiné à faire le siége de Montereau, que le roi avait formé le dessein de prendre. Avant de s'y rendre, le connétable s'empara de Malesherbes, de Nemours et de Château-Landon. Montereau était une ville très-forte; elle donnait aux Anglais le moyen d'arrêter tout le commerce des denrées de la Bourgogne; les Parisiens en souffraient beaucoup, et se plaignaient depuis long-temps de ce qu'on s'inquiétait si peu de les préserver de la disette [1]. Le roi, sensible à tout ce qu'on disait de lui, avait voulu y venir en personne; il ne fallait donc point qu'il échouât en son entreprise. On avait amené une artillerie nombreuse. Tous les capitaines de France se trouvaient réunis : le bâtard d'Orléans, le comte du Maine, le comte de la Marche second fils du connétable d'Armagnac, les sires de Gaucourt, de Chailli, de Coetivy, de Culant, le commandeur de Giresme, Saintraille. Plusieurs chefs de compagnies étaient venus aussi au mandement

[1] Richemont. — Berri. — Reg. du Parlement.

dn roi, comme le bâtard de Bourbon et le sire de Chabanne. On entoura la ville d'une tranchée ; on construisit des bastilles ; un pont de bateaux fut établi sur la Seine, pour faire communiquer les deux camps; car le roi était venu par la rive gauche, et le connétable, de Paris par la rive droite.

Après la première tranchée, on en fit une seconde plus près de la place ; et s'approchant toujours ainsi à couvert du canon des ennemis, on se logea au bord du fossé ; mais il était profond et la rivière d'Yonne y passait. Dès qu'il y eut une brèche on tenta cependant l'assaut ; le sire de Rostrenen arriva jusqu'au pied du rempart. Il lui fallut se retirer ; l'attaque était encore trop difficile. On entreprit alors de détourner une partie de la rivière d'Yonne, et huit jours après un nouvel assaut fut résolu. Le roi y vint ; le premier qui passa fut Bourgeois, qui avait toujours la confiance du connétable ; il se mit dans une barque, mais tant de gens s'y jetèrent pour monter les premiers à la brèche, que la barque s'enfonça ; plusieurs se noyèrent. Bourgeois continua à traverser le fossé à gué, portant une échelle avec ses campagnons. Il

l'adossa contre la muraille et monta le premier. A peine était-il sur la brèche qu'un coup de bombarde vint frapper la muraille; plusieurs de ceux qui étaient avec lui furent tués, et lui renversé. A ce moment le roi, faisant son devoir aussi bien et mieux que les autres, se jeta tout des premiers dans le fossé, ayant de l'eau par-dessus la ceinture, et tenant son épée au poing. Il arriva à l'échelle et y monta, lorsqu'il n'y avait encore sur la brèche que quelques-uns de ses gens. Car c'était un vaillant prince malgré son indolence.

La ville fut prise d'assaut. Le premier soin du roi, au milieu de la chaleur du combat, fut de défendre, sous peine de la hart, qu'on pillât aucune église, ni qu'on fît violence à aucune femme ou fille. La garnison s'était retirée dans le château; sir Thomas Guerrard qui la commandait était un homme courageux; il se serait encore défendu; mais le roi consentit à ce qu'il sortît avec les Anglais en emportant tout leur avoir. Le Dauphin, qui avait pour lors quatorze ans et qui était venu au camp, parut chargé de conclure ce traité. Il demanda au roi de lui accorder merci pour les Anglais, en considé-

ration de ce qu'il faisait ses premières armes. Quant aux Français qui étaient dans cette garnison, ils furent tous pendus. Les Anglais s'embarquèrent sur la Seine pour se rendre à Mantes. Lorsque les bateaux qui les portaient passèrent devant Paris, il fallut les défendre de la mauvaise volonté des Parisiens. Le peuple, voyant s'en aller librement ces Anglais qui étaient, disait-il, des meurtriers et des larons, se montra fort mécontent; il regrettait tout l'argent qu'il avait payé pour le siége de Montereau [1].

Quelques jours après, le 12 novembre 1437, le roi fit enfin son entrée à Paris [2]. Il avait couché à Saint-Denis. Le prevôt des marchands, les échevins et les principaux de la bourgeoisie s'en vinrent au-devant de lui jusqu'à la Chapelle, suivis des arbalétriers et archers de la ville, tous vêtus de rouge et de bleu, et des sergens, avec leur chaperon mi-partie de rouge et vert, commandés par le vaillant Ambroise de Loré, pour lors prevôt de Paris. L'évêque de Paris, à la tête de son clergé, le premier président et les seigneurs du Parle-

[1] Journal de Paris.

[2] Le héraut Berri. — Monstrelet.

ment, le recteur, les membres et les docteurs de l'Université, les seigneurs de la chambre des comptes, les notaires, avocats, procureurs et commissaires au Châtelet venaient à la suite. Le prevôt des marchands et les échevins s'inclinèrent devant le roi, et lui présentèrent les clefs qu'il remit au connétable.

Le roi était à cheval et vêtu d'une armure d'argent, mais sans casque sur la tête. Son cheval, qui portait un beau panache de plumes blanches, était couvert d'une draperie de velours bleu, brodée de fleurs de lis, descendant jusqu'à terre. Le sire Jean Daulon, qui avait été écuyer de la Pucelle, tenait le cheval par la bride. Tout près du roi et un peu au-devant, chevauchait Saintraille son premier écuyer, portant le casque royal, orné d'une belle couronne de fleurs de lis. Un autre écuyer portait son épée, et le roi d'armes de France était chargé de sa cotte d'armes de velours d'azur, avec trois fleurs de lis brodées en or. En avant étaient les hérauts d'armes de France et ceux de tous les princes et seigneurs qui étaient en la compagnie du roi, chacun portant la cotte d'armes de son maître. La marche s'ouvrait par huit cents archers commandés

par le sire de Graville grand-maître des arbalétriers, et par les archers du corps du roi, au nombre de cent vingt, avec ceux du comte du Maine, son beau-frère. Le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans, les conduisait.

Près du roi, un peu en arrière, marchait le connétable tenant son bâton, et à gauche le grand-maître d'hôtel. Plus loin on voyait le jeune Dauphin, couvert aussi de son armure. Le comte du Maine son oncle était à sa droite, le comte de la Marche à sa gauche. Ensuite venaient les pages du roi, vêtus richement et couverts de broderie, avec les pages des princes et des seigneurs.

Enfin, après tout ce cortége, le bâtard d'Orléans, avec une armure éclatante d'or et d'argent, ceint d'une écharpe d'or qui flottait sur son coursier, menait l'armée du roi; elle se composait ce jour-là d'environ mille hommes d'armes, la fleur des guerriers du royaume. Les barons, les chevaliers, les écuyers, tous les gentilshommes disputaient de splendeur dans leurs armes et leurs harnois : les uns vêtus de broderies d'or ou d'argent, de drap d'or, de velours; les autres, de damas, d'étoffe de soie ou même de laine, chacun selon sa

richesse. La Hire et Jacques de Chabanne l'emportaient sur tous; en effet ils s'étaient assez enrichis à la guerre pour étaler tant de magnificence. Près du bâtard d'Orléans un écuyer du roi portait l'étendard de France, qui représentait saint Michel archange sur un fond rouge semé d'étoiles d'or ; en ce moment, il n'était plus question de l'oriflamme qu'on avait vue pour la dernière fois, lorsque le roi Charles VI avait marché pour secourir la ville de Rouen, et qui était restée sous la puissance des Anglais pendant tout le temps qu'ils avaient tenu Saint-Denis.

Lorsque le roi fut arrivé au ponceau de Saint-Lazare, on vit paraître une belle mascarade à cheval composée des sept Vertus théologales et cardinales, et des sept Péchés capitaux chacun avec ses attributs. Au-dessus de la porte Saint-Denis, trois anges, qui semblaient descendre du ciel, portaient l'écu de France, trois fleurs de lis d'or sur un fond d'azur; au-dessus étaient écrits les vers suivans :

Très-excellent roi et seigneur,
Les manans de votre cité
Vous reçoivent en tout honneur
Et en très-grande humilité.

Dès que le roi eut passé la porte, quatre échevins tinrent au-dessus de sa tête un dais d'azur semé de fleurs de lis d'or. Toute la rue Saint-Denis était embellie d'un grand nombre de spectacles curieux. Près la rue du Ponceau était une fontaine qui jetait du vin blanc, du vin rouge, du lait et de l'eau; des gens tenant des coupes d'argent ornées de fleurs de lis offraient à boire à tous les passans. Puis, de distance en distance, on avait dressé des échafauds où se jouaient de beaux mystères : la Prédication de saint Jean, l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des pasteurs, toute la Passion et le traître Judas se pendant par désespoir, la Résurrection, Jésus se montrant aux saintes femmes, le Saint-Esprit descendant sur les apôtres, le Jugement dernier, saint Michel pesant les âmes, l'enfer et le paradis, sainte Marguerite foulant le dragon aux pieds; saint Denis, saint Maurice, sainte Geneviève, saint Thomas et le roi saint Louis, protecteurs du royaume de France; le lit de justice du roi tenu par la Loi divine, la Loi de nature et la Loi humaine. Dans toutes ces belles représentations, on ne parlait point; mais les acteurs, par leurs gestes et par la

façon dont leur visage se passionnait, faisaient très-bien comprendre chaque mystère. Tous ces divertissemens semblèrent encore plus magnifiques qu'à l'entrée du petit roi Henri VI, quand les Anglais l'avaient fait couronner à Paris. D'ailleurs la joie du peuple était grande, les fenêtres étaient pleines de spectateurs, la foule se pressait dans les rues, on entendait partout crier Noël. Beaucoup d'honnêtes gens pleuraient de joie en revoyant le roi, leur vrai et naturel seigneur, avec son fils le jeune Dauphin, qui rentraient dans leur bonne ville, après une si longue absence et tant de malheurs. Lui aussi avait les larmes aux yeux d'être si bien reçu [1]. Nul désordre, nul châtiment, nulle rudesse ne troublaient cette joyeuse entrée. Le roi chevaucha jusqu'à l'église Notre-Dame; l'Université lui fit sa harangue; l'évêque lui présenta le livre des saints Évangiles, et il jura qu'il tiendrait loyalement tout ce qu'un bon roi devait faire. Pour lors les portes de l'église lui furent ouvertes, il y entra pour faire ses prières, puis alla coucher au palais. La nuit se passa en danses, en festins, en feux de joie, en courses dans les rues.

[1] Vigiles.

Le lendemain, le roi entendit la messe à la Sainte-Chapelle, et montra lui-même au peuple la sainte lance dont notre seigneur Jésus-Christ avait été percé. Puis il se rendit à cheval dans son hôtel Saint-Paul; là, il reçut la bourgeoisie, le Parlement, l'Université et les autres corps, et leur octroya gracieusement plusieurs de leurs requêtes.

Quelques jours après il assista aux services solonnels que les fils du comte d'Armagnac firent célébrer à Saint-Martin-des-Champs, pour leur père cruellement massacré vingt ans auparavant [1]. Les Parisiens ne se souvinrent pas d'abord de la haine qu'ils avaient portée si long-temps au nom d'Armagnac, et plus de quatre mille personnes vinrent à cette cérémonie prier pour l'âme du défunt. Mais il n'y avait pas alors beaucoup d'argent, et il ne put être fait de largesses après le service, comme c'était l'usage. Cela rendit à tout ce menu peuple sa vieille rancune, et, du moins pour ce jour-là, il recommença à maudire les Armagnacs.

[1] Journal de Paris.

FIN DU TOME SIXIÈME.

FRANCE

APRES LA MORT DE CHARLES VI.

ET L'INVASION DES ANGLAIS

Dressée par A.M. PERROT

Pour servir à l'histoire

DES

DUCS DE BOURGOGNE

PAR Mr. DE BARANTE

1825

ANGLETERRE
Pas de Calais
LA MANCHE
OCÉAN
ALLEMAGNE
ITALIE
ESPAGNE
MER MEDITERRANEE
Aurigny
Guernesey
Gersey
Cherbourg
Seine R.
Coutances
Calais
Boulogne
Boulonois
Cté DE FLANDRE
Arras
BRABANT
Coblentz
Rhin Fl.
Amiens
PICARDIE
Rouen
NORMANDIE
Soissons
Reims
Luxembourg
Moselle R.
Metz
LORRAINE
Strasbourg
ILE DE FRANCE
Paris
CHAMPAGNE
Marne R.
DUCHÉ DE BRETAGNE
Rennes
Vannes
Loire R.
LE MAINE
le Mans
Troyes
Orleans
ORLEANOIS
Auxerre
Langres
ANJOU
TOURAINE
Avallon
Dijon
Besançon
FRANCHE COMTÉ
Saone R.
BERRI
Nevers
Autun
D. DE BOURGOGNE
Chalons
POITOU
Poitiers
Vienne R.
DOMAINE ROYAL
BOURBONNOIS
La Rochelle
LA MARCHE
Bresse
Genève
SAVOIE
Saintes
SAINTONGE
Gironde F.
Limoges
Clermont
Lyon
Vienne
Grenoble
Allier R.
Loire Fl.
Rhône Fl.
AUVERGNE
GUIENNE
Perigueux
DAUPHINÉ
Bordeaux
Dordogne R.
Rouergue
Lot
Rodez
QUERCI
ARMAGNAC
Avignon
Durance R.
PROVENCE
GASCOGNE
Toulouse
Bayonne
DUCHÉ DE
BEARN
Garonne R.
LANGUEDOC
Narbonne
Marseille
Foix

